Gachet

792/B/2

ment un de ces mondes peut s
Concevez une infinité d'atômes ét
divisibles, inaltérables, de toute f
toute grandeur, entraînés dans u
mense par un mouvement aveug
pide (*a*). Après des chocs multipl
lens, les plus grossiers sont pouss
primés dans un point de l'espace q
le centre d'un tourbillon; les plus
chappent de tous côtés, et s'élance
rentes distances. Dans la suite des
premiers forment la terre et l'eau
conds, l'air et le feu. Ce dernier
composé de globules actifs et légers,
comme une enceinte lumineuse aut
terre; l'air agité par ce flux per
corpuscules qui s'élèvent des régi
rieures, devient un courant impét
ce courant entraîne les astres qui s
successivement formés dans son sei
Tout, dans le physique ainsi qu

(*a*) Aristot. de gener. lib. 1, cap. 1, t. 1, p. 493. d
lib. 3, cap. 4, p. 478. Plut. de plac. philos. lib. 1,
p. 877. Cicer. de nat. deor. lib. 1, cap. 24, t. 2, p.

(*b*) Plut. de plac. philos. lib. 1, cap. 4, t. 2, p.

MANUEL
DES GOUTTEUX
ET DES RHUMATISTES.

55151

MANUEL DES GOUTTEUX ET DES RHUMATISTES,

OU

*L'Art de se traiter soi-même de la Goutte, du Rhumatisme, & de leur complication, avec la maniere de s'en préserver, de s'en guérir, & d'en éviter la récidive; suivant la méthode de feu M. Gachet, Maître en Chirurgie, Auteur de l'*Elixir Anti-Goutteux.

PAR M. GACHET, Docteur en Médecine, Membre de l'Académie des Arcades de Rome, du Musée de Paris, &c.

TROISIEME EDITION,

Revue, corrigée & augmentée.

Prix broché, 2 liv. 10 sols, port franc 3 liv.

Una salus Podagris ex hoc sperare salutem.

Abjurant désormais votre incrédulité,
Goutteux, d'un bon remède espérez la santé.

A PARIS,

Chez M. GACHET, porte S. Denis, rue Beauregard, n°. 50.
LE BOUCHER, Libraire, au coin des rues du Marché-Palu & de la Calandre, vis-à-vis celle de S. Christophe en la Cité, à la Prudence.

M. DCC. LXXXX.

Avec approbation & privilége du Roi.

AVIS.

On trouve aux mêmes adresses que le Manuel des Goutteux et des Rhumatistes, le *Tableau historique des événemens présens, relatif à leur influence sur la santé, aux maux qui en sont ou qui peuvent en être la suite, & aux moyens propres à les combattre*, vol. *in*-12. broché 1 liv. 4 sols pris sur les lieux, 1 liv. 10 sols en s'adressant par lettres affranchies à l'auteur ou au libraire, qui les feront parvenir franc de port.

Pour ce qui est de *l'Elixir Anti-goutteux*, M. Gachet prie les personnes, en affranchissant toujours les lettres & l'argent, de s'adresser directement à lui. C'est le moyen le plus sûr & le moins dispendieux pour être bien servi. On est presque toujours trompé par les commissionnaires qu'on paye, & lentement ou négligemment obligé, disons mieux, promptement & volontairement oublié par les plus bénevoles & les plus désintéressés, malgré les plus belles offres de service; je fournirois la preuve de ces inconvéniens, par une infinité de lettres.

RÉFLEXIONS

Sur le secret de l'*Elixir Anti-Goutteux*.

Si la composition de mon Elixir n'étoit pas compliquée ; si avant d'être employés quelques-uns de ses ingrédiens n'exigeoient une opération chymique ; s'ils ne demandoient pas tous un mélange raisonné; si la manipulation qui doit s'en suivre, ne présentoit pas un nouveau travail; si la digestion qui vient après, n'étoit longue et inséparable d'attentions infinies ; si les particuliers qui voudroient le préparer eux-mêmes, n'avoient à craindre d'être trompés, et sur le prix et sur la qualité des substances qui doivent y entrer ; s'ils

pouvoient être à l'abri des erreurs, de la supercherie, de la négligence, des sophistications, inconvéniens capables de rendre le meilleur remède dangereux ou inutile; si j'eusse pu, dis-je, sans aucunes de ces appréhensions, en donner la recette, il y auroit long-tems qu'elle seroit généralement connue; et par cette voie simple, j'aurois dissipé les scrupules de la pusillanimité et confondu l'ignorance et la calomnie. Les gens de l'art en ont la preuve dans la manière ouverte et franche dont je parle de ses propriétés salutaires et de son efficacité, connoissance qui peut conduire, sinon précisément à sa composition spéciale, au moins à quelque découverte analogue; et cela, est si vrai, que plusieurs ont crû l'avoir saisie, et ont, à ma grande satisfaction, joui de quelque succès. C'est ainsi qu'en fouillant, qu'en

scrutant avec persévérance une mine, si on n'y découvre pas toujours le métal le plus précieux ; on y en rencontre souvent d'autres qui nous dédomagent de nos recherches et de nos peines.

Aussi-tôt qu'on aura résolu le problême suivant : *Est-il plus avantageux que la manipulation d'un spécifique soit* bannale, *ou que le secret en soit réservé à son inventeur, à son possesseur immédiat?* Je ne ferai plus mystère du mien, quelque fondé que je me croye à opiner pour l'affirmative que je puis, tout intérêt à part, étayer de raisonnemens plus justes et plus solides qu'on ne l'imagineroit d'abord ; lesquels je ne veux pas même laisser entrevoir pour donner un champ plus libre à ceux qui voudront bien s'en occuper. Je ne propose cette question que pour me décider dans l'é-

dition subséquente de mon *Manuel*, en faveur du plus grand avantage public.

J'invite donc les savans, et singulierement mes Confreres, à m'éclairer sur ce point. Je me conformerai avec plaisir à leur décision. Je recevrai leurs avis avec empressement et avec reconnoissance; je serai flaté qui plus est, de voir ce *programme* discuté dans les journaux; et je me ferai un honneur de concourir avec eux à sa discussion qui me paroît très importante.

DÉDICACE.

rmer?
ls, in-
e, de
e im-
t ra-
vio-
om-
ient
s'é-
ffé-
les
se-
nt,
end
la
de
fé-
et
nt
e
-
,
,

mêm
Mon
part
Ens
P
à co
cip
idé
ces
éle
qu
até
ils
le
qu
L
fi
se
r

DÉDICACE

AUX MANES DE MON PERE.

CHER auteur de mes jours, vous qui, par ce seul titre, mériteriez de moi les sentimens les plus tendres que puisse inspirer la nature, que vous rendre pour votre amour, pour vos soins, pour vos bienfaits, pour cette vie que vous m'avez donnée, que vous m'avez mille fois conservée par vos lumieres, et que vous m'avez rendue en tout tems si délicieuse par vos bontés, vos attentions et vos complaisances? Votre ame, jadis si heureuse, même dans ce bas séjour, par la satisfaction du bien qu'elle procuroit continuellement,

ne peut manquer de goûter la plus pure, la plus parfaite félicité parmi les bienfaiteurs du genre humain, au rang desquels vous ont placé les longs travaux de la vie la plus utile et la mieux remplie. Que vous offrir donc, ombre chérie, pour ajouter (s'il est possible) à votre bonheur ? « Ne me le
» *demandez pas*, répondrez-vous ;
» *quelque utile, quelque glo-*
» *rieuse carriere que j'aie par-*
» *courue, mon ardeur encore infa-*
» *tigable au terme de ma vie,*
» *auroit voulu la recommencer,*
» *ou du moins la poursuivre, et*
» *continuer de rendre à la société,*
» *tous les services dont je m'étois*
» *rendu capable ; mais ayant prévu*
» *les bornes de mes jours, j'ai laissé*

» *dans un spécifique aussi efficace*
» *que précieux, confié à votre re-*
» *connoissance pour moi, et à votre*
» *zèle pour vos semblables, un*
» *moyen sûr de perpetuer le bien*
» *qui a toujours été mon unique*
» *but. Personne ne peut et ne doit*
» *s'intéresser plus que vous à la*
» *conservation intacte de ma dé-*
» *couverte. La confidence entiere*
» *que je vous en ai faite, les*
» *succès dont vous l'avez vu et*
» *la voyez couronner, votre goût*
» *pour la médecine, les connois-*
» *sances particulieres que je vous*
» *ai données sur mon élixir, sur*
» *les maux auxquels je l'oppose,*
» *les expériences que vous avez sui-*
» *vies avec moi, celles que vous*
» *avez faites, les observations que*

» *je vous ai communiquées, celles*
» *que vous pouvez y ajouter, ma*
» *réputation, la vôtre, enfin l'a-*
» *vantage du public, droit sacré*
» *et inviolable, tout vous engage*
» *à conserver dans toute sa pureté,*
» *dans toute son intégrité, ce re-*
» *mède essentiel. J'ai laissé encore*
» *dans des écrits, un dépôt de con-*
» *noissances utiles et salutaires;*
» *singulierement dans celui qui*
» *traite de la Goutte, du Rhuma-*
» *tisme et de mon élixir, qui com-*
» *bat ces deux cruelles maladies.*
» *Remplissez sur ces objets mes de-*
» *sirs. Que le public ne perde rien à*
» *ma mort. Gardez-vous d'enfouir le*
» *trésor que j'ai trouvé, ne laissez*
» *pas la lumiere sous le boisseau,*
» *exposez-la sur la plus haute mon-*

» *tagne, faites-la briller dans*
» *cette ville immense, devenue,*
» *pour ainsi dire, la capitale du*
» *monde; que de ce centre elle*
» *se répande dans tout l'Univers;*
» *achevez, consommez mon ou-*
» *vrage. Voilà ce qu'un bon pere*
» *a droit d'attendre d'un bon fils.*
» *Telle fut ma derniere & ma*
» *plus expresse recommandation.*
» *Vous promîtes de me satisfaire*
» *pleinement à cet égard*». O pere
*vertueux! jamais promesse ne
sera plus sacrée pour votre fils.
C'est donc avec le plus grand
empressement, et pour entrer dans
vos généreuses intentions, que je
vous offre mon hommage, par
l'édition de l'écrit que vous avez
composé dans des vues si bien-*

faisantes et si respectables. Recevez, dans la Dédicace que je vous fais de vos propres œuvres, le gage de la plus sensible reconnoissance, et du plus profond respect.

Voilà le tribut que je vous présentai l'année derniere. J'ai à m'acquitter dans celle-ci d'un autre, au nom d'un public juste et éclairé; et je dois le faire dans cette seconde édition, qu'il désire avec la même avidité qu'il a enlevé la premiere. Jamais concert plus harmonieux n'a flatté mes oreilles, que celui des louanges par lesquelles il a célébré si unanimement de toutes parts, la solidité de votre ouvrage et l'importance de votre découverte. Je ne serai donc que son écho dans la mention abrégée

que je ferai de ces éloges, l'article des certificats & des autres pieces concernant votre spécifique. Le seul reproche que j'aurai à craindre, sera celui de la réserve, que m'impose votre modestie.

Je suis, avec tous les sentimens que la tendresse la plus affectueuse ait jamais vouée au meilleur des peres,

VOTRE FILS.

PRÉFACE.

Les motifs qui m'ont engagés à embrasser la chirurgie, et à faire les recherches qui devoient me conduire à ma découverte, sont trop louables, pour que le lecteur me blâme de les publier. Etant encore enfant, j'eus le malheur de perdre mon pere. J'appris dans un âge propre aux études la cause de sa mort, qui fut l'effet d'une Goutte remontée. Dans l'instant je me décidai à prendre l'état, qui a fait depuis mon devoir et mes délices. Mon dessein, quand je le choisis, fut de me venger de la perte que j'avois faite, en acquérant des connoissances, qui pussent

me procurer l'espoir de combattre la cruelle maladie, qui m'avoit ravi ce que j'avois de plus cher au monde.

Animé de ce noble désir, j'apportai dans mes études une ardeur et une application incroyables. J'y fis tous les progrès que pouvoient désirer mes maîtres. Je voyageai beaucoup, et restai un tems suffisant dans les villes où je croyois trouver de nouvelles lumieres. J'approfondis la science de ma profession. Enfin, je m'établis dans ma patrie, où, contre le proverbe, je fus prophête, annonçant souvent les maladies auxquelles l'intempérie de l'air, ou l'inconduite personnnelle pouvoit donner lieu, indiquant les moyens

de les prévenir, et guérissant ceux qui, par ignorance ou par négligence, en étoient attaqués. Je réussis dans la cure des différens maux qui affligent notre espèce ; mais au milieu de ces succès, je n'eus rien de plus à cœur, que de suivre mon dessein, et de découvrir un spécifique contre la Goutte. J'ai cherché en dérobant nombre de victimes à la fureur de cette cruelle maladie, à me consoler de la douleur qu'elle m'avoit causée par l'enlevement d'une seule. J'ai jetté, pour ainsi dire, un pont sur l'océan des maux qu'entraîne après lui, le plus terrible fléau sorti de la fatale boëte de Pandore. J'imite cette tendre mere, qui, pour avoir perdu son fils au passage

d'un fleuve dans un bac, fit au même endroit, bâtir à ses propres frais un pont, pour soustraire les meres sensibles aux regrets éternels qui la déchiroient.

Je fis les premiers essais de mon élixir, à la Ferté-Milon, lieu de ma naissance, où j'étois établi et où j'exerçois mon art depuis bien des années, avec la satisfaction d'avoir acquis dans cette ville l'estime et la confiance de mes concitoyens. Quelque innocent que je crusse mon remède, je portai la délicatesse, jusqu'à n'en faire prendre à aucun malade, avant d'avoir fait mille épreuves sur moi-même. Assuré de son analogie avec les principes vitaux, je savois par les proportions que je gardois, que

je pouvois en user sans inconvénient. Dans cette persuasion, il n'y a point d'expériences que je n'aie tentées sur moi, avant que de l'administrer à d'autres. Tout convaincu que je fusse de ses excellentes propriétés, je n'ai voulu rien hasarder. Personne ne l'a jamais pris et ne le prendra aussi longtems, aussi fréquemment, et à dose aussi forte que je l'ai fait, sans cependant que j'eusse à me guérir d'aucune indisposition, et sans qu'il m'en soit survenu aucune de son usage.

En essayant ainsi mon élixir, dont je connoissois les qualités, j'avois la plus grande certitude de n'en point éprouver d'accident. Mais eussai-je dû encourir quelque dan-

ger, je tiendrois à la gloire pour tout bon citoyen, dans une connoissance fondée en principes, d'expérimenter sur lui-même un remède, qui pourroit devenir d'une grande utilité au public. Je trouverois ce procédé plus généreux, plus patriotique, plus sage, plus éclairé que ces dévouemens orgueilleux, si vantés dans l'histoire Grecque et Romaine.

Enfin, pour derniére assurance de la bonté de mon remède, j'apprendrai à mes lecteurs, que depuis plus de trente ans que j'en ai tenté sur moi, sans aucun inconvénient, les premieres expériences, et les plus longues qui en ayent jamais été faites par qui que ce soit, je jouis à quatre-vingt-

quatre ans de la plus parfaite santé, que puisse comporter cet âge; ayant cependant mené une vie très-active et très-laborieuse, par la pratique la plus étendue, tant dans ma ville que dans les environs.

Pleinement assuré par ma propre expérience, de la douceur, de la bonté de mon élixir, et ne pouvant plus avoir à craindre le moindre risque, de ses effets, je ne balançai plus à éprouver sa vertu sur les Goutteux qui avoient confiance en moi. Plusieurs ayant été guéris de leurs accès, en moitié moins de tems, que de coutume, d'autres témoins de ces cures, ou qui en avoient entendu parler, demanderent le

même traitement. Il leur fut aussi favorable. Autre merveille ! le tems s'écoule, différentes époques critiques pour eux, se passent sans atteinte nouvelle. Ils admirent ce phénomène, ils le publient. Bientôt la connoissance de mon spécifique se répand dans le voisinage, et même à plusieurs lieues à la ronde. De Villers-Cotterets et de Soissons, on me demande ce remède, j'en envoie, et à peine en a-t-on fait usage, que j'en reçois des lettres de remercimens.

Pendant ce tems, je continue à l'administrer à la Ferté-Milon, toujours avec le même succès ; je guéris une infinité de personnes de la Goutte, du Rhumatisme et

de la complication de ces deux maladies, connues sous les noms de *Rhumatisme Goutteux*, ou *Goutte Rhumatisante.* Je ne crus pas nécessaire alors de tirer des certificats de guérisons, qui par la proximité des lieux et ma réputation, devenoient notoires. Des intérêts particuliers m'ayant attiré à Châtillon-sur-Marne, je me fis aggréger à la communauté des Chirurgiens de cette ville, qui m'honorerent de la charge de Prévôt. Quoique mon séjour y ait été assez court, j'eus la satisfaction d'y traiter et d'y guérir plusieurs goutteux, entr'autres M. Nacquart, Ecuyer du Roi, demeurant à Orbais en Brie.

La situation de ce malade étoit

entiérement désespérée, quand je fus mandé. Il y avoit six semaines, qu'il étoit entrepris d'une Goutte universelle. Il avoit été épuisé par dix saignées, tant de pied que de bras, sans éprouver aucun soulagement, ni aucune diminution des douleurs, qui étoient si vives, qu'il falloit soutenir ses draps par des arceaux. Tous ses voisins, ses amis, le Curé même de l'endroit, ne croyoient pouvoir mieux faire dans le triste état où se trouvoit le malade, que de disposer son épouse à recevoir le coup fatal et inévitable d'une séparation éternelle de la moitié d'elle-même. Au milieu de son désespoir, je lui laissai entrevoir une lueur d'espérance; si elle vouloit permettre qu'on

administrât mon élixir à son mari. Tout le monde l'en dissuadoit, objectant, qu'elle auroit toute sa vie à se reprocher l'imprudence d'avoir tenté un remède contre toute vraisemblance, et même contre toute possibilité de succès. La confiance qu'elle avoit en moi, fut long-tems combattue et balancée, par l'opposition de toutes les personnes qui l'environnoient; enfin je l'emportai. Cette tendre et courageuse épouse confondit, par ces deux mots, tous les opposans à sa volonté: « Selon vous, leur » dit-elle, c'en est fait de mon » mari abandonné à son mal; vous » ne pouvez me le dissimuler. Tous » vos discours tendent à me pré- » parer à mon malheur. Toute espé-

» rance m'est ravie en l'abandon-
» nant à son état : au contraire,
» j'en entrevois une, quelque foible
» qu'elle soit, dans un remède
» offert par un homme de l'art et
» digne de ma confiance, je ne
» veux, ni ne puis me la ravir,
» ma conscience, mon amour,
» m'en font un devoir. Monsieur,
» me dit-elle, en se tournant vers
» moi, rien ne me fera repentir
» de ma résolution, tentez tout et
» soyez sûr de ma reconnoissance
» et de mon approbation ».

A ces mots j'administre mon élixir au malade, qui étoit si affoibli, que s'il n'eût pas été question d'un remède qui se prend à très-petite dose, la chose eût été impossible. Dans une inquiétude et une sus-

pension semblable à celle des courtisans d'Alexandre, lorsque ce Prince, malgré l'avertissement qu'il avoit reçu de Parménion, qu'on vouloit l'empoisonner, but hardiment la potion que lui présenta Philippe, son Médecin, tous les assistans qui s'intéressoient à Monsieur Nacquart, attendoient avec impatience l'issue d'une tentative, selon eux, si téméraire et si inutile. Ils le croyoient tous, hors d'état de supporter l'effet du plus doux palliatif, à plus forte raison celui d'un curatif efficace. Ils s'attendoient à la derniere révolution. Mais quel fut leur étonnement, lorsqu'au bout de trois heures, ceux qui avoient eu la constance de rester, virent

le Goutteux plus animé, plus fort qu'on l'avoit vu depuis long-tems, et sa respiration devenue plus libre, faire disparoître le danger de la suffocation, qui menaçoit auparavant de la mort la plus prochaine ! Surpris de ce prodige, ils vont annoncer à ceux qui s'étoient retirés, cet heureux événement. On ne peut les croire, on vient soit-même s'assurer du fait, qu'une meilleure situation toujours de plus en plus sensible, confirme solidement.

La Goutte d'universelle qu'elle étoit, devient bientôt réguliere. Elle se transporte entiérement sur les articles, et par une douce et abondante transpiration, ordinaire et principal effet de mon élixir,

l'humeur se dissipe en trois semaines si parfaitement, M. Nacquart reprend si bien ses forces, qu'à la quatrieme, il s'en va à sa terre faire ses vendanges. Depuis ce tems, il n'a ressenti aucune atteinte de Goutte, quoiqu'auparavant il y fut fort sujet. Etant venu à Paris en 1774, et sachant que j'y étois, son épouse et lui me firent l'honneur de venir d'un quartier bien opposé, ayant pris leur logement dans un hôtel, rue de Sève, fauxbourg Saint Germain, me rendre leur visite, *rue Beauregard, quartier Saint Denis.* Le mari me donna un certificat de douze ans de la plus parfaite santé, dont il eût jamais joui; tous deux me renou-

vellerent les marques d'estime et de reconnoissance, qu'ils m'avoient témoignées lors de la guérison. Je ne sais même qui des deux démontra plus de joie et de satisfaction de me revoir, et me causa une plus délicieuse jouissance.

Quelques tems après cette cure, je quittai Châtillon-sur-Marne, et j'allai demeurer deux années à Meaux en Brie, où j'eus occasion de traiter plusieurs Goutteux, qui témoignerent également en faveur de mon remède.

J'étois encore dans cette ville, lorsqu'une personne de qualité, M. *de Verneuil*, seigneur très-charitable d'une terre de ce nom, près de *Dormans*, en Champagne,

ayant appris la guérison étonnante de son parent, Monsieur Nacquart, dont je viens de parler, me fit parvenir quatre louis (1):

(1) Le prix d'un louis pour chaque flaccon de mon élixir, paroîtra peut-être un peu cher au premier apperçu; mais si l'on fait attention à l'efficacité de ce spécifique, qui ne se prend qu'une fois par jour, à la très-petite dose à laquelle on le prend, aux intervalles qu'on doit garder dans son usage, qui n'est pas ordinairement long, jamais remède ne sera moins dispendieux. Que l'on compare ce qu'il en coute par son moyen, pour la cure, & la cure même *radicale*, avec les traitemens palliatifs, longs et périodiques de la pratique ordinaire, avec la quantité des purgatifs, des bains, des douches, des fumigations, des eaux minérales, thermales, &c. &c., on verra, j'ose le dire, que c'est l'unité mise en comparaison avec l'infinité des combinaisons des nombres. J'en appelle au témoignage de ceux qui ont eu recours à mon élixir,

me

me recommandant de lui envoyer quatre flacons de mon élixir, pour les faire employer au soulagement de quelques pauvres affectés de Rhumatisme, de Goutte, ou tout à la fois de l'un et de l'autre. Ce qui réussit à son gré, comme il s'en applaudit et m'en félicita un jour que j'étois à sa table en nombreuse compagnie, ajoutant même que l'efficacité de mon remède avoit ménagé sa bourse, sur l'observation qu'il avoit faite, que les années précédentes,

---

qu'ils calculent les dépenſes antérieures à ſon uſage, avec celles qu'ils ont faites depuis, & qu'ils prononcent: ils trouveront des ſols pour des livres, ou des livres pour des louis. Chaque flacon contenant trente priſes, ce remède ne revient qu'à 18 ſols la priſe.

il lui en avoit coûté bien davantage pour le traitement des pauvres, que mon élixir avoit guéris.

Ces succès m'engagerent à venir à Paris. Alors je jugeai nécessaire de tirer des Magistrats de la Ferté-Milon, un certificat qui attestât la multitude des cures que j'avois faites de la Goutte. Le zèle et la justice de ces respectables personnages, satisfirent pleinement à ma demande. On ne peut guères voir de témoignage aussi favorable et aussi vrai. Avec cette pièce authentique, qui seule en valoit un grand nombre, avec plusieurs certificats d'habitans de Meaux; avec quelques lettres de différentes personnes de Soissons, qui m'avoient demandé de mon

élixir, et m'avoient témoigné le bien qu'ils en avoient vu, ou éprouvé, entr'autres de M. Petit, Médecin de Monseigneur le Duc d'Orléans, qui en avoit fait à Soissons quelques heureux essais sur sa gouvernante, et à Villers-Cotterets sur une Jardiniere du Prince, j'arrivai dans la capitale, où je ne fus pas long-tems à mériter et à obtenir un bien plus grand nombre d'autres témoignages de guérisons également certaines.

A la faveur de ces certificats que M. de Sartine, alors Lieutenant de Police, fit vérifier (1),

(1) Je dûs leur vérification à un incident bien ſingulier. Un Avocat qui croyoit poſſéder dans un certain vinaigre un ſpécifique contre la Goutte, avoit appa-

par M. Legrand, un de ses Inspecteurs, qui rapporta que *toutes*

---

ramment allégué à la Police plusieurs guérisons. On envoya un Commis pour les vérifier, & entr'autres cures vraies ou prétendues, celle d'un frotteur de l'hôtel d'[illegible]ignac, fauxbourg S. Honoré, n°. [illegible]. Sur les questions de l'envoyé, le Suisse de l'hôtel, dit qu'effectivement, le sujet dont on s'informoit, avoit été longtems malade de la Goutte, qu'il avoit bu du vinaigre en question; mais que plus de quinze jours après, ledit frotteur se trouvant toujours dans la même situation, un Chirurgien (c'étoit moi-même) l'avoit en moins d'un mois, guéri si parfaitement, que ce malheureux avoit repris le travail de son état; & qu'au surplus cet homme alloit rendre compte lui-même de ce qui en étoit. Le frotteur répéta mot pour mot ce qu'avoit dit le suisse. Le Commis à qui l'on donna mon adresse, vint me trouver, & m'engagea, sur nombre d'autres guérisons qu'il me fut aisé de lui prouver, à demander à la Commission Royale de Médecine, l'approba-

les cures étoient radicales, (1) je me sers de ses propres expressions,) j'obtins du plus zélé Magistrat et de la Commission Royale de Médecine la permission d'annoncer et de débiter au public mon élixir, ce qui me mit plus à même, malgré le préjugé général de l'incurabilité de la Goutte, de traiter et de guérir une infinité de personnes dont je conserve, ainsi que

---

tion de mon remède, & au Magiſtrat la permiſſion de l'annoncer & de le débiter au public, deux choſes qui me furent accordées.

(1) On peut s'aſſurer de ce que j'avance, par le ſucceſſeur de M. Legrand,(M. Paté qui a eu la complaiſance de me lire le rapport de ſon prédéceſſeur, & de m'offrir de procurer la même ſatisfaction à ceux qui le deſireroient.

des premiers guéris, les certificats originaux, que je communique à ceux qui desirent les voir. J'en ferai imprimer des copies, avec quelques autres pieces relatives à mon objet.

Je finirai cette préface, en assurant avec toute la candeur et la sincérité, dont doit se piquer tout honnête homme; qu'il est peu de remede aussi benin et en même-temps aussi efficace en toutes circonstances, que mon élixir; qu'administré dans toutes sortes de Goutte et de Rhumatisme, à tout âge, à tout sexe et à tout tempérament, jamais il n'en est résulté le moindre inconvénient; mais toujours au contraire, le soulagement, la

guérison, la cure radicale de ceux qui ont été exacts à l'usage du remède et au régime prescrit.

ADDITION

A la Préface ci-dessus, par M. Gachet fils.

La satisfaction unanime que le public a témoigné de l'élixir anti-goutteux et du livre, qui le concerne ainsi que la maladie à laquelle il est opposé, loin de me laisser indifférent sur la perfection de ce dernier, n'a fait que redoubler mon activité, mon ardeur, mon assiduité, mon exactitude au travail et aux soins qui peuvent le rendre de plus en plus utile. Un accueil aussi universel est un

encouragement si flatteur qu'il n'y a point de peine qu'on ne doive prendre pour le mériter et le payer de retour. C'est pourquoi outre le manuscrit, qui a servi de base à la premiere édition, précis d'un traité beaucoup plus étendu que celui qu'on a livré aux desirs des Goutteux et des Rhumatistes, j'ai lu plusieurs autres papiers de mon pere, dans lesquels j'ai trouvé des faits et des instructions si analogues à son grand traité de la Goutte et du Rhumatisme, qu'il les auroit sans doute extraits de ces écrits pour completter cet ouvrage, principal objet de ses veilles; mais qui pour mieux remplir le but d'utilité que son auteur a eu en vue, doit être circonscrit

dans de justes bornes, et ne doit pas excéder la grosseur d'un volume portatif. Au milieu de si riches parterres, ne m'attachant qu'aux meilleures plantes, il m'a été facile d'extraire de leurs fleurs le miel le plus pur et le plus salubre.

De plus, à l'occasion de nouvelles expériences, j'ai eu sujet de faire des réflexions, si intéressantes, que ce seroit un crime d'en priver ceux qui pourroient en profiter. Une maladie aussi compliquée que celle dont on traite ici, peut lorsqu'on en fait une étude particuliere, fournir à un esprit observateur les phénomènes les plus curieux. On ne s'étonnera donc pas de voir des

cures et des observations récentes, si naturellement liées à celles de mon pere, qu'on pourra peut-être les croire de lui, si l'on ne fait pas attention aux tems et aux circonstances, qui y ont donné lieu. Je déclare bien sincèrement, que je désirerois cette espèce d'illusion, ne pouvant mieux faire que de l'imiter. C'est dans ce dessein que de son vivant par sa conversation, et depuis sa mort par ses écrits, je me suis pénétré et rempli de ses sentimens. Heureux et trop heureux, si j'approche du point de perfection, où il désiroit de porter cet ouvrage.

MANUEL DES GOUTTEUX ET DES RUMATISTES.

CHAPITRE PREMIER.

Diviſion de l'Ouvrage.

DONNER l'étymologie, la définition & les divers noms de la Goutte; expoſer les ſentimens des anciens & des modernes ſur ſon origine; à la ſuite de quelques notions ſur les tempéramens; & d'un article concernant les femmes, relativement à cette maladie; expliquer ſa naiſſance, celle de ſes tortures, ſes ſymptômes, ſes effets & ſes ſuites; décrire ſes différentes cauſes, celles du Rhumatiſme & du mélange de ces deux affections dans le *Rhumatiſme goutteux*, ou la *Goutte Rhumatiſante*; déterminer le

résultat des effets de ces causes; démontrer par théorie & par expérience, l'efficacité d'un remède qui détruise ce résultat; prescrire un régime qui n'en permette pas une nouvelle formation; joindre à ces connoissances des observations générales & particulieres qui puissent diriger, dans les cas les plus rares & les plus extraordinaires; tel est le plan de ce Traité, qu'on me demande tous les jours.

Je céde aux instances réitérées d'un grand nombre de personnes guéries par mon Elixir, & de beaucoup d'autres qui désirent de l'être; mais qui craignent de faire usage de ce remède, sans ces instructions préliminaires. Me refuser à celles qui le prônent, seroit defaut de reconnoissance; me refuser à celles que le doute, la défiance, ou l'incrédulité en éloigneroit, ce qui les priveroit de la guérison de leurs maux, seroit inhumanité. D'après ces considérations je me suis décidé à donner cet ouvrage. Il n'est pas d'une ame sensible de refuser, de différer même le bien qui est en sa puissance. Le pouvoir de le faire, devient un engagement, que pour sa propre satisfaction, on ne peut remplir avec trop de promptitude. Je ne différerai donc pas de payer une dette, dont l'acquit m'est si agréable.

CHAPITRE II.

Etymologie du mot de Goutte, *définition de cette maladie, ſes différens noms.*

L'ETYMOLOGIE qu'en donne M. Liger, eſt aſſez naturelle. Comme il y a eu un temps où l'on croyoit, que toutes les maladies étoient occaſionnées par des fluxions ou des eaux qui tomboient goutte à goutte ſur la partie affligée, que lors de la baſſe latinité, on déſignoit ces fluxions par le mot de *Goutte*, les François ont employé ce terme pour exprimer la maladie dont il s'agit.

Abſtraction faite de ſes divers modes, je crois qu'on peut définir la Goutte, une maladie périodique des articulations, accompagnée de fièvres plus ou moins fortes, de douleurs, de chaleurs dans la partie, plus ou moins grandes, & qui ſe termine par un dépôt ou tumeur de différent volume, qui ne tourne jamais en ſuppuration.

Ne cherchons point dans les épithètes multipliées de la Goutte, une connoiſ-

ſance de ſon origine; elles ne font que nous déſigner les parties qu'elle afflige ou la maniere dont elles ſont affectées. Ainsi on appelle *Dentagre*, celle qui tombe ſur les dents; *Omargre*, celle qui occupe les épaules. *Onagre*, celle qui gêne le coude; *Courbature*, celle qui affecte les unes ou les autres vertèbres, depuis la nuque juſqu'au coxis, les côtes, les clavicules & les omoplates; *Chirague*, celle qui s'empare des mains; *Gonagre*, celle qui tient les genoux; *Podagre*, celle qui nous lie les pieds; *Sciatique*, celle qui nous embarraſſe les jointures des cuiſſes, à l'endroit de l'os qu'on appelle *iſchion; Sereine*, celle qui attaque la vue.

L'*Univerſelle*, comme le mot le fait entendre, moleſte tous les articles à la fois, & en général toute l'habitude du corps. La Goutte *remontée* eſt ainſi nommée, parce qu'elle quitte les parties extrêmes & extérieures, pour vexer les internes & les plus néceſſaires à la vie, ou parce que la nature n'étant pas aſſez forte pour pouſſer la fluxion ſur les parties externes, l'humeur ſe porte ſur les parties nobles, & menace de la mort. La Goutte *froide* n'eſt qu'un *Œdeme*; la Goutte *chaude* ſe manifeſte par une enflure, dit-on, de couleur de *roſe*.

La Goutte *exquise*, (que ce mot est d'un beau choix pour exprimer l'horreur d'un si grand mal!) est la Goutte ordinaire; c'est-à-dire, celle qui ne vient d'aucune maladie: au contraire la *symptomatique*, dite autrement d'un nom moins honorable, la *bâtarde*, tire sa naissance d'une autre maladie. Ces deux dernieres sont *régulieres* ou *irrégulieres*. La *Réguliere*, attaquant d'une maniere uniforme ne se déplace point d'une articulation pour se porter sur une autre. L'*Irréguliere*, ou *vague*, ou *anomale*, attaquant sans se fixer tantôt l'une, tantôt l'autre, & n'ayant aucune place déterminée, en parcoure de différentes, se porte quelquefois sur les autres parties, & souvent sur les plus essentielles. La *périodique*, revient à des époques fixes. On appelle goutte *nouée*, celle qui est accompagnée de nœuds dans les jointures, remplies d'une matiere gypseuse, sémblable à de la craie ou à de l'amydon, ce qui ordinairement la suppose invétérée. L'*héréditaire* nous est transmise de nos parens, & se répand de pere en fils. L'*accidentelle* dépend de plusieurs causes particulieres au tempérament, à l'âge & aux circonstances. Réservons pour la clôture, *la Mignarde*, épithète charmante, & si mignarde elle-même qu'elle

fait image; elle nous peint une Goutte qui ne cauſe que de légeres douleurs.... Vous me croyez peut-être au bout des diviſions & ſubdiviſions de la Goutte. Il s'en faut; mais je vous en fais grace pour un point plus important, la connoiſſance de ſes cauſes.

CHAPITRE III.

Sentimens des Anciens & des Modernes ſur les cauſes de la Goutte.

AVANT de mettre au jour mes idées ſur cet objet, je ne ſaurois me diſpenſer de donner un précis de celles des Auteurs, tant anciens que modernes, dans leſquelles rentreront infailliblement quelques-unes des miennes.

Hypocrate regarde comme la cauſe de la Goutte, le mélange de la bile & de la pituite, qui, après avoir été miſes en mouvement, ſe dépoſent dans les articulations. Selon ce grand homme, rien n'eſt plus capable de produire ce mal, que les crudités de l'eſtomach, l'intempérance dans le boire & dans le manger, l'oiſiveté,

le défaut d'exercice, & il inſiſte fortement ſur l'uſage trop fréquent de l'acte vénérien. Il conſeille l'abſtinence, la tempérance, l'exercice du corps pour anéantir les cauſes éloignées, & prévenir la ſurabondance des humeurs. Que de lumiere & de vérité dans cette théorie! Combien elle l'emporte ſur nombre d'opinions nouvelles!

Galien au contraire, a penſé que cette maladie étoit occaſionnée par une fluxion ſur les parties affligées, & il rejette totalement l'acrimonie des humeurs, qui ne peut avoir lieu, ſelon lui, que par la ſéchereſſe incompatible, dit-il, avec la Goutte; c'eſt une erreur. Car on voit ſouvent l'acrimonie & la ſéchereſſe dominer dans la Goutte & le Rhumatiſme, particuliérement chez les perſonnes maigres, & ces ſiniſtres ſymptômes, annoncent les douleurs les plus vives, les plus lancinantes, les plus longues & les plus rebelles à la guériſon. Il rejette également la foibleſſe des articles; & il y a ſubſtitué pour cauſe prochaine la ſurabondance de différentes humeurs. Ce ſentiment a prévalu long-tems, il a même été adopté par Oribaſe, Aetius, Paul Œginette, & par Alexandre de Tralle, qui tous ont été ſucceſſeurs du

célebre Commentateur du pere de ſa Médecine.

Paracelſe, non moins oppoſé à Galien que celui-ci à Hypocrate, a prétendu que la Goutte n'étoit autre choſe que l'acrimonie de la ſynovie, dans laquelle il l'a fait réſider. Il auroit dû au moins y joindre l'épaiſiſſement de cette humeur.

Vanhelmont, diſciple de Paracelſe, marchant à tâtons & d'un pas chancelant dans le chemin qui peut nous mener à la vraie connoiſſance de la Goutte, dit que le caractere de cette maladie eſt dans la ſemence comme dans une premiere vie dans laquelle il dort jusqu'au premier accès, ainſi que fait l'hirondelle dans ſon nid. Ce caractere, pourſuit-il, eſt une acidité, qui, quoique renfermée dans la ſemence ne l'affecte point, parce que la nature fait tous ſes efforts pour maintenir cette humeur dans ſa perfection. C'eſt pourquoi elle ſe fait ſentir dans les humeurs ſynoviales, qui ſont les plus analogues à la ſemence, & avec leſquelles cette acidité doit avoir plus d'affinité. La contradiction du ſentiment de cet Auteur eſt plus que ſuffiſante pour établir le peu de fondement que l'on y doit faire.

Sennert, qui admet pareillement une acidité pour cauſe de la Goutte, n'en cri-

tique pas moins le sentiment de Paracelse & y substitue l'effervescence de la synovie par un acide vitriolique tiré des plantes, caractère qu'on n'a pas encore reconnu dans ces substances.

Fernel, qui a joué un très-grand rôle en Médecine, donne pour cause de la Goutte la pituite, soit interne, soit externe, ou seulement l'une ou l'autre. La premiere a sa source dans les parties internes de la tête, l'autre dans les externes; mais comment présumer que la pituite intérieure ou extérieure du crâne, qui résidoit dans un endroit si sensible, sans y causer de douleurs, passe aux articles les plus éloignés, les moins sensibles, y cause de si cruelles tortures, & s'y amasse quelquefois en si grande quantité, que la capacité de quatre têtes ne pourroit la contenir? Aussi ce sentiment a-t-il été bien combattu.

Riviere veut que la Goutte dépende d'un sel acide & corrosif, inné dans le sang, & qui s'en sépare pour enfiler les veines lymphatiques, & leur communiquer ces qualités, qui sont les causes des douleurs & des tiraillemens que les Goutteux éprouvent. Il s'ensuivroit de cette opinion, que la Goutte seroit une maladie naturelle & commune à tout le genre

humain; aſſertion d'une fauſſeté évidente.

Sydenham penſe que la Goutte prend ſon origine dans l'eſtomac. Ceci n'eſt qu'en indiquer le ſiége & non pas le principe.

Willis l'attribue à certains levains; à la foibleſſe des viſcères, à un apauvriſſement du ſang. Ces cauſes ne ſont que trop ſouvent réelles; mais ſont-elles les ſeules qui puiſſent engendrer ce mal?

Boherhaave prétend que cette maladie a pour cauſe prochaine, un vice dans les parties nerveuſes les moins conſidérables dans leur volume, & dans les humeurs qui les arroſent. Il fait conſiſter le vice qu'il attribue aux humeurs dans une acrimonie & une ténacité qui leur eſt étrangere; celui des parties ſolides dans une trop grande rigidité, & il y joint le trop petit diamètre des vaiſſeaux; c'eſt plutôt expliquer l'effet que la cauſe de cette maladie.

M. Liger avance que l'unique principe de la Goutte, eſt le réſidu des boiſſons & des alimens, qui contiennent beaucoup de mucilage; qu'il n'eſt pas beſoin qu'on ait donné dans les excès, que cette cauſe ſuffit pour rendre raiſon des différens phénomenes qui accompagnent la Goutte, ſans en excepter un ſeul, qu'en

outre cette cause a l'avantage de pouvoir être connue de tout le monde. Ce systême, aussi ingénieux que lucide, est porté jusqu'à la démonstration pour prouver, que la surabondance du suc mucilagineux des alimens, peut être une cause de la Goutte; mais non pas pour convaincre qu'elle est la seule & l'unique, selon la prétention de l'auteur.

Suivant M. Desault, un des Médecins qui aient le mieux raisonné de la Goutte, la cause de cette maladie est une transpiration arrêtée & corrompue. Nous établissons, dit-il, la cause de ce mal dans la peau. Cette partie du corps humain devenue dure & ridée par le penchant de l'âge, ou obstruée par les fautes qui procurent ce mal, (lesquelles nous démontrerons toutes propres à diminuer l'*insensible transpiration*) ses tuyaux excrétoires sont la plupart sans usage, la matiere qu'ils versoient est retenue peu à peu, circule avec le sang & les autres liqueurs, se mêle avec la lymphe, que la nature fait couler dans les articles, & parvenue à un certain degré, force le diamètre des tuyaux excrétoires de cette lymphe, coule avec elle dans les articulations, picote par sa salure, par son âcreté les membranes, les tendons qui y abou-

tiſſent, & cauſe cette vive douleur que nous appellons *Goutte*. L'auteur ne pouvoit rien dire de plus juſte, s'il ne s'étoit pas reſtreint à cette ſeule cauſe.

M. Ponſart, qui penſe à-peu-près de même, prétend que la vraie cauſe de la Goutte exiſte dans toute l'habitude du corps; que c'eſt de la diminution du calibre des vaiſſeaux excréteurs de la peau & de la tranſpiration ſéqueſtrée & interceptée que dépend cette maladie. Cette opinion a de même que la précédente, le défaut d'être trop reſtreinte.

Il n'eſt rien qu'on n'ait imaginé pour déterminer quelle eſt la nature de l'humeur goutteuſe, & détruire en conſéquence les effets de cette maladie. Les uns ont ſuppoſé qu'elle étoit un mêlange de diverſes autres humeurs excrémenteuſes, diſcordantes par leurs qualités & leurs uſages; d'autres ont cru que c'étoit une collection de divers fluides étrangers, tous hétérogenes, & propres par leur union, à ne pouvoir cauſer que ce mal. Quelques-uns aſſurent que c'eſt une combinaiſon de ſels ſubtils & pénétrans, &c. Hoffmann lui-même dit que le ſel de tartre ou l'acide tartareux, exiſte dans le ſang des Goutteux, & qu'il eſt la cauſe principale de la maladie. Il cite pour le

prouver les analyſes diverſes que pluſieurs Médecins ont faites ſur les concrétions pierreuſes, tirées des jointures des Goutteux, ſur leurs excrémens, leur ſalive, leur urine, &c. Il eſt enfin ſi bien perſuadé de ce fait, qu'il dit que le tartre du vin eſt la matiere premiere de l'humeur de la Goutte.

Le célebre Baynard a démontré par ſes expériences ſur les urines, qu'il s'y trouvoit une troiſieme partie d'un ſel alkali; d'où il conclut que le ſel âpre, aigu, piquant, retenu dans le ſang, au moyen d'une humeur pituiteuſe & gluante venant à ſe développer à la premiere occaſion, cauſe des douleurs, ſoit dans les articulations, ſoit dans les membranes, les tendons, les ligamens; or de la qualité & de la quantité de ces ſels, les accès de goute, ſe manifeſtent. Cette opinion eſt aſſez plauſible.

Enfin il n'y a pas de ſuppoſitions que l'on n'ait employées pour caractériſer la nature de l'humeur arthritique. On peut juger par-là de la néceſſité de les réduire à quelques genres qui embraſſent toutes celles qu'on a faites juſqu'à préſent & qu'on pourroit faire à l'avenir. C'eſt ce qu'on verra plus bas dans mon détail des cauſes.

CHAPITRE IV.

Des Tempéramens.

L'ÉCONOMIE animale n'eſt autre choſe qu'un aſſemblange de ſolides & de fluides. Du défaut d'équilibre entre ces deux ſubſtances, doit néceſſairement provenir quelqu'affection oppoſée à la parfaite ſanté. Lorſque cette derniere eſt dans ſa plus grande vigueur, les nuances prédominantes *de ſec*, *d'humide*, *de froid* ou (1) de *chaud*, conſtituent ce que

(1) Cependant s'il en exiſtoit un abſolument parfait, rien de ces diverſes qualités n'y domineroit ſelon l'idée que Galien nous en donne. Un homme, dit-il, qui auroit un tempérament parfaitement convenable au genre humain ne ſeroit, ni trop grand, ni trop petit, il ne ſeroit ni trop gros, ni trop grêle; on ne ſentiroit point en le touchant trop de dureté dans ſes muſcles, on n'y ſentiroit point trop de molleſſe; une fraîcheur douce & humide, occuperoit l'habitude de ſon corps; ſon eſprit ne ſeroit, ni téméraire, ni timide, il tiendroit un juſte milieu entre la précipitation

nous

nous appellons *les Tempéramens.* Ces différences bien établies, font que chaque individu exige des attentions particulieres dans le traitement des maux auxquels il eſt ſujet.

Pour diſtinguer avec plus de facilité les cas qui ſe preſentent dans la pratique de la médecine, les gens de l'art ont claſſé ces diverſes qualités, qui peuvent d'ailleurs ſe combiner à l'infini, & les ont réduites à quatre principales, leſquelles forment les quatre *tempéramens exquis*, qui ſont :

1°. Le bilieux, réſultant du chaud & du ſec.

2°. Le mélancolique, qui eſt dû au froid & au ſec.

3°. Le phlegmatique, qui eſt composé du froid & de l'humide.

4°. Le ſanguin, qui provient du chaud & de l'humide.

& la douceur, la compaſſion & la juſtice : il aimeroit ſes amis, feroit prudent, mangeroit & boiroit modérément ; ſon teint vif & animé, répondroit à l'habitude de ſon corps ; il dormiroit bien & veilleroit avec activité. Quel eſt le mortel heureux qui réuniſſe tous ces avantages ? C'eſt le phénix de la fable, il eſt encore à naître.

Nous aurons rempli notre tâche, si nous parvenons à démontrer dans cette section que ces quatre états primitifs, peuvent indistinctement devenir en eux mêmes la cause de la Goutte & du Rhumatiste & quelquefois de tous les deux ensemble. Cela nous paroît d'autant plus facile, qu'il ne faut que réfléchir un instant pour le concevoir.

On reconnoît les personnes, chez qui le temperament bilieux prédomine, à la couleur jaune qui est répandue sur toute l'habitude de leur corps; à la sécheresse de la peau, assez souvent couverte de poils noirs; à la maigreur; à la dureté des chairs; à la grosseur des veines. Chez elles les muscles sont mieux prononcés, le poulx est vif, & bat avec une certaine roideur; elles sont d'une grande sensibilité, ingénieuses, irritables & sur-tout irrascibles.

Avec une constitution de cette espèce, on a le plus grand besoin de toute la lymphe, de toutes les sérosités qui roulent dans le torrent de la circulation. Pour peu qu'il se perde de ces liqueurs qui servent à abreuver la fibre, à étendre, à délayer les viscosités, les parties terreuses se rapprochent, se condensent, s'arrêtent, forment des obstacles & les

forces diminuent. Alors les digestions ne se font plus, la rosée universelle, premier mobile de la souplesse & de l'agilité, est suspendue, interceptée : les membranes, les aponevroses se desséchent, se racornissent, & le Rhumatisme se manifeste.

Lorsque la sécheresse est portée au point que les sucs épaissis ne puissent point pénétrer jusques dans les vaissaux capilaires du tissu adipeux, il en résulte une oblitération sensible de tous les filtres superficiels ; la texture de la peau devient de proche en proche imperméable, & bientôt la détérioration des liqueurs donne naissance à des empâtemens, à des concressions goutteuses.

Un air *méditabond*, un goût décidé pour la solitude, un abord froid & taciturne, sont le caractère indélébile du tempérament mélancolique. On trouve en pareil cas la peau lisse, basannée, les vaisseaux serrés & forts. Les liqueurs sont denses, tenaces & visqueuses. D'un autre côté les sujets sont maigres & desséchés, très-susceptibles de crainte, de tristesse, & singulierement portés à la rancune.

On sent d'après un pareil tableau, combien les fonctions doivent se faire impar-

faitement, & combien la lenteur de la circulation diſpoſe les humeurs aux engorgemens; auſſi les mélancoliques ſont-ils expoſés à des maladies longues & graves, que l'abſence de la fiévre ſi néceſſaire pour les terminer, rend encore plus difficiles à guérir. Ce tempérament réunit, comme on le voit, toutes les conditions les plus propres à développer la Goutte & le Rhumatiſme; c'eſt pourquoi, lorſque ces maladies ſe ſont une fois manifeſtées ſur des conſtitutions de cette nature, on éprouve des difficultés bien faites pour décourager le malade & le médecin, quand il s'agit de travailler à les détruire. Mon élixir lui-même quoiqu'agiſſant avec la plus grande énergie, demande ici bien plus de perſévérance de la part des perſonnes qui en font uſage.

Le tempérament phlegmatique eſt très aiſé à reconnoître. Il préſente des chairs graſſes & molles. La peau eſt d'un blanc fade, parſemé de poils fins, plus ou moins blonds. Les yeux ſont bleux. La grande quantité d'eau dont il eſt accompagné, fait que la tranſpiration abonde conſidérablement. La lenteur, & qui plus eſt la pareſſe, ſont l'appanage le plus ordinaire des phlegmatiques, auſſi avec peu

de passions ont-ils presque toujours très-peu d'esprit.

Ne semble-t-il pas que la nature en formant ce tempérament, se soit plu à le douer de toutes les qualités nécessaires au développement des affections goutteuses & rhumatiques? On a dit, il y a long-tems, que rien n'est plus susceptible de se condenser que les liqueurs animales, pour peu qu'elles restent en stagnation. Les pores réticulaires des phlegmatiques étant sans cesse abreuvés, se trouvent toujours souples, & n'offrent point de résistance aux humeurs sécrétoires qui se portent au dehors, avec d'autant plus de facilité qu'elles se trouvent en très-grande abondance. La moindre irritation, le moindre érétisme, le moindre froid resserant la surface de la peau, la matiere perspirable retrograde, reflue dans l'intérieur, & produit la Goutte ou le Rhumatisme, toujours respectivement à la place où l'humeur va se loger.

La santé brillante dont jouissent les personnes qui sont d'un tempérament sanguin, fait qu'on peut le regarder comme celui qui rapproche le plus de la perfection. L'harmonie qui régne continuellement dans le jeu des organes, l'empire réciproque qu'ils exercent, les

uns ſur les autres, entretient ſans ceſſe chez les ſanguins un tein couleur de roſe, une peau très-blanche, couverte de poils fins, blonds ou bruns, des chairs fermes, des veines bleues, en un mot, un enſemble qui prouve combien toutes les fonctions ſe font avec facilité & avec avantage. Ils ſont forts, leſtes, vigoureux & très vifs; le feu pétille dans leur regard. Ils s'emportent aiſément; mais leurs impatiences ne ſont qu'un trait de flâme qui paroît & s'éclipſe preſqu'en même-tems. En général, ils ſont d'un commerce agréable, doux, honnêtes & prévenans dans la ſociété.

On croiroit ſans doute que celui qui par une faveur ſpéciale du ciel, a reçu un pareil préſent, devroit être conſtamment à l'abri de tous les maux phyſiques qui aſſiegent l'eſpèce humaine. Hé bien! il eſt prouvé par une trop fatale expérience, que plus les perſonnes d'un tempérament ſanguin, ſont conſtituées avantageuſement, plus auſſi leur individu eſt expoſé à des accidens fâcheux. Le mauvais régime, les exercices violents auxquels elles ſont très-portées, l'influence des météores, les affectent d'autant plus qu'elles ſont diſpoſées par leur *diſcraſie* à en reſſentir la plus légere im-

pression. Tout jusques aux passions de l'âme est capable de les rendre malades, dans des circonstances mêmes où tout autre tempérament ne seroit point affecté d'une maniere sensible. Les alimens chauds dont elles peuvent abuser, ou toute autre cause produisant pareil effet, recuisent les sucs alimentaires, déterminent des obstructions, & enfantent la goutte ou le rhumatisme avec cette facilité, que laisse entrevoir & pressentir le jeu prompt & vibratil de leurs viscères. Elles sentent leurs maux, & sur-tout ceux qui sont l'objet de ce traité, bien plus fortement que les phlegmatiques, &c. Le seul avantage qu'elles aient, c'est de les voir finir bien plus vite.

Malgré la division reçue, il est très-rare de rencontrer ces tempéramens isolés, au contraire ils forment quelquefois par leur assemblage des monstruosités-très-embarrassantes dans la pratique de la médecine : cela arrive sur-tout, lorsque la délicatesse du genre nerveux vient se mettre de la partie, ce qui occasionne des désordres, qui non-seulement cachent aux yeux des mieux exercés, les signes qui caractèrisent la constitution prédominante du sujet, & empêchent l'homme de l'art de se fixer sur le point le plus essentiel du

traitement ; mais même le font donner dans le piége qu'ils avoient semblé lui tendre par la maniere obscure dont ils s'étoient présentés.

On est forcé de convenir, d'après ce que nous venons de dire, que le plus ou moins de *sec* ou d'*humide*, de *froid* ou de *chaud*, sont seuls capables de développer la matiere goutteuse, & dès-lors, on ne sauroit nous contester qu'elle ne soit *factice* dans sa cause primitive même, lorsqu'elle est *héréditaire*; & qu'elle n'est point du tout *innée* dans les liqueurs animales, ainsi qu'on l'a cru trop légèrement jusqu'ici. Rappellons, à ce sujet à nos lecteurs, comme une preuve incontestable de notre assertion, ce qu'ils savent aussi pertinemment que nous; c'est-à-dire, qu'il n'y a aucun *herbivore* qui en soit attaqué. Ce seul fait servira à les convaincre, qu'elle est toujours due au mauvais régime ou à d'autres circonstances accidentelles. Passons maintenant à l'article qui concerne les femmes.

CHAPITRE V.

D'où vient la Goutte chez les femmes ?

DANS un âge encore tendre, la fibre élémentaire, ſuſceptible par ſa nature du développement auquel elle eſt deſtinée, ſe prête aux mouvemens de flexion qui lui ſont imprimés par la marche rapide des liquides : leur réaction ſur les vaiſſeaux, fait que ces derniers les chaſſent avec force ſur les parties qui offrent moins de réſiſtance, & lorſque l'inſtant marqué par la nature arrive, on voit paroître le flux menſtruel, qui annonce dans les femmes leur aptitude à reproduire leur ſemblable. Alors les roſes ſe montrent ſur la figure de ce ſexe charmant, la gorge prend une forme plus conſiſtante & les déſirs la ſuivent de près. Les vaiſſeaux vermiculaires répandus dans toute la texture de la matrice, ſe rouvrent & s'oblitèrent alternativement tous les mois, & laiſſent écouler le ſuperflu du ſang, qui retenu dans les couloirs de-

viendroit nuiſible au bien être. C'eſt ainſi que pendant trente années de ſa vie, la femme eſt ſujette douze fois l'an, à une incommodité ſans laquelle le déſordre ſeroit bientôt porté à ſon comble & occaſionneroit des accidens graves, auxquels toutes les reſſources de la médecine ne ſauroient obvier, qu'en la rappellant lorſqu'elle a été ſupprimée par quelque cauſe que ce puiſſe être, abſtraction faite néanmoins de la groſſeſſe; car le fœtus l'abſorbe toute entiere pour ſa nourriture, pendant le tems qu'il eſt renfermé dans le ſein de ſa mere; auſſi le-ſang contracte-t-il une tendance ſi forte vers cet organe, que lorſque la ceſſation des regles approche, les obſtacles qui les empêchent de s'effectuer, font naître des maux de cœur, des dégoûts, des étouffemens, des étourdiſſemens, des aſſoupiſſemens, des douleurs de reins, quelquefois des hémorragies conſidérables, qu'on n'arrête qu'avec la plus grande difficulté, & qu'il feroit dangereux de ſupprimer trop tôt, & même l'apoplexie.

Parmi les affections qui ſurviennent, lorſque le flux menſtruel commence à ſe déranger, il ne faut pas oublier la Goutte & le Rhumatiſme; outre que l'expérience

journaliere ne nous apprend malheureusement que trop combien les femmes y sont exposées, en jettant un coup-d'œil sur ce qui se passe, lorsque les liqueurs animales sont en stagnation sur quelque partie, c'est-à-dire lorsqu'elles ne circulent point librement, on sentira avec quelle facilité elles peuvent produire ces deux maladies chez le sexe, quand il approche *de son retour.*

Qu'on prenne du sang par exemple, qu'on le laisse quelque tems séjourner dans un vase; la partie blanche se sépare de la partie rouge, toutes les deux se figent chacune de leur côté, & la coagulation se porte au point qu'elle parviendroit jusqu'à la dureté, pour peu qu'on voulût encore attendre. La même chose se manifeste lorsque la progression de cette liqueur se trouve suspendue ou seulement diminuée dans le systême vasculaire, ce qui donne bientôt naissance à des empâtemens, à une gêne, à une contrainte dans les articulations, à l'inflammation, à la douleur que suivent de très-près, la Goutte & le Rhumatisme.

C'est à ces principes simples & aisés à démontrer, que se réduit la formation de cette cruelle maladie chez des individus, qui seuls sembleroient devoir en

être exempts par la raiſon qui les y expoſe plus particulierement, ce qui nous ramene à l'idée affligeante : *que nous pouvons rencontrer la perte de la ſanté dans les moyens créés, pour en maintenir la durée.*

CHAPITRE VI.

Comment ſe forme la Goutte, d'où procèdent ſes douleurs? quels ſont ſes ſymptômes, ſes effets, ſes ſuites?

SOUS les ligamens membraneux qui affermiſſent ordinairement les articulations, il y a une membrane purement glanduleuſe & véſiculaire, qui eſt le ſiége de la ſynovie, où ſe terminent, ſur-tout dans l'homme (1), beaucoup de ramifications des vaiſſeaux ſanguins, & cette membrane par rapport à ſa lâcheté, ne ſert pas à l'aſſemblage des

(1) Peut-être eſt-ce pour cela qu'il eſt plus ſujet à la Goutte que la femme.

os; mais elle ſépare une eſpèce de mucoſité ſemblable au blanc d'œuf. Il y a d'ailleurs dans les grandes articulations des corps glanduleux, revêtus de graiſſe, qui ſéparent de beaucoup de vaiſſeaux ſanguins, une mucoſité ſemblable, dont l'uſage eſt de lubrifier les jointures & de les empêcher de s'échauffer par le frottement, comme l'a montré dans ſon oſtéologie le célebre anglois, Clopton Hawers.

Toutes les fois donc qu'une ſérocité âcre, ſaline, excrémenteuſe, ſurabondante dans le ſang, deſcend dans les membranes, elle y fait ſentir par ſon acrimonie un pincement, un picotement, une douleur, c'eſt le *Rhumatiſme.* Deſcend-t-elle par les pores des glandes trop relâchées, dans les articulations mêmes, elle a peine à s'avancer & à s'évaporer, par *l'étroiteſſe* des pores; ce qui fait qu'elle cauſe des ſouffrances inexprimables dans la partie malade où elle eſt renfermée entre des nerfs d'un ſentiment très-délicat; voilà la Goutte.

Les glandes ſynoviales, engorgées par le dépôt qu'elles ont reçu, doivent augmenter en maſſe & en volume; mais cela ne peut arriver ſans qu'elles éloignent les unes des autres, les différentes

parties qui les environnent. L'éloignement des parties ne peut avoir lieu ſans cauſer un tiraillement & une diſtention dans les fibres, qui étant pourvues d'une grande quantité de nerfs, doivent naturellement être très-ſenſibles & très-douloureuſes dans ces parties. D'un autre côté l'engorgement des glandes s'oppoſe à la circulation des humeurs dans les vaiſſeaux les plus voiſins. Ces vaiſſeaux s'engorgent à leur tour, & forment les tumeurs qui accompagnent ordinairement les dépôts. Ces tumeurs & les douleurs ſeront plus ou moins conſidérables, ſuivant le nombre & l'étendue des vaiſſeaux engorgés. Bientôt ſi la nature ou un remède puiſſant n'inciſe, n'atténue la mucoſité, elle ſe réſoud difficilement ; & ſi elle eſt en abondance, & qu'elle demeure, elle ſe change de même que la ſynovie qu'elle a altérée, en un corps plâtreux, & forme les *nodus*.

La Goute occaſionne deux eſpèces de fiévre, l'une eſſentielle & l'autre ſymptomatique. La premiere dépend de la qualité de l'humeur, l'autre eſt la ſuite des douleurs & des veilles. Au moyen de la fiévre, l'humeur goutteuſe ſe diſſipe plus facilement, & ce mouvement febrile n'eſt pas inutile ; car c'eſt par ſon

moyen, que les ſéroſités ſalines excrémenteuſes, empreintes d'un caractère étranger, ſont en partie changées & miſes hors du corps par les couloirs & les excrétoires, que la nature a deſtinés à cet effet. Ce mouvement fébrile, plus fort que le naturel, qui ſe fait dans les ſolides & dans les fluides, eſt la vraie cauſe des douleurs & des ſpaſmes des extrémités; mais à ce prix même, on eſt trop heureux de l'éprouver, puiſqu'il eſt l'agent que la nature & l'art emploient pour la cure; car ſon action rend la matiere morbifique tranſpirable.

Le principal ſymptôme, qui ſuit partout l'humeur goutteuſe, en quelque endroit qu'elle ſoit dépoſée, c'eſt la douleur plus ou moins vive, que le malade reſſent dans les parties affligées. Elle eſt toujours proportionnée à l'acrimonie, à la quantité de l'humeur & à la promptitude avec laquelle le dépôt ſe forme. Dans le premier accès pour l'ordinaire, la Goutte ne ſe fait ſentir que dans l'articulation du gros orteil. Au ſecond elle entreprend tout le pied. Au troiſieme elle paſſe dans l'autre pied qu'elle afflige en entier. Au quatrieme, ou plus tard, elle s'empare des genoux ou des mains. A meſure qu'elle vieillit, elle paroît s'é-

tendre davantage, de façon que dans les accès ſuivans, & ſur-tout dans les derniers il ne ſe trouve pas quelquefois une des articulations des extrémités, qui n'en ait été atteinte, & que la plupart des dépôts ſubſiſtent en même tems.

Dans l'attaque, le malade eſt communément ſaiſi de froid & de tremblement à diverſes repriſes, qui diminuent à meſure que la douleur augmente. Une eſpèce de fiévre ſurvient; l'urine ſelon la qualité de l'humeur, eſt rouge, avec ſédiment de même couleur; ou ſi la fiévre eſt peu conſidérable, la matiere eſt blanche, épaiſſe & glaireuſe. Le goutteux après une légere moiteur, a du ſoulagement & s'endort.

Les douleurs de la Goutte augmentent la nuit comme celles du Rhumatiſme, de l'aſthme, de la pulmonie, des catharres, des fluxions & autres maux qui dépendent du défaut de la perſpiration.

La Goutte qui n'attaque qu'un pied à la fois, n'eſt pas de longue durée, deux ou trois ſemaines ſuffiſent pour s'en trouver délivré, à moins qu'après ce tems là, elle ne ſe jette immédiatement ſur les genoux, ou ſur l'autre pied, car alors, il arrive que l'accès dure ſix ſemaines ou deux mois. Quand elle attaque pluſieurs parties à la fois, & ſurtout les mains,

les coudes, les épaules, elle peut devenir plus promptement dangereuse, elle dure plus long-tems, & il est plus difficile de lui faire quitter prise.

Les effets les plus ordinaires & les plus familiers, principalement quand elle est déroutée, sont la langueur, la foiblesse d'estomach, la colique, les tranchées, le vomissement, le cours de ventre. L'humeur trouvant les tuyaux de la perspiration bouchés, les articulations remplies par des matieres tophacées dans ceux qui ont la Goutte de longue main, ou repercutée par des astringens appliqués extérieurement par des malades inquiets & imprudens, elle se porte sur les premieres voies, qui ont un commerce d'office avec la peau; de-là les rétrogradations.

Les symptômes anomaux de la Goutte, quand ils viennent avant que le malade ait eu un premier accès, sont bien difficiles à distinguer des autres maladies auxquelles est sujette la partie où l'humeur a commencé de se fixer. Lorsqu'elle attaque quelque viscère, ou autre organe, elle imite parfaitement l'espèce de maladie qui pourroit y survenir, sans que la Goutte en fût la cause, de sorte qu'il seroit quelquefois difficile de ne s'y

pas méprendre : telle eſt la colique arthritique, la ſyncope arthritique, la pierre dans les reins, provenant de la Goutte, l'aſthme arthritique, le catharre, la toux, & la péripneumonie arthritique, le mal de tête & les vertiges arthritiques, l'apoplexie arthritique, la paralyſie arthritique, &c.

Pour ne point trop allarmer mes lecteurs, je tire promptement le rideau, ſur les ſuites affreuſes de la Goutte, qui ſont les obſtructions, les ankiloſes, les nodoſités, l'impotence partielle ou totale, les oppreſſions, les ſuffocations, la mort. Il ſera plus utile de détailler les cauſes de cette maladie, que ſes ravages. La connoiſſance des principes du mal, eſt le premier pas vers ſa guériſon.

CHAPITRE VII.

Des cauſes de la Goutte.

L'ÉNUMÉRATION des différentes cauſes de la Goutte, ſeroit infinie; nous en donnerons une ſuffiſante pour aſſurer que celles qu'on omettra, ne pouvant donner que le même réſultat, la cure n'en ſera pas moins infaillible au remède, dont nous ne pouvons non plus décrire les effets à l'infini. C'eſt ainſi qu'on ne peut épuiſer les combinaiſons des effets de la chaleur; mais on eſt ſûr que tous, relativement à la diverſité des corps, ſe réduiſent à la liquéfaction ou à la ſiccité.

Depuis plus de deux mille ans que l'on raiſonne ſur la Goutte, que l'on obſerve, que l'on écrit, on a épuiſé la recherche de ſes cauſes, & tout ce qu'on croit nouveau ſur ce ſujet, conſidéré de près, rentre dans quelque opinion connue. Chacune a ſon vrai, & l'Auteur ne péche, que lorſqu'il veut, par un eſprit du ſyſtême infiniment nuiſible aux ſciences & aux arts, borner la vue des

autres à la ſienne. Voilà la cauſe de l'imperfection de tous les écrits compoſés ſur cette matiere, & de l'inſuffiſance des remedes contre la maladie dont il eſt queſtion, cas malheureuſement trop commun en Médecine. C'eſt peut-être ce qui a fait dire par rapport à la Goutte, *que ce mal n'étoit connu que de Dieu.*

L'ouvrage le plus utile qui puiſſe paroître à préſent ſur ce ſujet, ſera celui où l'Auteur, moins jaloux de faire briller ſon imagination, que de conſulter l'expérience, fera choix des plus juſtes obſervations, & le remède le plus efficace, celui qui y répondra le mieux. J'ai viſé au premier point dans cet eſſai, & au ſecond dans la recherche & la compoſition de mon Elixir. Je me ſuis appliqué, dès ma jeuneſſe, à la connoiſſance de la maladie contre laquelle je l'emploie; mais je ne l'ai compoſé que dans un âge avancé & d'après l'examen de tous les ſyſtêmes ſur la Goutte. Quoique je ne les détaille pas tous, on peut être perſuadé qu'il ne m'en eſt échappé aucun. Les livres que j'ai lu ſur cette matiere, formeroient une bibliothéque. C'eſt ainſi que chaque partie des ſciences devroit être approfondie & réſumée. On pourroit de ces précis, faire une Encyclo-

pédie parfaite. Ce sera sans doute le mérite de celle à laquelle les savans les plus distingués en tout genre, consacrent actuellement les fruits précieux de leurs veilles (1).

SECTION PREMIÈRE.

Le défaut d'émanation, cause générale de la Goutte.

TOUS les corps animés ou inanimés, ont une *émanation* qui est la cause de leur dissolution, quand la déperdition qu'ils essuient n'est point réparée par une *immanation* de molécules analogues à leurs principes. Le corps le plus dur, fut-ce le diamant, au bout d'un laps de tems, ne peut éviter sa destruction; il a cru insensiblement par l'immanation, il diminuera de même par l'émanation.

L'imagination doit suppléer ici à la foiblesse des sens, pour concevoir la destruction lente des corps extrêmement durs, lorsque des chocs violens n'en sont pas la cause; mais on peut s'aider par

(1) L'Encyclopédie méthodique.

quelques exemples d'émanations devenues ſenſibles par leur multitude, qui en rapproche les particules & les réunit enſemble lorſqu'elles ſe croiſent réellement en tous ſens, de la même maniere qu'Epicure faiſoit imaginairement traverſer le vuide à ſes atomes, qui en s'y accrochant au hazard, formerent cet admirable enſemble, chef-d'œuvre de la ſouveraine intelligence. D'où viennent ces corpuſcules inviſibles en tout autre tems qu'à la clarté brillante d'un beau ſoleil? qu'à des émanations de matieres de toute eſpèce, qui ſe trouvent dans l'endroit où l'on obſerve ce phénomène. D'où viennent ces atomes abſolument imperceptibles, même à l'aide des meilleurs microſcopes, mais ſuſceptibles cependant d'être ſaiſis par l'odorat le plus commun, lorſqu'on a renfermé dans une chambre un grain de muſc? que des effleuves de ce corps odorifique. Quelle doit être la ténuité de ces particules volatiles, dont l'odeur ſe renouvellera pendant vingt ans, dans un appartement, ſans diminution apparente ou ſenſible de la groſſeur ou du poids de ce grain! L'eſprit ſe confond dans l'idée de cette diviſibilité infinie de la matiere. Pour nous repréſenter une image de ces émanations, à la

différence près de la diminution & de l'épuisement plus ou moins rapide de ces corps, imaginons-nous voir l'avolation continuelle des vapeurs, qui s'élèvent des marais, des étangs, des lacs, que l'action du soleil desséche en peu de tems, sans pourtant que cette évaporation soit visible, que par la densité que lui donne un air frais, ou la vue d'un lointain qui procure à l'œil l'effet du rapprochement des parties, & fait appercevoir ces atomes, à la faveur des rayons de l'astre du jour ou d'une vive & éclatante lumière.

Dans les minéraux, les végétaux & les animaux le tems de l'immanation est celui de leur accroissement ou de leur vie, tant qu'ils augmentent ou restent dans le même état. La correspondance égale de l'immanation & de l'émanation après la croissance des corps, est la parfaite existence des êtres inanimés & la parfaite santé des animés; mais la moindre altération de cet état, sur-tout dans les animaux, produit en eux de fâcheuses révolutions. Si l'on excepte les accidens, c'est la cause générale des maladies, & singulièrement de celles dont je traite ici; soit lorsqu'une humeur âcre, épaisse & saline, obstrue les pores excrétoires

& reflue ſur les articles, ce qui procure la *Goutte* proprement dite ; ſoit lorſque l'humeur embaraſſe les parties charnues, ce qui engendre le Rhumatiſme; ſoit enfin lorſqu'elle gêne tout à la fois les unes & les autres parties, ce qui forme le *Rhumatiſme Goutteux* ou *la Goutte Rhumatiſante.*

Pour ne pas me répéter, je préviens d'avance, que tout ce que je dirai ſur la Goutte, ſera appliquable au Rhumatiſme & au mélange de ces deux maladies, parce que le principe eſt le même quoique la cauſe diffère.

Il y a donc, direz-vous, de la différence entre la Goutte & le Rhumatiſme ? Je réponds qu'il y en a, malgré pluſieurs ſymptômes dans leſquels ils ſe reſſemblent. Le Rhumatiſme eſt cauſé par une ſuppreſſion ſubite de la perſpiration, la Goutte par une ſuppreſſion lente, qui ſe fait peu à peu. Dans le Rhumatiſme, l'obſtacle qui empêche la tranſpiration vient du dehors; un air froid imprévu quand on a chaud, qui friſe les filets dont la peau eſt conſtruite, cauſe le Rhumatiſme. La Goutte au contraire reconnoît pour cauſe la denſité interne de la peau qui vient peu à peu; mais qui produit par progreſſion, pareil étranglement aux tuyaux

excrétoires

excrétoires de la transpiration; ce qui n'empêche pas que le principe ne soit le même dans l'une & dans l'autre maladie.

Le sentiment distinct qu'éprouvent les malades, & les remarques que j'ai faites sur nombre de personnes attaquées de diverses sortes de Rhumatisme & de Goutte, m'ont assuré démonstrativement, que l'humeur qui cause ces deux sortes de maladies, est la même: les effets en sont variés à l'infini relativement à l'âge, au sexe, au tempérament, au genre de vie que l'on mene, aux alimens dont on fait usage, et sur-tout au climat que l'on habite. Une sérieuse attention, que l'observation a vérifiée, me persuade que l'humeur de la Goutte réside dans la masse de nos fluides devenus un peu plus âcres un peu plus gluans; & qu'elle cause des maladies différentes, suivant les parties qu'elle affecte. Si elle se fixe dans la tête, elle y cause des vertiges, l'apoplexie ou la paralysie; elle cause la pleurésie, ou la pulmonie, si elle se jette sur les parties de la poitrine; elle produit la colique & des crampes d'estomach, quand elle s'arrête dans ce viscère ou dans les intestins; elle ne cause le Rhumatisme ou la Goutte, que quand elle attaque

les membranes, les tendons, les muſcles, les jointures des os & leurs enveloppes. Elle eſt capable d'attaquer alternativement toutes les parties du corps, en deſcendant de la tête aux pieds, ou en remontant des pieds à la tête, en un très-court eſpace de tems. Je pourrois ajouter encore que le principe de la gravelle & de la pierre, eſt le même que celui de la Goutte & du Rhumatiſme, & que qui ſe ſent des diſpoſitions à ces premieres maladies, s'il prenoit mon élixir dans le commencement de leurs atteintes, pourroit empêcher la génération de ces maux.

Il eſt ſi vrai, qu'il y a beaucoup de reſſemblance, beaucoup d'affinité entre la matiere du Rhumatiſme, de la Goutte & celle de la Pierre, que l'on a vu des perſonnes attaquées de celle-ci, après que le Rhumatiſme ou la Goutte ont ceſſé & *vice verſâ*; mais on trouve encore plus d'analogie entre la matiere de la Goutte & celle du Rhumatiſme, qu'il n'y en a entre ces deux-ci & celle de la Pierre. Et on a dit avec raiſon que ces deux maladies, c'eſt-à-dire, le Rhumatiſme & la Goutte étoient les mêmes, & qu'il n'y avoit de différence, qu'en ce que la Goutte ſiégeoit ſeulement dans les articulations, que c'étoit-là ſon pro-

pre caractère, & que le Rhûmatisme au contraire avoit son siége dans les chairs, dans les aponeuvroses, dans les gaines des tendons, &c.

D'autres ont cru que cette différence venoit de ce que la matiere du Rhumatisme, étoit plus subtile, plus légère & moins âcre que celle de la Goutte, qui est plus crasse, plus épaisse & plus acrimonieuse; mais il paroît que ces deux causes concourrent quelquefois ensemble aux tourmens des malades, ensorte que s'il y a une humeur qui tienne un juste milieu entre la subtilité de la matiere du Rhumatisme & la grossiereté de celle de la Goutte, elle formera le *Rhumatisme Goutteux* ou *la Goutte Rhumatisante*, sur-tout si cette humeur s'insinue plus avant dans la capsule de l'articulation, que le fait celle du Rhumatisme, & plus superficiellement que celle de la Goutte.

Mais c'est trop de digression. De la cause générale de la Goutte, parlons des causes particulieres, pour démontrer de plus en plus, que cette maladie, comme bien d'autres, est un Protée, qui prend mille & mille formes, sous lesquelles ce mal semble vouloir se dérober à la connoissance des plus habiles Médecins, & éluder leurs poursuites.

SECTION DEUXIEME.

Des causes particulieres de la Goutte.

PREMIERE CAUSE.

Le défaut de transpiration.

UNE cauſe qui a beaucoup de rapport avec *l'émanation* dont je viens de parler, c'est la tranſpiration, qui n'en diffère qu'en ce que la premiere appartient également aux êtres brutes & aux êtres organiſés, tandis que l'autre n'appartient qu'aux derniers. Celle-ci bien plus que l'autre, eſt ſuſceptible d'être ſaiſie par différentes expériences, qui devroient engager pour plus de juſteſſe dans le langage, à changer les mots de *tranſpiration inſenſible* en ceux de *tranſpiration ſenſible*, ou tout ſimplement de *tranſpiration* ou de *perſpiration*, termes dont je me ſervirai indifféremment. Car pourquoi appeller *inſenſible*, ce qui peut tomber ſous nos ſens? Si en parlant cathégoriquement, on peut appliquer cette

épithète à l'émanation, beaucoup moins ſenſible que la tranſpiration, puiſqu'à peine l'odorat ſeul peut ſaiſir celle-là, pourquoi appeller inſenſible, celle qui n'échappe, ni à l'obſervation, ni à l'odorat, ni à la vue, ni au toucher? Tenons nous en donc aux deux termes que je viens d'aſſigner.

En conſéquence, il me ſuffit de diſtinguer la tranſpiration de la moiteur & de la ſueur, dont les effets ſont beaucoup plus ſenſibles. Le rétabliſſement parfait de la tranſpiration eſt absolument néceſſaire pour la guériſon. Les deux autres viennent à ſon ſecours, et c'est ſur-tout dans les premiers jours, parce que mon élixir, n'ayant encore que commencé à attenuer les humeurs, les meut cependant en les diviſant; & par ce mouvement les porte aux premieres iſſues, c'est-à-dire, aux pores les plus ouverts, ou les précipite par le canal des urines, ou enfin par celui des ſelles; mais son principal effet, & le plus soutenu, est la tranſpiration qu'on appelle mal à propos inſenſible.

Que cette émanation ſoit ſenſible, c'est une choſe facile à démontrer par pluſieurs expériences. Appliquez votre langue à la paume de votre main, lorſ-

qu'elle n'a pas été lavée depuis peu, par exemple le matin en vous levant, vous éprouverez une ſenſation de ſalure & d'âcreté, qui ne vient que de l'humeur de la tranſpiration, dont la matiere est plus ou moins ſaline ainſi que celle de notre ſang, ſelon que nous uſons d'alimens plus ou moins relevés. Si l'on touche d'un doigt quoique bien lavé & eſſuyé, une glace, un acier très poli, ou quelque choſe de ſemblable, on y apperçoit une tache. D'où peut elle venir? ſinon de la matiere perſpirable. Voulez-vous une autre expérience? Mettez dans une grande & longue cantine de verre, un bras nud; attachez autour de ce verre, une peau qui ſoit pareillement attachée au bras, afin que rien ne puiſſe s'exhaler, ni y pénétrer; la cantine ne tardera pas à ſe couvrir d'un nuage, & peu à peu cette vapeur diſtillera goutte à goutte au fond.

J'eus un jour occaſion de remarquer un effet très-analogue à cette expérience. Je me promenois avec un Abbé dans un tems aſſez froid. Je ne ſais ce qui l'obligea d'ôter ſa calotte, qui étoit d'un cuir bien verniſé en deſſus. Lorſqu'il voulut la remettre, il apperçut en dedans cinq à ſix gouttes d'eau aſſez claire.

Qu'est-ce donc que ceci, me dit-il, tout étonné? voyez-vous cette eau? je regarde, je vois une espèce de rosée; car outre les cinq à six gouttes plus apparentes, je découvre une infinité de petites bulles humides. Monsieur, lui dis-je, quoique tout ceci vous paroisse nouveau, parce que vous ne l'avez jamais observé, c'est l'effet très-naturel de la transpiration. Votre calotte est comme le chapiteau d'un alambic; l'impénétrabilité de son cuir vernisé, est cause que les émanations ou effleuves qui partent de votre tête se déposent dans le fond de cette calotte. Si vous y faites désormais attention, ceci cessera pour vous d'être un phénomène. Effectivement il m'assura dans la suite, que rien n'étoit plus ordinaire. On voit par-là que la transpiration devient même sensible au toucher, puisqu'on peut réunir ou diviser ces petits globules aqueux, qui ne se forment que de la réunion des parties insensibles qu'elle fait évaporer.

Il est un moyen de rendre la transpiration sensible à la vue, jusqu'à un demi pied de distance; c'est de regarder l'ombre de sa tête, ou celle d'une autre personne, sur une muraille blanche par un beau soleil, principalement en été.

Alors on apperçoit très-distinctement l'ombre d'une fumée volante, qui sort de la tête. L'expérience reussira de même avec un chien, un chat, une poule & d'autres animaux.

Il n'est gueres d'autres moyens de rendre la perspiration visible, que ceux-ci; mais elle est sensible, ou par elle-même, ou par ses effets, en une infinité de circonstances. Pourquoi un chien découvre-t-il si bien la trace du gibier, & le suit si habilement à la piste? c'est par les corpuscules émanés de l'animal qu'il poursuit. Pourquoi entre mille hommes distingue-t-il si facilement son maître? par la même raison.

Ce n'est pas seulement à la finesse de l'odorat du chien, qu'il a été donné de saisir l'odeur de la transpiration; mais à quelques personnes douées d'un odorat très-fin. Il y a même des gens chez qui elle se fait sentir aux organes les plus communs, lorsqu'ils s'approchent de vous. Mais ce qui est sensible à tout le monde, c'est l'odeur répandue pendant une nuit dans la chambre de quelqu'un si sain qu'il soit, lorsque les fenêtres n'en ont point encore été ouvertes. Je ne vois donc pas pourquoi l'on s'obstine à donner le nom d'*insensible* à un

effet visible & sensible par mille & mille expériences. On ne dira pas d'une rose, que son émanation n'est pas sensible si on la sent, quoiqu'on ne la voie pas; comment donc ne pas regarder, comme sensible, la transpiration que l'on peut voir, toucher mêm dans quelque cas, & dont les effets sont sensibles dans tant de circonstances.

Qu'est-ce que l'haleine dont l'évaporation se rend si sensible à la vûe & à l'odorat? sinon une voie très-ouverte de la perspiration, & si nécessaire que son interruption de peu de durée causeroit la mort. Lorsque le froid en condense les vapeurs trop atténuées dans l'été pour être visibles & sensibles, ne le deviennent-elles pas dans l'hiver, où on peut les voir & les toucher, lorsqu'elles sont dans une chambre, ou dans une voiture, déposées sur les vitres ou sur les glaces, en eau ou en frimats, selon le dégré dominant de la chaleur intérieure, ou de la froidure extérieure? Il ne faut pas même croire, que ceci soit l'effet de l'haleine seule, la transpiration y a grande part. Je suis persuadé que si l'on enfermoit hermétiquement sous un verre l'issue des vapeurs de la premiere, la seconde se feroit remarquer, comme on sent & comme

on apperçoit dans un fruitier, une espèce de brouillard, par la vapeur émanée des fruits qui y sont. Ce qui suit va venir à l'appui de cette conjecture, ou plutôt de cette vérité.

Mettez à un homme très-tranquille, léthargique même, si vous le voulez, du linge très blanc, laissez-le sur lui vingt-quatre heures, au bout de ce tems il sera terni & empreint d'une crasse huileuse, qui ne vient que de la perspiration.

Il y a plus : elle est quelquefois visible & sensible sans employer aucun moyen artificiel. Une peau lice & luisante l'annonce, lorsque cette émanation est un peu plus marquée qu'à l'ordinaire, & si l'on applique la main sur la partie, où l'on observe ce signe, une légère humidité en laisse appercevoir les traces.

Quoiqu'on ne le voie, ni ne le sente, on suppose avec beaucoup de vraisemblance, que l'Aiman est dans une atmosphère de matiere subtile qui le pénétre, qui est toujours en mouvement, & par laquelle on explique ses effets. Nous pouvons assurer ici, avec bien plus de raison, puisque nous voyons, sentons & palpons la matiere de la transpiration, qu'il y a autour des corps transpirans une atmosphère de matiere volatile, par l'odeur de laquelle, si l'on poussoit plus loin les observations,

on pourroit, je pense, juger de sa bonne ou mauvaise qualité, comme en effet on le juge dans certains cas, où l'on présage assez surement la vie ou la mort de certains malades, sur l'odeur qu'ils exhalent; & s'il n'étoit pas possible d'acquérir cette connoissance par l'odeur, on le pourroit probablement par le mouvement. Il ne s'agiroit que de trouver un instrument qui rendît sensible la différence des matieres perspirables en différens tems. De nos jours, où l'on se sert si utilement des baromètres, des hydromètres des thermomètres, des aréomètres, &c., il me semble qu'on pourroit s'appliquer à rechercher, ou plutôt à recouvrer cette invention, qui n'a pas été ignorée des anciens. Lambecius, dans la bibliothéque de l'Empereur, parle d'un instrument par lequel on pouvoit décider de la vie ou de la mort des malades; or en le portant à sa perfection, on pourroit peut-être juger en tout tems de l'état de toute personne. *Anonimi cujusdam autoris collectio variarum rerum medicarum, caput ultimum, sive XXXII, continet Petosiris Phylosophi Egyptii epistolam astrologicam, ad Nechepson Regem Assyriorum, cum adjunctâ figurâ organici astrologici, per quod de vitâ & morte potest judicari.*

Sans avoir vu cet inſtrument, je préſume ſelon toutes les apparences, que le ſécret en roule, ſur la qualité ou le mouvement de l'air qui regne dans le lieu où reſpirent les malades, qualité ou mouvement, qui ne ſe trouvent ici déterminés que par des effleuves de la perſpiration (1).

---

(1) Quand j'écrivis cet article, je n'avois encore conſulté, ni le manuſcrit Grec, ni le manuſcrit Latin de la bibliothéque du Roi, où ſe trouve la lettre de Petoſiris à Nechepſon, dans laquelle eſt la figure du prétendu inſtrument. Je m'attendois à voir la deſcription d'une machine auſſi ingénieuſe qu'utile; mais quelle fut ma ſurpriſe lorſque je ne vis que l'image bizarre d'une eſpèce de taliſman, dont toute la vertu ſe fondoit ſur certains rapports des jours où le malade ſe trouve, avec le quantième de la lune, & que le philoſophe créateur de cette vaine chimère, étayoit toutes ſes conjectures ſur cette fauſſe & puérile invention! Je ſuis perſuadé qu'une infinité de perſonnes, qui ont lu *Vigneuil Marville*, ſur la foi de qui j'ai fait ma recherche, ont cru ou croyent encore à la réalité d'un inſtrument, au moyen duquel on pouvoit prononcer ſur la vie ou ſur la mort des malades. Ma recherche n'aura pas été inutile puiſqu'elle ſervira à les détromper, & à prévenir mes lecteurs contre ce menſonge imprimé.

Quoiqu'il en ſoit de cette erreur, il ne faut

La suppression de cette évacuation la plus abondante de toutes, est regardée d'un aveu assez général, comme une cause

---

pas regarder la chose comme impossible; & ce qui n'a pas été découvert pendant des milliers de siecles, n'en est que plus glorieux à découvrir. Nous avons le thermomêtre qui par l'ascension ou l'abbaissement de sa liqueur, nous indique le dégré de chaleur ou de froid, qui se trouve dans les choses & en nous. Nous avons un instrument qui marque la pulsation du pouls, un autre la fermentation de notre sang, par un bouillonnement plus ou moins fort. Ne pourroit-on pas en inventer un qui fût sensible aux variations des émanations de nos corps; & qui indiquât les suites heureuses ou fâcheuses qui peuvent en résulter pour ceux qui l'approchent?

L'on a fait sur les qualités de l'air des expériences qui nous ont instruit de leurs effets favorables ou pernicieux aux animaux. On peut par analogie juger de la vie ou de la mort d'une personne sur les effets des miasmes qui en émanent. Car s'ils peuvent affecter vicieusement, quoique venant du dehors, les hommes ou les animaux qui les respirent, au point de leur causer des maladies & la mort, il est manifeste qu'il y a encore plus à craindre pour celui qui en recèle en soi le foyer, & c'est ce danger qu'on découvriroit, & qu'on pourroit ensuite chercher à écarter, à dissiper, selon les observations & les découvertes que l'on feroit.

de la Goutte, & avec raiſon; la choſe ſera plus croyable d'après les plus ſaines notions phyſiques, que nous allons mettre ſous les yeux de nos lecteurs.

On ſait que toute l'habitude du corps, eſt parſemée d'une infinité de petits trous inviſibles, que l'on nomme pores, dont la preſſion de l'air, le dégré de chaleur, de fraîcheur, d'humidité, augmentent ou diminuent l'action. On en diſtingue de trois eſpèces. Les uns ſont abſorbans & faits en forme d'antonoirs. C'eſt par leur voie que l'eau dans les bains, le mercure dans les frictions, ſe filtrent dans le corps, ainſi que les atômes purs ou impurs dont l'air eſt chargé & d'où dépendent en grande partie la maladie ou la ſanté. Ce qui pourroit donner lieu à une nouvelle médecine, dont les remèdes ne s'adminiſtreroient qu'en aſpirations, frictions, bains, effleuves, &c.

Il exiſte une compoſition de certaines boules, qui tenues dans la main pendant une demi-heure au plus, purgent ou font ſuer, ou font uriner, ou font dormir, ſelon l'intention pour laquelle elles ont été compoſées. La ſeule chaleur animale, excite de ces boules des émanations, qui s'inſinuant dans le ſang, par

les pores, y opèrent ces différens effets, qui pourront être renouvellés pendant une année entiere, pourvu qu'on ait soin de renfermer ces boules, chacune à part, dans des boëtes bien fermées, après chaque opération.

Une personne de ma connoissance, n'avoit besoin pour se purger copieusement, que d'aller chez un apothicaire, son voisin, & de le prier de vouloir bien tamiser, ou faire tamiser du jalap. Il en respiroit quelques moments la vapeur, puis se retiroit chez lui, pour en éprouver les effets de la purgation la mieux ordonnée; ce qui lui réussissoit à merveille.

Nos corps sont de vrais criblés, des milliers de petites pompes s'ouvrent à leur surface, & tout ce qui les entoure y verse le germe d'une santé constante ou d'une altération destructive. Il importe donc d'avoir des amis, des domestiques sains. Il n'est pas indifférent pour un mari d'avoir une femme d'une complexion forte, ou d'une santé qui vacille, & réciproquement pour une épouse d'avoir un mari d'une bonne ou d'une mauvaise constitution. La théorie du magnétisme animal, auroit ici son application. Mais sans m'égarer en digressions, ce que

je dis de personnes, je le dis des lieux, de l'atmoſphere, de l'air & de tous les miaſmes ambians dont nous pouvons reſſentir les effets nuiſibles ou ſalutaires.

Si l'obſervation & l'expérience ne venoient à notre ſecours, on auroit ſans doute de la peine à ſe perſuader combien eſt conſidérable le volume de matiere, qui entre avec l'air dans nos corps par cette voie. Keill nous apprend dans ſes obſervations, qu'en une ſeule nuit, il attira en dormant, juſqu'à 18 onces d'humidité. Cette vérité confirmée par pluſieurs ſavans obſervateurs, devient palpable par l'expérience. Dans un changement de tems, qui de ſec devient humide, il arrive lorſque les pores ſont expoſés à l'air & bien ouverts, que le corps devient plus peſant, ſans que l'on ait pris de nourriture.

D'après cette obſervation conſtante, on ſe croit fondé à aſſurer, que dans un pareil changement de tems, l'inſpiration excède quelquefois la tranſpiration.

Les autres pores ſont appellés ſudorifiques, parce qu'ils donnent iſſue à la matiere de la ſueur; ils ſont grands & ouverts mais peu nombreux.

Les troiſiémes ſont les perſpirables, infiniment petits, mais infiniment multi-

pliés (1); ce qui fait que la matière, qu'ils évacuent, ſurpaſſe la ſueur, & par cette raiſon un corps qui ſue, diſſipe beaucoup moins qu'un corps qui tranſpire, avec cette reſtriction pourtant, qu'on ne doit point entendre ceci d'un corps qui ſeroit toujours en grande ſueur; mais proportionnellement au tems, & reſpectivement, à la diſpoſition que l'un auroit à la ſueur & l'autre à la perſpiration. Car toutes choſes égales, quoi qu'en diſent Noguès, Sanctorius & pluſieurs autres, je ne puis croire qu'à même durée de tranſpiration & de ſueur, le corps qui tranſpireroit, fît une plus grande déperdition que celui qui ſueroit, puiſque la perſpiration n'affoiblit pas, & que la ſueur au contraire affoiblit extrêmement, ce qui ſuppoſe une diſſipation bien plus conſidérable. Si donc la tranſpiration évacue davantage que la ſueur, c'eſt plus à raiſon de ſa continuité, que de ſon abondance. C'eſt à quoi il me ſemble qu'on n'a pas fait aſſez d'attention. Je crois même être le premier, qui ait fait cette obſervation, que

---

(1) Leuwenhoek en a découvert au microſcope 125,800 ſous une portion de la cuticule de l'étendue d'un grain de ſable.

l'expérience journaliere vérifie. On voit sécher & dépérir d'épuisement les tempéramens qui suent, tandis que ceux chez qui la transpiration est bien établie, sont dans un état de santé & d'embonpoint.

La transpiration a cela de commun avec l'émanation, qu'après son opération pendant quelques années, le sujet doit être dans le même état, qu'il étoit à quelques différences près de diminution, ou d'accroissement selon l'âge.

La dissipation continuelle du corps exposé au travail, au mouvement, au choc des élémens, à l'action de la chaleur naturelle, exige une réparation, qui en compensant la déperdition qu'il essuie, le réintégre, l'entretienne & l'augmente même dans l'enfance & dans la jeunesse pour le conduire à sa complette existence. Ceci est l'affaire d'une nourriture saine & suffisante, qui élaborée par une bonne digestion des alimens, fournit à la dépense journaliere. La nature toujours sagement prodigue, l'est ici comme dans l'œuvre de la génération, où pour un germe qui doit être fécondé, elle fait les frais de mille. Ainsi pour quelques parties similaires qui doivent s'unir au corps & le former, elle exige par la faim & la soif, que nous prenions beau-

coup plus qu'il ne nous en doit rester : de-là la nécessité d'évacuer le superflu, or s'il est démontré, comme il l'est en effet, que la voie de la transpiration est la plus abondante des évacuations; il s'ensuit qu'elle est la plus nécessaire, & par conséquent sa suppression est la plus dangereuse.

En effet, si le défaut des sécrétions du ventre & de l'urine, cause des maux si fâcheux, quoique la nature ait destiné des réservoirs pour contenir les matieres de ces évacuations, que sera-ce des effleuves suspendus de la transpiration, dont l'avolation surpasse toutes les autres évacuations réunies ensemble? Quels désordres cette suppression ne doit-elle pas causer, n'y ayant point d'autres cavités, d'autres réservoirs de la matiere abondante de la perspiration, que le sang même avec lequel elle se trouve mêlée & confondue !

On sait que dans l'estomach & dans les intestins, il se fait, ou doit se faire une séparation des parties grossieres qui sont rejettées par les voies excrétoires. Le chyle que l'on regarde comme l'aliment divisé & dont la dépuration est commencée entre les veines lactées, est porté dans le sang avec lequel il se mêle. Le sang transporte ce chyle dans toutes les

parties du corps. Il continue à ſe dépurer par le mouvement de la circulation, de tout ce qui lui reſtoit de groſſier. Cette matiere brute eſt chaſſée par ce mouvement, & ſort par les voies des ſécrétions, & principalement de la tranſpiration, tandis que les parties analogues au ſang, demeurent. Enſuite comme toute la maſſe du ſang paſſe pluſieurs fois dans toute l'habitude du corps, on conçoit que dans ce mouvement de circulation continuelle, chaque partie du corps attire à ſoi les molécules homogènes, & laiſſe aller celles qui ne le ſont point. De cette façon toutes les parties ſe développent & ſe nourriſſent, non par une ſimple addition de parties, & par une augmentation ſuperficielle; mais par une pénétration intime produite par une force qui agit dans tous les points de la maſſe, & que l'on pourroit appeller *intu-ſuſception.*

La quantité de matiere épurée n'a pas de proportion avec les autres parties hétérogènes ou ſuperflues qui doivent être évacuées. La ſomme de celles-ci les ſurpaſſe preſque du tout. Quelqu'embonpoint qu'on prenne ou qu'on entretienne, on voit que ſi le corps s'approprioit chaque jour d'une maniere permanente, la centiéme partie des alimens, au bout de

quelques années, il deviendroit un colosse, un fardeau insupportable. La quantité presque entiere des nourritures, s'évacue donc ou doit s'évacuer, pour que l'on n'éprouve pas de leur surcharge mille accidens.

On peut soumettre & on a soumis en effet à un calcul arithmétique & à la balance, la preuve de ce que j'observe. Si l'on prend huit livres d'alimens, trois s'en vont par les voies les plus ouvertes, & cinq se dissipent par la transpiration. Pesez, dit Sanctorius, un homme à jeun, supposez qu'il pese cent livres, donnez-lui huit livres d'alimens dans un jour, pesez le volume de toutes les sécrétions les plus sensibles, qui se font pendant vingt-quatre heures, vous verrez que le volume n'est que de trois livres. Repesez le lendemain le même homme & à la même heure, vous verrez qu'il ne pése qu'un cent; donc il s'est évaporé par la transpiration cinq livres. Cette expérience tentée & réitérée sur les hommes & les animaux, a donné le même résultat, avec cette différence que dans les pays chauds, la quantité des matieres dissipées par la perspiration, est plus grande. En Italie, par exemple, elle est plus considérable qu'en France, en France

qu'en Angleterre, & dans tous les climats, plus ou moins abondante, ſuivant les ſaiſons.

Admettons encore ſur ce fait inconteſtable, une autre ſuppoſition : ſavoir que de ces cinq livres qui doivent s'évaporer par la tranſpiration, le vingtiéme, c'eſt-à-dire, un quart de livre, vienne à reſter chaque jour, ſoit par ceſſation momentanée de cette diſſipation, ſoit par ſa diminution; au bout ſeulement de quatre mois, on aura le poids de trente livres de matieres hétérogènes & ſuperflues. Qui ne conviendra à préſent qu'un pareil volume d'humeurs; ou ramaſſées en un ſeul endroit, ou répandues dans l'habitude du corps, ne ſoit capable de rompre l'équilibre des fluides & des ſolides, de troubler, d'intercepter le jeu de notre frèle machine, dont un ſeul atôme peut détruire toute l'harmonie? Le défaut de tranſpiration eſt donc une cauſe bien commune de maladies, dans leſquelles il faut comprendre la Goutte & le Rhumatiſme.

Section troisieme.

Seconde cause.

Les excès vénériens.

Ce qui confirme l'assertion que je viens d'avancer, c'est que toutes les autres causes particulieres de la Goutte, sont plus ou moins funestes, selon le plus ou le moins d'obstacles qu'elles apportent à la transpiration. Les excès vénériens, par exemple, sont par cela même capables d'engendrer cette maladie, & d'en redoubler les accès, en ceux qui en sont atteints. Car comme il est de fait qu'ils nuisent à la perspiration, il n'est pas douteux, que cette suppression, ne fût-elle que d'un quart, comme l'observe Sanctorius, ne puisse en différentes fois faire un grand mal. Mais l'émission de la sémence, me direz vous, ne peut-elle pas compenser le défaut de transpiration qu'elle occasionne? Non assurément : il

arrive tout le contraire. La ſémence étant une liqueur parfaitement élaborée, épurée & ſouvent même toute diſpoſée à reporter dans tout le corps de quoi réparer ſes pertes, entretenir & augmenter ſon embonpoint, comme on en a la preuve dans les Eunuques, dans les tempéramens froids, qui ſont tous fort gras, & même dans les tempéramens délicats, dont la ſanté ſuit la tempérance dans les plaiſirs, ſa perte loin de compenſer par quelque bien, les accidens qui ſurviennent du défaut de la perſpiration qu'elle intercepte, ajoute encore à ce mal, l'appauvriſſement du ſang & l'extinction du feu, principe de la vie. Les nerfs deviennent foibles & languiſſans, la contraction des muſcles & des autres reſſorts, diminue, les viſcères perdent leur activité; le cœur, le cerveau dégénèrent & entraînent avec eux la ruine du reſte. Faut-il qu'un plaiſir auſſi vif, auſſi pur, auſſi légitime, auſſi néceſſaire entraîne de ſi fâcheux inconvéniens ! non : n'accuſons point la nature; l'amour & ſes faveurs, ſont auſſi utiles qu'agréables : mais il a le ſort des meilleures choſes, dont l'abus eſt toujours très-dangereux. *Corruptio optimi peſſima.*

C'eſt une choſe digne d'admiration, que

que si nous ne nous accordons autant de voluptés corporelles que la nature en peut porter, ou qu'elle en a de besoin, que si même à cause de diverses occupations, nous résistons à ses appétits, & la remettons à une autre fois, & qu'à peine nous lui obtempérions en ses nécessités, ou que comme dit Platon, nous ne cédions qu'après qu'elle nous a pressés, piqués, aiguillonnés, nous n'en souffrons aucune perte, aucun inconvénient, aucun dommage; mais au contraire, si nous lâchons les rênes à nos passions, si au lieu de les régir, elles nous maîtrisent, nous devons craindre les plus grands maux, pour des sensations foibles & peu voluptueuses qu'elles nous donneront. Car comme le rire forcé, est moins doux, moins agréable que fâcheux, convulsif & évanouissant; ainsi les voluptés que reçoit le corps, agacé, stimulé, irrité, sont violentes, outrées, turbulentes, hors de nature, & conséquemment très-funestes.

SECTION QUATRIÈME.

TROISIÉME CAUSE.

Les excès dans le manger.

UN vice beaucoup moins pardonnable, la gourmandiſe, peut auſſi donner naiſſance à la Goutte, d'abord par l'interruption de la tranſpiration. Cette évacuation dans les gens qui ſe portent le mieux, languit pendant quatre heures après le repas, elle ne diſſipe guères que quatre onces par heure. Si vous reprenez un repas avant la neuvième heure, vous ſuſpendez la perſpiration pendant quatre heures. Dans quel travail ne jettez-vous pas alors la nature, en accumulant ſur les arrérages de la tranſpiration du premier repas, la charge du ſecond! Dans cette nouvelle ſuſpenſion, la nature ne pouvant épuiſer le tout, il faut que les canaux excrétoires s'affaiſſent & ſe colent faute d'uſage, ſur-tout ſi le lendemain & les jours ſuivans, on ſe livre à la même intempérance; mais lorſqu'on ne prend

les alimens qu'avec beaucoup de ſobriété & à de juſtes diſtances, la perſpiration va ſon train ſans obſtacles, les vaiſſeaux qui ne ſont point gorgés, ſe contractent aiſément & atténuent infiniment les ſucs qui doivent être chaſſés par la tranſpiration.

Ce n'eſt pas ſeulement la fréquence des repas qui peut procurer la Goutte; mais encore l'abondance ou la ſucculence des mets, qui introduit dans la maſſe du ſang une plénitude, qui la ſurcharge. Nos modernes Sybarites & leurs convives ne pourroient pas, comme Milon de Grotone, tuer un bœuf d'un coup de poing, le porter à cent ſtades & dévorer gloutonnement toute ſa chair en un jour; mais ils peuvent bien (& ſe vantent de cette droueſſe) conſommer l'eſſence de cinq à ſix moutons, de quelques veaux, d'un bœuf tout entier, & cela dans un ſeul repas, où l'on employe cette énorme quantité de viande en ſauſſes, en jus & en coulis.

Pour peu qu'on conſerve de retenue, l'on a honte de ſe provoquer par artifice aux plaiſirs de l'amour; mais on ſe fait gloire de provoquer toutes ſes facultés aux jouiſſances de la chere la plus recherchée. Les viandes ſimples & ordi-

naires, contiennent l'appétit dans les bornes de la tempérance, mais l'art de la cuisine a fait de nos jours, de si funestes progrès, que ceux qui l'exercent sont venus à bout de nous faire appêter & savourer des nourritures, converties en poisons plus ou moins actifs, par l'abus des épices qui dessèchent notre sang, altèrent nos humeurs, & nous portent même au-delà de la faim, dans l'usage de ces alimens pernicieux.

Outre les excès dans le manger, la vie oisive, que menent ceux qui se font un dieu de leur ventre, cause la stagnation des humeurs, & nuit à leur dissipation. Les sucs d'un sang trop épais s'arrêtent dans les vaisseaux capillaires, y séjournent, les dilatent, & voilà les douleurs de la Goutte, qui se font particulièrement sentir dans les articulations où se forme le dépôt des humeurs.

Comme les odeurs des fleurs, foibles par elles-mêmes, mêlées avec l'huile, acquerrent de la force & de la vigueur; ainsi la réplétion d'humeurs, donne corps & substance aux causes & aux occasions extérieures des maladies. Sans la quantité excessive de matieres superflues, il n'y auroit point de danger, parce que ces germes des indispositions se dissou-

droient, ſe diſſiperoient, s'ils étoient reçus dans un ſang pur & des eſprits ſubtils ; mais où il y a redondance d'humeurs ſuperflues, il en ſort comme d'une fange profonde qu'on vient de remuer, des miaſmes peſtilentiels, principes funeſtes des maux les plus dangereux & les plus difficiles à guérir. N'imitons point ces *Patrons* avides, qui ne peuvent ſe laſſer de charger leurs vaiſſeaux, car il leur faut continuellement vider la ſentine, & jetter l'eau qui entre de toutes parts. Si nous empliſſons & ſurchargeons notre corps, il faudra continuellement laver & clyſtériſer. Tenons-le au contraire, toujours net, diſpos & léger, afin que ſi par haſard, il vient à être appéſanti & chargé d'ailleurs, il revienne toujours au-deſſus, comme fait le liege.

Ce n'étoit pas aſſez pour la foibleſſe humaine d'être expoſée à ces maux, par les excès des plaiſirs les plus attrayants, les plus vifs, les plus délicieux & les plus néceſſaires au ſoutien de l'homme & à la propagation de ſon eſpece ; ce n'étoit pas aſſez pour nous d'avoir à réſiſter à la tentation de tant de jouiſſances, mérite en quoi conſiſte la tempérance, qui lorſque nous écoutons ſa voix nous retient dans de juſtes bornes ; ce n'étoit pas

assez pour notre fragilité d'avoir à sacrifier à la santé, état paisible, dont le bien est à peine senti, une foule de voluptés ravissantes; il falloit encore, ô nature marâtre! que nous encourussions les maux les plus cruels par l'usage même modéré des alimens les plus communs. Qu'un pareil sort est à plaindre! c'est la désespérante situation de Tantale.

SECTION CINQUIÉME.

QUATRIÉME CAUSE.

Les nourritures animales.

LES nourritures animales qui sont si ordinaires, paroissent certainement permises, & par l'exemple d'une infinité d'espece d'animaux qui s'en substentent, & par la raison du plus fort. Dieu lui-même, en plusieurs endroits de l'écriture, nous accorde le privilége d'en user. Cependant cet usage si conforme, ce semble, à un droit très-commun, si autorisé par la révélation, & si flatteur pour les sens, met selon M. L..... notre frèle machine

à la torture, & même si l'on en croit ce Chirurgien, c'est l'unique cause de la Goutte. Je suis de son avis, quant au premier point; mais non pas quant au second.

L'usage des animaux de toute espece pour alimens, engendre la Goutte, parce que cette nourriture pleine de sucs, dont la matiere est indigeste & pésante, rend nos humeurs inertes & acrimonieuses, & que de plus elle se corrompt. On ne veut point manger de viandes nouvellement tuées, on en attend la mortification, je pourrois dire la putréfaction, qui, quoiqu'elle ne soit pas toujours sensible au goût, n'en est pas moins certaine, puisque sans cela la chair n'en seroit pas attendrie. Il y a même telles viandes qui n'ont point de saveur, si elles ne sont à ce point. On compte tous les jours; on juge par le flair du dégré de venaison; on les mange enfin putréfiées. Le palais est flatté d'un mets agréable & d'un fréquent usage; mais c'est aux dépens de l'estomac, qui trop souvent & trop pésamment chargé, se fatigue, ne fait que de mauvaises digestions & de fausses coctions dont le chile est très imparfait. Les substances animales infectent donc la masse de nos humeurs;

celles-ci par des mouvemens redoublés d'oscillation, forment des concrétions & se portent sur différentes parties de notre corps, & quand elles s'y arrêtent, elles produisent les douleurs de la Goutte ou forment le calcul & la pierre.

Cette origine de la Goutte n'est point une chimérique invraisemblance. Il est même très-probable, que l'usage des viandes nous est aussi pernicieux qu'il nous est peu naturel, quelque commun qu'il soit. L'homme, dans l'état de la nature, est frugivore. C'est ce que démontre sa seule structure. Cette observation pourra déplaire à de voraces gourmans; mais elle sera avouée des personnes sensibles & tempérantes, qui reprocheront à leurs auteurs de les avoir élevées dans cet usage si funeste & si barbare. Ne blâmons donc point la nature. Cette mere aussi tendre que généreuse, ne nous offre-t-elle point avec assez de libéralité des alimens purs, sains, exquis & substanciels dans les fruits, les légumes & les grains, pour satisfaire à la fois, le besoin & même la sensualité? Renonçons donc à une habitude atroce, à moins que nous ne nous glorifions de l'emporter en cruauté, en férocité, sur les animaux les plus gloutons & les plus carnassiers, en faisant

par pure gourmandiſe, ce qu'ils ne font que par néceſſité.

Quel courage d'homme, dirois-je, avec Plutarque, eût le premier qui approcha de ſa bouche une chair meurtrie, qui briſa de ſa dent les os d'une bête expirante, qui fit ſervir devant lui des corps morts, des cadavres, & engloutit dans ſon eſtomac des membres, qui, le moment d'auparavant, bêloient, mugiſſoient, marchoient & voyoient? Comment ſa main put-elle enfoncer un fer dans le cœur d'un être ſenſible? Comment ſes yeux purent-ils ſupporter un meurtre? comment put-il voir ſaigner, écorcher, démembrer un pauvre animal ſans défenſe? comment put-il ſupporter l'aſpect des chairs pantelantes? comment leur odeur ne lui fit-elle pas ſoulever le cœur? comment ne fut-il pas dégoûté, repouſſé, ſaiſi d'horreur, quand il vint à manier les ſaletés de ſes bleſſures, à nettoyer le ſang noir & figé qui les couvroit?

C'eſt de ceux qui commencerent ces cruels feſtins, & non de ceux qui les quittent, qu'on a lieu de s'étonner: encore ces premiers là pourroient-ils juſtifier leur barbarie par des excuſes qui manquent à la nôtre, & dont le dé-

faut nous rend cent fois plus barbares qu'eux.

Mortels bien aimés des dieux, nous diroient ces premiers hommes, comparez les tems; voyez combien vous êtes heureux, & combien nous étions misérables! la terre nouvellement formée, l'air chargé de vapeurs, étoient encore indociles à l'ordre des saisons; le cours incertain des rivieres, dégradoit leurs rives de toutes parts: des étangs, des lacs, de profonds marécages inondoient les trois quarts de la surface du monde, l'autre quart étoit couvert de bois & de forêts stériles. La terre ne produisoit nuls bons fruits; nous n'avions nuls instrumens de labourage, nous ignorions l'art de nous en servir, & le tems de la moisson ne venoit jamais pour qui n'avoit rien semé. Ainsi la faim ne nous quittoit point. L'hiver la mousse & l'écorce des arbres étoient nos mets ordinaires. Quelques racines vertes de chien-dent & de bruyere, étoient pour nous un régal, & quand les hommes avoient pu trouver des feines, des noix & du gland, ils dansoient de joie autour d'un chêne ou d'un hêtre au son de quelque instrument rustique, appellant la terre leur nourrice & leur mere; c'étoit-là leur unique fête, c'é-

soient leurs uniques jeux: tout le reste de la vie humaine n'étoit que douleur, peine & misère

Enfin quand la terre dépouillée & nue ne nous offroit plus rien, forcés d'outrager la nature pour nous conserver, nous mangeâmes les compagnons de notre misère, plutôt que de périr avec eux. Mais vous, hommes cruels, qui vous force à verser du sang? voyez quelle affluence de biens vous environne! combien de fruits vous produit la terre! que de richesses vous donnent les champs & les vignes! que d'animaux vous offrent leur lait pour vous nourrir & leur toison pour vous habiller! que leur demandez-vous de plus, & quelle rage vous porte à commettre tant de meurtres, rassasiés de biens & regorgeant de vivres? Pourquoi mentez-vous contre notre mere, en l'accusant de ne pouvoir vous nourrir? pourquoi péchez-vous contre Cérès inventrice des saintes loix, & contre le gracieux Bacchus, consolateur des hommes, comme si leurs dons prodigués ne suffisoient pas à la conservation du genre humain? Comment avez-vous le cœur de mêler avec leurs doux fruits, des ossemens sur vos tables, & de manger avec le lait, le sang des bêtes qui vous le donnent! les panthères & les lions, que vous

appellez bêtes féroces, ſuivent leur inſtinct par force, & dévorent les autres animaux pour vivre; mais vous, cent fois plus féroces qu'elles, vous combattez l'inſtinct ſans néceſſité pour vous livrer à vos cruelles délices; les animaux que vous mangez ne ſont pas ceux qui mangent les autres; vous ne les mangez pas ces animaux carnaſſiers, vous les imitez. Vous n'avez faim que de bêtes innocentes & douces, qui ne font de mal à perſonne; qui s'attachent à vous, qui vous ſervent; & que vous dévorez pour prix de leurs ſervices.

O meurtrier contre nature, ſi tu t'obſtine à ſoutenir qu'elle t'a fait pour dévorer des animaux, des êtres de chair & d'os, ſenſibles & vivans comme toi; étouffe donc l'horreur qu'elle t'inſpire pour ces affreux repas, tue les animaux toi-même, je dis de tes propres mains; ſans ferrement, ſans coutelas; déchire-les avec tes ongles, comme font les lions & les ours; mords ce bœuf & le mets en piéces, enfonces tes griffes dans ſa peau; mange cet agneau tout vif, dévore ſes chairs toutes chaudes, bois ſon ſang encore fumant. Tu frémis, tu n'oſes ſentir palpiter ſous ta dent une chair vivante? Homme pitoyable? tu commences par

tuer l'animal, & puis tu le manges comme pour le faire mourir deux fois. Ce n'est pas assez ; la chair morte te répugne encore, tes entrailles ne peuvent la supporter ; il la faut transformer par le feu, la bouillir, la rôtir, l'assaisonner de drogues qui la déguisent ; il te faut des gens pour t'ôter l'horreur du meurtre & habiller des corps morts, afin que le sens du goût trompé par ces déguisemens, ne rejette point ce qui lui est étrange, & savoure avec plaisir des cadavres dont l'œil même eût eu peine à souffrir l'aspect.

Si cependant une longue & malheureuse habitude, nous rend nécessaires ces alimens pernicieux par eux-mêmes ; sans nous en priver absolument, mitigeons par la tempérance les effets nuisibles de leur venin ; n'en usons qu'à cause de la funeste nécessité que nous en avons contractée. Prenons garde à leur qualité, réduisons-en la quantité : préférons leur dans les saisons favorables, l'usage des fruits & des légumes, habituons-nous, le plus que nous le pourrons, à cette derniere nourriture, insensiblement notre goût en sera flatté, et sûrement notre santé y gagnera.

Le tempérament fort, robuſte & vigoureux des gens de la campagne, en eſt un bel exemple. Je pourrois y ajouter celui des Turcs & des Tartares, peuples très-frugivores.

Les perſonnes les plus avides de viandes, me ſauront gré de mon indulgence, quand elles apprendront, qu'un ſavant qui contredit en partie mon opinion ſur l'état naturel de l'homme frugivore, ne lui accorde cependant gueres plus d'un tiers de nourritures animales, ſur deux de nourritures végétales. M. Brouſſonnet dans ſon eſſai (1) ſur les rapports qui ſe trouvent entre la forme des dents de l'homme & la nature des alimens qui peuvent lui convenir, s'exprime ainſi.

» Les organes abſolument eſſentiels aux fonctions vitales, tels que ceux de la reſpiration de la digeſtion, different peu parmi les animaux d'une eſpèce à l'autre, parce que ces organes ont un même but à remplir, quelque ſoit l'individu. Il n'en eſt pas de même des dents, qui varient ſelon l'eſpèce de l'animal & la qualité

(1) Mémoire lu cette année à l'Académie des Sciences.

des substances dont il se nourrit. Les dents des animaux frugivores sont volumineuses, présentent beaucoup de surface, parce qu'elles sont destinées à scier, à ronger & à moudre; les dents des animaux carnassiers, destinées au contraire à déchirer, à rompre, à briser, à retenir leur proie, toujours prête à s'échapper, sont étroites, très-solides, hérissées de pointes. La nature en variant leurs besoins, a du varier aussi la forme des organes destinés à les satisfaire.

S'usant par un broiement & par un frottement continuel, les dents de l'herbivore, sont composées de plusieurs couches d'émail. Or l'homme réunit les deux espèces de dents qui appartiennent aux frugivores & aux carnivores, ce qui prouve, que les substances végétales & animales conviennent à la nourriture de l'homme; mais dans la proportion relative au nombre de chaque espèce de dents. Car en supposant que dans l'état de nature, les actions physiques de l'homme soient comme celle des animaux déterminées par la forme des organes, il paroît, qu'on est en droit de conclure, que la quantité des alimens qu'il tire du regne végétal, doit surpasser celle qu'il tire du regne animal, comme vingt

ſurpaſſent douze, puiſque dans le nombre de ſes dents, il s'en trouve vingt, qu'on peut rapporter à celle des animaux frugivores, & douze à celles des animaux carnivores. Cette aſſertion, qui, continue l'auteur, jette un grand jour ſur un fait important de diétique, eſt juſtifiée par tous les peuples; ceux de l'Aſie & de l'Afrique, du Continent & des Iſles de l'Amérique, qui aſſocient le riz, le Maïs, le Manioc, la Pomme de terre, à la chair des animaux, dont ils ſe nourriſſent dans une proportion à-peu-près égale à celle qui fixent mes obſervations anatomiques, c'eſt-à-dire vingt parties de ſubſtances végétales ſur douze de ſubſtances animales, ou ſi l'on veut de cinq ſur trois ».

M. Brouſſonet ne trouveroit pas cette juſtification de ſon ſyſtême chez les antropophages; il ne l'auroit pas trouvé dans le tems où toute l'Inde tenoit au dogme de la Métempſycoſe; il ne l'auroit point trouvée à la naiſſance du monde, où l'homme dépourvu de tous les moyens que lui a ſuggéré ſon induſtrie pour s'approprier les nourritures animales, ne connoiſſoit d'autres alimens que les racines, les plantes, les fruits, & n'en vivoit que plus long-tems. De

plus, qui lui a dit, que la forme des dents de l'homme telle qu'elle est, & prise dans son ensemble, ne lui seroit pas aussi nécessaire pour être frugivore, que pour être carnivore? Combien de plantes, de racines & de fruits exigeroient autant d'efforts de notre part, pour nous en substanter, que les chairs les plus coriaces; avec cette différence que l'usage de celle-ci, peut produire une corruption, une putrefaction, que l'on n'a pas à craindre de celui des Végétaux?

SECTION SIXIEME.

CINQUIÉME CAUSE.

Les excès du vin.

SUR ces observations, nous voilà, me direz-vous, devenus frugivores, s'il ne tient qu'à s'abstenir des nouritures animales pour éviter la Goutte; mais qu'y gagnerons-nous, si en la fuyant d'un côté nous la rencontrons de l'autre? Allez-vous encore, après nous avoir enlevé impitoyablement le corps des repas & des festins, nous en enlever l'ame, je veux

dire le vin, dont la vertu vivifiante & corroborative, nous anime de la plus vive gaieté? Qui ne ſait, que ſi la Goutte marche ſouvent à la ſuite de *Venus* & de *Comus*, elle ne ſe trouve pas moins fréquemment à celle de *Bacchus*, comme l'a dit aſſez ingénieuſement Conrard.

Maint Auteur antique & recent,
Bien inſtruit en toute doctrine,
Soutient que la Goutte deſcend
De copulation divine,
Et que de Bacchus & Cyprine
Nacquit cet enfant maupiteux,
Auteur d'un mal ſi douloureux.

Nous interdirez-vous auſſi les plaiſirs bachiques? Non: mais ſeulement leurs excès, comme je ne vous ai point défendu ceux de l'amour, mais leur abus; ni les agrémens de la table, mais les viandes, ou au moins les excès qu'on en peut faire.

La vérité ainſi que la vertu ſe trouve preſque toujours entre les extrêmes. Je ne déférerai entiérement, ni au ſentiment de M. L..., qui prétend que le vin, même pris outre meſure, ne donne pas la

Goutte, ni à celui de M. C.., qui croit voir dans cette liqueur, même priſe avec modération, un principe de ce mal. Juſtifiant donc le vin vieux & de bon crû, des calomnies & des imputations fauſſes dont on le charge, je les changerai en juſtes accuſations contre ſon abus.

Le bon vin eſt un puiſſant cordial & un roboratif. Son uſage modéré donne de la force aux ſolides, raréfie dans les vaiſſeaux, l'humeur fibreuſe de la Goutte, en accélère le mouvement, & par des efforts redoublés, la pouſſant du centre à la circonférence, il peut empêcher ſon épaiſiſſement ou le diſſiper, s'il eſt formé; s'oppoſer à la rétrogradation, & contribuer même à la guériſon de l'accès; c'eſt ce que pluſieurs perſonnes, mal à propos ſcrupuleuſes ſur l'article du vin, dont elles ſe privoient, ont éprouvé preſqu'auſſitôt, qu'elles ſe ſont miſes avec modération à ſon uſage, ſans renoncer abſolument à l'eau à laquelle elles s'étoient bornées & dont elles buvoient peut-être trop (1).

(1) L'eau bue en quantité, empêche la tranſpiration & procure la ſueur.

On imagineroit à peine les bons effets que procurent les vins de Canarie, de Bourgogne, de Champagne, dans la Goutte irréguliere, qui attaque successivement presque toutes les articulations. Ils augmentent le ressort des organes, précipitent le cours des fluides, & comme leur action se passe dans les parties nobles, ils les garantissent des dépôts qui s'y pourroient fixer, & font que l'humeur se dépose dans les articulations, souvent même dans une seule, but auquel, autant qu'il se peut, on doit chercher d'atteindre, pour la guérison.

Cependant, lorsque je dis que les bons vins sont favorables dans le cas annoncé ci-dessus, je n'entends pas qu'on en fasse excès. On en permet si la Goutte n'est point inflammatoire, un quart de verre de trois heures en trois heures, jusqu'à ce que l'accès soit devenu régulier, ou soit presque entierement fini, si le tempérament est flegmatique; & l'on n'est point long-tems à attendre les effets désirés. Telle est dans certaines circonstances, & en général, la vertu salutaire de tout bon vin pris avec tempérance.

Mais voici les fruits amers des excès qu'on en fait. L'abus de cette liqueur, qui est fort astrigente, lui donne chez

les grands buveurs la force d'un caustique. Alors elle desséche les fibres de nos parties solides, elle épaissit si fort la lymphe & le sang, qu'ils deviennent visqueux & gluans, elle communique à toutes nos humeurs une espèce d'acrimonie corrosive. Certains vins peuvent y contribuer plus que d'autres, & être plus ou moins dangereux, selon qu'ils contiennent plus d'esprits ou de tartre. C'est sur ce fondement, mais contre toute expérience, que M. C... croit le vin de Champagne si propre à causer la Goutte, qu'il avance contre toute vérité, que la Champagne est remplie de Goutteux & de gens attaqués des autres maladies des jointures. J'ai habité pendant quelques années cette province, & résidé dans les cantons où l'on recueille les vins les plus capiteux, qui sont ceux de la montagne de Rheims, d'Epernay, de Pierry, d'Ay, d'Auvillers, & je puis assurer comme un fait indubitable, que dans les campagnes & les villes voisines de ces bons crus, on ne voit pas plus de Goutteux qu'ailleurs, je pourrois dire moins, par la raison que j'ai donnée ci-dessus; ceux qui usent de cette liqueur sobrement, évitant la Goutte par les bons effets

qu'une boiſſon cordiale & ſtomachique procure chez les hommes tempérans.

Ce n'eſt pas que je veuille juſtifier l'excès du Champagne, qui peut-être malgré tout ce qu'on en dit, eſt le moins pernicieux des vins, parce qu'il a peu de tartre. Cependant ſon abus eſt toujours dangereux. Il eſt vrai que ce vin léger paſſe vite; mais la fumée qui eſt beaucoup plus légere & qui paſſe cent fois plus vite par une cheminée, ne laiſſe pas de la noircir & d'y attacher beaucoup de ſuie, qui brûle & s'enflamme avec le tems, & menace d'un grand incendie. De même le vin de Champagne, qui effectivement paſſe plus vite que tout autre, laiſſe néanmoins un tartre qui épaiſſit, fige les humeurs de la Goutte & les dépoſe ſur les articles.

Section Septieme.

Sixieme cause.

L'uſage des liqueurs.

Le moins ſe trouve renfermé dans le plus; ainſi avoir prouvé que les excès du

vin ſont capables de produire la Goutte, c'eſt avoir démontré les pernicieux effets, je ne dis pas de l'abus; mais de l'uſage même des liqueurs. Plus ſpiritueuſes, plus cauſtiques que le vin, elles embraſent les parties ſolides du corps, condenſent & coagulent les fluides & cauſent dans ſes viſceres des obſtructions qui affectent les buveurs, de Goutte interne ou remontée, lorſque l'humeur eſt trop épaiſſe, pour ſe reporter aux extrémités & cauſer dans les articles les douleurs de la Goutte réguliere.

Tout le monde peut obſerver, que l'eſprit de vin & l'eau-de-vie, qui ſont les parties les plus actives du vin, épaiſiſſent & coagulent la lymphe. On peut l'éprouver ſur le ſang humain récemment tiré.

Voici une autre obſervation: ſitôt que l'on a tenu de l'eſprit de vin ou de l'eau-de-vie dans ſa bouche, la ſalive devient filante & tenace comme du blanc d'œuf; & deux heures après avoir bu ces liqueurs, elle ne ſe filtre plus. Cette expérience ſimple, mais frappante, laiſſe imaginer les déſordres que peut cauſer l'uſage, à plus forte raiſon, l'excès des liqueurs.

Il réſulte de tout ce que j'ai dit juſqu'ici, que nous ne devons attribuer qu'à

notre faute, la génération de la Goutte. Ce n'eſt pas qu'elle ne puiſſe avoir un principe intérieur & indépendant en lui-même de notre volonté; mais ſes effets n'étant jamais que le produit de nos indiſcrétions, c'eſt toujours à nous que nous devons nous en prendre de cette maladie, quand elle ſe manifeſte.

Voudroit-on (opinion peu accréditée) la conſidérer comme ayant un germe naturel & inné dans l'homme? ce mal déjà trop commun, le ſeroit bien davantage; épidemique comme la peſte & la petite vérole, il ſe propageroit indifféremment ſur les deux ſexes. Or la différence eſt bien grande. On compte vingt hommes goutteux contre une femme atteinte de cette maladie, en parlant même de celles qui ont paſſé leur tems critique. C'eſt preſque un phénomène d'en voir qui y ſoient ſujettes avant cette époque. Conſidéreroit-on la Goutte, comme ayant un germe héréditaire dans ceux qu'elle affecte, ce qui a réellement lieu dans quelques ſujets, & peut contribuer quelquefois à la répandre? toujours eſt-il vrai, que nous n'en devons le développement qu'à nos imprudences & à nos excès, qui ſont, ſi j'oſe m'expliquer ainſi, comme les ſels végétatifs,

propres

propres à la fécondation & à la production de cette plante amere & malfaisante, puisque de plusieurs enfans d'un même pere, affecté de la Goutte avant leur génération, les uns en son exempts & les autres y sont sujets.

SECTION HUITIÉME.

SEPTIÉME CAUSE.

L'acide vital & autres fermens ou levains.

DE célébres Auteurs, Vanhelmont, Galien & Hypocrate ont trouvé le principe de la Goutte dans l'acide vital. On sait que ce ferment aussi nécessaire à la digestion, que le baume des humeurs les plus douces, tant qu'il ne sort point de l'estomac, est ami de la nature, comme il en devient le cruel ennemi, quand il en sort vicié, & qu'il déploie sa funeste énergie sur les intestins, ce qui arrive, lorsque de mauvais levains altérant le sien, le portent à un dégré excessif de fermentation. L'usage des choses crues, aigres, indigestes, putrides, est la

ſource de ce déſordre, qui produit une infinité de maladies, au nombre deſquelles ſe trouve très-ſouvent la Goutte.

Tel eſt le fruit de l'acide vital, de cette ſemence bonne en elle-même, pour la fin à laquelle elle doit tendre ; mais qui devient par dégénération la cauſe efficiente des *nodus*, des crayes, de la chaux, des pierres à fuſil, qui ſe forment par-tout & particulierement dans les articles, comme on en a tiré de différents ſujets, de ſi dures qu'elles faiſoient feu.

Vanhelmont explique d'une maniere fort naturelle la formation de ces pierres. Il diſtingue celles qui ſe forment dans la veſſie & dans les reins, de celles qui croiſſent dans les jointures & les articles des Goutteux. L'une prend naiſſance dans les eaux, qui ſont la matiere de l'urine; l'autre dans un mucilage ſpermatique deſtiné à former l'humeur onctueuſe, qui doit entretenir le mouvement; mais qui perdant ſa qualité lubrifiante & ſe trouvant viciée par l'acide vital dégénéré lui-même, devient viſqueuſe, épaiſſe, craſſe, & ſe cuit en brique, en chaux, en plâtre & en pierre; enſorte que la liqueur ſpermatique perdant ſa forme par ce changement, ſe ſou-

met aux loix du ferment vicieux qui la tranſmue, demeure fixe dans les articulations & autres lieux, s'y affaiſſe, s'y durcit, s'y pétrifie, & n'eſt plus qu'un corps étranger à charge à la nature qui voudroit, mais ne peut plus s'en défaire.

Il eſt certain que la mauvaiſe qualité & l'altération des humeurs, produiſent des concrétions plus ou moins dures dans le corps des hommes & des animaux, & il n'y a preſque aucune partie qui ne ſoit ſujette à cette ſorte de maladie. Auſſi en a t'on trouvé, comme le remarque Liſter, dans les paupieres, ſous la langue, dans les inteſtins, dans les véſicules ſéminales, dans la matrice & ſur-tout dans le foie, dans la véſicule du fiel, dans les reins, dans la veſſie, dans le ſcrotum & dans les jointures des pieds & des mains. Les concrétions ſont formées par les fluides, comme toutes les autres parties du corps; d'abord les liquides ſont épaiſſis dans les obſtructions, enſuite ils prennent un plus grand dégré de conſiſtance dans les ſquirres, enfin ils parviennent à acquérir de la dureté dans les nodus des Goutteux, s'y changent en crayes & deviennent abſolument pierres dans la veſſie des graveleux.

De plus, comme dans la Goutte chaque dépôt ſur les articles, laiſſe à la fin quelque lie, quelque marc, d'où naît une eſpèce de concrétion dont les couches ſe multiplient à chaque attaque, il ſe forme des matieres topacées qui bouchent l'orifice de ces tuyaux. Alors la matiere ſe porte ſur les articles où elle trouve moins de réſiſtance & y produit par ſucceſſion d'attaques, des nodoſités aux pieds, aux mains, &c. enfin ne trouvant plus d'iſſue dans les articulations, ſoit ſupérieures, ſoit inférieures, elle ſe dépoſe ſur les viſcères, & cauſe ce qu'on appelle vulgairement la *Goutte remontée.*

Ce n'eſt pas ſeulement l'acide vital qui peut cauſer les nodoſités & les concrétions, elles peuvent être produites par toutes ſortes de levains, & par conſéquent les tranſmutations ſe font dans les maladies, par un mauvais levain quelconque, qui change la nature des humeurs, en une qualité acide, dont l'effet eſt d'arrêter le cours de l'eau élémentaire du ſang & des eſprits, de les fixer, de les coaguler & de former par conſéquent la Goutte & toutes les maladies qui nous accablent.

Les tranſmutations ont lieu dans la ſanté, par le changement & la deſtruction

de ce mauvais levain, à la faveur des levains contraires & des ſels amers qui émouſſent cet acide impur & vicieux, & rétabliſſent la nature dans ſon premier état, en calmant ſes irritations & ſes impétuoſités, en arrêtant ſes efferveſcences fébriles, & en remettant enfin le ſang, l'eau & les eſprits dans leur fluidité naturelle, comme dit Hypocrate.

SECTION NEUVIEME.

HUITIEME CAUSE.

Les paſſions.

TOUT ce qui peut ſuſpendre, arrêter, rompre l'harmonie des fonctions naturelles, nuit néceſſairement à l'homme le mieux conſtitué. Il réſulte preſque toujours de cet accident, un reflux dangereux aux parties ſur leſquelles il ſe porte. C'eſt ainſi qu'un ruiſſeau, qui féconde les terres qu'il arroſe, s'il rencontre un obſtacle à ſon cours, reflue juſqu'à ſa ſource, ſe déborde & déſole l'empire de Flore, qu'il ſe plaiſoit d'embélir. Tel

eſt l'effet des paſſions dans le tempérament le plus ſain. Que ſera-ce ſi cet accident ſurvient à quelqu'un, qui porte en ſoi le germe de quelque fâcheuſe maladie? L'homme paſſionné qui a en lui quelque diſpoſition à la Goutte, en éprouvera immanquablement une atteinte, celui qui y eſt fort ſujet une violente attaque, & celui qui eſt dans l'accès une révolution dangereuſe & peut-être mortelle.

C'eſt dans ce cas que ſe manifeſte très-ſouvent la Goutte *rétrograde*, l'humeur quittant le ſiége qu'elle s'étoit choiſi aux extrémités du corps pour le placer au centre; & lors même que la perſonne jouiſſoit un inſtant avant de la meilleure ſanté, la Goutte ennemie perfide, profitant du trouble, s'empare des places les plus importantes, avec tant d'avantage qu'on a bien de la peine à l'en bannir. Quelques faits dont j'ai été témoin, ajouteront à la certitude de cette théorie. Je les cite autant en preuve des prodiges de mon élixir dans ces circonſtances (où avant la découverte de ce ſpécifique, on ſe trouvoit trop heureux d'avoir, dans ces criſes, recours à des palliatifs) qu'en exemple de ce que nous avons à craindre des paſſions.

Un homme de trente-quatre ans, marié

depuis dix, & cependant encore éperdument épris de sa femme, chose rare dans ce siécle seulement au bout de quelques mois, tomba dans un violent accès de Goutte la veille des couches de sa chere moitié, qui malheureusement perdit la vie en la donnant laborieusement à son fruit. Il étoit de la prudence de cacher cette mort; mais un enfant si jeune, qu'on ne le crut point capable de s'appercevoir de ce triste événement, rompit le secret qu'il étoit si à propos de garder. Papa, dit-il trop ingénument, Maman est morte. Ces paroles comme un coup de foudre, frappent le malade, la tête s'embarrasse, le transport survient, une fiévre ardente cause les plus affreux ravages. Quoique Chirurgien du malade, je n'avois pu, avant que la raison lui fût ravie, vaincre son préjugé sur l'incurabilité de la Goutte; ainsi il falloit l'abandonner aux palliatifs ordinaires. Dans son accident au contraire, maître de lui, parce qu'il ne l'étoit plus de son esprit, j'eus carte blanche de ses parens, qui avoient en moi pleine confiance. Au lieu des saignées soit du bras, soit du pied, qu'on eût pu faire en pareil cas, au lieu des attractifs, au lieu des vésicatoires, j'administre mon élixir. Trois heures après le délire cesse, le calme re-

naît, & l'humeur, pour ainſi dire, à commandement, deſcend aux pieds d'où elle étoit remontée ſi dangereuſement au cerveau. Le malade qu'on conſole par les motifs les plus puiſſans ſur ſon eſprit, apprend le danger dont il eſt tiré; docile à mes ordonnances, il continue l'uſage de mon remède, guérit en moins de trois ſemaines, & très-attentif aux précautions que je recommande, il n'a depuis pluſieurs années éprouvé aucune attaque, quoique depuis ſix ans, auparavant, il en eſſuyât aſſez régulierement deux, chaque année.

Un gourmand dans un grand repas où j'étois, s'étant livré outre meſure à ſa paſſion, malgré les avertiſſemens qu'il avoit reçus la veille d'une attaque prochaine, ſe trouva ſubitement comme frappé d'apoplexie & perdit connoiſſance pendant quelques minutes. Quand la maladie auroit été ce que l'indication ſembloit la caractériſer, on ne pouvoit recourir dans cet inſtant à la ſaignée. J'éguiſai d'émétique une pinte d'eau tiéde, qu'on lui fit prendre en différentes fois. Bientôt il rendit avec uſure tout ce qu'il avoit pris; mais il n'en fut pas quitte pour cela. L'humeur goutteuſe, exaltée par la fermentation du vin & des liqueurs, article

ſur lequel il ne s'étoit pas plus ménagé que ſur les alimens, lui cauſa une inflammation de bas ventre ſi dangereuſe, qu'il y avoit fort à craindre qu'il ne vît pas la fin du jour, tant ſes ſouffrances étoient cruelles & exceſſives. Tous les aſſiſtans étoient dans cette appréhenſion, lorſque je m'engageai de détourner en moins de ſix heures, l'humeur qui exerçoit ſa violence ſur les viſcères, & de la renvoyer aux mains, ou aux pieds, ou ſur les unes & les autres parties, par une ſeule priſe de mon élixir, répondant enſuite de la cure, ſi l'on continuoit à le prendre l'eſpace de quinze à dix-huit jours. Le malade prit mon remède, l'effet ſuivit ma prédiction, il perſiſta, & vint au bout du tems déſigné, me témoigner ſa reconnoiſſance. Il me promit d'être plus ſobre, tint parole, & ne connoît plus la Goutte depuis long-tems.

Les femmes, ſans doute, ſont moins ſujettes à la Goutte que les hommes. Leurs évacuations périodiques & leur tempérance peuvent en préſerver un grand nombre, mais elles n'en ſont pas toutes exemptes. L'expérience le prouve ſi bien, qu'on en voit pluſieurs nouées même des pieds, qui ſont pour l'ordinaire chez les

hommes le premier théâtre de ce mal, parce que les tuyaux de la lymphe à laquelle se mêle l'humeur goutteuse, y sont plus ouverts. Car comme l'usage de ce baume de la nature, est de rendre le mouvement doux & facile, d'éviter le froissement & le desséchement des cartilages, qui recouvrent la tête des os dans les jointures, la nature se seroit démentie dans la sagesse de ses précautions, si elle n'en avoit abondamment pourvu les pieds qui supportent tout le poids du corps, qui exécutent les mouvemens les plus pénibles, & sont mus par nos muscles les plus puissans. Par cette raison les mains sont plus souvent prises chez les dames, parce que ces parties semblent destinées chez elles, à être plus exercées, & le sont en effet plus ordinairement que les autres. Ce sexe délicat peut donc avoir en lui les graces impotentes, comme il m'en a présenté plusieurs fois le triste spectacle.

Une femme sujette à la Goutte, femme vive & jalouse, croyant un jour, peut-être trop légérement, aux rapports indiscrets d'un Argus sur le compte de son mari, tomba dans un tel trouble, qu'elle en perdit la parole. Une oppression violente de poitrine, ne lui permettoit presque plus de respirer. L'alarme

étoit au comble par la déroute d'un poulx, dont l'intermittence & la précipitation menaçoient du plus grand danger. Je lui fis prendre le plus adroitement qu'il fût poſſible, mon élixir; mais au bout d'un quart d'heure, on s'apperçut qu'elle ne l'avoit pas bien avalé, parce qu'elle en rendit une certaine quantité, qui étoit reſtée dans ſa bouche. J'en fis prendre en proportion pour compenſer cette perte, & j'attendis l'effet. La malade reſta quatre heures entieres dans le même état. Vers la cinquiéme, la reſpiration fut moins courte, moins ſèrrée, le poulx ſe rétablit, la parole qu'elle avoit perdue revint, & deux heures après elle jetta les hauts cris des douleurs qu'elle reſſentit aux deux mains, qui ne tarderent pas à s'enfler juſqu'au bout des doigts. La douleur & même l'enflure ſe porterent juſqu'au coude. Tous ces accidens déſirés dans le tems de ſon danger, ſe diſſiperent en dix jours & la cure fut complette au douzième.

Ce ne ſont pas ſeulement les paſſions naturelles qui peuvent nous expoſer à de ſi fâcheux accidens; mais les plus factices & les plus imaginaires. Un homme ſaiſi de la *Tulipomanie*, penſa devenir la victime de cette riſible folie, par la

perte qu'il fit d'un cayeux unique, disoit il en son espèce. Cet oignon rare, à qui, comme faisoient les Egyptiens superstitieux, le moderne idolâtre eût volontiers rendu les honneurs divins, devoit, sans doute, plutôt être mis dans une châsse que confié à la terre, où il fut exposé à la piqure vénimeuse d'un ver. La fleur qu'il avoit produit, au lieu d'avoir le coloris, l'éclat & la beauté qui avoient ravi notre *Tulippier* les années précédentes, ne se montra qu'avec dégénération & avec des couleurs foibles & communes. Cette maladie, comme par sympathie, ne tarda pas à frapper de sa maligne influence notre pauvre fou. Chaque dégré du dépérissement de sa fleur marquoit le sien propre, enfin ç'en étoit fait de lui, si la Goutte dont il avoit déjà essuyé plusieurs attaques, ramassant avec elle toute l'humeur bilieuse, mélancolique, hypocondriaque qui le minoit, ne fût venue l'attaquer à force ouverte, d'abord aux pieds & aux mains. Bientôt gagnant terrein à raison de la foiblesse de celui qu'elle attaquoit, elle établit son siége dans l'estomach. Plus malade alors que sa fleur chérie, cet homme, moins par confiance, que par désespoir, prit mon

élixir. L'effet en fut prompt. Tous les ſymptômes du danger qui le menaçoit, diſparurent en peu d'heures : ce ſuccès remit un peu le malade, j'engageai ceux qui le viſitoient à faire toute la diverſion poſſible à ſes idées ſombres. On en vint à bout. L'action de mon remède n'étant point interceptée, le guérit parfaitement de ſa maladie, & la raiſon de ſes amis, de ſa folie.

Les paſſions de quelque genre qu'elles ſoient, peuvent hâter le paroxiſme de la Goutte, en multiplier les récidives, jetter même, ſoit dans l'attaque, ſoit hors de l'attaque, dans un danger ſi extrême & ſi ſubit, que l'on n'ait pas le tems d'employer les ſecours les plus prompts, ou qu'ils ſoient inutiles, vu l'impuiſſance imprévue de la nature à en ſeconder les effets. Combien de fois les médecins & les chirurgiens les plus habiles, n'ont-ils pas éprouvé ce cruel déſeſpoir? Combien de fois ne l'ai-je pas éprouvé moi-même? malgré la promptitude avec laquelle auroit agi mon remède. Souvent, trop ſouvent, hélas! au moment où l'on vouloit l'adminiſtrer, le principe de la vie étoit abſolument éteint. L'on diſpenſera ma mémoire de retracer à ma ſenſibilité ces triſtes ſouvenirs. Il me ſera plus doux

de faire éviter ces dangers mortels, en conseillant aux goutteux d'être habituellement en garde contre les révolutions qu'ils ont à craindre de ces coups violens, & de se cuirasser d'avance contre tous ces terribles assauts & leurs funestes impressions.

Je ne serois pas borné au peu d'exemples que j'ai cités du danger des passions, si une expérience journalière, ne démontroit leur influence sur le cours & la cause de nos humeurs, qu'elles peuvent altérer & vicier : interrompant, suspendant, arrêtant même quelquefois totalement les fonctions animales les plus essentielles, est-il surprenant que le corps en souffre ? N'est-il pas même plus dangereux que le principe du mal soit intérieur, qu'extérieur ? Les secousses des mouvemens déréglés de l'ame, peuvent donc être plus fâcheuses que celles qui viennent du dehors, & il n'y a aucun homme raisonnable qui n'apporte autant & plus de soin à les éviter, qu'il n'en prend à se garantir du choc des corps offensans. Quiconque donc sera jaloux de se bien porter, ne se passionnera pour aucun objet, sachant que toute passion indentifie avec notre bien être, les choses qui lui sont les plus indifférentes,

peut-être même les plus pernicieuses.

Ce n'est point encore assez de prévenir les personnes en santé, si elles veulent s'y conserver, de ne se laisser dominer par aucune passion factice ou naturelle. Il faut encore les avertir quand elles sont malades, qu'il n'y a point de cure à espérer au milieu des troubles, des inquiétudes, des allarmes, des anxiétés, des ennuis, de la tristesse, des excès, des désordres occasionnés par ces tempêtes de l'ame. Faute d'obtenir cet ascendant de la raison sur les mouvemens impétueux de nos sens intimes, les remèdes les plus efficaces demeurent sans action, ou procurent des effets dangereux; tels les alimens les plus sains deviennent des poisons dans des estomachs mal disposés. On ne peut donc apporter trop de soin à observer ses passions, à en arrêter, ou du moins à en modérer & en régler les effets.

SECTION DIXIÉME.

NEUVIÉME CAUSE.

L'intempérie des ſaiſons.

DES êtres auſſi fragiles que nous, ſujets à toutes les heures du jour, & en toutes ſaiſons à contracter des maladies, devroient bien plus s'occuper à ſe préſerver de celles auxquelles les expoſe leur foibleſſe, qu'à en créer de nouvelles, ignorées de l'homme dans ſon état primitif. Sans ceſſe nous avons à lutter contre les élémens, tout à la fois conſervateurs & deſtructeurs de nos corps. Il n'eſt point de ſaiſon qui n'ait pour nous ſes déſavantages. L'hiver reſſerre nos pores, condenſe, épaiſſit nos humeurs, diminue, ſupprime même quelquefois la tranſpiration. On a obſervé qu'elle diminue de moitié dans ce tems. Il eſt vrai que la nature trouvant cette iſſue fermée, pouſſe & évacue la matière par les autres émunctoires, tels que les urines, les ſelles, les crachats, &c. Mais ces évacuations

ſont inſuffiſantes, pour épuiſer tout ce qui eſt retenu. La preuve en eſt ſi palpable, que les corps de ceux qui ſe portent le mieux, augmentent de trois livres pendant cette ſaiſon. Que ne doit-il pas arriver aux Goutteux, dont la peau eſt denſe & ſerrée, en raiſon de leur âge, & des fautes de régime, qui procurent la Goutte? auſſi en a t'on vu qui ſe trouvoient au commencement du printems, peſer ſept ou huit livres de plus qu'avant l'hiver.

La chaleur naturelle étant forcée par la craſſe du corps, par la viſcoſité des humeurs, par la rigueur du froid qui reſſerre les parties externes, de ſe retirer dans les internes; elle y devient ſi active, qu'elle pénètre, diviſe, atténue & ſubtiliſe les matières qu'elle y trouve, & les fait élever en vapeurs vers le cerveau, où étant retenues par les obſtructions & par le froid qui empêche la tranſpiration en les condenſant & en bouchant les pores de la tête, elles rempliſſent toute la capacité du cerveau où elles donnent naiſſance à des tumeurs, & tombant ſur les parties inférieures, pouſſées par leur quantité, par un froid reſſerrant, par une chaleur fondante, par l'excès du travail, ou par quelque forte paſſion de

l'ame, elles produiſent mille maux dans les viſceres qu'elles affectent. Inconvénient que l'on éviteroit, ſi l'on avoit recours à mon élixir, qui rétabliroit la chaleur naturelle dans les parties externes, & poufferoit au dehors en ouvrant les pores, ces vapeurs, qui ſont les ſources de la Goutte, du Rhumatiſme & de toutes ſortes d'infirmités.

La Goutte peut avoir lieu dans le printems à cauſe de la chaleur qui commençant à ſe faire ſentir, met en mouvement tous les principes dont le ſang eſt chargé; mais comme cette chaleur naiſſante, ne ſuffit pas pour dilater complettement les tégumens, ces ouvertures ſont encore dans une eſpèce d'oblitération dépendante du froid qu'elles ont eſſuyé; de-là l'impoſſibilité que l'humeur de la tranſpiration püiſſe s'évacuer entiérement. Une température de cette eſpèce, ne permet donc que l'évacuation de la matière la plus ſubtile & la plus déliée, tandis que la plus terreuſe rentre dans le ſang, & eſt entraînée & dépoſée dans les articulations. Ce dépôt de matiere morbifique doit être regardé, à juſte titre, comme une criſe, opérée par la chaleur, pour la débaraſſer de ce qui la ſurcharge. Ceux qui connoiſſent les

effets de l'air ſur les corps hydrauliques, ne peuvent diſconvenir que cette maladie ne doive plutôt s'annoncer dans le printems & dans l'automne, que dans l'été & dans l'hiver.

Il n'eſt donc pas étonnant qu'à la fin de cette dernière ſaiſon & dès l'abord du printems, cet amas de la matière de la perſpiration retenue, ne devienne la cauſe de la Goutte & de beaucoup d'autres maladies qui nous aſſiégent dans la ſaiſon la plus riante. C'eſt un bien, ſans doute, que la fonte des frimats & des glaces, qui tenoient enchaîné le cours de nos ruiſſeaux & de nos rivières; mais ſi elle eſt trop ſubite, ſi elle rencontre des obſtacles, quels ravages ne cauſe-t-elle pas? c'eſt l'image des déſordres de nos humeurs. Quoi donc de plus naturel, pour prévenir ces ſuites fâcheuſes, que de ſoutenir dans l'hiver par remède & par régime, la perſpiration qu'une chaleur modérée procure? Rien n'eſt plus propre que le mouvement rapide, vortiqueux & expanſif de la chaleur pour tenir les tuyaux de la perſpiration toujours ouverts; & comme le froid les reſſerre & les étrangle, par la raiſon des contraires la chaleur doit les ouvrir & les dilater. Il eſt donc néceſſaire que les

Goutteux, ſoient couverts ou vêtus ſuffiſamment pour ſoutenir une chaleur douce & toujours égale.

L'été eſt la ſaiſon la plus favorable aux Goutteux & aux Rhumatiſtes. La raiſon en eſt ſimple. Comme la cauſe tantôt médiate, tantôt immédiate de ces maladies, après toutes les recherches qu'on pourra faire, ſe trouvera être le défaut ou l'excès de la tranſpiration; mais bien plutôt le premier que le ſecond; il n'eſt pas ſurprenant que les goutteux dont la lymphe ne pêche que par la condenſation & l'épaiſſiſſement, tranſpirant beaucoup plus, ne diſſipent une grande partie de l'humeur goutteuſe, ce qui leur donne ordinairement du relâche dans ce tems, pourvu qu'ils ne commettent point d'imprudences, c'eſt-à-dire, qu'ils ne confondent point l'ordre des ſaiſons, en cherchant à ſe défendre par la rigueur de l'hiver de la violence de l'été, qu'ils ne boivent point à la glace (1), qu'ils ne faſſent point d'exer-

---

(1) Les glaces artificielles, priſes à quelques intervalles des repas, ne peuvent que nuire beaucoup à la digeſtion & ſouvent l'interrompre tout à fait. Ceux qui ne veulent pas ſe refuſer cette jouiſſance, doivent, pour ſe la rendre

cices immodérés, qu'ils ne s'expoſent point au ſerain du matin, ni du ſoir, que dans le cours du jour ils ne paſſent point d'une grande chaleur à un trop grand frais. Car ſi une fraîcheur qui ſurvient dans l'été ſupprime le même jour, ſelon les obſervations de Sanctorius, une livre de tranſpiration, qu'on juge par-là du mal que peuvent cauſer tant de ſatisfactions imprudentes, qu'on s'accorde pour éviter quelques incommodités de la chaleur. Ce n'eſt pas qu'elle même ne ſoit à craindre, ſur-tout lorſqu'elle eſt exceſſive. Tout excès a ſes dangers. Le ſoleil qui fond les obſtructions, peut les produire lorſque dans le plus fort de la canicule, pénétrant par ſon activité les

---

moins dangereuſe, ne ſe la permettre qu'immédiatement après le repas, ou plus de ſix heures après, encore doivent-ils y apporter bien de la réſerve. C'eſt à quoi ne paroiſſent pas penſer ceux qui ſe délectant à ſuccer la fraîcheur agréable des glaces, s'empliſſent l'eſtomach d'une quantité indigeſte des ſucs de fruits mal choiſis. « Etonnante ſenſualité, dit Pline, l'eau n'a pas ſon prix, l'argent met de la différence entre les élémens eux-mêmes. Ceux-ci boivent de la neige, ceux-là de la glace, & le fléau des montagnes, contribue à leurs plaiſirs ſenſuels ».

parties internes & les humeurs, il les émeut ſi puiſſamment, qu'il bouche les pores, par leur craſſe, après en avoir enlevé en vapeur, les plus ſubtiles émanations. Il faut donc ſe rafraîchir en été, mais avec modération; & comme celui qui ſe couvriroit trop en hiver, & ſe tiendroit dans des étuves ardentes, ne feroit que ſe rendre le froid plus dangereux; de même celui qui, dans l'été paſſe d'une chaleur extrême au froid exceſſif, ſoit extérieur, ſoit intérieur, ne s'expoſe pas moins.

Peut-être enfin les Goutteux ſeront-ils en ſûreté dans l'automne, ſaiſon la plus tempérée & la plus égale de l'année? Il eſt vrai qu'elle a ces deux avantages; mais ils ſont malheureuſement trop compenſés par des déſavantages qui ne leur cedent point. Cette ſaiſon tient à deux extrêmes contraires. Ses commencemens qui ſont ſouvent un peu froids, contraſtent avec les chaleurs de l'été. On ne veut pas renoncer tout-à-coup à des habits commodes par leur légereté, on en prolonge le plus qu'on peut l'uſage. Le plaiſir qu'on a d'être déchargé du poids des chaleurs, fait ſupporter ſans défiance, quelques froids aſſez ſenſibles. Il y a plus; quelquefois dans un bel automne, des cha-

leurs, presqu'égales vers le milieu du jour, à celles de l'été, se trouvent resserrées dans un court espace, entre des matinées & des soirées qui sont très-fraîches, on pourroit peut-être dire très-froides. Enfin les derniers jours de cette saison, qui sont ordinairement assez beaux, sont si voisins des jours les plus rigoureux de l'hiver, qu'on se trouve surpris de froid, faute d'habits un peu étoffés & de feu dans les appartemens, où on ne l'a pas encore introduit; souvent aussi pour s'être exposé imprudemment dans quelques promenades à un air trop vif. On blâme, on plaisante, mais à tort, ceux qui suivent les saisons dans les changemens d'habits. Pour moi je les approuve, pourvu que ce ne soit point par étiquette qu'on le fasse; de manière qu'on ne regarde pas strictement toute une saison le même vêtement sans différence des jours, lorsqu'il y en a, quelquefois même en été, de si fâcheux, qu'il faudroit sans honte reprendre les habits d'hiver. Car alors c'est plutôt manie de la mode, que prudence. Je voudrois donc que, sans crainte du ridicule que reprocheront des Petits-Maîtres, on ne se fît pas scrupule, pour la santé, de suivre non-seulement les saisons, mais les jours; & que, sans balancer, on chan-

geât d'habits plusieurs fois dans un seul jour, si l'inconstance & l'intempérie de l'air l'exigeoient.

Qu'on n'aille pas conclure de là, qu'il faille se tenir dans des étuves. Des lieux aussi échauffés peuvent bien procurer la sueur; mais non la transpiration. Un air tempéré, sans être resserrant, a assez de densité pour soutenir les vapeurs perspirables; un air excessivement chaud, au contraire malgré la ténuité de ces vapeurs, ne peut pas à cause de sa propre raréfaction les soutenir; ce qui nuit à leur avolation & par une suite nécessaire à la transpiration.

Le vulgaire peu instruit en physique, attribue les maladies de l'automne à l'usage des fruits dont cette saison abonde; mais ce n'est qu'à ses fraîcheurs qui saisissent quand on a chaud, ou aux premiers froids imprévus, qu'il faut les attribuer. Il est aisé d'en juger par les raisons ci-dessus & par les suivantes. Dans l'automne ou à ses approches, la chaleur étant moindre, & l'air commençant à déposer des particules humides, que l'on reçoit par inspiration ou qui s'attachent aux pores de la peau, qu'elles bouchent, la transpiration est moins abondante. Les vapeurs les plus subtiles de cette excrétion

s'échappent

s'échappent ſeules, tandis que les plus groſſieres rentrent dans la maſſe du ſang, & chez les Goutteux ſe dépoſent dans les articulations.

En toute ſaiſon dans ce climat les viciſſitudes de froid ou de chaud, ſont très-fréquentes & très-rapides, au point qu'il y a des tems, où le même jour offre juſqu'à 20 ou 24 dégrés de différence. Les hygrometres, tout faux qu'ils ſont, annoncent en général, beaucoup d'humidité dans l'air qui nous environne. La facile déliqueſcence du ſel de tartre l'indique; tout la prouve dans l'intérieur des maiſons; l'humidité du linge, du papier, le gonflement des bois, la rouille du fer, du cuivre, &c. ſont des effets immédiats, & des ſignes habituels de cet état de l'atmoſphère, dont la fâcheuſe influence ne peut qu'engendrer, entretenir, augmenter les affections goutteuſes & rhumatiques, qui de leur nature ſont ſubordonnées à toutes les cauſes capables de changer la diſpoſition de la peau, de la rendre plus ſerrée ou plus ſouple; & à toutes celles qui agiſſent ſur la tranſpiration.

SECTION ONZIEME.

DIXIEME CAUSE.

La vieilleſſe.

MALGRÉ les inconvéniens de l'inconſtance, de la variété des ſaiſons & des jours, un peu d'attention ſur nous-mêmes nous y feroit obvier facilement, & nous avons preſque toujours à nous reprocher leurs fâcheuſes influences dont nous aurions pu nous garantir. Il n'en eſt pas de même des maux qui marchent à la ſuite de la vieilleſſe, que la Goutte accompagne ſouvent. Il faut à cet âge pour ſe préſerver ou ſe délivrer de cette maladie, recourir à toutes les reſſources de l'art. Il ne faut pas moins qu'un ſpécifique auſſi puiſſant que mon Elixir, pris comme préſervatif ou curatif, pour pouvoir s'y ſouſtraire. Car en général à cette époque, ſoit irritation interne qui appelle au dedans, ſoit reſſerrement ou foibleſſe dans le tiſſu de la peau, qui ſe prête mal à l'effort qui eſt dirigé vers elle, ſoit atonie dans l'organe cellulaire, qui ne pouſſe pas aſſez

au dehors, l'humeur reflue dans ſon tiſſu, & par les communications qu'offrent ſes cellulles & ſes prolongemens, ſe porte dans l'intérieur.

A meſure qu'on avance en âge, les os, les cartilages, les membranes, la chair, la peau & toutes les fibres du corps deviennent plus ſolides, plus dures, plus ſéches, toutes les parties ſe retirent, ſe reſſerrent; tous les mouvemens deviennent plus lents, plus difficiles; la circulation des fluides ſe fait avec moins de liberté, la tranſpiration diminue, les ſécrétions s'altèrent, la digeſtion des alimens devient lente & laborieuſe, les ſucs nourriciers ſont moins abondans, & ne pouvant plus pénétrer les vaiſſeaux capillaires, ils ne ſervent plus à la nutrition. Que deviennent-ils donc ? Ils s'arrêtent ſouvent dans le trajet de leur tranſport, épaiſſiſſent la lymphe, obſtruent les conduits, tant des vaiſſeaux que des pores, & s'accumulant de jour en jour, font dépôt ſur quelques parties; cauſent la Goutte ou le Rhumatiſme; &, ce qui eſt plus fâcheux, c'eſt que les parties les plus eſſentielles à la vie, devenues auſſi foibles & peut-être plus débiles que les autres, éprouvent preſque tous les accidens de ce reflux; c'eſt pour cela que

les rétrogradations ſont ſi communes chez les vieillards, Rhumatiſtes ou Goutteux. Pourquoi au contraire, par exemple, les enfans au-deſſous de l'âge de puberté, ou les jeunes gens de cet âge, ou peu au deſſus, ſont ils exempts de la Goutte? Il eſt aiſé d'en rendre la raiſon. La peau eſt chez eux un réſeau très-ouvert, tendre & tranſpirable. Si la perſpiration eſt retenue ſubitement par quelque faute, elle ſe rétablit aiſément. La matiere de cette excrétion ne peut donc s'accumuler pour cauſer la Goutte de la maniere que nous venons de le démontrer; à moins qu'il n'y ait une cauſe trop durable & trop puiſſante, comme dans l'exemple que je vais citer.

Je me tranſportai un jour chez M. le Comte de Brion, qui étoit, avant l'uſage qu'il a fait de mon Elixir, fort ſujet à la Goutte, éprouvant régulierement chaque année deux attaques, dont chacune le retenoit pluſieurs mois dans ſes appartemens, & ſouvent même au lit. Au moment où je parle, depuis dix ans, il n'avoit éprouvé aucune récidive; lorſque me voyant il me dit, par alluſion à ſa propre cure, à pluſieurs autres dont il a été témoin, & aux bons effets ordinaires de mon remede: Venez, venez, vous arrivez

à propos pour être témoin d'un nouveau prodige de votre Elixir. Il me conduit dans une chambre; j'y vois un Jokei de quatorze à quinze ans, qui étoit encore dans cet engourdiſſement qui touche de près à la guériſon. Quoi! dis-je, ſi jeune avoir la Goutte; le fait eſt rare, & ſurtout dans une condition auſſi active. Vous ſçaurez, repris M. le Comte, que ce petit malheureux ayant couché long-tems dans des lieux frais, humides & mal-ſains, en a contracté une Goutte ou un Rhumatiſme univerſel, ou l'un & l'autre tout enſemble, ſi bien qu'il s'eſt trouvé perclus de tous ſes membres, qui ſe ſont enflés non-ſeulement aux articulations, mais dans toute leur étendue, & qu'il a reſſenti des ſouffrances inexprimables. Il y avoit quinze jours qu'il étoit dans cet état douloureux, & depuis huit ſeulement qu'il a pris de votre remède, il ſe trouve ſi bien qu'il va ſe mettre en campagne ſous quatre ou cinq jours. N'eſt-ce pas-là un vrai miracle? M. le Comte, répondis-je, permettez-moi de vous dire que non; la grande jeuneſſe facilitoit ici la guériſon; mais je regarderois plutôt comme tel, la cure opérée par mon Elixir, que vous communiquâtes à ce gros & gras Prieur de Bernardins, déjà âgé, détenu depuis nom-

bre d'années dans un fauteuil, & qui, au grand étonnement de ſes Religieux, s'eſt vu en peu de tems auſſi libre que les plus ingambes d'entre eux. En effet, comme je l'obſervois tout à-l'heure, la Goutte aggravant ſes tortures en raiſon de l'âge, il devient plus difficile de la guérir dans la vieilleſſe que dans la jeuneſſe; mais, à tout âge, mon Elixir en vient à bout en plus ou moins de temps, ſelon les obſtacles qu'il rencontre.

SECTION DOUZIÉME.

ONZIEME CAUSE.

L'hérédité.

LA vieilleſſe eſt aſſurément une choſe bien involontaire, au moins dans ſes effets. Car il eſt peu de perſonnes qui ne vouluſſent en reculer l'approche; mais elle ne l'eſt pas toujours dans ſes cauſes. On ſçait que les excès accélèrent ſon temps. Les paſſions nous emportent ſur la mer orageuſe de ce monde. Ces Syrenes enchantereſſes voyent peu d'Ulyſſes qui bouchent leurs oreilles à leurs flat-

teurs, mais perfides accens. On se livre, on s'abandonne à ces traitresses Divinités, qui vous entraînent d'écueils en écueils, d'abîmes en abîmes. Voilà ce qu'une infinité de personnes ont tous les jours à se reprocher & singulierement les Goutteux: abusant presque toujours de leur tempérament, d'ordinaire très-fort, ils sont moins à plaindre. Ne confondons point cependant les innocens avec les coupables: soyons justes. Il en est qui méritent plutôt de la compassion que des reproches. Ce sont ceux qui tirent la Goutte de leurs parens, (non au sens du Docteur Aignant, qui la déduit du premier homme) mais des auteurs immédiats de leurs jours. Ces tristes victimes d'une intempérance, non-seulement antérieure à leur conduite, mais à leur naissance, sont plus dignes de commisération que de blâme. Heureusement, comme on le verra ci dessous, leur cure n'a rien de plus impossible que si la cause étoit volontaire, parce qu'elle est toujours la même. Il importe peu qu'on soit Goutteux pour avoir trop sacrifié à Cypris ou à Bacchus, ou pour être un digne héritier de ses peres. C'est toujours le même principe; c'est-à-dire, un *coagulum* des humeurs, qui est le fruit de cette semence goutteuse,

ſoit celle d'acquiſition, ſoit celle de patrimoine, parce que la Goutte avant d'être héréditaire, a dû être acquiſe, & en conſéquence elles ſont de même nature l'une que l'autre. Je ſuppoſe, pour un moment, qu'on m'ait accordé que la cauſe de la Goutte acquiſe eſt un épaiſſiſſement de la lymphe, occaſionné par la préſence d'un acide étranger & ſuperflu, que cet acide eſt le produit des crudités, &c. on ſera forcé de reconnoître dans la Goutte héréditaire le même épaiſſiſſement, avec cette différence qu'il eſt dû dans celle-ci à une diſpoſition ou tendance à la condenſation, mais qui tient toujours de la premiere cauſe, c'eſt-à-dire, du caractère acide. Il ſuffit que ce caractère ait affecté toutes les humeurs, de façon que celle qui eſt deſtinée à leur propagation, en ſoit imbue dans le moment de la génération, qu'enſuite les autres humeurs contractent ce vice plus ſingulierement, comme il arrive dans le ſcorbut & les autres maladies héréditaires, dont le venin corompt la ſemence qui lui a ſervi de véhicule, ou même ſans paroître la détériorer, (ſi l'on vouloit ſoutenir qu'elle n'eſt point altérée) corrompt cependant les humeurs avec leſquelles il a plus d'affinité.

Le principe de la Goutte, dans son origine, n'a pas, comme le virus de certaines maladies, une acrimonie si pernicieuse, qu'elle affecte dans ce temps les solides ou les fluides; ce qui n'empêche pas néanmoins sa réelle existence: c'est un germe, qui, de même que celui de la petite vérole, ou celui de sa sœur, se développe plutôt ou plus tard, selon le dégré de fermentation des humeurs parmi lesquelles il se trouve. Je suis persuadé que la Goutte peut être originaire. En voici la raison.

Comme une amande produit naturellement un arbre qui produira des fruits tout semblables à celui dont on l'a tiré, que ces fruits ont précisément le même goût & la même forme que ceux de l'arbre qui a produit cette amande, il est aussi naturel que les parens donnent à leurs enfans leurs traits, leurs gestes, leurs voix, leurs passions & leurs maladies. Toutes ces choses sont contenues dans la semence dont l'enfant est formé, le temps les développe, & l'on en ressent les effets. Lors donc que le terme est arrivé, où le développement & l'abondance de l'humeur goutteuse suffisent pour produire le premier accès, la moindre irrégularité dans la maniere de vivre, dans les affec-

tions du corps & de l'esprit, suffit pour la mettre en mouvement & obliger la machine, dont elle gêne l'équilibre, de chercher à s'en débarrasser, en la jettant hors des voies de la circulation.

C'est ainsi que peut se développer la Goutte héréditaire, développement qui doit être plus ou moins retardé, selon les différens sujets chez lesquels se trouve le principe de cette maladie, ou même ne point avoir lieu du tout, si ceux en qui il se trouve, se maintiennent toujours dans un état tel, que rien ne donne l'essor au développement du germe : ce qui arrive à bien des personnes, qui meurent avant qu'aucune cause, tant intérieure qu'extérieure, ait fermenté ou fait fermenter le levain de cette maladie, au point de la aire éclore & d'exposer à ses dangereuses suites. Comme il est telle dispòsition de terrein où un amandier, quelque précoce & quelque fécond que soit cet arbre, ne pourra donner ni fleurs, ni fruits, ni même une amande mise en terre, germer, pousser & devenir un arbre.

Je ne vois donc pas pourquoi un Auteur célèbre de nos jours, prétend que la Goutte ne peut être héréditaire. Il cite en preuve de son opinion deux gemeaux, dont l'un fut sujet à ce mal & l'autre en

ſut exempt. Il a raiſon, ſans doute, d'attribuer cette différence à leur différente maniere de vivre ; mais d'en conclure que le principe de la Goutte n'étoit pas enté chez eux, c'eſt une fauſſe conſéquence. Il en eſt du germe des maladies comme de ceux des plantes, il faut un concours de circonſtances & de moyens propres à leur développement.

Le ſentiment d'un autre Auteur également éclairé, que ne croit pas la Goutte héréditaire, parce qu'il ne regarde pas l'humeur de cette maladie comme aſſez élaborée, aſſez ſubtile pour ſe mêler au chyle, qui doit contribuer à la formation de la ſemence, ne me paroît pas plus vraiſemblable. Eſt-il croyable qu'une humeur mêlée avec la lymphe, circulant comme elle avec le ſang, ne puiſſe pas y mêler ſes parties les plus déliées, & par cette voie, porter, dans la ſemence, le germe funeſte de la Goutte ? Qu'a donc de plus ſubtil que celui de cette maladie, & de beaucoup d'autres, le virus ſyphilitique ? Or celui-ci peut être héréditaire, la Goutte peut donc l'être auſſi.

Mais objectera-t-on, ſouvent de pluſieurs enfans du même pere, les uns auront la Goutte, les autres ne l'auront pas. Ma premiere réponſe à cette objec-

tion, eſt que peut-être le pere lui-même ne l'avoit pas encore lors de la génération de ceux-ci. En ſecond lieu, je dis que dans le cas qu'il l'eût, il eſt facile d'expliquer pourquoi tous les jours, parmi des perſonnes qui doivent la Goutte à leur pere, on en voit d'autres qui en ſont exemptes; pourquoi même cette maladie ne ſe manifeſte quelquefois qu'à la ſeconde ou troiſieme génération. C'eſt que le virus étant plus adouci & trop foible pour ſe manifeſter il a fallu un long intervalle, & un dérangement pour le développer aux générations ſuivantes, d'où l'on doit conclure, que le ſang de tous les enfans des générations antécédentes n'a pas été entiérement exempt du levain goutteux.

Malgré l'étendue de mes recherches ſur cette maladie, mon deſſein, comme je l'ai déjà dit, n'a pas été d'en particulariſer toutes les cauſes, mais de décrire les plus générales, ſous les eſpèces deſquelles on en placera une infinité, dont la deſcription ſeroit auſſi ennuyeuſe qu'inutile, & ne ſeroit qu'une répétition de tout ce qu'on a vu plus haut. De ce genre ſont celles qui viennent d'une vie molle & trop ſédentaire, ou du contraire; c'eſt-à-dire, d'une vie trop ſtudieuſe & trop

occupée. Tout excès est vice à l'égard de la santé, dont l'équilibre ne peut se maintenir, que dans un usage modéré de toutes choses. Telles sont encore les causes qui procédent de l'oisiveté, des veilles, des insomnies, des indigestions, des crudités, de l'appauvrissement du sang, & d'une multitude d'autres particulieres, qui ne sont souvent que des effets de causes plus générales, renfermées dans notre détail, qu'il est temps de borner pour déterminer le résultat des effets de ces causes.

CHAPITRE VIII.

DÉTERMINATION du résultat des différentes causes de la Goutte.

Résultat du défaut d'Emanation & de Transpiration.

L'ÉMANATION & la transpiration ont trop de rapport ensemble pour séparer le résultat de la suppression, suspension, diminution & défaut, quel qu'il soit, de

l'une & de l'autre; toute la différence qui peut s'y trouver, ne pouvant être que du plus au moins. Ce qui devoit transpirer ou émaner de nous, ne s'étant point dissipé, soit par défaut ou par excès de chaleur, soit par la grossiereté des humeurs, est forcé de rester. Or l'accumulation de ces humeurs qui bientôt, par quelque fermentation, se porte sur les articles, est la matiere de la Goutte; leur expansion dans les parties charnues venant de la même cause, est le principe du Rhumatisme; & la réunion de ce double accident dans le même sujet, est la source du mêlange des deux maladies, qu'on désigne ordinairement sous le nom de *Rhumatisme goutteux* ou *Goutte rhumatisante* (1). Tel est en bref le résultat du défaut d'émanation & de transpiration: un

---

(1) C'est ici le moment d'observer que le Rhumatisme peut être aigu ou chronique. Il est aigu, lorsqu'il est accompagné de fiévre continue, alors il se termine en 14, 21, 35 ou 40 jours. Lorsqu'il est chronique, il dure quelquefois des années entieres, parce que la fiévre, ce mouvement efficace, que la nature doit sans cesse opposer à nos affections pour en opérer la cure radicale, ne se manifeste ici comme dans les autres maladies de cette espèce, que d'une manière foible & impuissante.

aggrégat de matieres brutes, grossieres, superflues, hétérogènes, salines, âcres, qui, à la moindre fermentation, mises en mouvement sans pouvoir prendre leur issue, à cause de leur densité ou du resserrement des pores, procure aux Goutteux, ou aux Rhumatistes, de si vives & de si longues douleurs.

CHAPITRE IX.

Résultat des autres causes.

LE résultat des autres causes, dans ce qu'elles ont de commun avec la transpiration, doit être le même que celui de cette derniere; ainsi il seroit inutile de détailler leurs inconvéniens à cet égard : Par exemple, outre que l'abus des jouissances vénériennes affoiblit la force digestive, il prive les articulations de cette huile onctueuse & synoviale, destinée à entretenir le mouvement & la flexibilité des parties solides. Tel est encore l'effet des vins & des liqueurs, qui donnent trop de consistance, trop de tention, trop de roideur aux fibres & aux nerfs, & produi-

ſent dans toutes les parties, une ſécheresſe nuiſible à la lymphe, qui s'en trouve épaiſſie au point de ne pouvoir plus circuler avec le ſang & les eſprits, dont le cours eſt intercepté, & le baume ſouvent altéré par une âcreté dominante dans la ſynovie.

J'aſſignerai auſſi comme un des principes de la Goutte, le vice de l'acide vital, coagulant, épaiſſiſſant, pétrifiant même la lymphe, de maniere à procurer les ankiloſes, les nodus & les pierres dans toutes les parties poſſibles du corps : car il n'en eſt point qui ne puiſſe ſervir de matrice à ces corps étrangers, onéreux & douloureux à la nature, puiſqu'il n'eſt point d'endroit où l'expérience plus commune, ou plus rare, n'en ait offert.

Les obſtructions, les concrétions qu'engendrent les mauvais levains, la foibleſſe des viſcères, les indigeſtions peuvent entrer dans ce dernier réſultat, ainſi que celui qui donne ſouvent lieu à ces dernieres, je veux dire les effets de la molleſſe, de l'oiſiveté, & par contraire, l'excès d'application & de travail.

Le réſultat des paſſions ne peut être qu'une fuite ſoudaine des eſprits, qui donne aux humeurs une ſecouſſe aſſez

forte pour les déplacer, & les précipiter à flots sur quelques parties, & presque toujours sur les plus essentielles, par la raison qu'elles y trouvent une place abandonnée des esprits mêmes, symptôme si dangereux qu'il menace d'une mort prompte, si un puissant spécifique ne repousse du centre à la circonférence l'humeur goutteuse, & ne rappelle les esprits à leur centre, effet immanquable de mon Elixir.

Le résultat de l'intempérie des saisons, soit qu'il provienne d'un excès de froid ou de chaux, ne peut procurer que la condensation, l'épaississement, & par conséquent une aggrégation superflue des mêmes matieres; d'où dérivent le Rhumatisme, la Goutte, le Rhumatisme goutteux & la Goutte rhumatisante.

La dégénération du sang ne peut venir que de sécheresse, d'âcreté ou de corruption. Quant au résultat des effets de la Goutte héréditaire, il est relatif aux différentes causes qui l'ont engendrée chez nos peres, & rentre dans le détail que nous venons de donner. Il ne s'agit donc plus que de démontrer, par théorie & par expérience, l'efficacité d'un remède, qui détruise le résultat de toutes les causes possibles de la Goutte.

CHAPITRE X.

Démonstration théorique de la cure.

L'AGGRÉGAT des humeurs goutteuses & rhumatismales, de quelques causes qu'elles procédent, se réduit, en derniere analyse, à l'accumulation, à la densité, à l'âcreté de la lymphe & de la synovie. Il s'agit donc de faire voir la possibilité de rendre à ces deux liqueurs, leur douceur & leur fluidité, qualités diamétralement opposées aux trois défauts ci-dessus; &, pour parvenir à ce but, il faut un remède qui divise & balsamifie tout-à-la-fois, la lymphe & la synovie. Or mon Elixir pénètre facilement les vaisseaux sanguins, y subit les loix de la circulation; mêlé avec la masse des humeurs, il les rend plus analogues les unes aux autres, tant qu'elles coulent confusément dans les vaisseaux. Après avoir parcouru ce méandre, il dissipe l'humeur arthritique par les différentes sécrétions, sans avoir été lui-même altéré. Il ne perd rien de sa propre substance, si né-

ceſſaire pour diſſoudre les matieres groſſieres melées avec les humeurs qu'il rencontre en ſon chemin. Enfin il augmente le reſſort des vaiſſeaux par les ſecouſſes légères qu'il leur cauſe, & les rend plus propres à ſeconder ſon action, qui tend à diviſer & atténuer les ſuſtances viſqueuſes, terreuſes & épaiſſes, qui croupiſſent dans les canaux.

Malgré la différence de leurs qualités, mon Elixir agit ſur toutes les humeurs qui peuvent tranſpirer, de manière à combattre avec une facilité égale, le froid & le chaud, parce qu'il eſt au pouvoir de ſes qualités moyennes de l'introduire dans un ſujet, & d'en chaſſer ce qu'il y a de contraire à la nature, tempérament qu'il étoit difficile de trouver, mais non impoſſible, comme on pourroit le croire.

Cependant comment ſuppoſer qu'il exiſte, dans un même remède, une vertu proportionnée à la guériſon de deux maux oppoſés dans leur réſultat, comme, par exemple, la Goutte froide & la Goutte chaude? Mais, quoi! ignore-t-on que les qualités qui tiennent un certain milieu, rapprochent naturellement les extrêmes? Qu'on verſe de l'eau médiocrement chaude dans un vaſe d'eau bouillante, & dans un

vaſe d'eau froide, l'ardeur de l'eau bouillante ne ſera-t-elle pas tempérée? l'eau froide ne ſera-t-elle pas échauffée? Un remède qui aura la vertu de donner aux humeurs froides, précifément la chaleur qui leur convient, n'agira-t-il pas néceſſairement en moins ſur les humeurs chaudes, tandis qu'il agira en plus ſur les froides? Pourquoi ſeroit-il donc impoſſible à un ſeul & même remède, d'agir efficacement contre deux caractères oppoſés ou prétendus oppoſés de la Goutte?

C'eſt une choſe digne de remarque, dit le célèbre M. Lieutaud, qu'il ſe trouve pluſieurs remèdes qui ont des qualités contraires entr'elles. De ce genre ſont les martiaux. On les met à la tête des apéritifs, cependant on ne peut pas douter que ces remèdes ne ſoient auſſi aſtringens; propriété qui paroît oppoſée à celle que l'on déſigne par le mot d'*apéritif.* Cette qualité n'empêche pas néanmoins qu'on ne mette les martiaux au nombre des meilleurs apéritifs & des meilleurs déſobſtructifs; ainſi une conduite autoriſée par l'expérience, atteſte qu'il eſt des remèdes dont la vertu produit des effets qui nous paroiſſent oppoſés. Il y a certainement auſſi loin de l'idée d'un apéritif à celle d'un aſtringent, que du

chaud au froid. Or, puisque, malgré cette opposition apparente, le même remède est réellement apéritif & astringent, pourquoi donc voudroit-on regarder comme chimérique la vertu d'un remède qui combattoit tout-à-la-fois la Goutte froide & la Goutte chaude? J'ai choisi l'exemple de ces deux sortes de Goutte, comme plus opposées, soit réellement, soit en apparence, pour détruire, d'un seul coup, toutes les objections de ce genre.

On voit donc que quand ces deux sortes de Goutte seroient aussi opposées qu'elles le paroissent, un même remède pourroit encore les guérir. Mais, dans le fait, elles ne sont point essentiellement différentes. L'apparence d'opposition qu'on remarque entr'elles vient de la différence des tempéramens. Si le malade est hypocondriaque, hystérique, colérique, sanguin; s'il a le genre nerveux très-tendu, très-sensible à la moindre impression, il sera sujet à la Goutte chaude. Si au contraire il est pituiteux, phlegmatique, s'il a le genre nerveux relâché, & s'il est moins sensible aux affections qui émeuvent l'ame, il sera sujet à la goutte froide. Les causes qui produisent la goutté sont donc, pour ainsi dire, communes, tant

pour la chaude que pour la froide; ainſi les remèdes peuvent être les mêmes. De tout cela il eſt aiſé de s'appercevoir que l'acrimonie ſubtile du levain qui produit la goutte eſt la même; mais qu'elle eſt plus ou moins exaltée, ou plus ou moins condenſée, & que la différence dépend du tempérament des ſujets qui ſont attaqués de l'une ou l'autre goutte.

C'eſt pourquoi j'avance, comme un principe inconteſtable, qu'il n'y a point de véritable oppoſition entre le plus & le moins d'un même objet. Deux choſes qui ſont ſur la même ligne, ne peuvent s'appeller oppoſées, que par un abus manifeſte des termes. La Goutte chaude & la Goutte froide ne diffèrent que du plus au moins, & par le nombre de leurs dégrés; il n'y a point par conſéquent d'oppoſition entre ces maladies, puiſque l'une ne conſiſte que dans l'excès, & l'autre que dans le défaut d'une même cauſe. Répugne-t-il donc qu'il ait un remède dont la vertu, tenant un juſte milieu entre l'excès & le défaut de chaleur, porte, dans l'humeur de la Goutte froide, la chaleur dont elle manque, & ôte à la chaude ce qu'elle a de trop? Les guériſons de ces deux maladies, loin d'être deux extrêmes qui ſe

combattent & ſe contrediſent, ſont comme deux extrêmes qui ſe rapprochent & ſe réuniſſent en un même point. De part & d'autre ce ſont deux effets ramenés au juſte milieu dont ils s'étoient écartés. Or peut-on regarder comme deux effets oppoſés entr'eux, des effets qui s'identifient pour ainſi dire dans leur dernière analyſe; des effets deſtructeurs de l'oppoſition réelle ou prétendue qui ſe trouvoit entre les deux maladies; des effets, en un mot, qui ne conſiſtent que dans le rétabliſſement de l'équilibre troublé? Il me paroît évident qu'il n'y a dans ces deux guériſons priſes en elles-mêmes aucune trace d'oppoſition. Si donc l'impoſſibilité d'opérer ces deux guériſons par le même remède, n'eſt fondée que ſur l'oppoſition qu'elles paroiſſent avoir, on doit convenir, que n'y ayant aucune oppoſition, les guériſons ſont poſſibles. On ſeroit bien difficile de ne pas ſe rendre à ces ſolutions; je croirois même abuſer du loiſir de mes Lecteurs, ſi je pouſſois plus loin ces raiſonnemens. J'aime mieux dire quelques mots ſur la maniere d'adminiſtrer mon remede & ſuivre ma démonſtration ſelon la diverſité des ſujets.

Quoique la Goutte ſoit connue ſous une ſeule dénomination, le traitement &

le régime doivent être relatifs à la qualité de l'humeur & à la différence des tempéramens.

Dans la Goutte chaude, chez un tempérament ſec & bilieux, je preſcris l'élixir avec l'uſage des boiſſons fréquentes; on peut même avant de le commencer, ou du moins pendant les premiers jours qu'on la prend, boire une tiſane, ou plutôt une infuſion légere de plantes qui contiennent un ſel ſavoneux, comme le petit houx, l'ivette, la bardane &c.

Dans la Goutte froide j'ordonne mon ſpécifique ſeul & ſans boiſſons que celles de néceſſité.

Dans la Goutte compliquée, j'adminiſtre mon remède pur, & quand il a opéré les effets relatifs à ſes vertus dépuratives, qui s'étendent ou peuvent s'étendre juſqu'à différens dégrés ſur pluſieurs genres de maux, tels que le ſcorbut, les humeurs froides, la v...... &c. S'il ne les a pas abſolument diſſipés, ou ſi même il en étoit contre leſquels il n'eût point agi, après qu'on a ceſſé ſon uſage, qui a procuré la délivrance des affections arthritiques ou rhumatiſmales, on peut recourir aux anti-vénériens, aux anti-ſcorbutiques, aux anti-ſcrophuleux, &c. &c. On pourroit cependant entremêler l'uſage de l'Elixir avec

avec celui des remèdes directs aux diverſes affections que l'on veut détruire; mais l'incertitude où l'on ſeroit par cette méthode, de ſavoir à qui attribuer le ſuccès, me fait préférer la premiere.

En même-temps que j'ai cherché à lui donner la vertu de lever les obſtructions des pores, pour que la matiere humorale pût s'échapper par la perſpiration, qui diſſipe la cauſe du mal, ſans épuiſer les forces, ou plutôt en les conſervant & les ranimant par le ſoulagement qu'elle procure, étant comme l'ouvrage de la ſageſſe, puiſque c'eſt par cette voie, que la nature ſe décharge, non-ſeulement de l'excès de l'humeur néceſſaire, mais de toute impureté qui pourroit y jetter du déſordre; j'ai concilié encore à ce remède la propriété de dépoſer à la place de toute humeur nuiſible, un baume adouciſſant & lubrifiant, qui facilite le mouvement, l'action, le jeu de toutes les parties dont il augmente le ton & le reſſort.

A peine l'a-t-on pris, que par ſon impreſſion ſur le palais, & par ſa ſubtile volatilité au cerveau, il diſpoſe, il excite à ſe moucher, à éternuer, à cracher, tant il eſt prompt à diviser le *coagulum* des humeurs. Ces excrétions auxquelles il détermine ordinairement, ſont ſes pre-

mieres opérations. On auroit peine à croire, avant de l'avoir éprouvé, combien il décharge la tête, rend l'esprit libre & les idées nettes. C'est un effet dont plusieurs personnes se sont louées dès le commencement de son usage.

Ce spécifique a l'avantage d'être tout-à-la-fois tonique, stimulant, apéritif résolutif, astringent, hors les cas de surabondance d'humeur où il procure quelque liberté du ventre, par la force, la vigueur, le ressort qu'il donne aux intestins pour opérer leurs fonctions. Toujours, il leve les embarras visqueux des glandes & les obstructions des viscères; il brise, divise, broye les humeurs; il suscite & ranime l'action organique des vaisseaux, ce qui en accroît l'énergie. Il rétablit les évacuations, les excrétions & les sécrétions dans leur parfaite intégrité; par conséquent il doit porter & porte en effet son action sur la peau en débouchant ses pores, qui sont plus ou moins engorgés, obstrués par l'humeur goutteuse. Pour lors la transpiration reprend son cours naturel. J'ai eu plusieurs fois la complaisance, pour la satisfaction de mes malades incrédules sur ce fait certain, de leur en donner une preuve évidente sur eux-mêmes. Après les avoir mis à l'usage

de mon Elixir, ayant auparavant apprécié avec exactitude à quoi ſe montoit leur tranſpiration en les peſant avant & après, de la manière que Sanctorius le pratiquoit, ils ont vu, en moins de dix à douze jours de l'uſage du remède, la tranſpiration augmenter ſenſiblement, & ont recouvré en peu de tems leurs forces & leur ſanté. Mais quand ils n'auroient point pris ces précautions, ils s'en feroient apperçus par la legèreté & l'aiſance qu'il éprouvoient, ſe ſentant dans l'état délicieux où l'on ſe trouve après un bain ſalutaire.

Tous les Phyſiciens ont reconnu que la nature agit uniformément dans la végétation des plantes & la nutrition des animaux. Voyez, diſent-ils, un Jardinier. Il eſt attentif à ce que la ſéve circule également dans toutes les parties de l'arbre; car toutes les maladies de la plante, viennent de l'épaiſſiſſement de ce fluide merveilleux: ainſi tous les maux qui affligent la nature humaine, n'ont d'autre cauſe que la coagulation du ſang & des humeurs. Rendez à ces fluides leur liquidité, auſſitôt la circulation reprendra ſon cours, & la ſanté commencera à refleurir. Ce principe poſé, il n'eſt pas queſtion d'un grand nombre de connoiſſances pour en remplir les vues, puiſqu'elles ſe pré-

ſentent d'elles-mémes. Nous regardons comme un remède univerſel, toutes les plantes odoriférantes, abondantes en ſels volatils, comme infiniment propres à diſſoudre tout épaiſſiſſement du ſang & de la lymphe. Ces plantes ſont le plus précieux don de la nature pour conſerver la ſanté. Leur uſage peut s'étendre à toutes les maladies; on en a vu naître preſque toutes les guériſons, & ſingulierement les cures de la Goutte & du Rhumatiſme.

Les ſels volatils de mon Elixir, portés dans la maſſe du ſang, dans les eſprits & les liqueurs, y éteignent, comme abſorbans, les mauvais levains de l'acide goutteux, & comme eſprits balſamiques, ils les défendent de la corruption d'un ferment impur & vicieux, parce que, quoique ces ſels & ces eſprits volatils accompagnent la digeſtion, ils n'y ſont pourtant pas ſujets, & s'y conſervent avec leur qualité ſpécifique.

Rien ne prouve mieux ce principe eſſentiel de phyſique; que les ſels volatils ne ſe digerent jamais, & qu'ils paſſent juſques dans les dernieres digeſtions du ſang, de la lymphe & des eſprits, que l'expérience qui ſe préſente tous les jours à notre goût & à notre odorat. Car nous reconnoiſſons fort bien par nos propres ſens qu'un liévre a mangé du choux, & qu'une perdrix a mangé du géniévre, qu'une

vache a mangé du ſerpolet & autres aromates, qu'un porc a mangé des huitres & autres ſubſtances marécageuſes ; mais nous ne réfléchiſſons pas ſur la raiſon de la conſervation de ces différentes odeurs dans ces ſortes d'animaux & dans le lait, qui eſt, que la partie de ces aromates a paſſé en nourriture dans le corps de ces bêtes, & que leurs ſels, qui ſont revêtus de ces odeurs, ont paſſé par les digeſtions, ſans y être digérés, juſques dans les chairs, le ſang & les eſprits, & s'y ſont conſervés en vertu de leur privilege, qui eſt d'être indigeſtibles.

Galien ordonnoit les ſels volatils dans toutes les maladies où Hypocrate veut qu'on les employe pour donner de la fluidité à toutes les matieres épaiſſes, qui ont coutume de fixer les fibres du ſang & de ſuſpendre leur mouvement. Il applique ce remede dans les pleuréſies, où il ſe trouve un ſang extravaſé, qu'il faut réſoudre & inciſer pour le rendre fluide, afin de le pouſſer au-dehors par la tranſpiration. Il l'ordonne dans les paſſions céliaques où un acide prédominant cauſe des coliques & des irratations violentes. Il le donne dans les vertiges où des glaires viſqueuſes & congelées par un acide impur & vicieux, fourni par la mauvaiſe diſpo-

ſtion de la rate, doivent être rendues fluides, & être précipitées par les voies qui conviennent. Il les conſeille dans la néphrétique, où un acide coagulant & prétrifiant, qui a condenſé les matieres tranſpirables, les fixe & les retient dans l'habitude des chairs. Il veut qu'on les emploie dans les épilepſies, où les fibres du ſang ſont figées par cet acide, & où les eſprits par conſéquent retenus, n'ont plus la liberté de leur mouvement. Il les preſcrit dans les migraines & tous les maux de tête ou d'eſtomach, à cauſe des glaires & des viſcoſités qui y fermentent.

Je ne puis m'empêcher de rapporter encore en preuve de la vertu des ſels, l'obſervation ſuivante. Les Negres ſont ſujets à de certaines indiſpoſitions, qui leur font perdre en partie leur noirceur naturelle, & cette métamorphoſe eſt accompagnée de ſymptômes hideux. Cependant il leur reſte encore quelques traces d'un noir jauni à la naiſſance des ongles. Leur corps ſe gonfle, & l'on diſtingue des taches livides ſur leur peau lavée. Leur Iris devient brouillé & nébuleux, & tous les objets leur apparoiſſent ternes, comme ils ſemblent jaunes aux Européens atteints de l'Ictère. Ces Noirs ainſi dénaturés, ont, pour l'ordinaire, un dérangement dans les

ſuccès nerveux, qui eſt plus ou moins mêlé d'hydropiſie. Quand ce mal n'eſt pas invétéré, ils en guériſſent ſouvent, en mangeant des ſerpens & des couleuvres, dont la chair recèle abondamment du ſel alkali qui a la propriété ſinguliere de diſſoudre le ſang grumelé, & d'atténuer les fluides épaiſſis; alors leur corps ſe repeint en noir.

On peut juger, par cette analyſe, des vertus ſpécifiques des ſels pour opérer la diſſolution de tout coaguleux. Quels heureux effets ne doivent-ils pas procurer dans la Goutte? car ils diviſent, fondent l'empâtement de la lymphe & de la ſynovie, en même-temps qu'ils charient & dépoſent les parties balſamiques de mon Elixir à la place des âcretés qu'ils diſſipent par les différentes voies excrétoires, & ſur-tout par celle d'une tranſpiration douce, mais très-ſenſible pendant quelques jours, & enſuite par le rétabliſſement de la perſpiration naturelle, qui eſt le vrai thermomètre de la ſanté.

Mon ſpécifique a deux parties: l'une ſaline & ſubtile, diviſe, briſe & rompt tout ce qui fait obſtacle à ſon paſſage, & donnant enfin iſſue à ſa volatilité propre, il la procure auſſi à l'humeur qu'il a atténuée, ſublimiſée, volatiliſée: l'autre fixe, ou du moins aſſez propre à ſe

fixer, répand un baume à la place de l'acrimonie. Que mon Elixir paſſe avec le chyle dans toutes les ſecondes voies, c'eſt une choſe inconteſtable & prouvée par l'expérience. L'impreſſion de ſon baume ſe rend ſenſible par la douceur qui tempère l'âcreté goutteuſe (1); l'impreſſion de ſon ſel ſe manifeſte par ſa communication ſur le ſyſtême nerveux, dont les oſcillations deviennent plus fortes, plus conſtans & plus régulieres. Les liqueurs qui ſéjournoient dans différentes parties, & qui y cauſoient des obſtructions, ſont pouſſées en avant & reprennent la route qui leur a été tracée par la nature, les ſécrétions deviennent plus libres, & la ſanté ſe rétablit parfaitement.

Un remède dont les qualités, les propriétés, les vertus ſont ainſi déſignées, décrites, expliquées, développées, n'eſt pas un ſecret qui tienne au charlataniſme. Il ſeroit poſſible aux perſonnes de l'art, ſinon de rencontrer préciſément les ingrédiens de mon Elixir, (ce qui ſe-

(1) Souvent dès la premiere priſe, à plus forte raiſon à la ſuite de pluſieurs, les urines s'empreignent par l'effet de mon élixir d'une odeur de violette, ou du moins qui approche beaucoup de celle de cette fleur qui exhale un ſi doux parfum.

roit vouloir former l'*Eneïde* du jet d'un nombre infini des caractères de l'alphabet) au moins des remèdes analogues, qui procureroient peut-être les mêmes effets; & pour porter la chose au possible absolu, il se pourroit enfin, qu'on rencontrât précisément ma découverte, puisque moi même j'ai été assez heureux pour y parvenir. En attendant cet inespérable coup de dez, je jouis de mon avantage, qui n'est point le fruit du hazard, mais des études les plus profondes & des recherches les mieux raisonnées. Je vais plus loin, j'ose dire que la réalité de cet invraisemblable événement, me flatteroit, & que j'en avouerois l'identité avec la plus grande franchise, comme j'en ai fait la déclaration la plus sincère à la Commission royale de médecine, pour la mettre à même, outre mes certificats de guérisons, de motiver par sa propre connoissance son approbation de mon spécifique.

Que des inventeurs ou des possesseurs de secrets dangereux ou équivoques, craignent la promesse que le collége de Pharmacie a faite dans son assemblée du 25 septembre 1785, de donner tous les ans l'analyse des remèdes inconnus, je ne crains rien non-seulement pour la dé-

couverte du mien, après les tentatives faites par quatre des plus célebres apothicaires de Paris, dont deux ont été chargés de ma part, pour ma propre assurance & ma propre satisfaction, & les deux autres de la part d'un goutteux qui s'étant bien trouvé de l'usage de mon élixir, désiroit par curiosité d'en connoître les ingrédiens; mais même pour la qualité des substances qui entrent dans sa composition, substances si essentielles que la connoissance de leurs vertus donneroit un nouveau rélief à mon remède, une nouvelle confiance aux malades & aux médecins, sur-tout si l'on devinoit encore sa manipulation, si prudemment, si exactement combinée & suivie.

Ce remède exerce sa premiere action sur les fibres, dont il augmente le ton. L'action organique en est accrue, les sucs s'en trouvent triturés & élaborés. Par cette qualité tonique, il a les plus heureux effets dans les gouttes chroniques, & particuliérement dans le relâchement des fibres. C'est par-là qu'il est un des plus efficaces stomachiques, convenable dans tous les cas où l'on veut relever le ton de l'estomach, & rappeller le bon état des premieres voies. Par cette vertu enfin, il sert à former un sang louable & pur, en

expulsant, ou en rendant aux vaisseaux la force d'expulser toutes sortes d'âcretés.

Mon Elixir, tel qu'il est de sa nature, & sans se décomposer, pénètre dans le sang. Introduit dans ce fluide vital, il y reçoit le mouvement avec les particules de cet agent, & lorsqu'il est dardé par leurs contractions, ses molécules, selon leurs différentes formes, soit comme autant de boules, soit comme autant de traits, fortement lancés, heurtent de front les concrétions, les obstructions qui sont comme autant de bouchons, les brisent, les divisent, les atténuent & les détruisent à la longue.

Quant à son action dans la peau, où se trouve souvent échappée l'humeur goutteuse & rhumatismale, la voici: les particules solides de ce remède, introduites dans les artères, & poussées par leurs contractions, incisent, broyent, écrasent par leur tranchant & leur dureté, les globules du sang, lesquels se trouvant pressés entre les molécules de cet Elixir, comme les grains que quelques oiseaux avalent entiers, sont moulus entre les cailloux qui se trouvent dans la cavité de ce puissant muscle, qu'Aristote appelle le moulin des oiseaux. Ces mêmes particules solides, portées dans l'extrêmité des vaif-

ſeaux capillaires de la peau, où ſont les obſtructions, font l'office de coin de fer, pour diviſer les concrétions qui font obſtacle, les diſſoudre & les détruire.

On ne peut conteſter que les rameaux capillaires de tous les vaiſſeaux, n'aient la même ſtructure & le même jeu ſyſtaltique que la grande artère, dont ils ne font que les diſtributions. Ainſi chaque ſyſtole de ces vaiſſeaux, pouſſant les molécules atténuantes du remède contre l'obſtruction, il la détruit & l'enleve par ce moyen, de même qu'une main armée d'un inſtrument de fer, exécute ce qu'elle ne pourroit opérer ſans ce ſecours. De plus ces particules pouſſées dans des canaux rétrécis, en dilatent le calibre, & les remettent dans leur diamètre naturel, qui laiſſe la perſpiration dans ſa primitive aiſance, & dans une pleine liberté.

Enfin mon remède facilite toutes les ſécrétions & les excrétions ſans les forcer; &, c'eſt en donnant aux différentes humeurs, leur fluidité, qu'il produit tous ces phénomènes. Poſſédant ſupérieurement toutes les qualités que je viens de décrire, à proportion que l'humeur goutteuſe eſt fondue & élaborée par ſes effets, il ſollicite la nature à l'ex-

pulser par la voie de la transpiration, qui est la vraie crise de la goutte.

Détaillons encore les effets particuliers des remèdes, qui sont la base de mon Elixir. L'un, comme je l'ai déjà insinué, adoucit, lubrifie les parties souffrantes; l'autre porte son action sur l'humeur goutteuse, la fond, la divise, change la nature de ses principes & en opère la coction. Les autres aident l'action de celui-ci, lui prêtent secours en frayant le chemin pour le libre passage de cette humeur cuite & élaborée, qui sort par la voie de la transpiration.

Quand j'ai administré mon spécifique, voici ce que j'ai observé. Les personnes ont quelque tems après une petite élévation du pouls; ce que l'on reconnoît par des battemens plus réitérés, par le visage, qui devient plus coloré, ainsi que les levres, & sur-tout par une légère chaleur de la peau, à laquelle succède une moiteur douce, une transpiration salutaire qui se répand à la fois dans toute l'habitude du corps. Elle commence ordinairement à l'heure du sommeil, dure pendant toute la nuit, & quelquefois continue bien avant dans la matinée. Pendant & après cette crise salutaire, les malades se trouvent très à leur aise; la tête se dé-

gage, l'eſprit eſt tranquille, la reſpiration aiſée, point de peſanteur dans aucune partie, les articulations ſont ſouples; enfin les fonctions vitales, animales & naturelles ſe font librement. Tels ſont les phénomènes qui réſultent de la propriété & de l'uſage de l'Elixir que j'adminiſtre aux malades pour guérir la Goutte.

La cauſe première de ce mal eſt d'abord long-temps à ſe former, elle fait des progrès inſenſibles dans les commencemens, parce que la nature, qui jouit alors de tous ſes droits, s'oppoſe toujours à ſa formation; mais dès que cette cauſe a pris le deſſus, que la nature a été contrainte de lui céder, il n'eſt plus poſſible de détruire ce mal, que par un ſpécifique efficace, qui, comme le mien, déracine l'humeur goutteuſe, la combatte, l'expulſe, en donnant aſſez de force à la nature pour que, d'abord avec un régime ſain, elle s'oppoſe à la regénération de l'humeur morbifique.

Non-ſeulement l'efficacité de mon remède peut guérir tout accès de Goutte, quelque violent qu'il ſoit, & à cette occaſion, extirper radicalement le germe du mal; mais ce ſpécifique, bien adminiſtré peut encore prévenir toute attaque de cette maladie & en détruire inſenſi-

blement & abſolument le principe. Si nous examinons la conduite de la nature dans le temps de l'accès, dans la criſe qu'elle opère, nous verrons qu'elle ne cherche que la perſpiration. Tout ſon deſſein, tout ſon travail ne tendent qu'à briſer, par la criſpation des fibres qui cauſe la violence de la douleur, la matière qui produit la Goutte, pour la chaſſer par la perſpiration. Cette tranſpiration bienfaiſante, cette légère moiteur, qui paroît le matin & ſe diſſipe d'elle-même après chaque petit accès, dont l'aſſemblage compoſe le grand, adoucit & calme la douleur qui auroit tourmenté le malade principalement la nuit.

Toutes ces obſervations montrent évidemment, que la nature, lorſqu'on la laiſſe agir, diſſipe l'humeur par la voie de la perſpiration. La manière que je propoſe pour la rappeller, eſt donc juſte & inconteſtable. Elle ſuit la nature pas-à-pas, elle eſt copiée trait pour trait ſur les mouvemens critiques & ſalutaires de l'économie animale. Il n'eſt point de Praticien qui ne doive convenir qu'une curation qui imite ſi parfaitement la criſe de la nature dans la guériſon de la Goutte, ne ſoit juſte, plauſible & ſuivant les règles de l'art.

Il paroît donc, que ſi avant l'attaque de la Goutte, dans le temps que la matière eſt encore confondue dans le ſang ; je procure cette moîteur légère, cette tranſpiration inviſible qui retenue dans ſes couloirs devient la matière de la Goutte, je préviendrai infailliblement l'accès, & j'épuiſerai par la même évacuation que la nature emploie lorſqu'elle en fait la criſe, l'humeur qui l'auroit produite, de quelque caractère qu'on puiſſe la ſuppoſer

Dans le cas où la tranſpiration a de la peine à s'établir chez le malade, l'expérience ne m'a rien fourni de plus prompt pour hâter la diſſipation de l'humeur goutteuſe, que de faire garder le lit à toute rigueur, & de boire trois heures après avoir pris l'Élixir, un grand verre de tiſane ſudorifique, faite d'une pincée de bois de gayac & de ſaſſafras, infuſés dans une pinte d'eau ; on peut en prendre un ſecond l'après midi, ou ſeulement le ſoir avant le ſommeil ; on pourra même en prendre trois verres dans la journée entière ; c'eſt-à-dire un à chacune de ces différentes heures. Mais s'il y avoit altération ou ſéchereſſe à la peau, on feroit ſimplement uſage d'eau ſucrée ou miellée d'une tiſane de chien-dent avec la régliſſe.

Si-tôt que par les moyens ci-deſſus,

l'accès de la Goutte commencera à se dissiper, ce qu'on connoît la à diminution de la douleur, à l'affaissement des parties gonflées auparvant; s'il y a plénitude dans le sujet il faut évacuer par un purgatif très-doux, qu'on pourra réitérer selon le besoin. Deux onces de manne, deux gros, ou un gros & demi de follicules de sené, & un gros de sel végétal suffisent pour cela, ou bien une once de crême de tartre soluble. L'on ne peut rien de plus naturel & de plus efficace que ces procédés pour se préserver ou se guérir de la Goutte, du Rhumatisme, ou de la complication de ces maux.

La simplicité de ces moyens, doit inspirer la plus grande confiance aux malades, qui trouvent tant de ressources dans un traitement aussi facile & aussi doux.

Je vais indiquer plusieurs ordonnances de purgatifs, pour mettre les personnes à portée de choisir ceux qu'elles croiront les plus analogues à leur tempérament, à leur âge, à leur état actuel, & aux circonstances où elles se trouvent.

Pour faire éviter toute imprudence à l'égard des purgatifs & même des vomitifs très rarement employés dans la Goutte,

je ferai remarquer que les uns & les autres suppriment la transpiration pendant l'action du remède; que par conséquent on ne doit pas trop les réitérer; qu'on doit encore choisir les momens où ils peuvent nuire le moins à cette évacuation; mais je ne dois pas non plus omettre d'observer qu'ils peuvent aussi la rétablir, parce que retranchant: 1°. la sabrurre & la corruption qui passent dans le sang avec les alimens, on le garantit des coagulations & épaississemens que ces matières y pourroient causer: 2°. parce que les efforts du vomissement qui cause une espèce d'ébranlement dans les nerfs & même dans la peau, sont capables de détruire les concrétions récentes qui sont dans les canaux de la perspiration.

Malgré ces bons effets, on doit être plus réservé à l'égard des vomitifs, qu'à l'égard des purgatifs. Les premiers ne peuvent guères s'ordonner qu'à l'approche ou au commencement de l'accès, encore ne doit-on les administrer qu'à des tempéramens vigoureux & robustes, chez lesquels la nature a assez de force pour repousser l'humeur aux parties extrêmes. Mais chez les personnes foibles, on n'en doit pas faire usage, parce qu'on a lieu de craindre le renversement, le reflux & le

dépôt de l'humeur dans l'estomach, ce qu'on n'a pas à redouter pour les tempéramens forts, parce que l'évacuation des parties les plus grossières de la matiére morbifique, facilite les plus déliées à se porter du centre du corps à sa circonférence.

On ne doit point purger dans la Goutte ni dans le Rhumatisme, à moins que la violence de l'accès ne soit bien tombée, & qu'il n'y ait plus de douleur; auquel cas on peut faire usage des unes ou des autres médecines suivantes.

Prenez *de salse pareille,*
de squine
de racine d'iris de Florence,
de chacune une once,
de follicules de séné, une demi-once;
de sel de Glauber, trois gros;

faites bouillir le tout dans trois chopines d'eau pour réduire à pinte; ajoutez-y pour lors,

deux gros d'anis,
deux onces de manne;

laissez infuser le tout pendant une demi-heure sur les cendres chaudes, passez la liqueur.

On en donnera deux verres le matin,

à une heure & demie de diſtance l'un de l'autre, pendant trois jours, en mettant un jour d'intervalle, & ce jour-là le malade prendra l'élixir.

AUTRE.

Prenez *de la gomme-gutte demi-gros,*
de la poudre de jalap,
de diagrède, de chaque un ſcrupule,
de l'arcanum duplicatum, trois gros,
de ſel de quinquina, deux gros;

mêlez le tout après l'avoir mis en poudre avec ſuffiſante quantité de ſavon de Veniſe, préparé avec la gomme Adraganthe diſſoute dans de l'eau, pour faire des pilules de ſix grains chaque. Le malade pendra depuis quatre juſqu'à huit grains par jour, ſelon ſes forces, pendant huit jours de ſuite, entre leſquels il laiſſera un intervalle de deux jours, où il prendra l'élixir.

AUTRE.

Pour les perſonnes d'un tempérament délicat.

Prenez *de Tamarin une once,*
de follicules de ſéné, trois gros,
d'Agaric un gros,
de ſel de Glauber deux gros,
des feuilles de bourache,
de bugloſe,
de chicorée ſauvage, de chaque une poignée.

Faites bouillir le tout dans trois demi-ſétiers d'eau, pour réduire à chopine, paſſez la liqueur.

Ajoutez *de mane, deux onces,*
d'eau de fleur d'orange une demi-once,
& le ſuc d'un limon exprimé.

On repaſſera le tout une ſeconde fois, à travers un linge fin, ou plutôt on ſe ſervira pour cet effet de la chauſſe. Le malade prendra le matin à jeun, deux verres de cette liqueur, à deux heures de diſtance l'un de l'autre, la doſe eſt pour deux jours, en mettant un jour d'in-

tervalle, ne prenant l'élixir que deux jours après.

Cette purgation convient à toutes les perſonnes délicates & ſenſibles.

AUTRE

Qui pourra purger ſans dégoût.

Prenez *de ſéné mondé deux gros,*
la moitié d'un citron coupé par tranches,
de régliſſe un gros & demi,
de roſes rouges une pincée,

Faites infuſer le tout à froid pendant une nuit dans un grand verre d'eau, paſſez la liqueur le lendemain & prenez-la à jeun. Si on craignoit qu'elle ne purgeât pas ſuffiſamment, on pourroit y ajouter un gros ou deux de ſel végétal.

AUTRE

Pour un tempérament fort.

Prenez *du ſéné deux gros.*
du ſel de Glauber, trois gros.

Faites infuſer le tout ſur les cendres chaudes, pendant deux heures, dans un grand verre d'eau bouillante, paſſez la liqueur par un linge.

Ajoutez *de tablettes de citron une once*, pour une dose, à prendre tiéde le matin à jeun.

Cette potion évacue puissamment les humeurs bilieuses & les glaires contenues dans l'estomach, elle ne convient qu'aux sujets robustes ou difficiles à émouvoir, & dans lesquels on soupçonne une grande abondance de matière à évacuer.

PURGATION ORDINAIRE

Prenez *follicules de séné deux gros,*
manne choisie deux onces,
sel de Glauber, deux gros,
dans une décoction de chicorée.

AVIS.

On doit la surveille, ou au moins la veille d'une purgation s'y préparer, en prenant quelques tisannes ou quelques boissons légères, & le jour qu'on se purgera, on en boira quatre ou cinq à verres pour détremper la médecine quelle qu'elle soit: car sans cela elle pourroit occasionner des douleurs vives, des tranchées, & mal point opérer. On donne communément un bouillon aux herbes, ou au veau, deux heures après que l'on a pris la médecine; après quoi, de demi-heure en de-

mi-heure, on boit une taſſe ou de thé ou de tiſanne de chien-dent & de régliſſe; ou une infuſion de feuille de bouillon blanc & de guimauve.

Il faut faire attention de ne point prendre de nourriture, à moins qu'il n'y ait une heure & demie ou deux heures, que la médecine ait fini ſon effet, & de ſuivre toutes les précautions que nous avons indiquées ci-deſſus.

Je n'aſtreins, ni ne puis aſtreindre à aucun purgatif de préférence à un autre, je conſeille même aux perſonnes qui en ont éprouvé de favorables à leur conſtitution, de s'y tenir & de n'en pas changer; mais ſeulement d'avoir égard à leur état de force ou de foibleſſe actuelle & aux ménagemens qu'exigent la Goutte & le Rhumatiſme dans la néceſſité même reconnue de la purgation.

CHAPITRE XI.

Régime.

L'on auroit bientôt détruit l'erreur de l'incurabilité de la Goutte, si les perſonnes

ſonnes ſujettes à ſes attaques, gardoient après la délivrance de l'accès, un régime ſalutaire. Je ſuis phyſiquement sûr, que le plus grand nombre éviteroit la récidive. En effet, pendant les douleurs, la nature, ou les remèdes, ou l'un & l'autre tout enſemble, ont preſque toujours ſuffiſamment exalté, briſé, atténué, ſubli-miſé l'humeur pour en procurer l'évacuation totale, & par conſéquent pour en détruire entiérement la cauſe. Les Goutteux de bonne foi conviendront qu'ils ne ſont pas ſans reproche ſur les récidives, ni ſur leur fréquence. Il n'y auroit donc que peu de cas où la maladie, ſupérieure aux efforts de la nature & de l'art, auroit laiſſé quelque réſidu des principes du mal. Or dans la ſuppoſition du régime ſage, n'ajoutant rien ni à l'intenſité ni à la quantité de l'humeur, il eſt probable que dans un ſecond accès les remèdes & la nature pourroient avoir aſſez de force pour expulſer le reſte de la matière goutteuſe. Ainſi, quiconque ſe conduiroit bien, pourroit, avec le ſecours de la Médecine, peut-être même ſans elle, éviter les atteintes de la Goutte. Cette ſeule réflexion doit faire connoître l'importance & la néceſſité d'un bon régime, à tout homme amateur de la ſanté,

le plus grand bien de la vie & le moins ſenti. Nous mettrons donc au premier rang des précautions qu'il faut prendre, la tempérance, vertu ſeule capable, non-ſeulement de nous ſouſtraire à cette cruelle maladie, mais même de nous en préſerver.

Pétrarque a raiſon de dire, ſi vous voulez être délivré de la Goutte, ſoyez pauvre ou vivez comme ſi vous l'étiez; c'eſt-à-dire, vivez ſobrement. Un fait rapporté par Schenckius, prouve ce qu'avance ce Poëte: « François Pechius, âgé de cinquante ans, goutteux, accablé des accès & des tourmens de ce mal, monta ſur une mule, & partit pour exécuter les ordres que lui avoit donnés le Grand Duc: un Marquis le ſaiſit & l'empriſonna près de Verceil. Sa femme & ſes enfans le croyoient mort. Il y avoit vingt ans qu'il étoit en priſon, lorſque les François firent une irruption en Italie l'an 1556, prirent la citadelle où il étoit détenu priſonnier, le trouverent en parfaite ſanté, & le délivrerent. Ce fut un ſpectacle curieux pour les habitans de Verceil de le voir marcher ſans bâton, l'épée au côté; comme un autre Lazare ſorti du tombeau, conſervé par la grace de Dieu ».

Il fut redevable de la guériſon de ſa Goutte au peu d'alimens que ſon Geolier lui donnoit pour l'empêcher de mourir : ainſi cet Officier trouva dans la diſette la guériſon du mal qu'il avoit contracté au ſein de l'abondance. C'eſt un fait qui ſe vérifie tous les jours : que le paſſage de la ſobriété à la bonne chere, eſt auſſi funeſte que celui de la bonne chere à la frugalité, eſt ſalutaire.

Si l'intempérance fait languir & détruit plus d'hommes que tous les autres fléaux de la nature humaine réunis, la tempérance au contraire, ce véritable baume réparateur & conſervateur, contribue à former des hommes ſains & vigoureux, des ames fortes & pures comme leur ſang. Cette vertu eſt proprement la Déeſſe tutélaire de la ſanté ; elle eſt un remède univerſel. Elle rend la tête libre, elle purifie le ſang, elle fortifie les nerfs, elle éclaircit les yeux, elle conforte le cœur. En un mot, elle fait que les alimens ſe digèrent bien. Elle empêche par-là ces vents & ces fumées qui cauſent la colique & les maux de rate. Elle empêche qu'il ne ſe forme dans le corps de ces crudités & de ces âcretés qui ſont la cauſe du Rhumatiſme & de la Goutte, enfin de ces humeurs craſſés & viſqueuſes dont ſe forment

le ſable & la pierre dans nos reins, tous maux qui doivent leur origine à notre intempérance.

Il ne faut prendre de nourriture qu'autant que la chaleur naturelle en peut cuire, digérer & faire tranſpirer. Trois eſpèces de déſordres procédent de l'abondance & de la diverſité des alimens qui ſurchargent les tables des gens aiſés. On mange trop; on ne cuit pas aſſez; on tranſpire peu; d'où vient le proverbe : *qui mange trop eſt moins, ou mal nourri;* & delà mille dérangemens dans l'économie animale.

Pour les éviter & ne pas mettre, dit Plutarque, feu ſur feu, réplétion ſur réplétion, il ſeroit bon d'imiter la plaiſanterie du Roi Philippe. Quelqu'un l'invita comme il étoit dans la campagne, à venir ſouper chez lui, penſant qu'il y viendroit en petite compagnie; mais le voyant venir avec une grande ſuite, & ſachant qu'on avoit apprêté à manger pour peu de perſonnes, cet hôte en fut troublé : Philippe qui s'en apperçut, envoya ſous mains, dire à tous ceux qu'il avoit amenés de garder place à la Tourte. Ces perſonnes croyant à ce que leur dit le Prince & attendant toujours ce mets, épargnèrent les viandes qui leur furent ſervies, enſorte qu'elles

suffirent amplement à toute la compagnie. Ainsi devroit-on s'observer, dans ces assemblées, où par un reste de l'usage grossier & gothique de nos ayeux, il faut boire à tour de rôle & manger à la tâche. Ainsi devroit-on réserver place au manger, au boire, & apporter à table un appétit frais & bien aiguisé.

Socrate défend les viandes qui nous convient à manger, encore que nous n'ayons pas faim, d'user des breuvages, qui nous excitent à boire, encore que nous n'ayons pas soif; & il ne nous permet d'user des alimens, qu'autant que le plaisir manifeste le besoin de la nature.

La partie la plus utile de la médecine, est l'hygiènne, & elle est moins une science qu'une vertu. La tempérance & le travail sont les deux vrais médecins de l'homme. Le travail aiguise l'appétit, & la tempérance empéche d'en abuser.

Les Japonois sont exempts de la Goutte au rapport d'Ettmuler : *Japonenses podagrâ non laborant.* Ces peuples habitent un climat tempéré; ils ne connoissent ni le vin, ni l'eau-de-vie; ils sont laborieux au suprême dégré, vivent de riz, ne mangent de la viande que très-frugalement, boivent du thé; ne sont-ce pas là des puissans moyens pour soutenir une trans-

piration toujours égale, & par conséquent une parfaite ſanté? Comme rien ne nuit plus à cet heureux état que les excès en tout genre, rien ne nous y maintient plus sûrement qu'une vie ſage & réglée.

Le précepte général de la ſobriété reçoit dans la Goutte une application toute particuliere : car on a la tranſpiration à rétablir & à ménager : or la diette modérée eſt un des moyens les plus efficaces pour opérer ces effets. Lorſque vous ne prenez qu'autant d'alimens qu'il en faut pour ſoutenir la vie, la tranſpiration va ſon train ſans obſtacles, ſans interruption. Les vaiſſeaux n'étant point gorgés de ſucs, ſe contractent à l'aiſe, briſent & atténuent infiniment les ſucs, qui doivent être chaſſés par cette iſſue. La ſobriété eſt donc la réformatrice de l'intempérance. Elle conſiſte, en ſe réglant cependant ſur ſon tempérament & ſes habitudes, à faire par jour deux repas, à quitter toujours la table avec appétit, ou à retrancher entiérement le ſouper, ce que Takius recommande expreſſément. Sydenham eſt du même avis. *Prandere tantùm expedit, non cœnent itaque qui podagræ ſunt obnoxii.* Il veut qu'ils ſe contentent du dîner, parce que le lit & le ſommeil ſont des moyens propres à favoriſer la

transpiration, & qu'il ne faut point fatiguer la nature pendant ce tems, en l'occupant à l'ouvrage de la digestion.

On transpire mieux quand on mange deux fois par jour, que quand on ne mange qu'une fois. Car en mangeant beaucoup dans un repas, comme il arrive quand on n'en prend qu'un, les vaisseaux se gonflent extraordinairement, les nerfs de l'estomach & des intestins sont fort agités & retrécissent par cette agitation les petits filtres de la peau : tout cela est un empêchement à la transpiration. D'ailleurs après qu'elle est faite, le sang devient âcre & s'échauffe s'il n'est pas renouvellé par le chyle. Cet échauffement nuit à la transpiration suivante, comme on peut le voir par ce que nous avons dit.

Je pense donc que deux repas pris modérément valent mieux qu'un seul, dans lequel on farcit l'estomach de plus d'alimens qu'il n'en peut digerer, parce qu'il s'ensuit de cet accès que la digestion se fait plus difficilement, qu'elle est plus longue & plus laborieuse, & par conséquent que la transpiration est plus long-temps suspendue. Ainsi je conseille de souper très légèrement, de très-bonne-heure & de manger des alimens de facile digestion. Par-là l'estomach ne s'af-

faisse pas, & digere à son aise. Ce sentiment paroîtra préférable à bien des personnes.

Sanctorius dans ses Aphorismes, nous avertit que la digestion difficile fait une perspiration tardive; que la transpiration étant l'excrément de la troisiéme coction, si la première est manquée, la seconde & la troisiéme le sont aussi; que les alimens dont on ne sent pas le poids dans l'estomach sont ceux qui nourrissent le mieux & qui transpirent davantage. Si toutes ces observations ont été vérifiées sur des gens qui se portoient bien, que sera-ce dans les Goutteux, chez lesquels outre l'obstacle qu'un chyle grossier apporte à la transpiration, il s'en trouve encore un autre dans la peau, le resserrement des canaux excréteurs?

Ce sont donc des alimens doux & faciles, qu'il faut présenter aux goutteux. Sanctorius propose la viande de mouton & de phaisans; je crois pourtant la première trop solide, & communément trop dure, sur-tout rôtie; on peut y ajouter, dit-il, la perdrix, la volaille & la viande blanche, les bouillons & consommés qu'on en tire. Parmi les mets qui se servent sur les tables des goutteux, les végétaux doivent l'emporter sur les animaux, parce qu'ils sont plus digestibles, qu'ils sont

moins nourrissans, & qu'ils ont des vertus médicamenteuses, que les nourritures animales n'ont point. Entre ces alimens il y a encore un choix à faire; par exemple les racines, les herbages doivent être préférés aux farineux, par les personnes grasses & replettes, & ceux-ci conviennent mieux aux personnes maigres, quand toute fois leur estomach ne les trouve ni lourds, ni indigéstes, tels que les haricots, les fèves de marais, les pois, les lentilles, &c. les fruits tels que la nature nous les donne, ou préparés, comme les confitures, les gelées, sont d'excellentes nourritures; ils sont savoneux, de facile digestion & agréables au goût.

Hypocrate nous marque dans ses Aphorismes, que les alimens qui nourrissent promptement, sont aussi de facile transpiration, les œufs frais cuits à la coque & le régime du lait, pris sobrement, ont cet avantage.

Pour ce qui est de la boisson, la bierre, le cidre, le poiré doivent être rejettés, parce que par leur tartre & leur fraîcheur, ils donnent naissance à la Goutte, en supprimant la transpiration. Le vin généralement est nécessaire, & c'est ce qu'il y a de meilleur, sur tout pour les vieillards, pourvu qu'on n'en fasse pas abus; on le

boit en y mettant un, ou deux tiers d'eau.

Après les excès du boire & du manger, il n'y a rien qui engendre, ou rappelle plus la Goutte que de se livrer trop aux plaisirs de l'amour. C'est la volupté la plus piquante, la plus sensible, la plus vive, la plus ravissante, & la plus universellement recherchée dans les quatre parties du monde. Depuis l'Hottentot, jusqu'au Lapon, depuis l'Espagnol jusqu'au Tartare, tout homme appéte cette volupté, dont on peut jouir assez fréquemment. On ne résiste jamais aux attraits de ce plaisir délicieux, divin, qui peut nous rendre auteurs, peres, je dirois volontiers créateurs, mais au moins réproducteurs de nous-mêmes, ou d'autres nous-mêmes. On a peine à retenir les Goutteux sur cet article. Cependant ils payent toujours très-cher les excès qu'ils y font; rien ne leur est plus nuisible. Un Goutteux dont les esprits sont épuisés & les articulations relâchées, feroit aussi imprudent, s'il s'abandonnoit trop à ce plaisir, qu'un voyageur qui ayant une longue route à faire, se déferoit de l'argent dont il a besoin pour terminer sa route.

On a observé que les excès dans ce

genre influoient pour le moins autant sur la production de la Goutte, que ceux de Bacchus, qu'on doit aussi s'interdire. Toutefois, quand les Goutteux ont pris une longue habitude aux uns & aux autres, il ne faut pas les en priver tout à coup. On doit leur accorder quelque chose, *ob duritiam cordis*. D'ailleurs il est dangereux de passer d'un extrême à l'autre. C'est une imprudence, à laquelle on a attribué la mort de Charlemagne. Quant à l'habitude excessive du vin, on doit sur-tout y aller avec la plus grande circonspection. Ce n'est pas que je croye nécessaire de permettre en aucune circonstance les excès, auxquels il faut au contraire tout-à-coup renoncer; mais comme ceux qui sont sujets à ce vice, boivent d'ordinaire très-copieusement, on doit par proportion retrancher de la quantité qu'ils boivent communément à leurs repas, & les réduire peu à peu à un usage modéré dans lequel ils doivent persévérer.

La tempérance n'est pas la seule chose à observer pour éviter l'attaque ou le retour de la Goutte. Quelque sobre que vous soyez, vous en ressentirez encore les atteintes pour peu que le tempérament vous y dispose, si vous ne prenez

point d'exercice. Une vie trop tranquille & trop oisive nuit à la digestion des alimens, pris même avec la modération la plus scrupuleuse. L'action au contraire, le travail, le mouvement, secondent les fonctions animales d'où dépendent la santé. Un habile Physicien disoit ingénieusement : *que l'exercice étoit un second estomach*; & il avoit raison. Ce second estomach facilite & perfectionne les opérations du premier. L'exercice est même aussi bon, pour préparer l'estomach à recevoir les alimens, qu'à les digérer. C'est de cette vertu sans doute, qu'est venu ce propos vulgaire : *je vais faire un tour de promenade pour gagner de l'appétit.*

L'exercice est un moyen sûr pour procurer la perspiration. En effet la contraction alternative des muscles pressés, presse les tuyaux excrétoires, qui versent la matiere de la perspiration & en accélère la sortie par la même mécanique, que dans la saignée du bras, le sang coule par l'ouverture avec plus d'impétuosité, lorsque le Chirurgien donne au malade son étui à tourner avec les doigts du bras qui vient d'être saigné, parce que la contraction des muscles sublimes & profonds placés sous la veine ouverte, comprime & fouette

le ſang, qui y eſt contenu & en précipite la ſortie.

Les intervalles entre les attaques de la Goutte ne peuvent être que très-courts ſans un exercice corporel & aſſidu, & même le malade ſera ſujet, s'il reſte dans l'inaction & le repos, à la génération de la pierre, qui eſt un mal plus dangereux que la Goutte. L'homme laborieux échappera à ces deux maladies, ſur-tout à la derniere. L'exemple ſuivant rapporté par Hoffman en fournira une preuve.

Un riche Allemand, grand, fort & robuſte, vivoit dans l'abondance de toutes les choſes qui flattoient ſes goûts, ſa ſenſualité & ſes inclinations. Un nombre infini de domeſtiques, une table fine & délicate, la moleſſe enfin, l'oiſiveté, l'inſouciance, faiſoient envier ſon ſort; cette prétendue félicité fut de courte durée. La Goutte le ſaiſit, les ſouffrances vinrent altérer les douceurs de cette vie voluptueuſe. Il ne pouvoit plus marcher ſans ſecours. Il crioit jour & nuit, & faiſoit des remèdes d'autant plus inutiles, qu'il ne vouloit rien changer à ſa maniere de vivre; il fut attaqué ſi fréquemment & ſi violemment, qu'il alloit bientôt être noué, lorſqu'un revers de fortune fut, malgré lui, ſon médecin, & le déroba à

une torture dont les maux accroiſſoient ſenſiblement tous les jours. Pluſieurs banqueroutes ſe déclarèrent, d'autres accidens ſurvinrent; en un mot, il paſſa preſque dans un inſtant de la plus faſtueuſe opulence à la derniere indigence. Il lui fallut par force vivre avec ſobriété & ſe donner grand mouvement. Il quitta la ville pour aller gagner ſa vie à la campagne, il vint à bout par dégrés, de s'accoutumer au travail. Enfin il guérit non-ſeulement de la Goutte qui avoit altéré ſon tempérament; mais encore il reprit la même agilité & la même ſanté dont il avoit joui avant ſes attaques, & a vécu long-tems, ſans avoir éprouvé aucun reſſentiment de cette maladie. Heureux ceux qui embraſſent un état qui exige un travail habituel! ſages ſont ceux qui, dans une vie conſacrée aux travaux de l'eſprit, ſavent ſe procurer des amuſemens qui les exercent d'une maniere analogue à leur force & à leur tempérament! On peut choiſir entre le billard, la paume, la boule, le mail, la promenade, la chaſſe, l'équitation, le tour ou quelqu'autre métier. On peut même prendre part en un jour à pluſieurs de ces exercices. L'homme eſt porté par un penchant ſecret que l'on ne ſuit pas aſſez, à varier ſes occupations.

Ce penchant est dans la nature. L'homme est inconstant. Cette inconstance que l'on regarde comme un crime au moral, & au physique, est une vertu. L'inconstance préserve l'homme de mille maux, par la dissipation qui l'arrache à l'ennui, fruit insalubre de l'uniformité.

Outre ces attentions, il y en a encore beaucoup d'autres que la prudence nous dicte également. On doit éviter soigneusement toutes sortes de passions, telles que les soucis, les chagrins, les fatigues d'esprit, les méditations profondes, tout ce qui trouble la tranquillité de l'ame; rien n'est plus propre, suivant Sydenham, à détruire le tissu des esprits qui sont les instrumens des digestions, & par conséquent à augmenter les progrès de la Goutte. C'est donc à juste titre, que cet auteur célèbre, recommande la tranquillité d'esprit comme nécessaire pour la guérison de cette maladie.

Il faut retrancher peu à peu & par dégrés quelque partie de ses alimens, s'abstenir d'ingrédiens âcres, salins & épicés.

Il faut que les Goutteux soient vêtus dès qu'ils sont levés & que l'air ne frappe point sur la surface de leur corps, ni la nuit, ni le jour. Il ne paroît pas difficile de concevoir, que l'air étant un

corps fluide & d'un grand reſſort, lorſqu'il frappe la ſurface de nos corps immédiatement, il s'y moule & comprime fortement l'extrémité des tuyaux excréteurs, qui débordent la peau ; il n'en eſt pas de même, lorſque cet élément ne le comprime que par deſſus les habits intermédiaires, qui ne pouvant s'appliquer & ſe mouler ſur l'épiderme, comme fait ce fluide, laiſſent toujours à la matiere de la tranſpiration la liberté de s'échapper. Il faut donc être attentif à ſe garantir des intempéries de l'air & ſur-tout du froid & de l'humidité ; en conſéquence il faut ſe munir le jour d'habits moelleux, & la nuit avoir de bonnes couvertures; dans l'accès, il eſt bon d'envelopper la partie malade d'une légere flanelle chaude, appliquée ſur l'enflure; rien n'eſt plus propre à faciliter la tranſpiration & à diſſiper la douleur. On ſait de quelle utilité ſont celles d'Angleterre, portées ſur la peau pour préſerver des attaques goutteuſes & rhumatiſmales (1).

---

(1) Ces flannelles doivent leur utilité, non-ſeulement à ce qu'elles conſervent une chaleur toujours égale, qu'elles empêchent l'air de frapper immédiatement la ſurface de nos corps ; mais encore, parce qu'elles ſont comme des broſſes univerſelles, & que la laine dont elles ſont compoſées, pour peu qu'on ſe donne de

Ces précautions & beaucoup d'autres, que le bon sens suggère, écartent du sang par des sécrétions salutaires, les humeurs gluantes, qui occasionnoient les maladies dont on étoit affligé; elles les détruisent en donnant un cours libre & égal à la perspiration. Les exemples de ceux qui perséverent dans ces pratiques, attestent de la maniere la plus convaincante ce que j'avance à cet égard.

---

mouvement, débouche par un douce friction, l'extrémité des canaux perspirables; l'action, la chaleur de la flannelle, facilite la circulation, dégage les parties de la matiere arthritique qui y est enclavée, ouvre les pores; procure une transpiration salutaire, & fortifie en même-tems le tissu des fibres contre la récidive.

Tous ces avantages ne me feront cependant point approuver généralement l'usage habituel des petites camisolles de flanelle que bien des gens portent en tout tems sur la peau: bonnes pour faire transpirer les Goutteux, particulierement quand ils sont forts & gras; mais elles affoiblissent les jeunes gens, & énervent ceux qui sont d'une foible complexion & menacés de la pulmonie, parce qu'elles excitent une trop grande transpiration, & parce qu'en entretenant le corps dans un grande chaleur, elles relâchent trop considérablement les fibres de la peau, & les petits vaisseaux: elles sont contraires, ainsi que les fourures, aux tempéramens secs & bilieux. Je connois une personne délicate, qui

CHAPITRE XII.

Obſervations générales & particulieres.

ON m'a demandé mille fois, d'où peut venir, ſoit dans la Goutte, ſoit dans le

---

en a fait uſage pour ſe conformer à la mode. Elle n'a pas été long-tems à s'appercevoir qu'elles la deſſéchoient ſenſiblement; auſſi les a-t-elle promptement quittées. Elle s'en ſert néanmoins utilement, lorſque la tranſpiration interceptée, lui annonce un rhume ou quelque fluxion; mais auſſitôt que la tranſpiration eſt rétablie, ce qui eſt l'affaire de trois ou quatre jours, elle quitte ce vêtement, de peur qu'il ne l'affoibliſſe trop, & qu'une autre fois l'habitude n'empêche d'en reſſentir les bons effets.

Le luxe á introduit en France depuis quelques années les fourrures : elles ne ſont utiles qu'à quelques vieillards chez qui la chaleur naturelle eſt preſque éteinte.

En général les étoffes faites de matieres végétales, ſont préférables à celles que fourniſſent les animaux : ſur la peau, elles ſont propres à eſſuyer la tranſpiration : à l'extérieur, elles arrêtent mieux l'humidité & les mauvaiſes influences de l'air.

Si l'on réfléchit ſur la ſtructure de la peau,

Rhumatiſme, ſoit dans autres maladies, cette mauvaiſe qualité des levains,

---

que Leuwenoech nous a dévélopée, on ne peut ſe diſpenser de croire à l'utilité des frictions pour rappeller la tranſpiration. Les vaiſſeaux capillaires ſuperficiels peuvent-ils manquer d'être ouverts lorſqu'on frotte une partie en tout ſens? Peut-on douter que par une compreſſion plus ou moins forte, on n'en exprime la matiere qui y ſéjourne?

Bien des faits pourroient confirmer cette obſervation. Pour abréger je m'en tiendrai à celui que rapporte M. Duſault dans ſa diſſertation ſur la Goutte. Nous avons vu, dit cet Auteur, M. le Marquis du Repaire, Gouverneur du Château Trompette de Bordeaux, vieillard centenaire, qui trente ans avant ſa mort, s'étoit garanti & guéri de la Goutte par le moyen de ces frictions. Un de ſes valets de chambre, n'avoit preſque d'autre emploi auprès de ſa perſonne, que de le broſſer & frotter chaque jour, ſoir & matin, avec une main garnie d'une mitaine de laine. Toutes les perſonnes ſujettes à la Goutte ne ſeront peut-être pas aſſez heureuſes, pour obtenir leur guériſon par ce ſeul moyen; mais elles ſeront, ſi l'on peut dire, plus qu'aſſurées de ce bonheur, en joignant à l'uſage de mon remède, des attentions auſſi propres à ſeconder ſon action & celle de la nature. Il n'en eſt point de ſi minutieuſes, qu'elles paroiſſent, qui ne ſoient intéreſſantes par rapport à la ſanté; les plus foibles cauſes, produiſent, à la longue, de grands effets.

cette abondance des humeurs, qui s'opposent à la circulation de la lymphe, de la synovie, du sang & des esprits, c'est-à-dire, d'où provient le dérangement qui trouble l'équilibre de la santé ? Avant que de répondre à cette question, je remarquerai, qu'il y a six choses sans lesquelles nous ne saurions subsister, quoiqu'elles n'entrent point dans notre constitution, & qu'on appelle assez mal-à-propos, *non naturelles*, sçavoir, l'air le manger & le boire, le mouvement & le repos, le sommeil & les veilles, les excrémens & les matieres retenues; les passions de l'ame.

Cela supposé; quand nous usons de toutes ces choses modérément, l'équilibre régne en nous, nous nous portons bien; mais si nous en prenons trop ou trop peu, l'équilibre cesse; les humeurs sont troublées dans leur cours naturel; elles ne se filtrent plus également, elles s'arrêtent dans différentes parties du corps, où elles produisent diverses maladies.

Voici tout le méchanisme de la santé & de la maladie. On jouit de la santé quand on respire un bon air: quand on ne mange & qu'on ne boit, qu'autant qu'il est nécessaire; quand on ne prend de mouve-

ment & de repos, de ſommeil & de veille qu'avec modération ; quand les excrémens ne ſont ni trop ſecs, ni trop fluides ; enfin quand les paſſions de l'ame, ſont dans un équilibre raiſonnable : c'eſt qu'alors le ſang n'étant, ni précipité, ni retardé dans ſon cours, il n'eſt point dérangé dans ſes fonctions, & tout va un train ſalutaire ; mais s'il eſt troublé par quelqu'une de ces cauſes ; ſi l'on reſpire un mauvais air, ou qu'on s'expoſe à ſes intempéries ; ſi l'on ſurcharge l'eſtomach de boire & de manger, ou qu'on contrarie ſes opérations par la trop grande diverſité des mets ou par une diſtance trop inégale dans les repas ; ſi on ſe livre à des agitations immodérées ou à une trop grande inaction ; ſi l'on prend un ſommeil trop long ou trop court ; ſi l'on fait usage de nourritures propres à procurer relâchement ou conſtipation ; enfin ſi on ſe livre à quelque paſſion de l'ame, comme à là triſteſſe, à la joie, la crainte, la colere, l'envie, la jalouſie, &c. alors le ſang ſe dérange dans ſes filtrations, ou par trop de lenteur ou par trop de viteſſe ; les humeurs non filtrées reſtent dans ce fluide, le gênent, l'embarraſſent, l'altèrent, le troublent & ſuſpendent ſon action. De-là

naiſſent la fièvre, les éruptions, les dépôts; de-là enfin prennent leur ſource toutes les maladies; la décharge des humeurs ſe faiſant tantôt à la tête, tantôt à la poitrine, tantôt à l'eſtomach, tantôt ſur les reins, les bras, les jambes, &c. ſelon la différente foibleſſe des parties qui cédent à leur torrent, en ſorte que le mal commence toujours par un dérangement dans les humeurs; & la foibleſſe accidentelle de la partie où l'humeur s'arrête, en détermine l'éſpèce.

Ainſi la cauſe éloignée des maladies, eſt l'abus de quelqu'une, à plus forte raiſon de pluſieurs des ſix choſes dont on vient de parler; & leur cauſe prochaine, immédiate, eſt l'altération des humeurs, occaſionnée par cet abus. Voilà l'explication auſſi ſimple que naturelle de l'origine des maladies; cette explication plauſible par elle-même, a tout le mérite d'une démonſtration, puiſqu'on voit que l'expérience la moins équivoque & la plus conſtante atteſte la vérité des conſéquences qui en naiſſent naturellement.

Il eſt eſſentiel de faire obſerver, qu'il y a des cas où la Goutte, quelque dangereuſe qu'elle ſoit, ou puiſſe devenir, eſt favorable. C'eſt lorſqu'elle ſurvient à

des maladies plus graves & plus dangereuses qu'elle-même, si toutefois elle n'en est pas cause; par exemple, lorsqu'elle se termine à une fièvre quarte invétérée qui a jetté de profondes racines, comme quand le foie souffre, quand il y a de larges & vieilles hémoroides; si alors la Goutte se manifeste, elle délivre de ces maladies & dégage le foie. Il en est de même des embarras des reins, des coliques néphrétiques, de la gravelle, dont la Goutte est le remède & le préservatif, lorsqu'elle siège dans les articles.

La Goutte délivre encore les femmes des vapeurs de la mélancolie, de l'épilepsie & de toute affection histérique.

Je serois volontiers porté à croire que la cause matérielle qui fait naître, & qui entretient ces sortes de maladies, dépend d'un levain goutteux, qui séjourne dans la masse du sang, ou du moins d'une humeur qui a beaucoup de ses propriétés, puisque la plupart des causes qui les produisent sont communes avec celles de la Goutte. Plusieurs phénomènes qu'on y observe, se rencontrent de même dans cette derniere. Ces causes communes sont, la vie molle & sédentaire, les passions de l'ame, telles que la colere, le chagrin, la tristesse, le désir, l'envie, la jalousie,

les plaisirs de l'amour, l'excès des liqueurs, &c.

Sur ce que j'ai dit, il n'y a qu'un instant, que la Goutte qui survient à l'épilepsie, à la mélancolie, aux affections histériques, aux embarras des reins, &c. étoit le remède & le préservatif de ces maladies, on pourra peut-être demander, s'il n'y auroit pas du danger pour la vie des malades de les guérir alors de la Goutte?

Je réponds avec certitude que non, dit M. Ponsard, très-habile Praticien, parce que la Goutte qui survient aux maladies que j'ai désignées, n'est autre chose, qu'une crise salutaire de la nature, qui voulant chasser au dehors par la voie de la transpiration ce qui l'opprimoit, mais n'ayant pas eu assez de force, ou ayant trouvé un obstacle, à raison de l'*étroitesse* & de l'engorgement des issues excrétoires, n'aura pu y parvenir, & l'aura déposé dans les articulations. Si donc la nature se trouve insuffisante par elle-même pour subjuguer son ennemie, je ne vois pas pourquoi le Médecin qui doit être son fidèle interprête, ne la seconderoit pas dans ses vues, & ne se serviroit pas des mêmes moyens dont elle use pour triompher. Je demande si

après

après que l'humeur morbifique ſera tout-à-fait expulſée, ſi, après avoir rétabli le calme & la tranquillité dans la nature, & que par-là toutes ſes fonctions ſe feront librement, ſi enfin la cauſe qui les troubloit n'exiſtant plus, je demande, dis-je, ſi alors il y a lieu de craindre pour la vie du malade en le guériſſant : voici un fait qui a du rapport à mon aſſertion.

M. de la Planche, Apothicaire & grand Chymiſte, m'a dit avoir guéri un jeune homme attaqué d'épilepſie. Il reconnut que la cauſe de cette maladie avoit été la répercuſſion d'une humeur galeuſe, par une pomade mal adminiſtrée. Ce jeune homme tomboit très-fréquemment dans l'accès. M. de la Planche lui conſeilla d'aller reprendre la gale à l'Hôtel-Dieu. Le malade y fut, &, dès qu'il eût la gale, ſes accès épileptiques ſe diſſiperent entiérement. On le guérit enſuite de ſa gale, ſuivant les régles de l'art, ſans appréhender qu'il retombât dans ſa maladie ſecondaire (l'épilepſie) *ſublatâ cauſâ tollitur effectus.*

Je viens d'avoir en main un pareil exemple. Une fille, ſortant de l'Hôtel-Dieu, toute galeuſe, entra dans une maiſon en qualité de domeſtique : comme elle appréhendoit

qu'on ne vît le désagréable présent qu'elle avoit reçu de l'Hôtel-Dieu, elle fut chercher une pomade chez un Charlatan pour se guérir promptement. En effet, après deux ou trois frictions de cette pomade, sa gale disparut entiérement. Elle fit dans le même temps une course assez longue, chargée d'un pannier de bouteilles. Etant revenue elle se trouva fatiguée, sentant des douleurs très-vives dans l'articulation de la cuisse, ne pouvant plus l'appuyer, ni l'étendre, ni marcher. Les douleurs se réveillèrent la nuit de manière à ne pouvoir les supporter, tant elles étoient aiguës ; c'étoit une Goutte sciatique ; elle vint me consulter ; & ayant reconnu que c'étoit l'humeur galeuse répercutée dans le sang, par l'effet de la pomade du Charlatan ; & que cette humeur s'étoit fixée sur la hanche & la cuisse de cette fille, qui avoient été affoiblies par la charge du pannier, je lui dis qu'il falloit faire reparoître la gale ; je lui conseillai d'aller la reprendre à l'Hôtel-Dieu ; mais elle ne le voulut pas, parce qu'elle en avoit trop de répugnance. Je fus obligé d'employer d'autres moyens. Je lui ordonnai les bains de vapeurs, & elle fit usage de mon spécifique : je réussis selon mes desirs. La gale reparut

par l'effet de la tranſpiration, les douleurs de ſa cuiſſe ſe diſſipèrent entiérement au bout de trois jours; & elle marcha auſſi librement qu'auparavant. Je l'ai guérie enſuite de ſa gale, comme il convient de la guérir, & maintenant elle jouit de la meilleure ſanté.

Mon Elixir a eu encore par lui ſeul deux avantages plus décidés dans deux autres circonſtances. Madame Daguet, à la Ferté-Milon, s'étant trouvée attaquée d'une Goutte très-violente, il lui ſurvint pendant l'accès où j'entrepris ſa cure, & à la troiſiéme priſe de mon remède, un éréſipèle univerſel, ſans ceſſation ni diminution des douleurs goutteuſes. Je ne m'étonnai pas de ce phénomène, qui n'indiquoit chez la malade qu'un ſurplus d'humeur & d'âcreté, que l'action de mon ſpécifique, par ſa vertu dépurative, avoit développé & pouſſé au-dehors. Je ne recommandai autre choſe que d'en faire continuer l'uſage, & de le régler ſelon le ſoulagement, qu'elle commença d'éprouver à la ſixiéme priſe. Au bout de dix-huit jours elle fut délivrée de ſon éréſipèle & de ſa goutte, qui ne reparurent pas plus l'un que l'autre.

A Paris, M. Blanchard, Marbrier, vint chercher chez moi de mon Elixir pour

une ſciatique très-invétérée, dont il ſentoit en ce moment les mal aiſes avant-coureurs de l'accès. Il me conſulta en même temps ſur un ulcère chancreux qu'il avoit à la gorge depuis fort long-temps, & dont les progrès déſaſtreux menaçoient du plus grand danger; c'étoit un écoulement de l'humeur arthritique qui entretenoit ce mal. Vous allez, lui dis-je, éprouver ſous peu un accès de Goutte. Tout incommode & dangereux que ſoit en ce moment l'état de votre gorge, ne vous en alarmez pas. Il va naturellement ſe faire un reflux de l'humeur qui s'y porte, vers les reins & la cuiſſe, ce qui vous donnera quelque répit de la gêne & des angoiſſes que vous éprouvez, & s'il vous reſte encore quelque embarras dans cette partie délicate, après la guériſon de votre accès, j'y obvierai par quelque remède particulier; mais je préſume que l'humeur de cet ulcère & celle de votre Goutte, ſont la même, & que qui chaſſera l'une, chaſſera l'autre. Quoi! s'écria-t-il, je ſerois aſſez heureux pour être à-la fois délivré de ces deux maux cruels! Je ne vous l'aſſure pas abſolument, répondis-je; mais je l'eſpère avec aſſez de vraiſemblance. Deux jours après, comme je l'avois prévu, ce Goutteux fut retenu

dans son lit par les plus vives douleurs. L'accès fut long, il se soutint plus de six semaines, tant dans sa force que dans son déclin. Enfin, au bout de deux mois révolus, ce malade, par un usage constant & réglé de mon Elixir selon les effets qu'il éprouvoit, se trouva radicalement guéri de sa Goutte & de son ulcère chancreux, par l'attention qu'il eut de faire quelques gargarismes astringens que je lui conseillai pour laver, nettoyer, purifier & raffermir les chairs ulcérées; ainsi ma prédiction se trouva vérifiée à souhait. Après de si heureux effets d'un remède, qui n'y auroit pas la plus grande confiance, en voyant qu'il est ennemi de toute impureté, & qu'il l'expulse de toutes les parties du corps?

Je suis bien éloigné de regarder mon élixir comme un remède bannal, propre à la guérison de tous les maux; mais l'expérience m'a démontré, qu'il n'y a point de complication de virus, quels qu'ils soient, qui contrarie ses effets, & j'ai toujours remarqué que s'il ne les guérit pas, ou ne les guérit qu'en partie, parce que n'étant point donné *ad hoc*, son usage n'est peut-être pas assez suivi pour cette fin ; au moins il n'en résultoit aucun accident; mais plutôt adou-

ciſſement du mal & de la douleur.

Sans vouloir donner à la vertu de mon remède une extenſion trop conſidérable, pluſieurs médecins, qui ont ſuivi ſes effets, croyent que doué de propriétés inciſives & diaphorétiques, il ſemble convenir dans pluſieurs maladies qui demandent ces ſortes de ſecours. Une expérience faite ſur ma propre fille, m'engage à le croire bon pour les affections laiteuſes. Voici le fait. Mariée à un architecte, penſionné de M. le Duc d'Orléans pour une inſpection ſur les écluſes de la riviere d'Ourc, ma fille demeuroit dans une maiſon très-agréable, bâtie & entretenue aux frais du Prince, au milieu d'une petite Iſle, réduit charmant, près le bourg de Crouy & d'un pélérinage très-fréquenté, nommé *Notre-Dame du Chene*. Elle coula les jours les plus paiſibles & les plus heureux dans ce riant manoir, goutant les vraies délices de la ſimple nature, partageant tous ſes ſentimens entre les fruits de ſon amour & leur auteur. Nourrice de ſon ſecond enfant, qui étoit un garçon, un jour qu'au coucher du ſoleil, elle reſpiroit le frais ſous un ombrage opaque, elle & ſon fils qu'elle tenoit ſur ſon ſein, s'endormirent ſi profondément

qu'ils resterent plus d'une heure à la fraîcheur du serein. Au réveil l'enfant se trouva enrhumé & la mere saisie d'un frisson universel. Son lait ne coula plus, il lui survint une plénitude, une pésanteur de tête, des difficultés de respirer, & quelques tumeurs dans différentes parties. Tous ces accidens arriverent dans la nuit qui suivit cette fâcheuse imprudence. De grand matin, l'on m'envoya chercher à la Ferté Milon, à trois lieues de sa demeure. Je vole avec tout l'empressement de la tendresse, j'arrive, je la trouve fort oppressée, & comme il y avoit quelques heures qu'elle n'avoit rien pris, je lui fais avaler une prise de mon Elixir; elle reste trois heures sans rien éprouver de particulier. Au bout de ce temps sa respiration devient moins serrée, elle s'assoupit & s'endort d'un doux sommeil de deux heures, qui se termine par une sueur abondante, & les tumeurs paroissent diminuer. La journée se passe assez tranquillement; le soir l'oppression revient, cependant avec moins d'intensité; la nuit est coupée par des intervalles de souffrance & de repos, avec une moiteur soutenue. Le lendemain elle prend de bonne heure de mon remède, elle se rendort, nouvelle sueur abondante pen-

dant le ſommeil & au réveil. La journée eſt meilleure que la précédente, une bonne nuit ſuccède, les tumeurs ſe fondent encore plus. Le troiſiéme jour je donne un purgatif convenable, il opère une évacuation complette. Le lait commence ſur le ſoir à remonter. Le jour il coule ſuffiſamment pour pouvoir être préſenté à l'enfant qu'on lui avoit nourri depuis la ſuppreſſion, de bon lait de vache édulcoré à propos, & d'une bouillie faite de fleur de riz bien délayée & bien cuite. Pour expulſer enfin toute humeur laiteuſe, qui auroit pu être filtrée dans les vaiſſeaux; elle fait uſage deux jours de ſuite de l'élixir, ſe trouve auſſi libre & bien portante qu'avant ſon accident, ayant perdu la vie 15 ans après par une autre imprudence, à la réparation de laquelle je fus appellé trop tard. Mais cette triſte épiſode qui déchire encore mon cœur, eſt trop étrangère à mon objet pour être rapportée ici.

Un autre effet de mon élixir prouvera encore en faveur de ſes diverſes propriétés. Madame Relach, jeune épouſe d'un jeune militaire, quelques jours après ſa premiere couche, fut entrepriſe d'une ſciatique des plus douloureuſes. Elle ſouffroit jour & nuit, & le cours des

évacuations néceſſaires en ce temps, étoit trop lent. Son mari, qui avoit acheté mon livre, après en avoir fait lecture, vint me trouver pour ſavoir, ſi dans la ſituation de ſa chere moitié, mon remède pouvoit lui être adminiſtré. Le cas où ſe trouve Madame votre épouſe, lui dis-je, eſt ſi rare qu'il fait exception; les femmes n'étant ſujettes à la Goutte, que vers, ou ſur leur retour. Ainſi Madame Relach qui eſt à la fleur de ſon âge, ne peut ſe trouver, comme elle l'eſt, attaquée de cette maladie que par une eſpèce de converſion de l'humeur menſtruelle, ou laiteuſe, en celle de la Goutte. Je trouve donc que la ſienne étant caractériſée autant qu'elle peut l'être, mon remède ne lui ſera ſans doute que très-favorable; mais je vous avoue qu'il n'a pas encore été adminiſtré en pareille circonſtance, c'eſt-à-dire au milieu des ſuites d'une couche. Auſſi eſt-ce là ce qui m'inquiéte, répondit-il, & je vois qu'il nous faudra remettre ſon uſage, après la délivrance entiere de ſa couche. Je ne vous preſſerai pas, lui ajoutai-je & je vous confeſſe, que quoique je puiſſe répondre des effets de mon remède, même en ce cas, pour votre tranquillité & celle de

la malade, j'entre dans votre idée, & vous offre à ce temps mes ſervices. Il me quitta avec peine, & dans une perplexité qui me laiſſoit bien entrevoir l'eſpérance qu'il avoit du bien, que pourroit procurer mon Elixir, mais auſſi la crainte d'une révolution dans des inſtans auſſi critiques. Son embarras, la ſouffrance cruelle où je ſavois la malade, m'engagerent à réfléchir de nouveau ſur les qualités de mon remède, & ſur ſes vertus. Les connoiſſant toutes, propres à ſeconder les opérations de la nature, analyſant à mes propres yeux les propriétés de ce ſpécifique, je m'aſſurai qu'il ne pouvoit que favoriſer les vuidanges, accélérer la circulation & entraîner dans ſon torrent toute humeur menſtruelle, laiteuſe, arthritique, & déterminer chacune à prendre les iſſues de ſes excrétions. Je me reprochai alors les délais qu'une diſcrétion exceſſive alloit apporter au ſoulagement d'une perſonne auſſi ſouffrante & à la ſatisfaction d'un tendre mari; je me décidai donc à me tranſporter chez Monſieur Relach, pour lui faire part de mes réflexions; il y eut confiance; il prit un flaccon de mon Elixir, en fit faire un uſage prudemment obſervé pendant

trois semaines, & dans le cours de la quatrieme, il vint m'annoncer avec une joie difficile à peindre le parfait rétablissement de son épouse, m'exprimant les sentimens de la plus vive reconnoissance, hommage qui me flatta beaucoup, par la part que je pris au bonheur de ce couple charmant.

A-peu-près vers le même temps, Madame la Comtesse...... femme qui joint à la plus grande beauté, la taille la plus avantageuse, & la complexion la plus forte, après avoir été guérie d'une goutte vague, très-inquiétante par la douleur & le danger, & dont mon remède avoit déterminé le dépôt sur les mains, me fit ses remercimens, de la guérison de sa Goutte, s'en félicitant doublement, disoit-elle, parce qu'en même temps, l'usage de mon Elixir, avoit fait disparoître une petite dartre qu'elle avoit au visage.

Je ne puis encore me refuser d'observer ce qu'il est pourtant aisé de deviner, qu'il opère les meilleurs effets dans les indigestions, soit subites, soit différées, & lorsque dans l'un ou dans l'autre cas, on est attaqué de migraine, de vapeurs, d'étourdissemens, de vertiges & de différents mal-aises. Pour abréger les

citations, on peut en croire à ma propre expérience.

Au milieu du traitement de deux personnes, l'une attaquée d'une ſciatique, l'autre d'un rhumatiſme, mon Elixir a fait rendre le ver ſolitaire, qu'on a remarqué dans leurs déjections. Quelques jours avant elles avoient éprouvé quelques foibleſſes, quelques défaillances, effets des combats de l'inſecte perfide contre l'action de mon remède, dans la compoſition duquel il entre deux amers, qui peuvent avoir une vertu puiſſamment vermifuge; auſſi ais-je été plus ſatisfait qu'étonné de ce nouveau bien inattendu des malades, qui ignoroient recéler dans leurs entrailles un ennemi ſi dangereux.

Il n'eſt point de remède contre quelque maladie qu'on l'employe, dont on ne doive remarquer les effets, relativement aux différens ſujets, auxquels on l'adminiſtre. Il eſt eſt donc néceſſaire d'avoir la même attention pour le mien, ſoit dans les tempéramens chauds, ſoit dans les tempéramens froids. A l'égard des premiers je jugerois à propos, quand on a éprouvé un ſoulagement marqué, la doſe étant trop petite, je crois, pour être ſuſceptible de diminution, comme le prouvera une obſerva-

tion subséquente, n'ayant d'ailleurs jamais parue trop forte pour les tempéramens les plus délicats du sexe le plus foible (1), je jugerois, dis-je, à propos d'éloigner peu à-peu les prises, en suivant l'effet de maniere à ne pas rallentir la transpiration; mais en même-temps à obvier à une trop grande fonte d'humeur, qui, cherchant issue avec trop d'affluence, surcharge les parties malades & suspend la perspiration par l'obstacle qu'y apporte un trop grand flux. C'est ce qui est arrivé accidentellement, ou plutôt perfidement à M. Aubé, Architecte du Roi.

Ce goutteux, d'un tempérament très-chaud & très-irritable, entrepris des deux pieds, se trouva très-bien à la troisiéme prise de mon Elixir. Il ne s'agissoit que d'entretenir l'action du remède, sans l'augmenter, pour obtenir l'entière diminution des enflures. Au lieu d'ajouter à la dose, ce que je n'ai jamais ordonné, non plus que de la diminuer, il eût été prudent de s'y tenir; mais un Chirurgien,

---

(1) Quoique je croie cette régle aussi générale qu'on en puisse donner, je ne voudrois pourtant point affirmer absolument qu'il ne pût y avoir quelque rare exception.

baſſement jaloux du bon & prompt effet de mon remède, ſentant par la connoiſſance qu'il avoit du tempérament de ce Monſieur, que le genre nerveux étoit chez lui très-ſuſceptible d'irritation, s'aviſa méchamment, à mon inſçu, d'augmenter, au moins d'un quart, la doſe, & de continuer cet indigne manége tous les jours ſuivans juſqu'à la fin du flaccon. Les douleurs revinrent avec furie agiter le malade, les enflures reparurent plus conſidérables & plus enflammées, juſqu'à ce qu'enfin j'appris qu'on avoit fait prendre au malade, en treize jours, ce qui ne devoit être pris au plutôt qu'en vingt ou vingt-deux, & même en un plus long-temps, dans le cas où la maladie auroit été auſſi rebelle qu'elle étoit docile, au remède. Mais dans la circonſtance en queſtion, ſi j'avois, conduit moi-même le malade, ou qu'on s'en fût tenu à mon ordonnance générale; on n'eût point éprouvé cet inconvénient, parce qu'à la diminution des douleurs, dès le troiſiéme jour, on n'eût fait prendre l'Elixir que de deux jours l'un. En vain, ignorant cette perfidie, j'avois à l'occaſion de cette repriſe & de ce redoublement des douleurs, ordonné un lait d'amande pour tempérer l'excès des ſouffrances; à peine

le malade s'apperçut-il de l'effet de ce calmant, qui, vraisemblablement sans cette indiscrétion volontaire, n'eût pas été nécessaire. Je ne sçavois à quoi attribuer ce retour fâcheux, & mon dessein étoit d'éloigner seulement les prises; mais alors instruit du fait, je fis plus : sachant que mon remède avoit été pris en trop grande quantité, & que son action est très-durable, je fis cesser absolument son usage; le calme revint, la douleur cessa, l'enflure disparut au bout de quelques jours, & M. Aubé reprit ses exercices ordinaires.

Voici une autre indiscrétion qui eut des suites moins graves & moins longues; mais qui cependant pouvoient aller bien loin par l'ignorance de son auteur. Un malheureux Porte faix du Port-au-Bled, infirme depuis long-temps d'un Rhumatisme contracté moins par intempérance de sa part, que par intempérie de l'air, & sur-tout par des fraîcheurs, étoit perclus de tout un côté, qu'il croyoit paralysé, ignorant que la paralysie formée exclut les douleurs. Il se traîna jusques chez moi, en souffrant beaucoup, & avec grande peine, malgré les secours de sa femme & d'un de ses voisins. Je lui donnai mon Elixir avec l'ordon-

nance, que je pris la précaution de lui bien expliquer, & qu'il me promit de ſuivre ponctuellement; mais cet homme borné ne pouvant ſe perſuader l'efficacité de mon remède, pris une ſeule fois par jour, à la doſe ordinaire, s'aviſa, outre la priſe du matin, dont il étoit convenu avec moi, d'en prendre, trois jours de ſuite, deux priſes le ſoir. La première nuit il ſouffrit plus que de coutume, la ſeconde fut encore pire, la troiſiéme, tourmenté d'un grand mal de tête, il rendit, vers le matin, par le nez, environ une palette de ſang; ce qui le ſoulagea en partie. Il alloit, en conſéquence, continuer ſes imprudences, lorſqu'heureuſement ſa femme plus prudente & plus raiſonnable, lui refuſa l'Elixir, qu'elle cacha juſqu'à ce qu'elle m'eût conſulté. Sur le compte qu'elle me rendit, je la louai de ſa diſcrétion & de ſa démarche; je lui recommandai de ne pas abandonner le remède à la diſpoſition de ſon mari, de laiſſer écouler quatre jours avant de lui en donner, ce qu'elle fit. L'agitation ſe calma, les maux de tête ceſſèrent, il recouvra la liberté de ſes membres, & fut deux mois après en état d'exercer ſon métier, & de porter les plus lourds fardeaux.

Qu'un homme auſſi groſſier & auſſi borné, ſoit tombé dans cette inconſéquence, cela ſe conçoit; mais ce qui ſurprendra, ſi toutefois quelque choſe peut étonner après l'imprudence déplorable qui nous a ravi le plus beau génie de l'univers (1), c'eſt de voir une perſonne éclairée commettre preſque la même faute. M. le Ménan-du-Plaiſſis, à l'Hôtel de Pange, après quatre ou cinq priſes de mon Elixir, s'étant trouvé conſidérablement ſoulagé d'une Goutte très-violente & très-douloureuſe, croyant hâter ſa guériſon, s'imagina de prendre pendant deux jours de ſuite le matin & le ſoir mon remède, qui ne ſe prend jamais qu'une fois par jour. Qu'arriva-t-il? Les douleurs le reprirent avec aſſez de vivacité, l'enflure preſque diſſipée revint avec rougeur & inflammation. Il m'appella & me fit l'âveu de ſon indiſcrétion. Je fis ſuſpendre deux jours l'uſage de l'Elixir; le troiſième voyant les choſes revenues au même point qu'avant ſon imprudence, je lui dis de ne recourir à une nouvelle priſe que le lendemain, enſuite d'uſer du remède de deux en deux

(1) Tout le monde a été inſtruit de l'indiſcrétion qui a coûté la vie à M. de Voltaire.

jours, & en peu de temps il ſe vit délivré.

Madame la Marquiſe de Châ teau-Moran, par une précaution oppoſée à l'indiſcrétion des deux malades dont je viens de parler, aima mieux différer de quelques jours ſa guériſon, que de prendre de prime abord à la doſe indiquée un remède, dont les effets lui étoient perſonnellement inconnus. Avec une ſenſibilité extraordinaire des nerfs, qui eſt ſon état preſque habituel, cette Dame étoit attaquée alors d'une Goutte générale, ſouffrant dans toute l'habitude du corps, & ſinguliérement de la tête, quoiqu'une partie conſidérable de l'humeur ſe fût auſſi portée aux mains & aux pieds. Dans l'appréhenſion où elle étoit d'éprouver un effet trop violent, elle ne prit pendant quatre jours mon remède qu'au quart de la doſe, & pendant quelques autres jours après, à la moitié, ſans que je ſçuſſe rien de cette réſerve. Aſſidu dans les viſites que je lui rendois, je lui témoignai mon étonnement du peu d'efficacité de mon Elixir, qui d'ordinaire agiſſoit chez les autres perſonnes, plus promptement & avec plus de ſuccès. Monſieur, me dit-elle, je vais vous éclaircir ce myſtère & vous avouer ma crainte. Ce n'eſt que d'aujour-

d'hui que j'ai pris la dose entiere de votre remède, enhardie par M. le Comte de Brion, qui m'a assuré, sur sa propre expérience, l'innocence de cet Elixir; ainsi, Monsieur, j'entrevois, dans ma trop grande retenue, le retard de mon soulagement. Vous avez raison, Madame, lui répondis-je, & j'ai bien des obligations à M. le Comte de vous avoir donné ce conseil, dont vous ne tarderez pas à vous bien trouver. En effet la perspiration ne différa pas à prendre librement son cours, les douleurs à diminuer, les enflures à se dissiper & la liberté des membres à se rétablir. On voit par ces différentes observations, que les deux extrêmes sont à éviter; que tout excès est vice; & que la dose déterminée de mon remède est on ne peut pas plus précise.

D'où je conclus sur les trois premieres observations, qu'aussi-tôt un soulagement marqué, sur-tout après plusieurs jours de suite qu'on a pris exactement ce remède, on doit différer deux ou trois jours de le prendre; & même si après sept ou huit jours consécutifs d'usage de l'Elixir, les douleurs continuoient ou étoient augmentées, on devroit pareillement le suspendre pendant plusieurs jours, afin de donner le temps aux

matières acrimonieuſes qu'il a diſſoutes, de ſe filtrer, de ſe diſſiper & de s'évaporer, pour ne point cauſer trop d'engorgement & de tenſion aux parties, par la ſurabondance de l'humeur.

Un autre raiſon qui doit faire obſerver l'état du malade, eſt, que ſi quelques priſes, ou par elles-mêmes, ou par la diſpoſition du ſujet, ont ſuffi pour fondre & expulſer l'humeur goutteuſe, en continuant le remède, on entretient dans les liquides, un mouvement qui dilate les humeurs néceſſaires & les porte avec trop de vivacité ſur les parties affectées où la plus légère ſenſation eſt douleur. Alors le malade ſe croit & ſe trouve en effet dans la ſouffrance. Ce mouvement exceſſif prolonge la douleur & diffère la guériſon, tandis qu'une conduite contraire diſſipe plus promptement le mal & accélère le ſoulagement & la cure. Il eſt donc préférable de ſuſpendre les priſes plutôt que de diminuer la doſe, qui, toute foible qu'elle ſeroit, pourroit, ſans effet ſalutaire, entretenir l'agitation ; auſſi n'en ais-je jamais uſé autrement en aucun cas, & cette méthode m'a toujours réuſſi.

Ce n'eſt point ſans réflexion que j'ai déterminé & fixé la doſe de mon Elixir, telle que je la preſcris. Mille expériences

faites ſur moi-même, pour juger de ſon action, m'ont appris qu'au-deſſous ou au-deſſus de ce que je l'ordonne, elle étoit inſuffiſante ou exceſſive, & par-là incapable de procurer un effet ſalutaire. La doſe d'un remède n'eſt pas une choſe indifférente. Eſt-elle foible ? c'eſt un poids ſans énergie; eſt-elle trop forte ? c'eſt un poids qui rompt bruſquement l'équilibre en ſens contraire, au lieu de le rétablir. Voilà pourquoi tant de remèdes ſont ſi inefficaces ou ſi dangereux. La difficulté étoit donc de trouver ce juſte milieu; c'eſt ce que je me félicite d'avoir heureuſement rencontré, à en juger par les effets de mon Elixir, leſquels effets prouvent que ce remède pris à une doſe uniforme, eſt propre à tous les Goutteux & à tous les Rhumatiſtes. Mais, objectera-t-on, les tempéramens ne ſont pas tous les mêmes, les uns étant forts, les autres foibles, d'autres ni forts ni foibles, peut-être, ainſi que les caractéres qui en dépendent beaucoup, n'y a-t-il pas deux tempéramens parfaitement ſemblables?

Quelque grande qu'on en ſuppoſe la diverſité dans deux perſonnes, dont l'une eſt extrêmement robuſte, & l'autre exceſſivement délicate; il ſera toujours vrai de

dire, que le fond de leur conſtitution eſt le même, & que les différences qui s'y trouvent, ne ſont qu'accidentelles. Qu'on ſaiſiſſe bien cette obſervation. L'homme le plus robuſte n'a rien dans ſa conſtitution par où il diffère eſſentiellement de l'homme foible & délicat. De cette reſſemblance dans les organes & dans les fonctions, naît l'analogie d'une même nourriture pour tous les tempéramens. Il n'en eſt aucun qui ne puiſſe être nourri par le pain, & autres alimens qui forment le chyle, comme la viande, les légumes, &c.

Cela poſé, je demande à la médecine & au bon ſens, ſi ces deux perſonnes dont la conſtitution eſt la même quant au fond, puiſque dans l'état de la ſanté les mêmes alimens leur ſont analogues & leur ſuffiſent, ſi ces deux perſonnes, dis-je, viennent à être attaquées de la Goutte, ce qui peut très-bien arriver, faudra-t-il employer pour les guérir des remèdes différens? Quelle conduite tiendrais-je donc? Je ſuivrai les effets du remède ſur l'une & ſur l'autre, & en réglant l'uſage ſur leur force ou leur foibleſſe par une même doſe plus ou moins continuée, j'obtiendrai les mêmes effets; donc par ces précautions rendant

l'efficacité de mon Elixir, proportionnée aux divers tempéramens, le ſpécifique qui délivre quelqu'un de la Goutte, renferme à même doſe une vertu invariable, propre à délivrer tous les hommes de cette maladie. Je ne vois pas qu'on puiſſe nier cette conſéquence.

Confirmons-la par une preuve palpable. Si au lieu de ſuppoſer une maladie interne nous ſuppoſons un mal purement extérieur, par exemple, une coupure, une brulure, une fracture, une tumeur, &c.; faudra-t-il diverſifier le traitement comme les tempéramens, & employer pour guérir la bleſſure d'une perſonne robuſte d'autres onguens que ceux qui dans le même cas auront guéri la bleſſure d'une perſonne délicate? Il eſt évident que non, & tout le monde voit bien que la diverſité des tempéramens, ne met aucune différence dans la pratique chirurgicale. Mais pourquoi cette uniformité dans la marche du traitement, ſi ce n'eſt parce que la conformation externe des membres, étant la même, on juge que les dérangemens qui ſurviennent, doivent être combattus par les mêmes moyens? Et ſi la reſſemblance des organes extérieurs, exige les mêmes remèdes, malgré la diverſité des tempéramens, pourquoi la reſ-

ſemblance des organes internes, ne s'accommoderoit-elle pas auſſi de l'identité des remèdes & des choſes, dont l'uſage plus ou moins long ſera proportionné aux tempéramens?

En conſidérant leur diverſité infinie, peut-on croire que parmi un ſi grand nombre de perſonnes guéries de ſexe, d'âge, de climats différens, il ne s'en ſoit pas trouvées de complexions oppoſées en qualités, & que mon remède n'ait pas été appliqué à des tempéramens bilieux, ſanguins, mélancoliques, flegmatiques, ou combinés? c'eſt pourtant indépendamment de ce qui s'eſt paſſé hors de ma connoiſſance, ce qui eſt arrivé mille fois à mon ſçu & à mon expérience. De plus qu'eſt-ce qui a aſſez peu de connoiſſance pour ignorer, que tous les tempéramens ſont mixtes, que les plus caractériſés, renferment un mélange des principes de tous les autres, & que toutes les conſtitutions s'éloignent ou ſe rapprochent par des nuances indéterminables dans les tempéramens *neutres?* Je crois pouvoir m'exprimer ainſi à cauſe de l'impoſſibilité où l'on eſt quelquefois d'aſſigner les qualités dominées, ou dominantes dans certaines complexions. C'eſt donc conteſter ſans raiſons, que de nier, qu'un même remède puiſſe

puisse suffire à différens sujets, pour une même maladie ; ou bien il faut convenir que l'universalité des remèdes ne suffiroit pas au traitement de la moindre indisposition.

Mais comment croire à cette vertu uniforme ! J'avoue que je n'y croirois pas moi-même, à l'égard des purgatifs, qui doivent agir sur une masse de matieres, plus ou moins considérable, qu'il faut évacuer subitement. Mais dans le cas présent, il n'est pas question d'une évacuation soudaine & momentanée. Quelque soit la quantité des humeurs, c'est moins leur abondance qu'il faut épuiser, que leur âcreté, leur viscosité, leur densité qu'il faut détruire. C'est un juste dégré de chaleur, qu'il faut donner pour diviser, attenuer, fondre, liquéfier, sublimiser, volatiliser, des matieres crasses, épaisses, qui transpireront d'elles-mêmes dès qu'un remède pénétrant, actif, les aura subtilisées & leur fraiera les issues & les ouvertures des pores.

Reste à savoir si mon élixir peut procurer ces heureux effets en tous tems & en tous lieux. Tout ce que j'ai dit jusqu'ici le démontre. On n'est jamais malade, qu'il n'y ait obstruction : *cela supposé, il est nécessaire de la détruire & de donner*

issue à la transspiration des humeurs qui sont la cause de la maladie ; or, bien que les pores soient trop ouverts en été, trop peu en hyver, & médiocrement dans les deux autres saisons, mon spécifique qui a toujours la vertu de fondre les matieres épaissies, de dilater les tuyaux excréteurs, est de tous les tems & de tous les climats.

La cause de la Goutte bien analysée, étant une quantité de matieres mucilagineuses, visqueuses, glaireuses, crasses, épaisses, acrimonieuses, dont le résultat est un principe unique de densité; il n'est besoin que d'un seul remède pour la détruire, pourvu qu'il contienne beaucoup de sel; puisque partout où les sels abondent, les mucilages, les glaires, les viscosités disparoissent; mais il faut que ce sel puisse parvenir dans le sang, circuler avec lui, sans pouvoir être altéré. Car l'humeur goutteuse réside souvent dans de petits vaisseaux, & ce n'est qu'à la longue, que les remèdes peuvent y parvenir, d'autant plus que ces vaisseaux sont obstrués par le desséchement des humeurs; aussi ne peut-on trouver tous ces avantages que dans un médicament composé d'un sel volatil, bien pur, & mêlé avec des parties onctueuses, douces

& balſamiques, qu'il dépoſe dans ſa route.

Malgré ces obſervations, que les malades ne ſe flattent pas d'une ceſſation ſubite des douleurs ; qu'ils ne s'étonnent pas même de les voir quelquefois redoubler ſelon le tems de la période où ils ſe trouvent de leur attaque. Car plus elles ſeront vives & plus la cure en ſera prompte. Vouloir du calme dans les premiers jours, c'eſt déſirer un ſoulagement palliatif. Comme les eaux dont on ſuſpend le cours, après s'être raſſemblées en plus grand volume, briſent les obſtacles & les digues, ainſi les humeurs amoncelées reviennent avec fureur cauſer un plus affreux ravage ; c'eſt pourquoi il n'y a point de remèdes plus dangereux que les calmans, les anodins, les rafraichiſſans, à moins qu'il n'y aille de la vie par l'excès des ſouffrances, qu'on pourroit alors mitiger. Mais qu'il faut de prudence & de diſcrétion dans cette circonſtance ! exception ſi rare qu'on ne doit jamais s'en tenir à la déclaration du malade, toujours déſireux à ſon déſavantage d'un allégement paſſager de ſes maux. Le pouls en ce cas doit être la bouſſole. Il faut fermer ſes oreilles aux cris du ſouffrant & devenir

impitoyable, pour être plus utile & plus ſecourable.

En parlant ainſi, ce n'eſt pas que je veuille étouffer toute compaſſion & me refuſer aux ſoulagemens innocens que peuvent demander les malades. On va le voir par ce qui ſuit. Les inſomnies ſont quelquefois ſi fatiguantes, qu'elles pourroient occaſionner chez les Goutteux des maladies plus dangereuſes que la Goutte même. Or comme il faut attribuer ces inſomnies à la violence des tiraillemens & des diſtenſions dans les fibres, d'autant plus foibles qu'elles n'y ſont point accoutumées, à moins que la Goutte ne ſoit très-ancienne & ſes récidives très-fréquentes, il faut ſe tourner du côté des délayans, qui en même tems qu'ils tempèrent les douleurs, peuvent évacuer quelques parties de l'humeur goutteuſe ou rhumatiſmale. Il faut prendre quelques lavemens ſimples, ou tout au plus émolliens, faire uſage deux ou trois fois par jour, ſurtout le ſoir, d'un lait d'amande (1) ou

(1) On prend quinze à ſeize amandes douces, on les met dans un vaſe, on verſe deſſus de l'eau très-chaude ou bouillante. On les laiſſe repoſer quelques inſtans dans cette eau, ce qui facilite le moyen de les peler ; la pellicule

d'une tisanne légère, prise à volonté, telle que celle qui est faite avec l'Ivette, la Germandrée, le Capillaire de France. On peut permettre d'y ajouter un peu de sucre pour l'édulcorer; il ne faut vivre que de bouillons très-légers; point de gelées, ni de confiture; peu de soupe ou de potage, s'il y a plénitude, & si le sujet est d'un fort tempérament. Dans le cas contraire, on ne doit pas tenir une diète bien rigoureuse, crainte de faire tomber le malade dans l'inanition. Car de-là il pourroit résulter le déplacement de l'humeur, occasionné par la vacuité des vaisseaux. L'air doit être chaud afin de faciliter la transpiration qui est d'une nécessité absolue. On doit éviter toute étude, travail, inquiétude, peine d'esprit, en un mot toute affection de l'ame, parce qu'il est prouvé que les passions même les plus agréables peuvent

---

ôtée, on les concasse doucement, & on les pile en versant de tems en tems de l'eau par proportion, pour en faire le lait; quand on le voit bien blanc on le passe au travers d'un linge que l'on exprime, puis on repile le marc pour en tirer de nouveau du lait, qu'on passe de même & ainsi jusqu'à ce qu'on en ait obtenu une bouteille ou pinte de Paris, dans laquelle on fait fondre deux onces de sucre.

déplacer l'humeur, & la faire refluer à l'interieur.

Il ſurvient quelquefois aux goutteux des crampes d'eſtomac ; rien de plus prompt ni de plus ſûr pour les diſſiper, même quand on auroit pris l'élixir, que de faire uſage de quelques goutes d'huile de muſcade, ou d'eſſence de canelle dans deux cuillerées, à bouche, de vin d'Eſpagne. Ce remède auſſi ſimple que facile, n'a rien d'incompatible avec le mien, pourvu qu'on laiſſe entre l'un & l'autre l'eſpace de deux heures.

Il faut avoir ſoin de favoriſer les évacuations, ſoit par les urines, ſoit par les ſelles, parce que l'obſervation a démontré, que quand le ventre étoit libre, l'accès diminuoit & les douleurs étoient moins vives. On parvient à tenir le ventre libre au moyen de lavemens émolliens, anodins & laxatifs; comme émolliens, avec la mauve, la guimauve, le pourpier, la graine de lin : comme anodins, avec la laitue, les têtes de pavot, &c. : comme laxatifs, avec la mercuriale; s'il y a des crudités d'eſtomach, on peut donner un dilutum de deux ou trois onces de moëlle de caſſe.

On voit le même ſuccès à l'égard des urines; & pour faciliter leurs cours

on donnera des boissons délayantes, tempérantes & un peu diaphorétiques. Par exemple, une infusion de scolopendre ou de fleurs de sureau, ou une décoction de racine de bardane, de scorsonerre, dans laquelle ont fait fondre quinze à vingt grains de sel de nitre purifié, ou un scrupule, ou demi gros de sel de duobus pour chaque pinte de boisson. Le malade doit boire en petite quantité. Il est à propos, surtout dans l'hyver, qu'il ne boive point froid, & qu'on fasse dégourdir toutes ses boissons, même le mélange de vin & d'eau, afin qu'il n'y ait point de contraste, entre la chaleur de l'estomach & les boissons.

Quoique je désaprouve en général tous les remèdes externes, cependant si le malade est fort impatient & qu'il souffre trop, on pourra recourir pour lui procurer un calme innocent, à des topiques relâchants, adoucissans & tant soit peu apéritifs & resolutifs, tels que les suivans.

On met le pied ou la main malade dans l'eau ou le bouillon de tripe, pour relâcher la partie affectée, & calmer la douleur. On se sert aussi d'une décoction de mauve, de guimauve, de camomille, de mélilot. On met de même le membre

dans ces décoctions & on l'y tient longtems. L'effet de ces remèdes est de détendre, de ramollir, d'atténuer l'humeur de plus en plus & de l'attirer sur la partie, qui a commencé d'être attaquée. On peut leur substituer le lait ou le petit lait, ou ce qui seroit encore plus adoucissant, faire couler du lait de chêvre sortant de la mammelle sur la partie souffrante.

Je ne déguiserai pas ce que je sais des cataplasmes ; je les ai vu quelquefois soulager ; mais j'ai reconnu aussi que ceux mêmes qui n'étoient point répercussifs, ne faisant qu'attirer les humeurs & rendre la partie trop souple, il étoit à craindre qu'un long usage de leur application, ne perdît enfin les membres en affoiblissant les joitures à chaque attaque de Goutte.

J'en dis à-peu-près autant des emplâtres. Elles ne sont pas absolument sans effets. Mais outre l'inconvénient ci-dessus, comme je crois qu'elles n'agissent généralement qu'en écartant l'humeur, qu'elles bouchent, qu'elles obstruent, on doit toujours appréhender qu'elles ne causent quelque accident, ou dans les entrailles, ou dans l'estomac, ou dans le cerveau.

Les fumigations ont de bons effets. On peut les faire avec des substances solides ; mais les bains de vapeurs valent mieux & font beaucoup de bien, parce

qu'ils ramollissent avantageusement le tissu de la peau, ouvrent les pores, & les pénetrent plus facilement. Ces derniers remèdes donnent moins lieu de craindre la répercussion; mais le meilleur est la patience, avec l'efficacité infaillible de mon élixir ordinairement seul & sans auxiliaires.

Cependant pour ceux qui ne craindront ni l'embarras, ni ladépense des bains de vapeurs, propres à favoriser la transpiration, sans incendier la masse du sang, je crois devoir exposer ici la maniere de les pratiquer. On fait mettre d'abord le malade dans sont lit bassiné avec un peu de sucre. On lève ensuite ses couvertures avec deux demi-cerceaux, dont l'un est au milieu du corps & l'autre au milieu des jambes. Ces deux demi-cerceaux sont liés ensemble au moyen de baguettes & forment une espèce de voute. On place un réchaud près du lit, on le charge d'un verre plein d'eau, dans laquelle on a mis deux ou trois poignées de plantes émollientes. On recouvre ce verre avec un couvercle de fer blanc, qui est terminé en forme d'antonnoir. On adapte à cet appareil un tuyau qui va se perdre dans la capacité de la voute formée sur les cerceaux. On pousse le feu

jusqu'à ce que la décoction bouille d'une maniere soutenue, & par ce moyen les vapeurs sont conduites dans le lit du malade, au point qu'il se trouve dans une atmosphère émoliente qui ouvre les pores & va atténuer & diviser l'humeur qui y est engorgée. 2°. La chaleur qui se répand dans le lit opère les mêmes effets; de plus cette chaleur qui augmente insensiblement, raréfie l'air extérieur qui frappe l'habitude du corps; l'air qui est inné dans la masse des fluides, ne trouvant plus d'obstacle, à l'extérieur, se raréfie, pousse les humeurs du centre à la circonférence. Ces effets de la nature aidée de l'art provoquent la transpiration. Elle a coutume de se manifester par les pieds & insensiblement elle se propage dans toutes les parties. Cette transpiration n'incommode, ni n'affoiblit les malades; ils se sentent à leur aise. Rien donc de plus salutaire, que les fumigations, qu'on peut, à l'imitation des anciens, faire recevoir sur toute l'habitude du corps, & singulierement sur toutes les parties tourmentées par la Goutte ou le Rhumatisme, & qui restent affoiblies & distendues.

La Physique nous apprend à quel point le feu volatilise les substances dont on se

sert pour faire les fumigations, & avec quelle énergie les vapeurs médicamenteuses pénétrent & s'insinuent dans les pores du tissu de la peau. Elles y produisent une dilatation favorable, qui rappelle l'esprit vital, ranime la chaleur, la circulation & donne du mouvement, du ressort, aux vaisseaux qui étoient trop relâchés.

Chez les tempéramens chauds, secs & remplis d'humeurs acrimonieuses, je propose pour moyen interne, propre à exciter la transpiration, le lait pris pour toute nourriture. Chez les tempéramens flegmatiques, il n'exciteroit que la sueur, dissiperoit l'humeur la plus limpide, & ne feroit qu'accroître encore l'épaisissement de l'humeur la plus dense. Un autre moyen pour rappeller la perspiration, soit dans la santé, soit dans la maladie, est un peu d'usage d'ail, d'oignon, de ciboule, & d'autres bulbes de cette nature, cuites, mais il faut que l'estomach soit à l'épreuve d'en bien opérer la coction.

Achevons d'éclaircir les moindres doutes qui peuvent rester sur notre matiere. Sans toutes les précautions ci-dessus, comme avec elles, il peut arriver, quoi-

que bien rarement, que la maladie résiste quelque tems au remède; n'en peut-on pas tirer une induction contre son action & son efficacité? L'objection est spécieuse, à la vérité; cependant elle s'évanouit en la rapprochant de quelques principes incontestables.

Convenons d'abord que *toutes les maladies ont leurs tems limités, pour naître, se développer, rester dans leur force & décroître.* S'imaginer qu'un remède est inutile, parce qu'il ne détruit pas la maladie aussi promptement que nous le désirons, & le rejetter pour en prendre un autre, c'est casser sa montre parce que l'éguille emploie douze heures à faire le tour du cadran.

Convenons encore que dans les maladies qui paroissent les mêmes, il y a souvent des différences occultes, qui doivent nécessairement faire varier l'époque de leur guérison; telles sont, par exemple, une humeur plus ou moins tenace, plus ou moins abondante & plus ou moins viciée chez l'un que chez l'autre; une attention plus ou moins grande à s'abstenir de ce qui peut entretenir l'humeur & la nourrir; une exactitude plus ou moins constante à mettre en usage les divers moyens propres à en favoriser la résolution. Le même remède

curatif placé dans ces diverses circonstances, ne peut opérer un effet uniforme, & ses opérations doivent varier comme les obstacles qu'il rencontre.

Qu'on examine d'après ces notions si simples & si vraies, la difficulté proposée contre mon élixir, elle ne fera plus la moindre impression. *L'on voit quelquefois*, dit-on, *la maladie résister au remède ;* mais n'est-ce pas, parce qu'on regarde trop tôt comme invincible au spécifique la résistance d'une maladie que ce remede ne détruit pas au gré de notre impatience, & que nous voudrions faire disparoître *avant qu'elle eût parcouru ses différentes périodes ?* N'est-ce pas encore qu'au lieu de prendre le spécifique un tems suffisant selon le tempérament, selon les précautions prescrites, & de le répéter selon le besoin de la maladie, on use à cet égard, soit par crainte, soit par d'autres raisons, d'une économie ou d'une réserve mal entendue ? Rien ne nuit plus à un malade, que le défaut d'exactitude & de persévérance. On en voit la raison ; il faut donner au remède le tems de développer son efficacité. On ne doit point la révoquer en doute, *tant que le caractère de la maladie est le même*, quoi-

qu'on n'éprouve pas d'abord du ſoulagement. La perſévérance du mal ne ſignifie tout au plus, qu'une plus grande force dans la cauſe qui le reproduit, & point du tout un défaut de vertu dans le remède, & le moyen le plus court pour triompher de la maladie, c'eſt de continuer l'uſage des remèdes avec les précautions & les réſerves mentionnées.

Mais quoiqu'on puiſſe guérir la Goutte, la cure en ſera plus ou moins difficile, en raiſon du nombre & des genres de cauſes qui l'auront produite. La Goutte provenant des excès vénériens, ſera la plus funeſte & la plus difficile à détruire. Celle qui eſt cauſée par l'abus des boiſſons fortes, oppoſe bien de la réſiſtance, lorſqu'elle eſt invétérée. Quant à celle qui n'a d'autre cauſe que l'excès des alimens ſucculens, il eſt plus facile d'en affranchir le malade. Celle qui aura une complication des cauſes que j'ai détaillées, demandera un traitement plus long, plus ſévère, & beaucoup plus d'attention.

Un mal qui vient de loin, dit Sydenham, un mal qui reconnoît pour cauſe, des excès dans le boire & dans le manger pendant pluſieurs années; une molleſſe outrée, ſoit dans la galanterie, ſoit dans

l'oisiveté, ne peut être réparé que par une pratique longue & soutenue des moyens qui peuvent en détruire la cause & réparer les désordres qu'il a produit; en un mot, c'est un nouvel homme, qu'il faut reforger sur une nouvelle enclume.

Quant à ce qu'on voit arriver quelquefois, que de deux personnes atteintes d'une même espèce de Goutte, l'une est guérie par l'élixir, & l'autre ne l'est pas dans le même espace de tems, il n'est pas nécessaire de recourir à la diversité des tempéramens pour expliquer ce phénomène. La seule différence dans la maniere de se conduire en donne ordinairement la clef. Qu'on y fasse attention & l'on verra, qu'un malade favorisera plus que l'autre l'action du remède, soit en ménageant la transpiration que ce spécifique excite, soit en s'abstenant de tout aliment de difficile digestion, &c. C'est en regardant ainsi les choses de près, que nous nous sommes assurés que la variété des effets qu'on remarque dans l'élixir, vient toujours de quelque cause étrangère, qu'on lui oppose, & dont on ne voudroit pas lui tenir compte dans le retardement de la guérison. Sans contredit le remède est efficace pour toute espèce de Goutte, & dans tous

les tempéramens; mais il eſt vrai auſſi, que ſon efficacité doit ſe manifeſter d'une maniere plus lente ou plus prompte, ſelon le nombre & l'énergie des obſtacles qu'elle a à ſurmonter. Vouloir une uniformité dans ſes opérations, c'eſt ne pas connoître de la matiere dont on parle, & tomber dans les contradictions les plus déraiſonnables.

Ces notions gravées dans tous les eſprits, non-ſeulement par les leçons de la ſaine phyſique, mais par celles du ſimple bon ſens, promettent la plus grande faveur à ma découverte, dès que l'expérience fait voir la vertu ſinguliere de mon élixir & ſa propriété à détruire dans tous les cas poſſibles, toutes les maladies goutteuſes, rhumatiſmales, & leur complication. Juſqu'alors un ſyſtême très-ſimple & très-raiſonnable, ne pouvoit prendre à cauſe de l'empire des préjugés contraires; mais enfin il doit triompher quand la pratique prouve la théorie, & que la théorie vient à l'appui de la pratique.

Guérir, dit un docteur très-éclairé, fut & ſera toujours la premiere intention d'un véritable médecin; mais elle n'eſt pas la ſeule. Ses vues ne ſe bornent pas là. Elles ont encore pour objet

de garantir & de prévenir les maux. En effet, ſi c'eſt avec raiſon que l'on regarde comme beaucoup plus avantageux à l'humanité, l'art de préſerver des maladies, que celui de les guérir, la médecine prophilactique, doit obtenir la préférence ſur toutes les autres branches de cet art ſalutaire; elle rendroit les autres parties de cette ſcience inutiles, ſi elle étoit portée à ſa perfection.

Je crois donc de mon devoir de donner ici aux perſonnes, qui n'ont point, ou n'ont preſque point été atteintes de la Goutte, mais qui y paroiſſent diſpoſées, & en ont reſſenti quelques ſymptômes précurſeurs, de ſe tenir en garde contre cette cruelle ennemie de leur ſanté. On néglige preſque toujours cette maladie dans les commencemens, ſans prévoir que ſes plus légères attaques ſont un préſage trop certain d'une vie longuement ſouffrante & douloureuſe, comme la rendent preſque toujours les maladies négligées. Peu d'uſage de remèdes obvieroient dès l'abord, aux premiers accidens & en arrêteroient les ſuites fâcheuſes; tandis que plus on retarde, plus ils empirent, plus les difficultés oppoſées à la guériſon ſe multiplient, ainsi que le démontre une fatale expérience; on ne

peut donc trop tôt remplir cette maxime :

> Remédiez au mal, dès ses premiers accès ;
> Trop tard vous employerez vos efforts sans succès.

Ce précepte est applicable non-seulement à ceux qui sans avoir encore rien essuyé, peuvent par leur constitution, par hérédité ou par leur genre de vie, avoir quelque disposition à la Goutte ou au Rhumatisme ; mais à ceux qui sans en être affectés *actu* y sont sujets. Les uns & les autres aux moindres pressentimens, pourront dissiper par quelques prises de d'élixir, les mal-aises, les gênes, les embarras qu'ils éprouveront ; & même sans rien ressentir, il leur sera utile au renouvellement des saisons, principalement au passage de l'été à l'automne, & de l'hiver au printems, de ne pas négliger cette précaution, pour se mettre absolument à l'abri de toute atteinte.

Ayant parlé d'une manière générale de la disposition que chaque tempérament pouvoit apporter à la Goutte par sa qualité dominante, il est à propos, je crois, de tracer un régime qui en combatte les vices, régime que la prudence modifiera ou pourra modifier selon la diversité des sujets & de leur constitution.

Les *bilieux* étant comme nous l'avons observé, fort sensibles & prompts à se mettre en colère, ils doivent éviter toutes sortes de disputes & tout ce qui peut enflammer leur sang & leurs humeurs. Un air trop chaud, les vins fumeux, les liqueurs spiritueuses, les exercices violens & les passions vives leur sont nuisibles. Tout ce qui est extrêmement froid, comme l'air glacial, les boissons frappées de la glace, &c., ne leur convient pas, parce que, l'effet de ce grand froid, est de coaguler le sang déjà dépouillé d'une humidité suffisante. C'est surtout en été, que les bilieux doivent ménager leur santé, en prenant un régime humectant & rafraîchissant. Les légumes & les semences, comme les pois, les fèves, les cardes, les choux-fleurs, &c., ne peuvent que leur être salutaires, ainsi que l'usage du riz & de la semouille : les fruits bien mûrs, comme pêches, poires, raisins, cerises, fraises, &c., sont très-propres à les rafraîchir.

Les bilieux doivent boire beaucoup, principalement en été; le vin vieux bien trempé, doit être leur boisson ordinaire : ils n'en feroient peut-être que mieux, s'ils pouvoient s'en tenir à l'usage de

l'eau pure. C'eſt ce qu'ils peuvent éprouver & décider eux-mêmes par expérience ; plus pertinemment que ne le peuvent les medecins, par la théorie la plus scientifique. Enfin ils doivent varier leurs occupations, ſe diſſiper, modérer leurs paſſions, & ne pas trop ſe livrer aux plaiſirs.

Le régime le plus propre aux *mélancoliques*, conſiſte à introduire dans le ſang aſſez de liquide pour en pénétrer & diviſer les parties trop rapprochées.

Il leur importe de proſcrire tous les alimens difficiles à digérer, acides & ſecs, les viandes noires, trop graſſes ; le gibier, le poiſſon huileux &c. ; ils ſe trouveront bien de l'uſage des viandes de boucherie & de la volaille. Ils peuvent quelquefois aſſaiſonner les viandes des herbes potageres, ſimples & humectantes. Les fruits mûrs leur conviennent, ainſi que les ſubſtances mucilagineuſes, telles que le miel & le ſucre. Ils ont beſoin d'une boiſſon abondante, rafraîchiſſante, humectante. Ils peuvent faire uſage d'un vin blanc, léger & fort trempé. Ils ne feroient pas mal de prendre quelquefois le matin du petit lait ou de la tiſane d'orge.

Les mélancoliques doivent s'accoutumer à un exercice modéré, tel que celui du cheval, de la paume, de la pro-

menade, du jardinage, &c., ils feront bien de fuir l'oiſiveté, les gens triſtes & l'application trop longue. Ils doivent choiſir leur habitation dans un air frais & ſain.

L'humeur qui domine dans le tempérament *phlegmatique*, eſt viſqueuſe, mucilagineuſe & aqueuſe. Le ſang embarraſſé par des matieres gluantes, circule difficilement. Les phlégmatiques en conſéquence doive éviter tous les alimens rafraîchiſſans, tels que les viandes des animaux encore jeunes, comme le veau, l'agneau, le cochon de lait, les poiſſons huileux & trop petits, les farineux non fermentés, les fruits d'été, les plantes & racines rafraîchiſſantes, comme les ſalſifis, les épinars, la laitue, la chicorée, &c. La ſoupe mitonnée leur eſt pernicieuſe. Ils feront uſage des viandes faites, comme le bœuf, le mouton, la volaille, & le gibier; des végétaux qui contiennent des ſels alkalis volatils; des aromates & plantes diurétiques, telles que les aſperges, les artichauds, le céleri, l'ail, la rocambolle, les échalottes, le creſſon, les raves & radis, la moutarde, le thym, le romarin, la ſariette, la marjolaine, le laurier, la ſauge, &c. Ils doivent s'abſtenir de toute boiſſon

acide & rafraîchiſſante, comme bierre, cidre, orgeat, &c. Ils peuvent boire ſur-tout à la fin du repas, le vin pur, même le plus vif. J'oſerois preſque leur permettre l'uſage des liqueurs, pourvu cependant qu'ils n'en fiſſent pas excès. En général ils doivent manger & boire peu, il n'y a pas de tempérament qui ſoit plus propre au jeune & à la diète exacte.

Les phlegmatiques doivent faire beaucoup d'exercice, afin de déplacer, de diſſoudre les glaires & d'accélerer la circulation : la courſe à pied ou à cheval, la paume, la chaſſe, un travail rude & continuel leur feront favorables. On ne voit point de pituiteux parmi les ouvriers de la campagne & les ſoldats, ce n'eſt que chez les enfans, les femmes, les gens oiſifs, les eſclaves de l'opulence, & les gens ſédentaires qu'on les trouve.

Les *ſanguins* doivent éviter tous les mets & les ragouts qui contiennent des parties huileuſes & trop de ſel, tels que viandes noires, le canard, la maquereuſe, &c., les plantes & les aromates, qui renferment une huile eſſentielle, ou un ſel alkali volatil, comme le poivre, le gingembre, la canelle, le macis la

muſcade, l'ail, les oignons, la moutarde, &c. Les farineux & les fruits nouveaux, l'huile, & le beurre. Ils doivent faire uſage des viandes des animaux qui vivent d'herbes ou de graines, comme le bœuf, le mouton, le veau, la volaille, le gibier dont la chair eſt blanche, tels que les cailles, les faiſans & le lapreau; mais, avec modération; ainſi que de tout ce qui forme beaucoup de ſang. Trop de confiance dans leur bonne conſtitution pourroit leur attirer des maladies cruelles. Les liqueurs nourriſſantes, telles que la bierre & le cidre, leur ſont pernicieuſes de même que les fermentées.

Les ſanguins doivent faire un exercice modéré, afin d'entretenir la circulation du ſang, la promenade & le cheval, ou un travail peu fatiguant, rempliront aiſément cet objet; ils doivent avoir grande attention quand ils ont chaud, de ne pas s'expoſer à un air froid, s'ils veulent éviter les rhumes, les fluxions, les rhumatiſmes & la Goutte.

Si malgré ces ſages précautions, les perſonnes ſanguines, ſe trouvoient incommodées par une trop grande abondance de ſang, elles doivent auſſi ſe réduire à une diète ſcrupuleuſe, à l'eau pure, ſi

elles ne ſont point âgées, & faire plus d'exercice que de coutume. Elles reconnoîtront cette ſurabondance de ſang aux maux de tête, aux peſanteurs, aux aſſoupiſſemens, aux étourdiſſemens.

Les lecteurs ont vu dans tout mon ouvrage mon intention conſtante à leur donner les avis les plus utiles pour leur ſanté, je voudrois que la pratique en fût ſi efficace, qu'elle pût préſerver de toutes les maladies; mais ſi je n'obtiens pas abſolument ce but; au moins m'applaudirai-je d'avoir contribué à rendre celles qui ſont l'objet de ce traité, auſſi rares qu'il eſt poſſible, en donnant les moyens de les prévenir, de s'en préſerver, & d'en guérir même radicalement, tant par l'uſage de mon élixir, que par un régime ſalutaire.

CHAPITRE XIII.

Diſſertation relative à mon Elixir sur la poſſibilité de la cure de la Goutte & du Rhumatiſme.

LE public conſerve encore malgré les lumieres de notre âge, des préventions ſi étranges ſur l'art de conſerver la vie & la ſanté, qu'on ne pourroit s'empêcher d'en être ſurpris, ſi on ne ſçavoit que cet art eſt abſolument le ſeul, que perſonne hors ceux qui s'y conſacrent par état, n'étudie, & dont tout le monde veut juger.

Le préjugé de l'incurabilité de la Goutte (1) eſt tel qu'il ſera honte un jour à notre ſiècle. Nos neveux ne pourront jamais s'imaginer que dans un tems où l'on guériſſoit la dyſſenterie, le ſcorbut, les maux vénériens, l'épilepſie, &c. on n'ait pas voulu, après des expé-

(1) Tout ce que je vais dire sur la Goutte, (comme je l'ai déjà observé) eſt applicable au Rhumatiſme.

riences réitérées, croire, je ne dis pas la cure radicale de la Goutte; mais admettre ſeulement la poſſibilité de la cure. Il leur paroîtra bien plus raiſonnable de nous ſuppoſer ignorans qu'incrédules. Ils reculeront les découvertes préſentes à des ſiècles bien poſtérieurs au nôtre, par le contraſte qu'il y a entre nos faits & nos idées. Quoi! ſe diront-ils, ceux qui ont eu recours au magnétiſme, ſoit minéral, ſoit animal, (1) à

(1) Ces deux magnétiſmes n'ont pas été inconnus des anciens qui en ont fait auſſi une application à la médecine; mais jamais l'on n'en a porté les expériences auſſi loin que de nos jours. Les avantages qu'ont obtenus MM. Mauduits, Thouret, & autres phyſiciens, par le magnétiſme minéral, ſont consignés dans tous les papiers publics, & n'ont eſſuyé aucune contradiction; il n'en pas été de même de ceux du magnétiſme animal, qui ſont fort conteſtés. Ce moyen d'employer, de doubler, de multiplier, de renforcer, pour ainſi dire à volonté, l'action, l'énergie du fluide univerſel, art nouveau, ou plutôt renouvellé, n'a eu juſqu'à préſent que des ſuccès très-équivoques. Sa pratique, tant dans l'antiquité, que de nos jours, où tout-à-coup, après la plus vive ſenſation & la plus grande vogue, elle eſt comme replongée dans l'oubli, a paru toujours très-incertaine, d'autres diroient peut-être chimérique; auſſi malgré la ſéduiſante & ſublime théorie de

l'électricité pour les épilepſies, les paralyſies, &c. n'ont pu ſuppoſer dans toutes

---

M. Meſmer & de ſes ingénieux & élégans proſélites & commentateurs, nous ſommes encore en doute ſur la réalité de cette ſcience & de ſon objet. Mais ce qui eſt ſans équivoque, c'eſt l'honnêteté, la nobleſſe, la généroſité des ſentimens de ſon auteur ou reſtaurateur, & la pureté, la délicateſſe des intentions de ſes ſectateurs. Je ne puis me diſpenſer de rendre hommage à leur réſerve. Malgré leur perſuasion de la puiſſance du magnétiſme ſur tous les genres de maladies, voici le prudent avis, que dans une aſſemblée *de la ſociété harmonique* de France, l'orateur, M. D....., donna à ſes auditeurs, concernant l'application de cet agent, par rapport aux Goutteux. « Peut-» être, *diſoit-il*, un homme auſſi expérimenté, » un génie auſſi fécond en moyens & en reſſources » que M. Meſmer notre grand maître, pourroit-» il ſans danger, tenter de magnétiſer dans la » Goutte, sûr de diriger & de maîtriſer à ſon gré » l'action du fluide univerſel; mais quelqu'un » moins au fait, pourroit expoſer le malade à » ſubir, pour un accès ſouvent peu dangereux, » une rétrogradation très-périlleuſe ». Cette circonſpection eſt bien louable, il ſeroit à déſirer, qu'elle eût toujours été gardée, elle eût conſervé une perſonne chere à ſa famille que j'ai l'honneur de connoître. Un magnétiſeur médecin, & jouiſſant d'une aſſez grande célébrité dans l'exercice du magnétiſme, voulant tenter de guérir cette perſonne d'un Rhumatiſme qu'elle avoit au bras, la prévint qu'il en

les ressources de la physique générale, dans celles de la Médecine en particulier, dans les vertus des minéraux & des végétaux un spécifique contre la Goutte..? Non il falloit dans un âge d'une si barbare ignorance qu'on n'eût aucune connoissance des remèdes sûrs, qu'on rapporte à ce tems, parce que de pareilles

---

attireroit l'humeur à la poitrine, de la poitrine à l'estomach, d'où il prétendoit ensuite l'évacuer. Les deux premiers effets eurent lieu comme ils avoient été annoncés; mais le troisieme, qui étoit le plus désiré, ne put être opéré, même par les plus violentes crises. Il survint une chaleur & une inflammation d'entrailles qui firent en peu de jour mourir le malade dans les plus cruelles souffrances. Je ne cite point ce fait pour décréditer, ni la science, ni l'art, ni ceux qui s'y appliquent & s'y exercent; mais pour les tenir en garde contre des tentatives, dont ils ne peuvent pas prévoir avec certitude une heureuse issue. Le désir des progrès d'une découverte, quelque importante qu'elle puisse être, ne doit point engager à rien hasarder sur la vie ou la santé de qui que ce soit. Ou si l'on avoit pareille expérience à faire, on ne le pourroit que de l'aveu du gouvernement sur des criminels condamnés à mort, qui trouveroient leur avantage à se prêter à ces expériences, & y donneroient leur libre & plein consentement,

découvertes devoient détruire un préjugé si faux & si grossier.

En effet le principe de la Goutte, quel qu'il soit, est soumis aux loix physiques comme le virus des autres maladies. Tout a son contraire dans la nature, tout ce qui se forme d'une façon peut être détruit d'une autre ; toute cause, excepté une seule, est effet ; ce qui a commencé peut cesser d'être ; tout aggrégat est susceptible de désunion. Il n'y a rien absolument de simple, rien qui ne puisse éprouver mutation, dissolution, destruction ; pourquoi donc les principes de la Goutte jouiroient-ils d'un privilége qu'on dispute avec assez de vraisemblance aux *monades* mêmes? Personne assurément n'a porté l'esprit de systême au point de faire cette supposition à l'égard d'aucune maladie, ni même de la Goutte en particulier. Rien ne me paroît donc plus clair, que la possibilité de la destruction des principes de ce mal, & par conséquent rien de plus évident que la possibilité de sa cure.

De quelque cause que procède la Goutte, soit de l'excès du vin & des liqueurs; soit de celui des plaisirs de l'amour, ou de celui de la bonne-chère, soit d'échauffement ou de fraîcheur, soit

d'un vice héréditaire, ſoit enfin de l'aſſemblage de pluſieurs de ces cauſes, & d'une infinité d'autres; après avoir parcouru toutes celles qui peuvent donner lieu à cette maladie, on en viendra toujours à cette derniere analyſe; ſçavoir: qu'elle provient d'un épaiſſiſſement de la lymphe ou de la ſynovie, ou de l'une & de l'autre tout enſemble, dont les picottemens cauſent les douleurs qui moleſtent, qui torturent les Goutteux.

Il s'agiſſoit donc de trouver un remède doux, balſamique, & tout-à-la-fois actif, pénétrant, qui pût parvenir juſqu'à la lymphe & la ſynovie, en diſſoudre & corriger l'acidité. Telles ſont les qualités de mon Elixir. Conſervant toujours ſa vertu, il s'inſinue juſqu'aux extrémités des vaiſſeaux capillaires, ſans cauſer d'agitation dans le ſang, ni dans les eſprits dont il diſſipe l'acrimonie, en la faiſant évacuer par les vaiſſeaux excrétoires, & ſur-tout par la tranſpiration, qui ſeule, ſuivant l'opinion des plus habiles Médecins, évacue plus d'humeur, que toutes les autres voies enſemble. Enfin il rend au ſang & aux eſprits une qualité douce & balſamique, en leur communiquant la ſienne. De-là la ceſſation des douleurs & la ſanté.

Cependant telle eſt la force du préjugé ſur cet article, que ceux qui ſeroient les plus intéreſſés à croire cette poſſibilité, ſinon pour leur guériſon, au moins pour leur conſolation, veulent ſe ravir à eux mêmes toute lueur d'eſpérance. La Goutte eſt un ſerpent cruel qu'on ſe plaît à fomenter, à nourrir dans ſon ſein. On rend une eſpèce d'hommage à ce monſtre. On le flatte, on le careſſe, on le revère. Je crois voir dans nos Goutteux modernes ces Idolâtres Egyptiens qui adoroient les tigres, les crocodiles & autres animaux deſtructeurs de notre eſpèce.

Il eſt difficile de concevoir l'indifférence des Goutteux ſur les précautions qui pourroient prévenir, éloigner, guérir même leurs maux. A voir leur négligence à cet égard, on croiroit la Goutte une indiſpoſition légère, ou tout au plus une maladie abſolument néceſſaire, qui nous dérobe à une multitude d'autres infiniment plus dangereuſes. C'eſt en effet l'aveuglement où l'on voit encore nombre de perſonnes. Il ſubſiſte depuis plus de deux mille ans un préjugé qui a pénétré dans les palais & juſqu'au trône des Princes où il affecte de ſe montrer. Il a perſuadé que c'étoit

un avantage d'avoir la Goutte, que cette maladie éloigne toutes les autres, & qu'elle présage toujours une longue vie. Cette erreur a été portée si loin, qu'on est dans l'usage de faire des complimens de félicitation aux Grands, que la Goutte attaque à la fleur de leur âge.

J'ai lu une brochure de cent pages, assez plaisante, consacrée toute entiere à l'éloge de ce mal. Je ne doute pas que bien des gens n'eussent donné dans les sentimens de l'Auteur, tout extravagans qu'ils sont. Mais penser ainsi, c'est délirer. Choisir le mal pour le bien, c'est folie. Nul ne peut être heureux sans une parfaite santé. Pour moi, d'accord avec les plus habiles Médecins, je dirai sincérement à tous ceux que la Goutte saisit : Vous voilà sujets à une affreuse maladie, qui, pendant des milliers de siècles, a passé pour incurable; maladie dont la fureur augmente à mesure qu'elle vieillit, qui prend cent formes différentes pour tourmenter ceux qu'elle attaque, en ruinant leurs organes, & qui finit ordinairement par se présenter avec un si terrible cortège, qu'il n'y a plus de moyen de lui faire face.

En vain des personnes distinguées par le don de l'esprit, viendront vous assurer

que la Goutte vous met à l'abri de tous les autres maux, & vous diront que c'est visiblement un avantage que d'en être entrepris; vous leur prouverez aisément, par votre propre expérience, hors les cas très-rares que j'ai exceptés, que la somme de toutes les angoisses de quelque maladie aiguë que ce soit, n'égale pas la douleur de la Goutte; vous leur direz que l'humeur de cette effroyable maladie peut donner & donne à chaque instant naissance à mille autres désordres irréparables, dont le moindre sera souvent mortel; comme sont entr'autres, l'asthme sec & suffoquant, l'hydropisie de poitrine, la phtysie, les abcès dans le bas ventre, la paralysie, la cardialgie; qu'enfin quand même aucun de ces désordres ne tueroit pas le malade, la violence extrême d'une seule douleur arthritique, peut le faire expirer presque subitement.

La Goutte n'affecte pas seulement une partie du corps, & ne blesse pas seulement une ou deux fonctions de l'économie animale; elle vexe presque toutes les parties. Ce mal est d'une si grande étendue, & renferme un si grand nombre de symptômes, qu'il paroît moins une maladie qu'un assemblage de toutes les maladies.

A juger de l'humeur de la Goutte par ses effets, on ne peut la croire que très-dangereuse. Elle enflamme les membranes des jointures, les tendons, les muscles; elle brûle l'estomac, elle y cause des convulsions; elle embrase le poumon & le gangrène fort vîte, elle carie les cartilages & les os des genoux, des jambes & des pieds; elle détruit si promptement les parties balsamiques du sang, qu'il n'est bientôt plus qu'un limon grossier capable de s'arrêter par-tout, de former la pierre dans les reins, dans la vessie, dans les jointures, dans les glandes, d'engendrer les maladies chroniques, & même les plus aigues, les plus dangereuses & les plus mortelles; de sorte que quelquefois il semble que c'est à une disposition putride, capable de fermentation & d'inflammation, qu'il faut attribuer tant & de si horribles maux. Il ne peut donc y avoir qu'une conviction entiere de l'incurabilité de cette affreuse maladie, qui soit capable de résigner aux souffrances d'une si excessive torture. Et voilà précisément ce qui tient en défiance & rend suspecte toute promesse ou tentative de guérison.

D'après cette connoissance de l'erreur où notre Nation, plus que toute autre, est retenue, personne n'ose heurter de

front une idée fausse, mais trop accréditée, prévoyant l'inutilité des efforts qu'il feroit pour la détruire. En effet, plus l'aveuglement est volontaire, plus il est opiniâtre & difficile à dissiper. D'ailleurs, après avoir dessillé les yeux des plus aveugles sur la possibilité de la guérison de la Goutte, quels nouveaux efforts ne faut-il pas employer pour amener les esprits de la persuasion de cette premiere vérité à la croyance du fait! Voilà apparemment sur quoi des gens éclairés fondent leur discrétion. La présomption est le défaut de l'ignorant & la réserve celui du Sçavant.

Je crois trouver une autre raison dans l'objection que l'on pourroit tirer du petit volume de mon remède. Quand je parle ainsi, ce n'est pas pour ceux qui ont des connoissances physiques. Ils n'ignorent pas que les plus grands effets doivent souvent leur naissance aux causes les plus petites & les plus foibles en apparence; mais malheureusement tout le monde n'a pas le discernement de juger ainsi. Que de gens d'esprit sont peuple à bien des égards! On voit tous les jours quelques grains d'émétique pris à propos, prévenir ou détruire la cause d'une maladie mortelle, un ou deux ou trois grains

au plus de laudanum, calmer les tranſports les plus furieux, quelques gouttes d'une liqueur rappeller de la mort à la vie. Tous ces faits ſe paſſent continuellement ſous nos yeux; cependant on les oublie, on les met de côté, & l'on ſe refuſe à de plus poſſibles. Si l'on vouloit comparer les uns avec les autres, on diminueroit la répugnance qu'on a de croire aux derniers, par l'expérience des premiers qu'on auroit préſente à l'eſprit; mais c'eſt à à quoi l'on a toute la peine imaginable de fixer les hommes; ils ne veulent pas reconnoître comme préſervatif ou curatif d'une maladie juſqu'à préſent l'opprobre de la Médecine, un Elixir pris pendant peu de temps à la doſe ſeulement de quarante gouttes, & une ſeule fois par jour.

La merveille d'une ſi heureuſe découverte, dans un remède auſſi ſimple & auſſi commode, nuit à ſes progrès. Plus une choſe tient du prodige, plus il faut à un eſprit juſte de motifs de crédibilité. Pour émerger du doute, on exige une multitude infinie d'expériences, & par une contradiction biſarre, on ne ſe prête à aucune. A-t-on vu, a-t-on éprouvé? on croit à peine à ſoi-même, on attribue à une aveugle chimère, au

hazard, une expérience sûre, manifeſte & raiſonnée. Je ſuis perſuadé que cette dangereuſe manie d'incrédulité, a replongé dans le ſombre Lethé beaucoup d'importantes découvertes : *Quod Dii omen avertant ! Veuillent les Dieux, en faveur de l'humanité, épargner à la mienne cette fatale diſgrace !* C'eſt ce que je crois ne pas avoir à redouter vû les preuves multipliées de l'efficacité de mon Elixir.

Mais il n'eſt pas concevable, dira-t-on, qu'avec l'eſprit d'invention inné parmi les hommes, ils n'euſſent trouvé depuis longtemps un remède à des maux ſi cruels, ſi ce remède eût été poſſible. Il me ſemble qu'il ſeroit beaucoup plus naturel de conclure qu'il eſt poſſible, puiſqu'il eſt trouvé ; & que, s'il y a quelque choſe d'étonnant & d'incroyable, c'eſt que la découverte en ait été différée juſqu'à nos jours, ſur-tout après tant de recherches. Etoit-on bien fondé à conteſter la poſſibilité & la réalité de la circulation du ſang, juſqu'à Harvey, parce que cette vérité étoit inconnue avant la démonſtration qu'en donna ce Sçavant ? Le ſeroit-on mieux à nier aujourd'hui la poſſibilité & l'exiſtence de mon ſpécifique, parce qu'il n'a

été découvert qu'en ces derniers temps ? Il n'y a point d'inventions, ni de découvertes contre lesquelles on n'eût pu faire ce pitoyable raisonnement, si nuisible aux sciences & aux arts. Renoncez donc, ô mortels, à ce faux adage:

Solvere nodosam nescit Medecina Podagram,
Les nodus de la Goutte, sont autant de nœuds gordiens pour la Médecine.

Croyez-en plutôt l'expérience & l'épigraphe de mon livre :

Abjurant désormais votre incrédulité,
Goutteux, d'un bon remède espérez la santé.

Oui l'on peut fondre & dissoudre ces nodosités si elles sont récentes, si la matiere qui les forme conserve encore une certaine incohérence, ou au moins si les concrétions n'en sont ni trop anciennes, ni trop dures. Parmi plusieurs expériences heureuses, j'en ait fait une bien étonnante sur M. Borel, Marchand Eventailliste. Ce Goutteux, d'un tempérament très foible ; avoit depuis cinq ans, le long des vertebres, trois *nodus* considérables fort endurcis, chacun de la grosseur d'un œuf de poule, lesquels le tenoient tout courbé ; il prit mon Elixir dans un violent accès, dont il gué-

rit en trois ſemaines. Il continua encore après l'uſage du remède ; d'abord de deux en deux jours, enſuite de quatre en quatre, puis ainſi de plus loin en plus loin, & au bout de ſix mois, les *nodus* furent totalement fondus. On peut donc diſſiper les nodoſités & démentir le proverbe.

Je ne diſconviendrai pas cependant que ſi ces nodoſités ſont très-invétérées, que ſi la matiere qui les forme eſt déjà pétrifiée, elles peuvent devenir indiſſolubles. Il en eſt de même de toutes les humeurs concretes; & ce ſeroit peut-être une vaine entrepriſe de tenter la guériſon de ces ſortes de maux ; on ne peut qu'en arrêter les progrès, puiſque la matiere qui forme ces concrétions, eſt confondue entierement avec les vaiſſeaux qui la contiennent, & que l'organiſation de ces mêmes vaiſſeaux eſt tout-à-fait détruite; que les liquides & les ſolides ſont un même tout; c'eſt ce que l'on voit par la diſſection des tumeurs ſkirreuſes. Mais quoique ces *nodus* invétérés & pétrifiés des articulations, ſoient incurables, cela n'empêche pas qu'on ne puiſſe guérir la Goutte qui ſubſiſte & accroît toujours ſes ravages. On ne doit plus conſidérer ces *nodus*, que

comme des corps étrangers qui font hors de la circulation, & qu'on ne peut extraire. Mais le germe de la Goutte qui circule toujours dans le fang n'en eft pas moins foumis à l'action des remèdes qui peuvent avoir la vertu & la force de le détruire & de tarir entierement fa fource; par conféquent on peut guérir la Goutte, quelque invétérée qu'elle puiffe être; excepté les concrétions tophacées, qui font, comme je viens de le dire, des corps étrangers dans le tiffu même des articulations dépendantes des productions ou des effets de cette maladie; & encore dans ce cas la Goutte n'en eft pas moins curable dans les accès, les douleurs & l'accroiffement des nodofités qui ne pourroient, fans les remèdes, aller qu'en augmentant avec les fouffrances & les dangers, qui enfin menent, par les plus cruelles tortures, au terme de la vie.

Jaloux de faire connoître aux perfonnes les plus incrédules, comment & jufqu'où mon élixir porte fon action fur les *nodus* pour en opérer la fonte, & quel dégré d'épaififfement il peut diffoudre, je pourrois rapporter une multitude d'expériences auffi curieufes qu'intéreffantes : deux fuffiront à mon deffein. En remarquant, que foit par les felles, foit par les urines,

ce remède donne lieu à des évacuations de matieres glaireuſes, viſqueuſes, ténaces; on préſume naturellement, que ces matieres gluantes, ſont les parties les plus groſſieres de l'humeur atténuée dont il procure la tranſpiration; & qu'il chaſſe les plus denſes par les voies les plus ouvertes. D'après cela il eſt aiſé de ſe rendre ſenſibles, ſinon à la vue, du moins à l'imagination les opérations de mon élixir, en combinant & réuniſſant enſemble dans un ſeul objet, les effets des expériences ci-deſſous.

1°. On ſait que le vinaigre diſſout en 24 heures la coque la plus dure d'un œuf, de maniere qu'il ne reſte à l'œuf, que la pellicule qui lui ſert d'enveloppe, & que la matiere diſſoute, nage dans le vinaigre ou ſe précipite au fond du vaſe.

2°. On ignore encore moins, que la pierre à chaud ſe fond en un inſtant dans l'eau ſimple, avec une fermentation & une fumée, qui en font évaporer une partie, & diſſiperoient le tout en vapeurs, ſi cette fermentation & cette fumée étoient ſoutenues plus long-tems par quelques moyens, ſoit naturels ſoit artificiels.

Rapprochons les effets de ces deux expériences, uniſſons les dans l'action d'une ſeule cauſe, nous prendrons ſur le fait, la vertu & l'efficacité de mon ſpécifique,

nous les toucherons du doigt. Sous ce point de vue, non moins vrai que frappant, on ne s'étonnera plus d'une chose si peu extraordinaire, & que tout-à-la-fois la nature & l'art, favorisent & secondent à l'envi.

CHAPITRE XIV.

Autre dissertation pareillement relative à mon élixir, sur la cure radicale de la Goutte & du Rhumatisme.

EN supposant que la dissertation précédente ait démontré la possibilité de la cure de la Goutte, on doutera peut-être, qu'on puisse l'obtenir *radicale*. Afin de dissiper ce reste de préjugé j'ajoute encore un mot.

Pour abréger cette question, je n'aurois qu'à citer une infinité de guérisons soutenues pendant longues années jusqu'à la mort des personnes. L'Encyclopédie à l'article *Goutte*, les anecdotes de Médecine, plusieurs autres écrits en rapportent un assez grand nombre & assez bien attestées pour y ajouter foi. Quelles qu'ayent pu être les causes de ces cures, leur durée doit les fai-

regarder comme radicales, ou jamais cures, de quelques maladies que ce ſoit, ne pourront mériter ce nom, ſi l'on n'eſtime point telles, celles qui ſe ſoutiennent juſqu'à ce terme; & ſi l'on veut chicanner au-delà, on ne mérite plus d'être écouté, car il n'y aura plus de terme à aſſigner. Je vais plus loin, & je dis qu'on doit appeller *cures radicales* de la Goutte, celles qui durent pendant pluſieurs années, ſans aucun reſſentiment de l'atteinte du mal, parce qu'il n'eſt pas poſſible que pendant un temps conſidérable, cette maladie, qui, dès qu'une fois elle s'eſt manifeſtée, devient ſujette à des périodes fréquentes, ne donne point des ſignes très-ſenſibles, je pourrois dire, très-douloureux, de ſa préſence. Ainſi je regarderai comme telles, celles d'un grand nombre de perſonnes, dont on verra les Certificats, & de beaucoup d'autres dont je n'en ai point tiré, guéries depuis quatre, ſix, huit, dix, douze, quinze, vingt années, ou plus. Car il eſt certain qu'alors le principe en a été développé, diſſous & diſſipé au point d'avoir été détruit, deſtruction dans laquelle conſiſte la guériſon parfaite & abſolue.

En effet, que peut-on entendre par

les termes de *cure radicale* d'une maladie, que la deſtruction de ſa cauſe, l'extirpation de ſon germe, l'épuiſement, l'extinction de l'humeur morbifique? Quand ſe flatte-t-on d'avoir purgé une terre de mauvaiſes herbes? N'eſt-ce pas quand on en a extirpé l'ivraie, & la ſemence de cette herbe nuiſible? Quand eſt-on cenſé avoir obtenu une cure radicale de la pierre? N'eſt-ce pas quand on a délivré le malade de tout calcul & de toute diſpoſition à une ſeconde formation? Ainſi quiconque a détruit dans un ſujet le principe, le germe de la Goutte, & dans les humeurs, toute tendance à ſa réproduction, autre que par une nouvelle génération, effet de nouvelles cauſes auxquelles donnent lieu les perſonnes guéries, on doit aſſurément regarder la guériſon comme radicale; &, pour en convaincre & rappeller des préjugés à la raiſon, il ne faut que forcer la prévention de ne pas s'aveugler juſqu'à refuſer le même jugement; dans des cas abſolument ſemblables. Quand le kina, quand le mercure, quand l'hypecacuana ont fait diſparoître les accidens & les ſymptômes des maladies qu'ils combattent, ſi bien que ſans l'action d'une nouvelle cauſe, on ne les verra point repa-

roître, il eſt ſans conteſtation qu'on regarde leurs cures comme radicale; pourquoi donc décider autrement à l'égard de la Goutte? Il eſt manifeſte que ceci n'eſt qu'une contradiction & une inconſéquence. On diroit que Sydenham avoit en vue mon remède, lorſqu'il a dit ce qui ſuit: « Les longues réflexions que j'ai » faites ſur la Goutte, me forcent à croire » qu'on trouvera un jour le remède pour » la guérir *radicalement*; & ſi cela arrive » jamais, on verra l'ignorance des dog- » matiques, & combien nous nous trom- » pons ſur la nature & la cauſe des ma- » ladies, & ſur les remèdes que nous em- » ployons pour les guérir, comme la dé- » couverte du kina l'a fait voir ». Ainſi raiſonnoit ce célébre Auteur; cet habile Praticien dont s'honore la Médecine.

L'illuſtre M. Petit, Profeſſeur Royal & Membre de pluſieurs Académies, penſe de même; on lui a ſouvent entendu dire: » Qu'un jour viendroit où l'on trouveroit » contre la Goutte, un ſpécifique infailli- » ble, sûr & heureux! Celui, dit-il, qui » trouvera un remède & une méthode » contre cette maladie, rendra un très- » grand ſervice à l'humanité »: je remplis enfin les vœux de ce Sçavant.

Je ne me diſſimulerai pas, qu'un Doc-

teur, d'une toute autre trempe, Aignant a parlé tout différemment. » Je veux bien, » *dit ce riche Midas* (1), *ſujet lui-même* » *à la Goutte*, avertir charitablement le » Confrere goutteux, de ne ſe jamais li- » vrer aux promeſſes vaines de ces Char- » latans en titre d'office, qui lui promet- » tront avec effronterie de le guérir du » principe de la Goutte. Il faut répon- » dre à de telles gens, qu'on ajoutera à » leurs promeſſes la foi qu'ils méritent » quand on leur verra cent millions de » rente, des carroſſes à ſix chevaux, des » pages, des gentilshommes, des che- » vaux de main, enfin l'équipage com- » plet d'un Roi, ou du moins d'un grand » Prince, ſans aucune eſpérance, que » celle de guérir le malade ». M. Aignant, lui aurois-je répondu, ſi j'avois été de ſon temps, vous êtes en contradiction avec vous-même. Car, vous voulez ici, comme mille autres, laiſſer entrevoir que l'inventeur d'un ſpécifique contre la Goutte, auſſi sûr que le mien, *rouleroit bientôt carroſſe*, comme dit le vulgaire; mais ſi vous-même, Monſieur, refuſez

---

(1) Il étoit Médecin d'un grand Roi, malgré ſon petit ſavoir.

de croire à la promeſſe, à la ſimple poſſibilité de la choſe, n'eſt-il pas permis à chacun de penſer comme vous? Dans cette ſuppoſition, que vous ne pouvez refuſer d'admettre, puiſqu'elle eſt ſi conforme à vos ſentimens, qui ſe prêtera aux expériences? Perſonne. Comment alors le prétendu Charlatan fera-t-il l'immenſe fortune que vous lui ſuppoſez? Commencez donc, d'après votre maniere de raiſonner, à lui donner ce brillant équipage, ce ſuperbe train, ces biens, ces richeſſes infinies qui doivent être la baſe de la confiance des malades qu'il ſoignera, (je vous aſſure,) avec le plus grand zèle, & à beaucoup moins que vous ne voulez le gratifier; & vous verrez les effets de ſes promeſſes. Mais, quoi! vous balancez! vous héſitez! vous refuſez! *Commence qui voudra*, ajoutez-vous! Tout autre en peut dire autant & n'en pas faire davantage, également jaloux de ſa bourſe, & ſelon vous, de ſa ſanté; la découverte reſtera donc ſans tentatives & ſera replongée dans le néant. Voilà ce que j'aurois répondu à ce Docteur, & ce que je puis répondre à tous ceux qui tiennent à peu près le même langage, contre la poſſibilité & la réalité de la cure *ſimple* ou *radicale* de la Goutte,

Tous les Goutteux de bonne foi avoueront que, s'ils ſont repris, ils ne ſont pas ſans reproches ſur la conduite qu'ils ont tenue. S'ils ſont innocens, qu'ils pèſent l'obſervation ſubſéquente, pour n'attribuer qu'à l'infirmité de la nature une maladie non méritée; motif de conſolation : & ce qui vaut encore mieux, ils pourront même prévenir, éviter ou guérir ce mal par leur docilité à obſerver les précautions preſcrites.

Si l'on conſidére le plus grand nombre des hommes, on en verra peu qui n'ayent eu quelque maladie, avec quelque tempérance qu'ils ayent vécu. La raiſon eſt, qu'indépendamment de la plus ſage conduite, il ſe trouve dans *l'air*, *le boire & le manger*, mille principes morbifiques, qui ſe caractériſent ſelon la diſpoſition du tempérament. Ce qui cauſera chez l'un la pierre, deviendra Goutte chez un autre, pure Leucoflegmatie dans celui-là, Skirrhe ou Obſtruction dans celui-ci, chacun ayant en ſoi plus ou moins de diſpoſition à telle maladie qu'à telle autre. On compte les gens âgés, qui meurent ſans avoir eſſuyé de maladie pendant leur vie. Par conſéquent, avec la plus ſage conduite, l'homme ſujet à la pierre, après ſa cure radicale, peut en engen-

drer

drer de nouvelles, l'hydropique peut retomber dans ſon enflure, & le Goutteux dans ſes douleurs. C'eſt pour cela que l'on recommande, ſelon la néceſſité, de prendre quelques purgations pendant le cours de l'année, pour s'oppoſer à la régénération d'une nouvelle Goutte, que les accroiſſemens pourroient rendre auſſi cruelle que celle dont on auroit été guéri même *radicalement.*

Ceci donne lieu de remarquer, que toutes les cauſes de la Goutte, que nous avons détaillées, priſes ſéparément & relativement aux divers tempéramens, quelques qualités nuiſibles qu'elles renferment, peuvent être très innocentes en certain ſujets, des maux qu'on rejette ſur elles. Ainſi Vénus, Bacchus, Comus, pourroient peut-être, en beaucoup de circonſtances, être juſtifiés de bien des accuſations. Néanmoins il eſt bon de s'obſerver ſur leurs délices, d'en voir les ſuites, & d'agir en conſéquence.

CHAPITRE XV.

Manière de faire usage de mon Elixir contre la Goutte & le Rhumatisme.

L'ACTION de ce remède pouvant être dirigée contre la Goutte, le Rhumatisme & contre le mélange de ces deux maladies, qu'on appelle Rhumatisme goutteux, ou Goutte Rhumatisante : il est à propos de prescrire un triple régime, applicable à ces trois cas.

I.

Contre la Goutte.

L'Elixir est préservatif & curatif de la Goutte.

Comme *curatif*, on en fait usage dès les premières atteintes du mal, ou dans le plus fort même de l'accès, ou même vers la fin, quand il y a encore douleur, enflure, ou l'une, ou l'autre, & qu'on n'a pu avoir le remède plutôt.

En général il se prend régulièrement tous les jours jusqu'à la cessation des douleurs, ou dumoins jusqu'à une diminution considérable. Ensuite, à diverses fois, vous

en prenez pendant trois, quatre ou cinq jours & même plus, laiſſant entre ces différentes repriſes l'intervalle de quelques jours. Si le ſoulagement ſe ſoutient, vous n'en uſez plus que de deux jours l'un, puis, peu après, chaque troiſieme jour, différant ainſi de loin en loin les priſes; &, pendant ce temps, non-ſeulement le reſte des douleurs, les reſſentimens, les engourdiſſemens ſe diſſipent; mais l'appétit, les forces, & la ſanté reviennent. A cet heureux retour vous ceſſez l'uſage du remède.

Mais ſi, on l'avoit pris ſix, ou huit jours de ſuite, ſans diminution de douleurs, ou qu'il y eût même augmentation, il faudroit s'abſtenir trois ou quatre jours d'en prendre, pour donner lieu à la diſſipation des humeurs, dont une trop grande fonte peut faire obſtacle à leur iſſue : Tel un fleuve groſſi par une ſurabondance d'eaux, ou par une trop grande affluence, ſe nuit à lui-même par ſa propre précipitation, au paſſage d'une arche trop étroite, pour le laiſſer écouler en ſi grand volume. Enſuite on reprendra pendant quelques jours l'uſage de l'Elixir, & la prudence en réglera les priſes, les repriſes & les intervalles ſur

les effets, ſans forcer la tranſpiration, ni la laiſſer rallentir.

Comme *préſervatif*, on le prend de la maniere ſuivante : les perſonnes ſujettes à la Goutte, mais qui ne ſont pas dans l'accès, pourront l'éloigner & même l'éviter en prenant de trois en trois mois, ou même de diſtances en diſtances plus longues, ſix priſes de l'élixir ſéparées de deux en deux par un jour de repos. Si pourtant, dans l'intervalle, d'une ſaiſon à l'autre, les Goutteux venoient à éprouver des dégoûts, des mal-aiſes, des aigreurs, des peſanteurs, des nauſées, & autres indiſpoſitions de ce genre, qui précédent communément la Goutte, il ne faudroit pas qu'elles attendiſſent le terme ordinaire, elles en uſeroient pendant trois ou quatre jours pour diſſiper ces indiſpoſitions, & demeureroient enſuite le temps preſcrit ſans en prendre.

II.

Contre le Rhumatiſme.

Si les Rhumatiſtes ſont *actu* dans les ſouffrances, ils doivent prendre juſqu'au ſoulagement ce remède, avec les réſerves indiquées ci-deſſus. A cette époque, ils éloigneront les priſes de jour en jour, & en quitteront entiérement l'uſage, lorſqu'ils

n'éprouveront plus du tout de reſſentimens, ou qu'ils n'en auront plus que de très-légers. L'Elixir laiſſant par-tout où il a paſſé une impreſſion douce & durable, on en reſſentira de bons effets, même quelque temps après qu'on aura ceſſé de le prendre.

Si les Rhumatiſtes ne ſont point dans les douleurs, ils pourront en prévenir leur retour, l'éloigner, & même l'empêcher, en prenant d'intervalles en intervalles, comme de quinzaine en quinzaine, ou à plus de diſtance, quelques priſes, & ſelon le bien qu'ils en éprouveront, ils continueront d'en prendre aux mêmes termes, ou les éloigneront inſenſiblement de plus en plus les uns des autres, à proportion de leurs maux, ceſſant enfin l'uſage du remède, lorſqu'un laps de temps ſuffiſant les aura aſſurés de leur guériſon.

III.

Contre le Rhumatiſme goutteux ou la Goutte rhumatiſante.

Ceux qui, par une complication aſſez commune, ſe trouvent attaqués à la fois de la Goutte & du Rhumatiſme; c'eſt-à-dire, qui ayant, engorgement, enflure, inflammation & douleur aux articulations, ſouffrent encore dans les parties charnues,

& preſque par toute l'habitude du corps, doivent, avec les précautions déſignées, uſer de l'Elixir tant que dure l'accès, ou au moins juſqu'à ce qu'ils aient obtenu du ſoulagement; enſuite ils éloigneront les priſes du remède avec les proportions indiquées plus haut & le quitteront de même. *Voyez chiffre* I.

S'ils ne ſont point dans l'accès, ils prendront les précautions ordonnées pour l'éloigner & s'en garentir.

I V.

Temps.

L'Elixir peut ſe prendre le matin à jeun; on ne doit manger ni boire après, qu'au bout d'une heure & demie tout au moins. Il ſeroit bon, pour ceux qui le pourroient, de demeurer quelque temps au lit, après l'avoir pris. Les perſonnes qui ne pourront reſter dans leurs appartemens juſqu'à neuf heures de la matinée, & qui ſeront obligées de ſortir de grand matin, le prendront le ſoir, deux heures après un léger ſouper; plus tard même ne ſera que mieux; il les fera tranſpirer pendant la nuit. On ne fait jamais uſage de ce remède qu'une fois par jour. Ainſi il réunit à l'avantage de n'avoir rien de déſagréable, celui de n'avoir rien d'incommode ni de gênant.

Communément l'uſage du ſoir eſt le plus favorable.

V.

Doſe.

La doſe eſt de quarante gouttes, priſes au goût des perſonnes, dans un demi verre de thé, de lait ou de bouillon tiéde, ou ſimplement d'eau dégourdie. Pour épargner la peine de compter les gouttes, je livre, avec chaque flaccon du remède, une petite cuiller qui fait la doſe préciſe. On l'emplit exactement d'Elixir, ſans en répandre, & on verſe ce remède dans le demi-verre de la liqueur dans laquelle on préfère de le prendre, à l'inſtant où elle eſt potable, c'eſt-à-dire, où elle n'eſt que tiéde. Il faut éviter de mettre l'Elixir quelque temps avant; car quelques-uns de ſes ingrédiens étant ſpiritueux & volatils, ſi la liqueur étoit trop chaude, l'action de la chaleur & de l'air, pendant le court intervalle qu'on feroit à le prendre, lui feroit perdre en partie ſa vertu. On lui donne un véhicule, comme l'eau, le thé, le bouillon ou le lait, parce que ce remède étant auſſi très-onctueux, & ſe prenant en petite quantité, il en reſteroit dans la bouche en l'avalant; ce qui diminueroit d'autant ſon efficacité.

VI.

Effets.

Chaque malade n'éprouve pas à la fois tous ceux que je vais indiquer; mais il en éprouve toujours quelques-uns.

Les premiers effets de cet Elixir sont l'éternuement, les crachats; mais les principaux sont le rétablissement de la transpiration, de légères moiteurs, quelques sueurs marquées au commencement, & quelquefois même abondantes. Il charrie aussi considérablement par les urines, qui deviennent briquetées, graveleuses, ou chargées de viscosités & de glaires. Il dissipe les rapports, les aigreurs, la pituite, &c. Il aide, il favorise les fonctions de l'estomach, il brise, divise, atténue l'humeur goutteuse, l'empêche de s'accumuler, de se fixer, & en procure l'évacuation, malgré sa propension à l'épaississement, à la densité & au repos. Rarement il purge, & s'il le fait, c'est une indication évidente de la surabondance des humeurs grossieres amassées dans les premieres voies qu'il convient d'évacuer par quelques purgatifs très-doux, si-tôt qu'il y a du relâche dans les douleurs; car, tant qu'elles sont vives, il faut bien se garder de purger; si benins que fussent les purgatifs employés,

ils augmenteroient l'irritation de la fibre, & par conséquent accroîtroient les souffrances; mais lorsqu'elles sont passées ou très-diminuées, on peut, & l'on doit même recourir à quelques purgatifs doux & analogues au tempérament. Les personnes qui n'en ont point de décidés, peuvent user de ceux dont j'ai fait mention. Page 187 & suivantes.

Si l'indication dont il s'agit n'a point paru, les purgatifs ne doivent avoir lieu qu'autant qu'il y auroit quelques autres indications sensibles, sinon on peut attendre & ne se purger par précaution qu'au bout de quelques mois, & trois ou quatre fois au plus par an. Ces purgations sont nécessaires pour éviter toute récidive, parce qu'elles empêchent les régénérations des mauvais levains de l'estomach. On observera encore de prendre la veille, le lendemain & le surlendemain seulement, mais non le jour de la purgation, une prise d'Elixir, pour consolider encore mieux le bon état des organes de la digestion, dissiper les crudités qui auroient pu se filtrer avec le chile dans le sang. J'assure, d'après l'expérience la plus indubitable, une guérison radicale aux personnes, qui, à ces attentions, joindront, non l'abstinence & la

continence d'un Anachorette, mais la tempérance & la réserve dont doit se piquer tout homme honnête.

VII.

Régime.

Je ne prescris donc point de régime particulier hors de l'accès, que la sobriété & une nourriture saine. Dans la crise, il faut absolument retrancher la viande, la bierre, le vin, le café, & ne s'en tenir qu'au bouillon, si le malade est jeune & robuste; pour les personnes âgées ou délicates, on ne tiendra pas rigueur sur le vin & les nourritures de facile digestion. Quelque soit le tempérament, tant que l'on est dans l'usage du remède, il faut s'abstenir de fruids cruds, de salades, de fromages, de ragoûts, de pâtés & autres alimens ordinairement indigestes ou échauffans. On doit aussi tremper son vin. Hors de-là on peut le boire avec modération; mais en tout temps il faut éviter l'usage pernicieux des liqueurs, & sçavoir se modérer dans tous les plaisirs des sens.

VIII.

Rétrogradation.

J'ai dit que l'Elixir se prenoit le matin,

ou le soir ; mais il est un cas où il peut être pris dans le cours de la journée ; c'est celui d'une rétrogradation de la Goutte, qui jette dans un péril pressant. Alors on doit recourir soudain à ce spécifique quand même on auroit pris quelque aliment. L'efficacité de ce remède est telle dans cette circonstance, que le malade, qui, au jugement des Médecins les plus expérimentés, n'auroit que très-peu de tems à vivre, au bout de quelques heures, se verra délivré du danger ; l'Elixir chassant l'humeur qui affecte les parties nobles, la porte sur les parties éloignées & la dissipe ensuite par son action. La raison physique de cette importante efficacité de mon remède dans ces circonstances ; c'est qu'il pousse toujours du centre à la circonférence, & du dedans au dehors. Cette vertu constatée par mille & mille expériences, doit détruire le préjugé, qui fait craindre à des personnes pusillanimes la fixation ou la rétrogradation de l'humeur par ce remède, le seul propre au contraire à prévenir ou à dissiper l'un ou l'autre de ces inconvéniens, & le plus efficace pour empêcher les rétrogradations, & pour en délivrer le plus promptement & le plus sûrement possible.

I X.

Spécifique.

Je puis certifier que mon Elixir eſt au moins auſſi ſpécifique contre la Goutte, le Rhumatiſme & la complication de ces deux maladies, que la Thériaque contre certains venins, le Quinquina contre les fièvres, l'Hypécacuana contre la dyſſenterie, le Mercure contre les maladies vénériennes, lorſque ces remèdes ſont bien adminiſtrés.

On ne ſera pas fâché de ſçavoir encore, qu'aucunes des perſonnes juſtes & de bonne foi, qui en ont fait uſage, ne ſe ſont plaintes d'avoir jamais éprouvé le moindre inconvénient; nouvelle preuve, vû la multitude de ceux qui ont y eu recours, que ce remède eſt auſſi benin, auſſi innocent qu'efficace.

Cet Elixir, dans un flaccon bien bouché, tels que ceux dans leſquels on le vend, ſe conſerve ſans altération pendant pluſieurs années. Mais ſi l'on veut abſolument en empêcher l'évaporation & la diſſipation lorſqu'on voudra le garder très-long-temps, on mettra au tour du bouchon de la cire à cacheter, ou tout ſimplement de la cire de bougie.

On le conſervera par ces moyens dans toute ſa vertu, ſi long-temps que l'on voudra.

X.

Concluſion.

Il ne me reſte plus qu'à placer ici les piéces relatives à mon Elixir & les Certificats, que différens particuliers de toutes les claſſes ſe ſont fait une juſtice & une ſatisfaction de me donner de leurs guériſons. Il m'eſt impoſſible, quand je le voudrois, de publier tous ceux que j'aurois pu avoir. 1°. Parce que ce ſeroit groſſir inutilement ce volume; car, en matiere de témoignages, ce n'eſt pas toujours au nombre, mais au poids qu'il faut s'arrêter. 2°. Parce que, dans les commencemens, n'ayant point prévu les conſéquences de leur utilité, j'ai ſouvent négligé d'en recueillir. 3°. Parce que quelquefois quand je voulois le faire, j'avois perdu de vue les perſonnes, qui, par les heureux effets qu'elles avoient éprouvé de mon remède, ſe trouvant, ou au moins ſe croyant ſi bien guéries, qu'elles penſoient apparemment pouvoir ſe paſſer de mes ſecours, m'avoient peut-être perdu réciproquement de vue, indifférence aſſez ordinaire, après les plus grands bienfaits.

4°. Parce que, pour mieux conſtater les cures, ne demandant les certificats qu'après pluſieurs années, il y a beaucoup de perſonnes récemment guéries, de qui, par cette raiſon, je ne les ai pas tirés. Quoi qu'il en ſoit, j'en ai encore un plus grand nombre que je ne veux en inſérer ici, & je ferai un choix de ceux qui tombent ſur les cures les plus difficiles, les plus complettes, & dont une partie ont été vérifiées par ordre de M. de Sartine, lors de l'approbation de mon remède par la *Commiſſion Royale de Médecine*, & de la permiſſion d'annoncer & de vendre l'*Elixir Anti-goutteux*.

CERTIFICATS DE GUÉRISONS,

Et différentes piéces concernant mon Elixir Anti-Goutteux.

REQUÊTE.

A Meſſieurs les Préſidens & Membres de la Commiſſion Royale de Médecine.

MESSIEURS,

Louis-Etienne Gachet, Maître en Chirurgie à la Ferté-Milon, ayant exercé ſon art dans cette ville l'eſpace de quarante & quelques années, aggrégé depuis à la Communauté de Meſſieurs les Chirurgiens de la ville de Châtillon-ſur-Marne, & Prévôt de leur Communauté, a l'honneur de vous repréſenter, qu'il a découvert contre deux maladies bien longues, bien douloureuſes & bien re-

belles, la *Goutte* & le *Rhumatisme*, un spécique qu'il nomme *Elexir Anti-goutteux*, remède qui n'a que des qualités balsamiques & bienfaisantes; parce qu'il n'entre dans sa composition que des ingrédiens doux & benins; ce qu'il sera facile à la docte assemblée de connoître par l'analyse qu'elle en pourra faire, ou par la déclaration qu'elle croira devoir exiger de l'Auteur, qui se soumettra à tout ce qu'on lui demandera. Il exhibera au besoin son Brevet d'Apprentissage, ses Lettres de Maîtrise & d'aggrégation, ainsi que les Certificats authentiques des guérisons opérées, tant en Province qu'à Paris. Une partie même de ces Certificats ont été vérifiés par des personnes préposées pour ce, de la part de M. de Sartines, Lieutenant de Police, & sont encore déposés au Bureau de M. Laurent, où on les trouvera, s'il est nécessaire, pour les joindre aux autres & les présenter.

Si le sieur Gachet ne craignoit de ravir à la savante Compagnie des momens précieux, il lui donneroit l'anecdote du motif louable qui l'a engagé dans les études, & les recherches assidues, qui l'ont enfin amené à sa découverte. N'étant encore qu'enfant, il eut le malheur de perdre son pere, qui mourut d'une Goutte

rétrogradée. Dans un âge plus avancé, le souvenir de cette perte sensible, l'anima de vengeance contre l'ennemie qui lui avoit ravi ce qu'il avoit de plus cher au monde. Il jura dès l'instant, d'embrasser l'art qu'il a professé toute sa vie; de pousser aussi loin qu'il pourroit ses études; de les diriger contre la cruelle maladie qui avoit causé sa douleur & son désespoir; & de lui porter le même coup qu'elle avoit porté à l'objet de sa tendresse.

Rien n'est impossible à une ame vivement & fortement passionnée. L'amour paternel, qui sçut, à la vue du danger d'un pere, délier au fils de Crésus, les organes du langage, étendit dans l'inventeur du *Spécifique Anti-goutteux*, les facultés de son intelligence. Il fit des progrès dans son art & en atteignit les plus hautes connoissances; application, lectures, veilles, essais, expériences, tout fut employé pour parvenir à son but, auquel étant heureusement arrivé, il se console de la disgrace qu'il éprouva dans la satisfaction que lui procurent les guérisons d'une infinité de personnes, qui, sans sa découverte, seroient restées les victimes de la douleur, & plusieurs devenues celles de la mort.

C'eſt pourquoi, Meſſieurs, pour mettre le comble à ſa ſatisfaction, & pour le plus grand avantage du Public, il vous ſupplie d'agréer, qu'il ſoumette à votre examen l'Elixir en queſtion, pour obtenir la permiſſion de l'annoncer & de le débiter; vous priant encore, avec toute la déférence due aux ſages déciſions de votre reſpectable Aſſemblée, de lui tracer, dans un petit mot de réponſe, la marche qu'il doit tenir.

A Paris, ce 2 Septembre 1773.

Signé, LOUIS-ETIENNE GACHET.

*Recommandation de M. Boirot de Joncheres, Medecin de la Faculté de Paris, en faveur de l'*Elixir Anti-goutteux.

M. Boirot de Joncheres, a l'honneur de ſaluer M. le Doyen (alors M. le Thieuïllier) & le prie de vouloir bien écouter favorablement M. Gachet, qui a une requête à lui préſenter au ſujet d'un *élixir anti goutteux*, dont il eſt l'auteur, & dont l'expérience a conſtaté l'efficacité.

Signé BOIROT DE JONCHERES.

Ce 2 Septembre 1773.

Réponse de M. Louis, Secrétaire perpétuel de l'Académie de Chirurgie, à une lettre de M. Dorcy.

Le 24 Avril 1774.

Il est vrai, Monsieur, que j'ai été nommé par la Commission Royale de Médecine pour examiner le remède de M. Gachet. Les certificats sans nombre & très-authentiquement attestés qu'il m'a présentés & la composition de ce remède, dont il m'a communiqué la recette, m'ont fait conclure avantageusement dudit remède. Je crois que vous ne risquez rien, d'après les expériences nombreuses, faites avec succès, de prendre ce remède sous la direction de l'Auteur; s'il vous réussit comme je l'espère, Monsieur, je me féliciterai avec plus de raison d'en avoir porté un jugement favorable.

J'ai l'honneur, &c.

Signé Louis.

Lettre de M. d'Orcy à M. Gachet.

Le témoignage de M. *Louis*, ſur la vertu de votre Elixir & ſur ce qui le compoſe, eſt tout à fait en votre faveur & j'ai pris mon parti de l'éprouver. Je me trouve même déjà bien, du peu d'uſage que j'en ai fait. Je ſouhaiterois vous voir, pour être bien dirigé dans ma cure, ou M. votre fils qui me paroît très en état d'indiquer la conduite à tenir dans l'uſage de ce remède. Si vous ne pouvez prendre la peine de paſſer chez moi à huit heures du matin, engagez M. votre fils à me rendre ce ſervice.

J'ai l'honneur.......

Signé GIGOT D'ORCY.

Certificat des Magiſtrats & des Maire & Echevins de la Ferté-Milon.

Nous, Charles Devillier, Conſeiller du Roi & de ſon Alteſſe Séréniſſime Monſeigneur le Duc d'Orléans, Juge Royal en la Prévôté de la Ferté Milon, & François Remy Lamy, auſſi Conſeiller & Pro-

cureur du Roi en ladite Prévôté : certifions à tous qu'il appartiendra, que le sieur Gachet, Maître en Chirurgie, a exercé cet Art pendant quarante ans dans la ville de la Ferté-Milon, & qu'il s'y est distingué & a mérité l'estime & la confiance de toutes les personnes de considération, tant de cette ville, que des environs : que s'étant extrêmement appliqué, à combattre la Goutte & le Rhumatisme, il a parfaitement réussi, comme nous l'avons vu par les guérisons d'un grand nombre de personnes, & par les certificats fidèles & exacts qui nous ont été présentés ; en foi de quoi nous lui avons donné le présent certificat signé de nous (pour l'utilité & le bien public) pour lui servir & valoir en temps & lieu, & avons apposé le cachet de nos armes. A la Ferté-Milon, ce 20 Mai 1762.

Pour duplicata (1), attendu, qu'il

---

(1) Dans la vue de m'obtenir un Privilège, M. Petit, premier Médecin de Monseigneur le Duc d'Orléans, avoit présenté avec plusieurs autres, ce certificat, au premier Médecin du Roi, M. de Senac son ami, à la mort duquel arrivée dans ces entrefaites, je ne pus le recouvrer, ce qui me fit demander un duplicata ; double authenticité au bout de huit ans dudit certificat.

nous a été déclaré que celui-ci tranſcrit, avoit été égaré : à la Ferté-Milon, par nous Prévôt, Lieutenant-Général de Police & Procureur du Roi, y dénommés & ſouſſignés. Ce 5 Mars 1770.

Signé LAMY & DEVILLIER.

Vu par nous Maire & Echevins de la ville de la Ferté-Milon, l'expoſé ci-deſſus, certifions & atteſtons à qui il appartiendra, qu'il eſt ſincère & véritable, & que foi doit y être ajoutée, & avons ſigné le préſent & fait contre-ſigner par le Secrétaire Greffier, après y avoir fait appoſer le ſceau des armes de cette ville. Ce 5 Mars 1770.

Signé D'ALTÉMIRANDE Maire, PARISY, Échevin, & par mondit ſieur D'AULT.

Lettre de Madame Vuafflard, à M. Gachet.

De Soiſſons, ce 8 Février 1760.

MONSIEUR,

Après vous avoir ſalué, je vous donne nouvelle de ma ſituation, qui eſt de

meilleure en meilleure par la grace de Dieu & de votre remède, que j'ai pris jusqu'à parfaite guérison. Soyez persuadé que nous vous rendrons la justice qui vous est due, par-tout où besoin sera. Nous ne négligerons rien pour vous procurer des pratiques. Votre nom commence à être connu dans Soissons par les bons effets de votre remède, dont les succès se multiplient de jour en jour. En attendant le plaisir de vous voir, le porteur de cette lettre vous remettra deux louis pour les deux flaccons que vous avez eu la bonté de m'envoyer, dont un a servi à une de mes amies aussi bien guérie que moi,

Je suis....

Signé femme de VUAFFLARD.

Lettre de M. Petit, Médecin de Monseigneur le Duc d'Orléans, à M. Gachet fils, Docteur en Médecine.

Vous me ferez plaisir, Monsieur, de m'envoyer, par le porteur, si cela se peut, ou le plutôt que vous pourrez, une

couple de phioles de votre Elixir. J'ai une occasion de l'essayer. Je suis, avec toute l'estime possible, Monsieur, &c.

Signé PETIT.

Ce 4 Novembre 1779.

Lettre de M. Gachet fils, Docteur en Médecine, à M. son pere.

J'ai reçu votre Lettre; mais je ne puis vous envoyer les Certificats que vous me demandez. Ils ont été déposés chez M. de Vaux, Secrétaire de M. de Sénac, premier Médecin du Roi. Je crois que M. de Vaux est mort. Il faudroit s'adresser à son successeur, qui occupe le même logement dans une petite maison, près de la Chapelle du Roi à Versailles. Je présume que vous trouverez tout chez lui avec plusieurs Lettres de M. Petit, premier Médecin de Monseigneur le Duc d'Orléans. Ces Lettres font preuve des bons effets de votre Elixir, dont l'efficacité a opéré plusieurs guérisons, qu'il atteste à M. le premier Médecin son ami, M. de Sénac, & lui dit : « J'ai vu nom-
» bre

» bre de malades attaqués violemment
» de la Goutte, je les ai suivis jusqu'à
» parfaite guérison; c'est M. Gachet fils,
» qui vous remet cette Lettre ».

Souvenez-vous que je vous ai remis une Lettre de M. de Voux, & plusieurs de M. Petit. Voilà tout ce que j'avois à vous dire concernant cette affaire. Voyez à Versailles, vous trouverez tous les Certificats de la Ferté-Milon, de Soissons, de Villers-Cotterets, de Neuilly, S.-Front & autres lieux. Vous trouverez aussi un grand nombre de Certificats de guérisons radicales de personnes que j'ai traitées sous les yeux de M. Petit. C'est lui-même en partie qui m'a mis ces malades entre les mains. Il venoit les voir deux fois la semaine; c'est pourquoi il a parlé affirmativement à son ami M. de Sénac, sur les cures qu'il m'a vu faire. Je vous envoie un mot d'écrit d'un Chanoine du S. Sépulchre, que j'ai traité & guéri sous les yeux de M. Petit. Ce malade étoit si fortement attaqué de la Goutte, qu'il lui étoit survenu des nodus presque dans toutes les articulations, mais qui se sont fondus par un usage soutenu de l'Elixir. Vous pouvez rendre une visite à ce Chanoine, qui vous accueillera

bien, & vous donnera volontiers un certificat de guérison.

Je suis, avec un profond respect,

Votre fils GACHET.

Certificat.

En 1755, M. Gachet fils, Medecin, que j'eus le bonheur de connoître, à la fin d'une attaque violente de Goutte, & lorsque je me traînois encore avec la gêne que j'éprouvois dans l'intervalle d'un accès à l'autre, m'assura qu'il tenoit de M. son pere un remède sûr contre la Goutte. La considération, dont il jouissoit, & la confiance qu'on avoit en lui, me firent prêter à ses paroles, l'attention qu'elles méritoient. J'en gardai si bien le souvenir, qu'au bout de six mois ressaisi de mon mal plus douloureusement que jamais, je voulus, dès les premiers instans, envoyer chercher celui qui devoit être mon libérateur, mais retenu par le préjugé de l'incurabilité de la Goutte, & plus encore par la crainte de voir l'humeur se fixer, ou rétrograder (1), je balançai, j'hésitai. Ba-

(1) Ce qui n'arrive en effet que trop sou-

lotté par les avis opposés des personnes de ma connoissance, je restai pendant cinq semaines indécis dans les plus affreuses souffrances; enfin mes maux empirant de jour en jour, entrepris d'abord successivement, & ensuite tout-à-la-fois des pieds, des genoux & des mains, avec des enflures très-considérables, mêlées d'un rouge très-vif, qui annonçoit l'inflammation, excédé des plus intolérables tortures, je fis prier M. Gachet de m'apporter son Elixir, qui opéra au-delà de mon attente, m'ayant procuré avec la guérison, la délivrance de trois nodus que j'avois depuis dix-huit mois aux mains & de deux aux pieds de pareil date, lesquels commençoient à gêner ma marche. Je dois à ce souverain remède plus de dix-sept ans de jouissance de la meilleure santé, certificat que je donne avec la plus grande satisfaction à l'auteur de ce précieux spécifique, qui m'a soustrait au plus grand mal & procuré le plus grand bien.

A Paris ce 9 Février 1772.

Signé PELLETIER,
Chanoine du Saint Sépulchre.

---

vent par l'usage des adoucissans & des palliatifs.

Certificat.

Je soussigné, affirme avoir été attaqué d'un Rhumatisme pour lequel j'ai eu recours à M. Gachet, qui m'a entrepris & guéri radicalement, ne sentant plus aucune douleur. A Meaux, ce 13 Mai 1770. *Signé*, P. L. TURLUR.

Autre.

Je soussigné, Curé de Villenoy, près Meaux, certifie que les nommés Jérôme le Fève, Laboureur, & François Fordrin, Manouvrier, mes Paroissiens, affligés de Rhumatismes, ont eu recours à M. Gachet, demeurant à Meaux, chez M. son fils, Libraire audit Meaux, & en ont été très-contens & satisfaits par l'entiere liberté qu'il leur a procuré dans toutes les parties affligées. A Villenoy, ce 12 Mars 1770. *Signé*, PETIT, Curé de Villenoy.

Autre.

Je soussigné, certifie qu'au 10 Avril 1768, attaqué d'une Goutte chirague & podagre, & souffrant les plus vives douleurs, au bout de deux mois de souf-

frances, dont j'étois excédé, sans avoir, après un si long-temps, le moindre relâche, j'ai fait usage de l'Elixir de M. Gachet, lequel remède m'a enlevé en cinq à six jours les douleurs, a diminué & dissipé insensiblement les enflures, & m'a parfaitement rétabli en santé en cinq semaines. Guéri au 18 Mai 1768, je lui donne le présent Certificat le 12 Septembre 1772; assurant que depuis plus de quatre ans, quoique j'y fusse fort sujet, je n'ai éprouvé aucune atteinte de Goutte, sans avoir pour cela ressenti aucune autre indisposition. A Paris, ce 12 Septembre 1772. *Signé*, THYEROT, Bibliothécaire de Sa Majesté le Roi de Prusse.

Autre.

Je certifie, moi, Gabriel-Faron Pouplier, demeurant à Meaux en Brie, rue & Paroisse S. Remi, que le sieur Gachet, Maître en Chirurgie, m'a traité & guéri d'une Goutte sciatique, qui m'empêchoit de marcher; en foi de quoi j'ai signé le présent Certificat. Fait audit Meaux, ce 11 Mars 17 2. *Signé*, POUPLIER.

Autre.

Je certifie que mon Epouse a été at-

taquée d'une Goutte ſciatique, qui occupoit la hanche, la cuiſſe & la jambe gauche, que cette Goutte s'étant étendue, qu'étant remontée dans le côté, & l'empêchant de reſpirer, elle en a été guérie par l'uſage qu'elle a fait de l'Elixir du ſieur Gachet. En foi de quoi j'ai donné le préſent Certificat. A Paris, ce 10 Avril 1772. *Signé*, MONCEAU.

Autre.

Je ſouſſigné certifie être guéri d'une Goutte podagre qui m'empêchoit de marcher; & ce par l'Elixir de M. Gachet dont j'ai fait uſage environ quinze jours. En foi de quoi j'ai ſigné. A Paris, ce 14 Juin 1772. *Signé*, DRUILLET, Suiſſe de la Bibliotheque du Roi.

Autre.

Je ſouſſigné, certifie avoir été guéri d'une Goutte univerſelle, par le remède de M. Gachet, ayant fait uſage de cet Elixir pendant un mois. En foi de quoi j'ai ſigné. A Paris, ce 15 Juin 1772. *Signé* CLUET.

Autre.

Je soussigné, certifie avoir été guéri d'une Goutte sciatique par l'usage que j'ai fait de l'Elixir de M. Gachet. En foi de quoi j'ai signé. A Paris, ce 15 Juillet 1772. *Signé*, PIERRE LONGUT, Mathurin.

Autre.

Nous, soussigné, Licencié en Droit Civil & Canon de la Faculté de Paris, Chevalier de l'Ordre Hospitalier du Saint Esprit de Montpellier, Prieur de S. Julien & Chanoine de l'Eglise Collégiale de Meaux, certifie qu'étant attaqué d'une Goutte sciatique depuis plus de quatre ans, j'ai été entiérement guéri avec le secours de l'Elixir du sieur Gachet, Chirurgien; n'ayant pris que quinze prises dudit *Elixir Anti-goutteux*; ne m'étant jamais mieux porté que depuis l'usage de ce remède. En foi de quoi j'ai signé le présent Certificat. A Meaux, ce 13 Septembre 1773. *Signé*, BRAUD, Chanoine.

Autre.

Je soussigné, moi, Pierre Virgot,

Aubergiste au Bourget, près Paris, ayant été attaqué au commencement de cette année 1772, d'une ſciatique bien caractériſée, j'ai été guérie par l'*Elixir Anti-goutteux* de M. Gachet, dont j'ai fait uſage pendant quinze jours; & depuis je n'ai reſſenti aucune atteinte. C'eſt ce que je certifie, & en foi de quoi je lui ai délivré le préſent Certificat, ſigné de moi & de M. Vacherot, Chirurgien au Bourget, ce 13 Septembre 1774. *Signés*, P. VIRGOT, VACHEROT, Maître en Chirurgie.

Au moment où je livre à la *Preſſe* cette troiſieme édition, j'ai eu le plaiſir de voir cet honnête confrere, qui m'a aſſuré que la perſonne dont il eſt queſtion n'a éprouvé aucune récidive, & qu'elle jouit d'une très bonne ſanté.

Autre.

Je ſouſſigné, certifie que l'année 1762, ayant été attaqué d'une Goutte chiragre, ſciatique, podagre & univerſelle, j'ai été parfaitement guéri, par l'uſage de l'Elixir Anti-goutteux de M. Gachet, qu'il m'a adminiſtré, & que depuis ce temps, c'eſt-à-dire, depuis douze ans, quoique je fuſſe fort ſujet auparavant à ce mal, je

n'en ai reſſenti aucune atteinte, m'étant toujours très-bien porté, & jouiſſant d'une parfaite ſanté. A Paris, où je ſuis de préſent, ce premier Juin 1774. *Signé* NACQUART, Ecuyer du Roi, demeurant à Orbais en Brie.

Autre.

Je ſouſſigné certifie, qu'attaqué d'un Rhumatiſme goutteux, qui me tourmentoit par accès depuis quinze ans & plus, dans une des plus violentes attaques, qui m'accabloit univerſellement & me retenoit au lit, juſqu'au point de craindre la mort, j'ai été parfaitement guéri par un aſſez court uſage de l'Elixir de M. Gachet. Guéri au mois de Janvier 1771, je lui ai donné le préſent Certificat au mois de Mai de la préſente année 1775, me portant fort bien; n'ayant depuis ma guériſon, reſſenti aucune incommodité. A Paris, ce 30 Mai 1775.

Signé, ROSSIGNON.

Autre.

Je certifie que depuis le mois de Juin dernier, je fais de temps en temps, uſage

de l'Elixir du sieur Gachet, Chirurgien; que depuis ce temps les accès de Goutte que j'ai essuyés sont fort supportables; que depuis 1768, j'ai passé tous les hivers dans mon lit, à l'exception de celui-ci, pendant lequel, je n'ai été alité que trois jours, & que je me trouve très-bien de l'usage de cet Elixir. En foi de quoi, j'ai donné le présent Certificat. A Paris, ce quatre Mars 1775. *Signé* LE MENAND DUPLESSIS.

Autre.

Je soussigné, certifie que le 11 Mai 1774, détenu depuis un mois dans mon lit par les douleurs les plus cruelles d'une Goutte qui m'avoit entrepris les pieds & les genoux par les enflures les plus considérables, j'ai été guéri dans l'espace d'un mois par l'usage de l'Elixir de M. Gachet; ayant joui depuis ce temps d'une parfaite santé. A Paris, ce 31 Juillet 1775. *Signé*, LE BLANCHET, Fontainier ordinaire de la Ville.

Autre.

Je soussignée, certifie qu'entreprise

depuis vingt cinq ans d'un Rhumatiſme Goutteux & Sciatique, & tourmentée preſque continuellement des plus vives douleurs, j'étois depuis ſix ans dans l'impuiſſance de marcher. Dans ce triſte & déplorable état, j'ai fait uſage de l'Elixir de M. Gachet, au mois de Juin de l'année derniere 1774. A meſure que j'ai pris ce remède, j'ai ſenti mes douleurs s'appaiſer; j'ai recouvré peu-à-peu la facilité de marcher; en ſorte que je ſuis en état de me tranſporter aſſez loin, & que je jouis d'une ſanté & d'une tranquillité ineſpérées. En foi de quoi je lui ai délivré le préſent Certificat, ce 28 Septembre 1775. *Signé* DESMARAIS, Directrice du Bureau des Couturieres à Paris.

Autre.

Je certifie qu'au mois de Janvier 1774, M. Gachet m'a guéri d'un Rhumatiſme Goutteux, provenant d'une fraîcheur, étant perclus de tout mon corps, au point que l'on étoit obligé de me faire manger; & d'après avoir fait uſage de l'Elixir du ſieur Gachet, l'eſpace de deux mois, ce qui m'a excité à une tranſpiration qui me faiſoit ſortir une humeur qui reſſembloit à une craye pilée, ſur-

tout dans les mains, & sous la plante des pieds, ce qui m'a soulagé, & mis en état de marcher. A Paris, ce 22 Mai 1779. *Signé* LELIÉVRE, marchand de vin.

Autre.

Je soussigné, certifie que le 23 Mars 1774, entrepris depuis plus de six semaines d'une Goutte chirague & podagre avec des enflures très-considérables aux pieds & aux genoux, & détenu dans mon lit depuis ce long-temps, j'ai fait usage de l'Elixir de M. Gachet; qu'au neuviéme jour j'ai commencé à sortir de chez moi, & qu'en trois semaines j'ai été parfaitement guéri, me portant très-bien; quoiqu'auparavant je ne passasse aucune année sans essuyer plusieurs violentes attaques. A Paris, ce 31 Juillet 1775. *Signé* GALLAND.

Autre.

Je soussigné, certifie qu'entrepris depuis un temps assez long d'un Rhumatisme Goutteux Sciatique, qui me causoit de cruelles douleurs, & m'ôtoit la liberté de mes fonctions, j'ai été parfaitement guéri par l'usage de l'Elixir de

M. Gachet, me portant très-bien depuis ce temps. En foi de quoi, je lui ai donné le présent Certificat. A Paris, ce 3 Janvier 1776. *Signé* POUARD.

Rien ne confirme mieux sa solidité de cette cure, que la demande que M. Pouard, toujours bien portant depuis l'époque de sa guérison, m'a faite depuis, de rendre le même service à plusieurs personnes de sa connoissance.

Lettre de M. le Marquis de Becthomas, Président au Parlement de Rouen, à M. Gachet, Docteur en Médecine.

A Rouen, ce 24 Juillet 1777.

Malgré votre remède, Monsieur, je n'ai pu éviter une attaque de goutte; j'ai cependant suivi vos ordonnances. Comme de temps en temps je me sentois quelque ressentiment, je prenois de votre Elixir, & cela avoit reculé la goutte jusqu'avant-hier. J'ai été pris subitement l'après-midi d'une douleur & enflure du poignet gauche, qui m'empêcha absolument de me servir de ma main qui est enflée. En conséquence je pris avant-hier

une cuillerée de votre Elixir ; j'en usai de même hier & j'en ai fait autant ce soir. Je vois que ces prises ont produit une transpiration assez forte. Je ne vis que de bouillon. Je vous prie de vouloir bien me dire si mon régime est suffisant, & de me délivrer de cette attaque, que votre remède a reculé au moins de six mois. Je suis, Monsieur, avec tous les sentimens de considération & d'espérance que je vous ai voués. ....

Signé, BECTHOMAS.

Lettre du même au même.

Ce 29 Juillet 1776.

J'ai reçu, Monsieur, comme je montois avant-hier, en carrosse, pour aller *au Becthomas*, votre boëte contenant deux flaccons bien conditionnés & votre lettre qui m'a fait grand plaisir. Grace à l'Elixir & au régime, je me suis trouvé mon poignet soulagé dès jeudi, l'enflure est presque dissipée sur la main, il ne m'en reste qu'au poignet qui est quelquefois un peu douloureux. Le sommeil ne va pas très-bien, j'ai encore eu cette

nuit une insomnie de trois heures & je me sens un embarras dans le pied, ce qui me fait craindre une petite attaque. Je crois dans cette position devoir prendre tous ces jours la dose de l'Elixir, que je continuerai suivant les réserves faites dans votre lettre, jusqu'à ce que je sois resté sans douleurs & sans ressentimens....

J'ai bien soutenu le voyage du *Becthomas*, dont je revins hier au soir me trouvant fort bien. Je mande aujourd'hui au sieur D.... qui fait mes affaires à Paris, de vous remettre deux louis pour votre envoi des deux flaccons. Si j'en croyois le sieur Morin (1) je me garderois bien de prendre votre remède & je ferois le sien; mais son remède ne m'a rien fait cet hiver, & le vôtre m'a déja sauvé d'une attaque. Il est réduit à craindre les suites de ce mauvais succès; il est réduit à n'être plus reçu chez moi. Au contraire,

(1) Ce sieur Morin qui prônoit & vendoit un purgatif, bon, disoit-il, pour toutes sortes de maux, avoit voulu entrer en relation avec moi pour débiter mon Elixir; mais nous ne nous étions point accomodés ensemble sur le prix, qu'il vouloit trop rabaisser.

l'expérience me décide à vous marquer ma reconnoissance & tous les sentimens avec lesquels je suis.....

Signé BECTHOMAS.

Lettre du même au même.

A Averton, ce 15 Août 1776.

Depuis, Monsieur, votre lettre du 30 juillet, votre Elixir m'a enlevé la goutte, l'enflure est dissipée; grace à ce remède, je n'ai point été attaqué aux genoux ni aux pieds, comme je l'appréhendois, & comme cela ne manquoit pas avant que je connusse votre Elixir, auquel je dois ma santé; je suis actuellement dans le même endroit pour un mois, mon adresse est *à M. le Président de Becthomas, en son château d'Averton.* Je ne suis point surpris de ce que vous ayez offert de céder quelque chose au sieur Morin, il est naturel que vous donniez à ceux qui débitent pour vous, au-dessous du prix public; mais il ne convient pas au sieur Morin de vous décrier par jalousie. Ce moyen ne lui a pas réussi, cet injuste procédé lui a fait perdre le peu de mai-

sons où il s'étoit produit à Rouen. Je suis toujours avec les mêmes sentimens de reconnoissance & de considération....

Signé BECTHOMAS.

Lettre du même au même.

A Averton, ce Septembre 1776.

Grace à votre remède, ma santé va bien. Seulement dans les changemens de temps je me ressens quelques ressentimens que j'arrête par quelques cuillerées de votre Elixir prises en différens jours; ainsi grace à lui, je ne suis point arrêté par la Goutte: l'efficacité de ce remède, & vos attentions vous ont acquis les sentimens de reconnoissance & de considération avec lesquels je suis,

Signé BECTHOMAS.

P.S. Vous m'enverrez, s'il vous plaît, une boëte de six flaccons avec vos ordonnances imprimées, je me suis chargé de cette commission pour différentes personnes de ma connoissance, témoins des heureux effets de votre Elixir sur une goutte aussi invétérée que la mienne. Le sieur D...., vous remettra six louis pour l'envoi que je vous mande.

Je vous dirai qu'ayant fait prendre à M. le Procureur-Fiscal, graveleux & hydropique, quelques prises de votre Élixir, il a rendu dans ses urines, qui sont devenues plus abondantes, plus de gravier qu'à l'ordinaire; peut-être s'il l'eût pris plutôt, il l'eût tiréde son état réellement si désespéré, que je crains bien que tous les remèdes blanchissent contre une santé aussi délabrée que l'est la sienne depuis plusieurs années.

Réponse de M. Charlemagne à une lettre de M. Gachet.

Au Bourget, ce 20 Avril 1776.

MONSIEUR,

Je vous suis très-obligé de l'intérêt que vous voulez bien prendre à ma situation, qui est meilleure qu'elle n'étoit il y a quelques jours. J'ai d'abord éprouvé malaises, insomnies, manque d'appétit, gonflement d'estomach, que je sentois fatigué comme d'indigestion, quoique sans manger. Voilà mes symptômes ordinaires précurseurs de la Goutte. Il m'étoit survenu au talon une grosseur douloureuse, au point de ne pouvoir marcher qu'avec

beaucoup de peine, ce qui me donnoit la plus vive appréhension d'un accès sérieux. Cette grosseur du talon se dissipoit, & le matin je me levois avec une douleur de Rhumatisme, qui me répondoit violemment de la pointe de l'épaule à la poitrine. Les douleurs par intervalle, étoient si vives, que sans remuer, la parole me manquoit subitement comme d'un coup d'épée, qui m'auroit traversé le corps. J'ai pris votre Elixir trois matins consécutifs, & présentement je suis presque sans douleurs, j'agis librement & dors bien, délivré de l'accès de goutte duquel je tremblois d'avance. J'ai cru que vous ne seriez pas fâché de ce petit détail qui vous prouve le bien que m'a procuré votre Elixir, j'ai l'honneur.....

Signé CHARLEMAGNE.

Lettre de M. Desains, Docteur en Médecine, à M. Gachet, Médecin.

A Ham, en Picardie, le 7 Novembre 1783.

MONSIEUR,

Ayant eu connoissance de votre Elixir par M. le Comte de Brion, que j'ai eu l'honneur de voir dans ces cantons, & m'étant servi avec succès de celui qu'il m'a donné, je l'ai conseillé à plusieurs personnes, dont deux vous en ont demandé; les autres ont été épouvantés du prix (1). Le peu d'opulence qui règne dans notre pays, me privera d'un remède dont j'ai reconnu la bonté, à moins que vous ne vouliez le mettre à un taux où des personnes peu fortunées puissent atteindre. J'ai actuellement quelques goutteux pour lesquels je vous aurois demandé de votre Elixir, si vos phioles coûtoient beaucoup moins. M. le Comte de Brion, me parlant de la bonté de votre remède,

(1) On peut voir dans la préface, page 24, que ce prix, quoique d'un louis, n'est point excessif, vu l'efficacité du remède, & la quantité de 30 prises contenues dans chaque flaccon.

étoit étonné que vous n'en ayez pas un plus grand débit. Je penſe que la cherté en eſt la cauſe. Si j'avois l'honneur d'être connu de vous, je vous promettrois bien de ne jamais m'adreſſer à vous pour des perſonnes opulentes. Je me contenterois de leur donner votre adreſſe; mais pour des pauvres, ou des gens médiocres, ſi vous voulez vous contenter d'un bien moindre prix, je ſerai dans le cas de vous en demander ſouvent. Mon canton eſt inondé de gens à Rhumatiſmes. Je vous ſerai obligé de m'honorer d'une réponſe. J'ai l'honneur d'être avec les ſentimens les plus diſtingués.

MONSIEUR,

V . . . .

Signé DESAINS, Docteur en Médecine.

Ordonnance concernant l'élixir Antigoutteux, répandue dans le public, avec approbation de la Commiſſion Royale de Médecine, *& permiſſion de* M. le Lieutenant-Général de Police.

Elixir de M. Gachet, contre la Goutte & le Rhumatiſme.

On trouve chez M. Gachet un Elixir, qu'il nomme *Anti-goutteux*, vrai ſpéci-

fique contre la Goutte & le Rhumatiſme qu'il guérit radicalement. Ce remède n'a rien de déſagréable ni de gênant, il ſe prend le ſoir, deux heures après un léger ſouper ou le matin à jeun. On ne prend rien après qu'au bout d'une heure & demie.

La doſe eſt de quarante gouttes, priſes au goût des perſonnes dans un demi verre de thé, de lait, de bouillon, ou d'eau tiéde; on s'abſtiendra ſeulement pendant l'uſage du remède & juſqu'à la ceſſation des douleurs, de ragoûts, fromage, ſalade, fruids cruds, &c. on trempera bien ſon vin.

Après la guériſon, il n'y a point de récidive à craindre avec l'attention de ſe purger trois ou quatre fois l'an, & de prendre de l'Elixir la veille, le lendemain & le ſurlendemain de la purgation. Le prix de chaque flaccon, contenant trente priſes eſt de 24 liv.

M. Gachet demeure *quartier S. Denis, rue Beauregard, n°. 50, au premier.* Il prie d'affranchir les lettres qu'on lui fera l'honneur de lui écrire.

Vu & approuvé à Paris, ce 17 Décembre 1773.

Vu l'approbation, permis d'imprimer, ce 19 Décembre 1773.

Signé DE SARTINE.

Lettre de M. de Vaucreſſon, Marechal général des Armées de la Cavalerie, à M. Gachet, Docteur en Médecine.

De l'Iſle S. Domingue, *au Lamentin*, ce 15 Février 1784.

Je vous fais un million de remercîmens, Monſieur, de l'envoi que vous m'avez fait de vos flaccons *d'Elixir Antigouteux*. Je vais le prôner dans les hôpitaux du Roi & dans la ville, de maniere à en faire connoître le mérite. J'en ai fait l'eſſai ſur deux ſujets bien rhumatiſés chez moi. Les douleurs ſe ſont portées au jambes, les ſueurs ont opéré, à la cinquieme priſe ils étoient dégagés, & ſe ſont fort bien trouvés depuis. J'exécuterai l'ordonnance à chaque renouvellement de ſaiſon, & ne doute point de l'efficacité dudit Elixir, après les épreuves que j'en ai faites; je réponds du ſuccès qu'il aura entre les mains du chirurgien-expert que vous voulez procurer à notre colonie (1).

J'ai l'honneur. . . . .

Signé TRUTIÉ DE VAUCRESSON.

---

(1) Cette lettre prouve que mon élixir, ſup-

Réponse de Madame la Marquise de Château-Moran, à M. Gachet, Docteur en Médecine, sur l'envoi de son Manuel des Goutteux & des Rhumatistes.

Au Château de Marcouville, le premier juillet 1785.

J'ai reçu, Monsieur, votre lettre, jointe à votre livre que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Je n'avois pas besoin de cette attention, pour faire de vous tout le cas possible, & de votre remède, que je prône à tout le monde. Il est bien certain & avéré, qu'il est parfait pour détruire la Goutte, & qu'il m'a guérie de l'enflure universelle que j'ai eue il y a trois ans. C'en est bien assez pour motiver mon zele à le faire valoir & à vous obliger dans toutes les occasions, étant avec la plus parfaite considération. ....

Signé la Marquise de CHATEAU-MORAN.

---

porte les plus longs trajets sans rien perdre de ses vertus, avantage inestimable pour l'utilité la plus étendue possible de ce spécifique.

L'année

L'année d'après cette cure, M. le Comte Dumoncel, marié à la nièce de cette dame, se trouva attaqué d'un violent accès de Goutte, au fort de l'hyver, & lorsque la terre étoit couverte de glace & de neige. J'eus l'honneur de le voir. Il avoit les pieds & les genoux considérablement gonflés. Pourrois-je, me dit-il, pendant l'usage de votre remède, dont j'ai déjà usé deux prises qui m'ont un peu soulagé, tenter un voyage indispensable que j'ai à faire à Rouen ? ne pouvant aller avec mes chevaux, sans courir risque de les perdre, je serai obligé de prendre la poste : le hasarderai-je? vous le pourrez, Monsieur, répondis-je, pourvu que vous vous absteniez seulement de prendre mon élixir le jour de votre départ & de votre retour. Sur ma parole M. le Comte se mit en route & arriva en un jour, malgré la difficulté des chemins; le lendemain, il reprit mon spécifique qu'il continua conformément aux heureux effets qu'il en éprouva, & revint douze à quinze jours après délivré de douleurs, d'enflures, & bien portant au milieu des excessives rigueurs de la plus affreuse saison.

P.

f.

Lettre de M. le Comte le Begue à M. Gachet, Docteur en Médecine.

A Paris, ce 26 Mai 1786.

J'ai lu hier, Monsieur, votre Manuel des Goutteux, c'est ce que j'ai vu sur cette matiere, qui m'a fait le plus de plaisir. Je suis avec considération....

Signé, le Comte LE BEGUE.

M. le Comte le Begue a fait usage de mon élixir, & s'en est très bien trouvé, comme me l'a témoigné M. l'Ambassade de Malthe, qui l'ayant pris lui-même, en a éprouvé d'heureux effets, au sort d'un éréſipèle qui a disparu avec la Goutte.

Autre.

De Montauban en Bretagne.

Ce 6 janvier 1786.

J'ai lû avec la plus grande satisfac-

tion votre *Manuel des Goutteux & des Rhumatistes*. J'y ai admiré vos profondes connoissances & l'enchaînement de tous vos raisonnemens.

Signé, CHANTREL, Procureur.

Autre.

De Chartres, ce 10 Mars 1786.

J'ai lu avec le plus vif intérêt, le *Manuel des Goutteux & des Rhumatistes*. Cet ouvrage joint à l'élégance du style, le plus grand avantage pour l'humanité. Jusqu'à présent on regardoit la Goutte comme un ennemi avec lequel il falloit vivre. Vous détruisez ce vieux préjugé par des argumens péremptoires. Persuadé que l'effet avantageux doit répondre à l'usage de votre Elixir, je m'empresse d'y avoir recours.

J'ai l'honneur d'être avec une estime respectueuse.....

Signé SENEUZE, Prieur-Curé de la Paroisse de Sainte Foy de Chartres.

Autre.

De Magny le Vexin, ce 25 Mars 1786.

MONSIEUR,

Votre réputation s'étant étendue juſque dans les plus petites villes de Province, j'ai levé tous les obſtacles & les préjugés qui retiennent ſouvent & mal-à-propos, la confiance que l'on devroit avoir dans les perſonnes qui s'intéreſſent avec autant de zele au ſecours de l'humanité affligée par des maladies que l'on a toujours regardées comme incurables, & qui juſqu'à vous, Monſieur, n'ont jamais été guéries radicalement.

La maniere ſimple & naturelle dont vous vous annoncez, doit me faire eſpérer d'augmenter le nombre des certificats mentionnés à votre *Manuel des Goutteux*, *&c.* J'ai l'honneur d'être très reſpectueuſement......

Signé FASTIER, Bourgeois de Magny le Vexin.

Autre.

De Touchay en Berri, proche Lignieres.

Monsieur,

Je ne me ferois pas adressé si tard à vous, s'il avoit plû à l'Auteur du Journal de Genêve que je lis, de vous annoncer plutôt. Il l'a fait néanmoins assez avantageusement pour inspirer toute confiance en vous, sur-tout quand on a lû votre excellent ouvrage; on ne peut qu'être persuadé de la possibilité de guérir toutes sortes de Rhumatismes, par votre remède; c'est dans cette espérance que j'ai recours à vous. Je suis avec toute la confiance possible.....

Signé, Richer, Curé de Touchay en Berry.

Autre.

De Bar-le-Duc, le 26 Février 1786.

Monsieur,

Il m'est tombé entre les mains, il y

a quelques jours, une brochure bien conſolante pour une partie de l'humanité affligée, où vous établiſſez la merveilleuſe efficacité de votre ſpécifique anti-goutteux. J'ai lu votre ouvrage, Monſieur, avec l'attention & l'avidité du plus grand intérêt; & la juſteſſe & l'érudition de vos chapitres n'ont fait qu'augmenter beaucoup la confiance que l'épigraphe avoit déjà fait naître en moi. C'eſt un ſentiment délicieux pour moi de prévoir, que je pourrai être l'apologiſte & le propagateur de votre élixir. Combien je ferois flatté de voir établie entre nous une correſpondance qui m'autoriſât à vous préſenter de la part de l'humanité & de mes compatriotes, une couronne civique! J'ai l'honneur d'être avec le plus profond reſpect.

Signé, GUERY, Prêtre, Chapelain du Chapitre Noble & Royal de St. Marc, de Bar-le-Duc en Lorraine.

Autre.

De Nantes, ce 24 Janvier 1786.

Agé de 43 ans, Monſieur, attaqué de

la Goutte, ainſi que mon pere, qui eſt dans ſa ſoixante-dix-huitieme année, hors d'état depuis 20 ans ou environ de ſe ſervir de ſes jambes & de ſes pieds par les effets de la Goutte la plus caractériſée & la plus cruelle, j'ai recours à vous pour vous prier de vouloir bien m'éclairer de vos lumieres. La juſte célébrité que vous avez acquiſe dans le traitement non équivoque de cette maladie déteſtable, m'inſpire la plus grande confiance en vos talens, & me flate avec plaiſir, qu'ils ſe ſignaleront en ma perſonne. Cette ville fourmille de Goutteux auxquels je vous prônerai comme mon libérateur. Je ne peux rien ajouter à la conſidération avec laquelle j'ai l'honneur d'être......

Signé, Poirsson, Marchand de modes.

Autre.

De Limoges, ce 13 Janvier 1786.

Monsieur,

Il n'y a pas 6 heures que j'ai reçu & lu votre *Manuel des Goutteux*, écrit avec tant de ſagacité, & des obſerva-

tions si séduisantes qu'il m'a fortement persuadé de l'efficacité de votre Elixir; maintenant il faut m'en convaincre. Votre découverte, Monsieur, mérite des éloges & vous immortalisera; elle excitera la plus vive reconnoissance, & c'est avec ces sentimens comme avec respect, que je suis....

Signé, GANNY.

M. Ganny a été si content de mon remède que par zèle pour l'humanité, il m'en a demandé en différens tems pour le distribuer au public, & que pour lui donner la vogue, il l'a fait annoncer avantageusement dans la feuille de sa province.

Autre.

A Versailles, ce 10 Août 1785.

MONSIEUR,

La lecture que je viens de faire du *Manuel des Goutteux & des Rhumatistes*, m'a donné l'espoir de voir bientôt la fin

des douleurs que je ressens depuis cinq à six mois dans toutes les parties du corps. Je ne puis, pour obtenir ma guérison, m'adresser mieux qu'à vous, Monsieur, qui avez le bonheur de devoir le jour à un homme, auquel tous les cœurs devroient élever des autels. Je remets ma santé entre vos mains, j'ai l'honneur d'être avec considération.....

Signé, DESJARDINS.

Autre.

De Heuqueville en Vexin Normand, ce 14 Novembre 1785.

MONSIEUR,

J'ai lu avec beaucoup de satisfaction le *Manuel des Goutteux & des Rhumatistes*. La bonne logique qui regne dans ce livre, appuyée sur des preuves les plus authentiques, m'ont déterminé en conséquence d'en faire l'acquisition pour soulager les pau-

vres de ma paroiſſe, qui ſont cruellement tourmentés & ſouffrants. Je me flatte que vous approuverez ma lettre, & que vous m'accorderez une réponſe favorable. J'ai l'honneur d'être avec la plus parfaite eſtime.....

Signé JAILLIARD, Curé d'Heuqueville.

UN Précis des différentes mentions que les Journaux ont fait du *Manuel des Goutteux & des Rhumatiſtes*, *&c.* va juſtifier les jugemens favorables de ces lettres, & d'une infinité d'autres qui occuperoient ici trop de place. Je terminerai le tout par de nouveaux certificats auſſi autentiques que les premiers.

Extrait du Journal général de France.

Man. des Gout. & des Rhum., &c.

« Cette brochure eſt particulierement deſtinée à prôner les vertus de l'Elixir Anti-goutteux, que M. Gachet regarde

comme un remède vraiment ſpécifique contre la Goutte. Il aſſure qu'il opère des miracles; & il faut en convenir ſi les Certificats qu'il produit ſont exacts & fideles ».

Or, on voit dans la préface de l'auteur qu'ils ont été vérifiés ſous les ordres de M. de Sartines, par M. le Grand Inſpecteur de Police; & M. Gachet par la complaiſance de M. Paté, ſucceſſeur de M. le Grand, offre la connoiſſance de cette vérification, où l'on atteſte, que toutes les cures ſe ſont trouvées *radicales*; rien donc de plus avéré que l'efficacité de l'Elixir Anti-goutteux.

Extrait de l'année Littéraire, concernant le Man. des Gout. & des Rhum., &c. *premier de Janvier 1786.*

» Parmi les choſes que renferme cet ouvrage, on remarquera deux diſſertations, tendantes à prouver la poſſibilité de la cure même *radicale* de la Goutte. Une pratique conſommée de l'art, des Certificats ſans nombre & authentiques de guériſons, tout inſpire la confiance

dans la découverte de l'*Elixir-Antigoutteux*, qui pour le bien de l'humanité souffrante, ne peut être trop connu ».

Extrait du Journal de Genève, n°. 33, 13 Août 1785. Man. des Gout. & des Rhum., &c.

Cet ouvrage est le double fruit de l'amour filial. M. Gachet qui avoit perdu son pere de bonne heure, apprit dans l'âge des études, qu'une Goutte remontée le lui avoit enlevé. Il s'applique dès-lors à chercher un spécifique contre cette maladie. Cette circonstance décida le choix de son état. Il voulut préserver les autres du malheur qu'il avoit éprouvé lui même. Il imita cette tendre mere, qui pour avoir perdu son fils au passage d'une riviere dans un bac, fit au même endroit bâtir à ses propres frais un pont, pour soustraire les meres sensibles aux regrets éternels qui la déchiroient. Avant d'essayer son remède sur les autres, M. Gachet en fit lui-même le plus grand usage, & c'est à 80 ans, qu'il nous assure s'en être toujours bien trouvé. M. Gachet fils a cru ne pou-

voir faire aux manes de son pere une plus digne offrande que de publier cet ouvrage, qui contient la description des propriétés du remède, le traitement & tout ce qui est relatif. Cette brochure est accompagnée des Certificats les plus authentiques & les plus propres à inspirer la confiance.

Extrait de la Feuille de Flandre, du mardi 28 Février 1786.

Les Médecins anciens & Modernes n'ont pu jusqu'à présent trouver aucun remède curatif contre la Goutte & le Rhumatisme. Si les palliatifs qu'ils ont découverts soulagent ceux qui sont attaqués de ces cruelles maladies, ils ne les mettent pas à l'abri des accidents funestes qui les font périr. M. Gachet, plus heureux, a trouvé un spécifique certain, qui guérit radicalement de la Goutte & du Rhumatisme. Ce précieux remède, qui n'a rien de désagréable, ni de gênant, a été approuvé par la Commission royale de Médecine, & la vente en a été permise par M. le Lieutenant-général de Police de Paris,

après que l'efficacité de ce remède a été constatée par les informations les plus exactes; elles sont en partie rapportées dans le *Manuel des Goutteux & des Rhumatistes*. Dans cet ouvrage M. Gachet fait connoître les causes de la Goutte & du Rhumatisme, rapporte les preuves des guérisons opérées par son Elixir, donne la maniere de le prendre, & indique le régime qu'il faut observer pendant que l'on en fait usage.

Extrait de la Gazette Salutaire, n°. 14, du Jeudi 6 Avril 1786.

Dès qu'aucun art ne peut nous démontrer les parties constitutives médicamenteuses d'un remède, ni nous enseigner les rapports du médicament avec l'organisation du malade, il doit être indifférent, ce nous semble, que ce remède soit un corps naturel ou un corps artificiel, un composé sortant du grand attelier de la nature ou du laboratoire de l'artiste. L'observation & l'expérience peuvent aussi bien nous guider, lorsqu'il s'agit d'apprendre à connoître les effets du verre ciré d'Antimoine, que lorsque

l'ipécacuanha eſt le ſujet de nos recherches, & nous penſons qu'on peut eſſayer les propriétés de l'*Elixir Anti-goutteux*, du Rob Antiſiphilitique, &c. d'après les mêmes principes qu'on a ſuivis en introduiſant l'uſage du Quinquina & des Mercuriaux. Il faut dans l'un & l'autre cas étudier les effets conſtans, ou du moins les plus ordinaires, raiſonner les analogies, & tenter de nouvelles applications d'après les concluſions pratiques qu'on déduit de l'obſervation & de la comparaiſon.

Il nous importe donc peu, que M. Gachet s'étende ou non en réflexions ſur le principe de la Goutte & du Rhumatiſme, qu'il nous diſe que ſon Elixir Antigoutteux détruit la cauſe de ces maladies par une vertu antigoutteuſe, ou qu'il nous donne des raiſonnemens vrais ou faux ſur les rapports des ingrédiens de ſon Elixir, avec le principe du mal : nous demandons des faits, & enſuite nous propoſerons aux gens de l'art de ſuivre les effets qui réſultent de l'uſage du remède, afin de diſtinguer les circonſtances qui influent évidemment ſur ſon action ou déterminent ſes divers effets. M. Gachet a ſatisfait à la premiere partie; il produit des faits qui peuvent exciter l'at-

tention & inspirer la confiance. Il y a joint des discussions théoriques; mais nous croyons que même sans elles, il auroit gagné tout autant de partisans à son spécifique.....

Nous remarquerons seulement encore, que ce remède doué de propriétés incisives & diaphorétiques, semble convenir dans plusieurs autres maladies, qui demandent ces sortes de secours. Des tentatives faites avec prudence, décideront de l'utilité ultérieure de cet élixir, dont on ne prend que 40 gouttes une fois en 24 heures, lorsque l'accès est dans toute sa violence.

Extrait de la Feuille Hebdomadaire pour la province d'Auvergne, n°. 13 du 8 Avril 1786, Man. des Gout. & des Rhum., &c.

M. Gachet, distingué par une réputation des mieux méritée, a répandu dans ce traité, qui semble n'exiger que des connoissances partielles, des préceptes généraux sur la santé. Fondé sur une longue expérience dans l'art de guérir, il a analysé les systêmes des Anciens & des Modernes avec

autant de ſagacité que de ſageſſe. Il a raſſemblé dans un même foyer les rayons épars de lumiere répandus dans leurs écrits, ce qui ne laiſſe rien à déſirer dans le ſien où une théorie ſimple & lumineuſe ſe fonde ſur les faits tant en indiquant les cauſes des maladies dont il diſſerte, qu'en faiſant connoître les propriétés des remèdes qu'il leur oppoſe. Son ouvrage renferme des notions juſtes, des principes ſolides, au jugement des perſonnes de l'art, des développemens, des inſtructions néceſſaires aux malades, qui peuvent ſe trouver en bien des circonſtances, dans l'impoſſibilité de recourir auſſitôt qu'ils le déſireroient, au ſecours des Médecins. Ainſi l'Auteur en intitulant ſon livre : *Manuel des Goutteux & des Rhumatiſtes*, a bien indiqué ſon but & l'a bien atteint, en les conduiſant comme par la main au terme de leur guériſon, par un uſage raiſonné de ſon *Elixir Anti-goutteux*, découverte qui pourra être miſe ſinon au rang des plus brillantes, au moins des plus intéreſſantes de notre ſiecle.

Lettre de M. Renous, Apothicaire, à M. Gachet, Docteur en Medecine.

De Château Gontier, ce 9 Septembre 1786.

MONSIEUR,

Ayant donné une de vos phioles pour la Supérieure des Urſelines, la troiſieme priſe, après un an de misère goutteuſe, paſſé dans ſon lit ou à côté, après une évacuation de ſueurs ſi fétides, qu'elle s'empoiſonnoit elle-même, l'a miſe dans le cas d'occuper ſa place comme avant. Le directeur qui eſt un de mes amis, m'eſt convenu de ce fait, en diſant qu'il en prendroit lui même ſi pareille maladie le détenoit au lit. Cette cure auſſi prompte que merveilleuſe, réunie aux autres, ne peut qu'aider à faire connoître votre remède, que le tems accréditera ſans doute de plus en plus. J'ai l'honneut d'être.....

Signé, RENOUS, Apothicaire.

Autre.

De Lille, ce 16 Septembre 1786.

Monsieur,

L'annonce nouvelle que l'on a fait insérer dans la feuille de Flandres, de votre Manuel & de votre Elixir, ont influé sur leur vente. Ce dernier a fait du bruit dans le pays par les bons effets qu'il a produits. J'attens de suite un envoi de votre deuxieme édition, & vous prie de me croire avec une parfaite considération....

Signé, Carré de la Rue, Marchand Libraire.

Autre.

A Fontainebleau, ce 19 Juillet 1786.

Je n'ai pas répondu, Monsieur, à votre premiere lettre, ni ne vous ai accusé la réception de votre Elixir, parce que je n'ai pas un moment à moi; mais ce que je puis vous dire avec vérité, c'est que souffrant de la Goutte, aussitôt que j'ai eu entre les mains votre

petite bouteille, j'en ai aussitôt fait usage pendant quatre jours. Après deux jours de repos, j'en ai repris pendant trois jours, ayant laissé un jour de repos; & enfin deux autres prises, ce qui fait neuf prises en douze jours. La douleur a cessé, le rhume également. J'ai été à même de vaquer à mes occupations si multipliées dans ce moment ci, que j'ai été forcé de retarder ce traitement. Mais l'effet que j'en ai éprouvé, ajoute à la confiance que m'avoit inspiré la lecture de votre Manuel. Je commencerai un traitement bien suivi dans le courant du mois prochain. Je compte me rendre à Paris, où surement je vous verrai, & je vous promets d'être fidele observateur de votre régime. Je suis, Monsieur, avec estime....

Signé, MARRIER DE CHANTELOUP, Commissaire de la Marine.

Autre.

A Blois, ce 10 Août 1786.

MONSIEUR,

Ayant lu plusieurs fois avec grande

ſatisfaction votre Ouvrage ſur la Goutte & le Rhumatiſme, je vous avoue que j'ai été flatté que l'idée que je me ſuis formée, il y a plus de vingt ans de la cauſe matérielle de la Goutte, ſoit préciſément celle que vous en avez vous-même. Votre autorité changera dans mon imagination, mon idée en principe; & comme je ſouffre depuis pluſieurs années d'un rhumatiſme très-douloureux dans les muſcles qui font mouvoir l'épaule du côté droit, j'ai la plus grande envie de faire uſage de votre Elixir. J'ai fait acheter votre livre & l'ai fait lire à quelques perſonnes auxquelles je me propoſe de conſeiller votre remède. Je ſerois très aiſe de juſtifier par moi-même l'idée avantageuſe que j'en ai, & de l'accréditer dans ce pays-ci, d'après ma propre expérience. Je ſuis avec la conſidération la plus diſtinguée.....

Signé, LAMOTTE, Docteur de l'Univerſité de Médecine de Montpellier, ancien Médecin des Camps & Armées du Roi.

Tel eſt le jugement que bien des perſonnes de l'art ont porté du Manuel des Goutteux; on m'a mandé d'Arras que M. d'Elcourt, Médecin très renommé à Montpellier, d'après la lecture

de mon livre, ordonnoit l'usage de mon Elixir aux Goutteux & aux Rhumatistes.

Je crois devoir faire part à mes lecteurs d'une consultation intéressante qui m'a été envoyée sur les effets de mon remède, & d'y joindre pour l'utilité des Goutteux, la juste réponse qu'y a faite un Medecin chargé de me remplacer, lorsque je suis absent.

Autre.

De N......, ce 22 Avril 1786.

MONSIEUR,

Vous verrez par la consultation ci-incluse que je fais usage de votre remède & les effets qu'il m'a produit. Je vous prie de me faire une prompte réponse, & de m'indiquer ce qui pourra me soulager.

Signé, L.... de la P....

Consultation.

Le malade a eu une violente attaque de Goutte, il y a plusieurs mois. Il a fait usage du remède de M. Gachet. L'attaque a duré long-tems. Maintenant qu'il en est délivré, le malade est toujours incommodé de démangeaisons in-

tolérables, occaſionnées par une éruption d'efflorefcences cutanées, qui ont ſorti avant la fin de l'attaque de Goutte, & qui ſubſiſtent encore, même qui ont augmenté. Le malade a tout le ventre couvert de ces efflorefcences ; dans quelques endroits, elles ſont raſſemblées par placard en forme de dartres ; dans le reſte du corps & ſur les extrémités, elles reſſemblent à des boutons pſoriques, & s'étendent dans l'interſtice des doigts. En preſſant les petits boutons, il en ſort une féroſité rouſsâtre. —— On demande dans ces circonſtances quels ſont les remèdes qu'il convient d'employer pour ne pas nuire à l'effet de celui de M. Gachet.

Peut-on ſans riſque faire uſage des bains & des autres ſecours appropriés aux maladies de la peau!

Réponſe.

Monsieur,

Je ſuis chargé par M. Gachet de répondre aux lettres qui lui arrivent en ſon abſence, lorſqu'il eſt queſtion de ſon Elixir. J'ai lu la vôtre ainſi que le Mémoire qu'elle renfermoit, & voici quel eſt mon avis à cet égard.

Vous avez été pris d'une attaque de Goutte violente, vous en avez été délivré au moyen de l'Elixir Anti-goutteux; mais il est survenu une éruption cutanée, qui s'est manifestée sur toute la face de la peau, & qui est caractérisée par des boutons qui laissent échapper une eau roussâtre, lorsqu'on les ouvre. Vous demandez maintenant si l'on peut employer les bains &c, & en général les remèdes appropriés au traitement des maladies de la peau.

J'estime, Monsieur, que cette éruption à la peau, n'est autre chose que la matiere goutteuse, qui a été transportée du centre à la circonférence par la force & l'efficacité de l'Elixir de M. Gachet, dont vous avez fait usage; que l'on peut sans crainte employer les bains tiédes pour calmer les démangeaisons, qu'on peut même les rendre émoliens pour faciliter encore mieux la sortie de l'humeur, & que si les démangeaisons devenoient considérables, rien n'est plus propre à les calmer que les fomentations réitérées, faites par l'eau de guimauve & de fleur de sureau; que les sucs d'herbes, les dépuratifs & tous les autres remèdes qui facilitant la transpiration conviennent ici indistinctement, & qu'au contraire les répercussifs

répercussifs seroient très à craindre. Lorsque la Goutte est défigurée, il faut s'aider des moyens que l'art nous fournit pour la combattre; mais vous le ferez bien plus puissamment, si vous avez soin de prendre de tems en tems quelques prises du remède de M. Gachet. Ayez recours à un Médecin pour l'administration de ces moyens auxiliaires; il seroit imprudent de voler ici de vos propres aîles. Voilà, Monsieur, tout ce qu'on peut vous répondre; mais soyez tranquille d'ailleurs; les effets de l'Elixir sont bien marqués & salutaires; tant que cette humeur psorique affectera l'habitude de votre corps, vous serez vous-même à l'abri des atteintes de la Goutte, & je le répete, je ne vois que l'usage soutenu de l'Elixir qui puisse en épuiser la source, le reste ne fera que lui aider.

Signé, M....., Docteur en Médecine.

Le Médecin qui a fait cette réponse, pouvoit d'autant plus assurer le bien qui devoit résulter de mon remède, qu'outre les heureuses expériences qu'il a vues sur nombre de personnes, il a été lui-même guéri, il y a cinq ans, d'une sciatique rhumatisante, par ce spécifique,

dont il s'est plû de suivre les bons effets en maintes circonstances.

Autre.

A Paris, ce 23 Mars 1786.

M. Joly a l'honneur d'assurer M. Gachet de son sincère attachement, & de l'informer, que s'étant trouvé la tête un peu plus libre, il s'est dispensé de prendre la prise d'Elixir; il ne se souvient plus combien M. Gachet lui a prescrit d'en prendre encore, ni l'intervalle qu'il doit mettre entre chaque prise; il lui aura beaucoup d'obligation de vouloir bien le lui mettre par écrit; il continue à aller fort bien, & se persuade qu'il aura à M. Gachet l'obligation, sinon d'être délivré de la Goutte, au moins de la fréquence des accès; il ne négligera aucune occasion de lui en témoigner sa reconnoissance. Il désireroit savoir si M. Gachet est bien sûr que la vertu de son Elixir est de porter du centre à la circonférence; cette qualité le rendroit inappréciable.

La lettre précédente à celle de M. Joly,

est une réponse bien directe à sa demande; à toutes celles qu'on pourroit tirer des lettres & des observations antérieures, j'ajouterai encore les faits suivants:

Autre.

De Limoges, ce 8 Août 1786.

Monsieur,

Le préjugé est ici violent contre tout remède pour la guérison radicale de la Goutte. Je suis le premier qui ai fait connoître votre Elixir. Je le vante à tout le monde, non-seulement contre cette maladie, mais encore pour exciter une transpiration si avantageuse pour la santé même de ceux qui ne sont pas sujets à la Goutte. Quant à moi, voici où j'en suis. J'ai commencé votre remède le 14 Juin dernier. Je l'ai pris trois jours de suite, & me suis reposé trois autres jours gardant exactement le régime prescrit. Quand je l'ai commencé, j'avois l'humeur de la Goutte qui se portoit sur les côtés, sur le bras droit, mais surtout sur le cœur & la poitrine, par des secousses momentanées de suffocation,

qui revenoient jusqu'à cinquante fois par jour ; aujourd'hui je ne sens rien, ni au ventre, ni au cœur, ni au côté, ni au bras droit, mais seulement de tems en tems quelques légeres douleurs à la jointure du gros doigt du pied par dessus & dessous. Je demande ce qu'il me reste à faire entierement, & si je dois me purger n'en sentant aucun besoin. J'attends votre réponse, & suis avec l'estime la plus sincere.....

Signé, CHABAND, Prêtre Missionnaire.

Autre.

De Chartres, ce 30 Juillet 1780.

MONSIEUR,

Le bien qu'a éprouvé de votre Elixir Antigoutteux M. Seneuze, Prieur de Sainte Foy; celui que ce remède m'a procuré à moi-même, sur-tout en me donnant aux pieds & aux jambes, une chaleur que depuis bien des années j'avois perdue, & en donnant à mon estomac un ton & une force qu'il n'avoit point, m'inspirent beaucoup de zèle pour le faire connoître. Je serai charmé

d'y contribuer ; j'ai l'honneur d'être bien ſincèrement.....

Signé, DE TORIGNI, Vicaire Général.

Billet écrit à M. Gachet, Docteur en Médecine.

Ce 8 Février 1783.

» Monſieur le Comte de Brion, a indiqué & recommandé à une perſonne de ſa connoiſſance, l'Elixir de M. Gachet. La perſonne en queſtion a déjà fait quelque remède ſans éprouver l'effet déſiré, qui eſt de retirer de la poitrine l'humeur Goutteuſe. Le malade eſt à ſa quatrieme rechute. Ainſi cette cure fera honneur à M. Gachet, ſi elle réuſſit. Il eſt donc prié d'envoyer un flacon de ſon Elixir, avec la petite cuiller, pour régler la doſe. M. le Comte de Brion a dit que le prix eſt d'un louis, le porteur le payera en recevant le flacon & la cuiller ».

Curieux de connoître l'état de la perſonne qui m'écrivoit ainſi, je ſuivis le commiſſionnaire ; je trouvai le malade auſſi oppreſſé que s'il eût été dans l'aſthme le plus ſuffocant, ou l'hydropiſie de poitrine la plus oppreſſante. A peine put-il à pluſieurs repriſes me dire quelques paroles, que je ſouffrois d'entendre par

la peine qu'il avoit à les prononcer. Je me hâtai d'administrer mon remède, & me retirai, je l'avoue sans un grand espoir de succès, tant la foiblesse étoit excessive & le danger extrême, vu le grand âge de la personne. Cependant je revins chez ce malade au quatrieme jour. Quelle fut ma surprise en entrant dans sa chambre, de le voir assis dans un fauteuil auprès de son feu! Je m'approche, il me parle avec toute la facilité de la personne la plus instruite & la plus éloquente, comme il l'étoit en effet. La Goutte avoit démigré de la poitrine & étoit descendue aux genoux & aux pieds qui étoient considérablement enflés. Il continua mon remède, & y étant retourné au bout d'un mois, je le trouvai si bien guéri qu'il m'offrit d'être d'une partie agréable, qu'il alloit faire à la campagne; je le remerciai & le vis monter dans sa voiture avec ses amis.

L'année suivante, il m'écrivit ce second billet. M. Favier demeurant rue des Bons-Enfans, n° 17, & qui a pris avec tant de succès le remède de M. Gachet, n'en ayant plus, le prie de lui en envoyer un flacon, pour en user selon les précautions prescrites dans son ordon-

nance ; il obligera celui qui lui doit la ſanté & la vie.

Ce fait vaut mille commentaires, & prouve évidemment la vertu que mon Elixir a de pouſſer l'humeur arthritique & rhumatiſmale du centre à la circonférence, c'eſt-à-dire, des parties nobles aux extrémités.

Autre.

De Bouillon, ce 19 Mars.

MONSIEUR,

Prévoyant la néceſſité d'un ſecond envoi de votre Elixir, je vous ſerai obligé de tirer ſur moi. Je puis vous marquer que M. d'Awans à la fois Conſeiller en notre Cour, Chevalier de Saint Louis, & Cenſeur des Ouvrages qui s'impriment ici, exalte les bons effets de votre remède, de même que Madame de la Motte, dont le mari eſt Commandant au Château pour le Roi, & le premier Magiſtrat de notre ville, M. Staſſart.

Autre.

De Château Gonthier, ce 22 janvier 1786.

Billet mis dans une lettre de M. Renous, Apothicaire.

Le pere Corneliau, Capucin à Châtheau Gonthier en bas Anjou, âgé de 70 ans, ne souffre pas de si vives douleurs depuis qu'il prend l'Elixir de M. Gachet, qui le tient presque toujours moëte. Il en a pris les trois quarts de la phiole ; il repose plus tranquillement, il a les jambes & les autres membres un peu plus souples; mais il n'a pas encore beaucoup de force. Il demande s'il faut qu'il continue de faire usage du remède pour une parfaite guérison, & en ce cas il s'y soumet.

Signé, P. CORNELIAU, Capucin.

Autre.

De Fontainebleau, ce 24 Août 1785.

MONSIEUR,

Le sieur Bidet attaqué d'une Goutte Rhumatisante, continue de faire usage

de votre Elixir. Il en prend de deux à trois jours de ſuite, & ſe repoſe trois jours. Il fait uſage de fumigations de deux jours l'un. Juſqu'à ce jour il s'eſt privé avec exactitude d'alimens cruds. Les douleurs ſont moins fortes. Les jours qu'il prend l'Elixir, il ſemble qu'elles augmentent. Les premieres priſes ont occaſionné un peu de moiteur dans les jambes; il n'en reſſent plus, même les jours qu'il en fait uſage, à l'exception que les urines ſont chargées & un peu ſabloneuſes. Le malade eſpère beaucoup du ſoulagement qu'il reſſent; il commence à marcher, preſque ſans difficulté. Il ſent de même beaucoup de ſoulagement d'une douleur, qui a été depuis le col, juſques dans l'épaule.

Il eſt bon de vous obſerver que le malade eſt matinal; ſitôt ſon lever, il eſt dans ſon jardin. La chaleur étant recommandée dans votre livre, je craindrois que cela ne lui ſoit contraire, & ne prolonge ſa guériſon. Si vous ordonnez le contraire, vous pouvez être aſſuré, Monſieur, que dans la ferme confiance, qu'il a de la réuſſite de votre remède, il ſe conformera à ce que vous lui ordonnerez. C'eſt votre réponſe qui lui fera la loi, j'eſpere que vous m'en ferez l'hon-

neur. J'ai celui de vous aſſurer du reſpect avec lequel je ſuis....

Signé, RIMBERT.

Autre.

De Magny en Vexin, ce 4 Juin 1786.

MONSIEUR,

La ſanté d'un citoyen tel que vous, auſſi précieuſe qu'utile au public, me fait prendre la liberté de m'en informer.

A l'égard de la mienne, elle eſt aſſez bonne pour le préſent. L'humeur qui m'avoit remonté à la tête à la fin de ma derniere attaque, après avoir pris quelques priſes de votre Elixir, s'eſt diſſipée en huit jours avec les douleurs. On ne peut que chanter les louanges de votre remède, On eſt venu me demander hier votre adreſſe; je l'ai donnée avec plaiſir, & dans l'eſpoir flateur de la guériſon de la perſonne. J'ai l'honneur d'être avec reſpect,

Signé, FASTIER, Bourgeois de Magny.

Autre.

De Bouillon, ce 31 Août 1786,

MONSIEUR,

Je n'ai plus chez moi que ſix de vos

flacons, les autres ont été distribués à des personnes qui, comme je vous l'ai déjà marqué, s'en trouvent bien & en continuent l'usage. Le dernier que j'ai livré, a eu le meilleur succès sur une femme nourrice d'environ 40 ans, accablée d'une goutte universelle. M. Bretonneau, Chirurgien de son A. Mgr. le Prince de Rohan, après avoir inutilement employé tout ce qui est d'usage en pareil cas, a eu recours à votre méthode, qui à mesure, n'a pas manqué de dissiper l'orage. Ce Monsieur, dont je crois avoir déjà eu l'honneur de vous parler, aura celui de vous voir, pour faire affaire avec vous aux mêmes conditions que moi. En me félicitant d'y avoir donné lieu, j'ai l'honneur d'être très parfaitement,

Signé, BEVIERE, Chirurgien.

M. Bretonneau a bien voulu en effet être un de mes correspondans, & n'en a été que plus persuadé de la vertu de mon remède, par une expérience soutenue, & dont il a même fait mention dans les papiers publics.

Autre.

D'Alençon, ce 8 mars 1786.

MONSIEUR,

J'ai été dans l'indispensable nécessité d'user de votre Elixir. Il y avoit environ un an que je n'avois été attaqué de la Goutte. Elle a d'abord entrepris le pied gauche, & trois jours après le droit, & le genou du même sur la rotule & dans les parties circonvoisines. Je n'ai été alité qu'environ une semaine sans perdre le sommeil, sans rougeur ni inflammation, mais enflure & tention : le pied gauche m'a laissé tranquille, & toute la douleur s'est portée au pied droit & au genou, après huit à dix jours; j'ai été obligé de garder la chambre; j'ai marché d'abord avec un peu de difficulté; mon ventre a toujours été libre, mon appetit le même qu'auparavant; en suivant d'ailleurs le régime indiqué par votre Manuel & votre lettre. Comme il y a trois ans, Monsieur, que je n'avois été purgé, la médecine que j'ai prise, après la cessation des douleurs & de l'enflure, a produit le meilleur effet. Je n'éprouve

plus maintenant qu'une eſpèce de laſſitude, ſuite du repos, étant dans l'habitude de beaucoup marcher. J'ai remarqué, Monſieur, que les douleurs cette fois, n'ont pas été auſſi vives que dans les années précédentes, de ſorte que j'eſpère que, d'après l'efficacité de votre remede & une vie bien réglée, je pourrai me défaire de mon ennemie. J'ai l'honneur.....

Signé, l'Abbé de MAROLETTE.

De Chartres, ce 19 Avril 1786.

J'ai eu ſoin, Monſieur, de vous faire remettre dans le tems un louis, prix du flacon d'Elixir que vous m'avez envoyé par le carroſſe de Chartres. Vous m'avez permis de vous informer des effets que j'aurois éprouvé. J'ai fait uſage pendant trois jours conſécutifs de votre Elixir, comme préſervatif, avec toutes les précautions que vous preſcrivez dans votre Manuel. J'ai rendu par les urines beaucoup de glaires & de petits graviers. J'ai regardé cet effet comme très ſalutaire. J'ai reſſenti depuis quelques inquiétudes aux pieds & aux mains, avec quelques douleurs de Rhumatiſme. Je regardois

ces ſymptômes comme des avant-coureurs d'une attaque qui n'a point eu lieu & que j'aurois chaſſé avec la reſſource de l'Elixir que j'aurois pris alors comme curatif; mais ma bonne ſanté m'en a diſpenſé. J'ai l'honneur.....

Signé, SENEUZE, Curé de Sainte Foy.

Autre.

D'Amiens, ce 14 mars 1786.

J'ai tardé, Monſieur, à vous écrire pour vous parler de votre Élixir qui m'a fort bien réuſſi; l'effet de tout ce que j'en ai pris, eſt que je n'ai plus de Goutte dans la tête, ni dans l'eſtomac, que j'ai ſeulement les jambes & les pieds gourds avec un peu de douleur aux genoux & aux pieds, mais ſans enflure, & très ſupportable; après quelques jours d'intervalle, j'ai recommencé d'hier d'en reprendre pour ma guériſon complette. J'ai conſeillé à mon fils, Chanoine de Noyon, de faire uſage de ce remède, que j'annonce à tous mes confreres, les Goutteux.

Signe, MORGAN, Bâtonnier des Avocats.

Autre.

De Nantes, ce 18 mars 1786.

Monsieur,

Nous avons reçu dans le tems, les lettres dont vous nous avez honoré & votre envoi de 12 flacons de votre Elixir Antigoutteux.

Nous n'avons tardé à vous répondre, que parce que nous voulions avoir à vous annoncer de bons effets de votre remède. Nous en avons placé 6 flacons, dont on a été très content. Nous espérons lui donner toute la célébrité qu'il mérite. Nous avons l'honneur.

Signé, Louvrier, Monliens, Apothicaires.

De Nantes, ce 10 Mai 1786.

Monsieur,

J'ai reçu en son tems l'honneur de votre derniere, que j'attendois avec impatience pour savoir exactement tout ce que vous avez eu la bonté de m'y prescrire. J'ai même fait plus. J'ai pris sept

fois de suite au soir de votre remède; au bout duquel tems les douleurs ayant disparu, j'ai été quatre jours sans en prendre. Le cinquieme au matin en m'éveillant, j'ai ressenti une petite douleur au poignet gauche, & après à la tête; mais qui se dissipa vers le midi & l'après-midi ainsi que le soir, je ne ressentois plus rien; mais cela ne m'empêcha pas de prendre le remède & de le continuer deux autres jours. Je l'ai cessé d'hier & me suis très bien porté & sans douleurs. Je n'ai à me plaindre que de l'appétit qui me manque absolument. Je ne sais si je dois prendre médecine, ou non. J'attendrai votre réponse à ce sujet, en vous demandant, si au lieu de me purger, ne pensant pas en avoir besoin, le grand air & l'exercice du cheval ne me seroient pas meilleur. Ce que vous me direz & me conseillerez relativement à ces deux choses, sera ce que je ferai, ainsi que pour toutes autres choses, concernant ma conduite & mon régime pour la Goutte.

Depuis deux ou trois jours, j'ai reparu en course; plusieurs de mes confreres goutteux m'ont consulté pour savoir de moi-même ce que j'avois pris pour être si leste & si dispos que je leur paroissois.

Ma réponſe en a décidé pluſieurs à prendre votre remède auſſitôt la premiere attaque qu'ils auront, & j'oſe aſſurer que ſi je continue à me porter comme je fais, qu'avant un an, il n'y aura pas un goutteux des environs, qui n'en faſſe uſage, & n'en ait une proviſion chez lui. Je veux commencer & en avoir toujours une phiole pleine chez moi; en conſéquence je vous prie de m'en envoyer une. Je continuerai, Monſieur, à m'entretenir & à parler Goutte avec vous. Je vous prierai de me répondre toujours, d'autant plus que je vous repréſente ici, parce que Meſſieurs Louvrier & Monliens renvoyent à moi pour les renſeignemens, ceux qui leur font des queſtions; ainſi ils ont la diſtribution, & moi je conſeille d'après vos avis; en ſorte que l'autre jour deux de mes anciens confreres d'état & de Goutte, m'appellerent M. Gachet le cadet, & prirent copies ſur toutes vos lettres des conſeils que vous me donniez. Soyez bien aſſuré que je me prêterai en tout ce que je pourrai pour ſoulager l'humanité ſouffrante; c'eſt une choſe innée chez moi que cette volonté; & ce ſera une double ſatisfaction en même tems pour moi, de vous témoigner combien j'ai l'honneur d'être.....

Signé, DESHAIS.

Autre.

Je rends & rendrai authentiquement, Monsieur, toujours le témoignage vrai & fidèle des excellentes vertus & salutaires effets que produit votre Elixir, lorsqu'on en fait un usage régulier. C'est pourquoi vous trouverez ci-inclus mon cetificat, avec un mandat de 51 livres, dont 48 livres pour deux flacons de votre Elixir, & 3 livres pour votre Manuel. J'ai l'honneur d'être avec estime & vénération......

Signé, le Comte DE FERRARY.

Certificat.

Je dis & déclare, qu'ayant fait usage de l'Elixir Antigoutteux, je m'en suis bien trouvé, & qu'au vrai il m'a bien soulagé de l'immensité des douleurs, du gonflement & des rougeurs, que je souffrois irrémissiblement avant l'usage dudit Elixir de M. Gachet, lequel remède m'a diminué, dissipé, ôté les extrêmes douleurs & tortures que j'endurois Et ce témoignage de vérité, je le prêche continuellement à tous les Goutteux

honnêtes, & qui ſont de ma connoiſſance à Paris, à Verſailles, dans les pays étrangers, dans leſquels je ſuis en fréquentes relations. A Montfermeil, ce 30 juin 1786.

Signé, le Comte de FERRARY.

Autre.

Je déclare que j'ai été ſaiſie d'une douleur de ſciatique ſur la cuiſſe gauche, il y a environ huit ans, & que malgré les remèdes de toute eſpece que j'ai pu faire depuis cette époque, juſqu'au mois d'octobre 1785, j'en avois ſenti les plus vives atteintes, au point que de tems en tems, j'étois réduite à des ſouffrances inſupportables. Laſſée de vivre dans un martyre de cette nature, j'eus enfin recours à l'Elixir de M. Gachet, & le ſoulagement que j'en ai reſſenti a été ſi prompt, que dès la quatrieme priſe, j'ai été ſingulierement ſoulagée & entierement guérie après la huitieme priſe. Je certifie en outre, que depuis le mois d'octobre 1785, j'ai toujours vaqué à mes affaires & joui de la plus parfaite ſanté. A Paris, ce 22 février 1786.

Signé, femme CRETÉ, Marchande de Rubans, Fauxbourg Saint Denis.

Autre.

En 1776, je fus attaqué pour la ſeconde fois de vives douleurs de Goutte aux pieds & aux genoux, qui me firent garder le lit pendant ſix ſemaines. Après pluſieurs remèdes que j'avois pris pour adoucir mes maux, mais qui ne firent que les accroître, je me décidai à faire uſage du remède de M. Gachet, dont j'avois connoiſſance par les papiers publics. Je l'employai pendant un mois, au bout duquel je recouvrai une ſanté parfaite, n'étant retombé depuis dans aucun accès; ce que je certifie véritable. A Paris, ce 11 mai 1786.

Signé, Sallé, Marchand Epicier, rue de l'Arbre-Sec, du côté du Pont-Neuf.

Lettre à M. Gachet, Docteur en Medecine.

De Caen, ce 31 août 1788.

MONSIEUR.

J'ai vu avec admiration les bons effets que votre Elixir Anti-goutteux a produit ſur deux perſonnes, dont l'une âgée d'environ 45 ans, étoit ſi cruellement vexée par un rhumatiſme goutteux, qu'elle ne marchoit qu'avec la plus grande difficulté; l'autre eſt une demoiſelle âgée de vingt ans, détenue au lit, ne pouvant exercer aucun mouvement depuis la ceinture juſqu'aux pieds. On ne peut trop faire connoître un remède auſſi avantageux à l'humanité.

Signé, ADAM, Profeſſeur de Philoſophie en l'Univerſité de Caen, et Chanoine du S. Sépulcre, en la même ville.

Je ſuis avec reſpect....

Extrait du Journal Politique, Année 1788.

Février deuxieme quinzaine.

Les ſuccès de l'Elixir de M. Gachet

se soutiennent. Nous avons vu des preuves authentiques de cette assertion. Une lettre de M. le baron de S. Victor, à l'Ille en Flandre, à un médecin qui lui a fait connoître ce remède; une autre de M. Lamotte, Docteur en médecine à Blois, à M. Gachet; une de M. Fastier, bourgeois de Magny en Vexin; une quatrieme, signée Odea, curé du Bignon, près de Nantes; enfin une de M. Bardet de Naudijon, Conseiller du Roi, et son Juge royal à Vermanton, choisies parmi un grand nombre d'autres en font foi. Nous nous conterons de rapporter un extrait de cette derniere: » il falloit que mes » domestiques me portassent, dit M. » de Naudijon, me fissent manger et boire, » et enfin me rendissent les services que » l'on rend à un enfant de trois mois. » Un de mes amis me vint voir, me » parla de votre Elixir, et me communiqua votre Traité des Rhumatistes (1): » d'après la lecture que j'en fis, j'estimai que votre remède ne pouvoit me » rendre pire que j'étois, excepté la » mort, laquelle ne me faisoit pas peur,

(1) Le Manuel des Goutteux & des Rhumatistes, &c.

» tant mes douleurs étoient vives.
» Cet ami me remit un de vos flaccons,
» j'en fis uſage, & à la ſixieme priſe,
» je me ſuis promené ſans le ſecours de
» perſonne. J'ai recouvré la liberté de
» tous mes membres et la ſanté.

Autre.

De Biberstein, Canton de Berne en Suiſſe, le 6 Mars 1789.

MONSIEUR,

Ayez la bonté de m'expédier le plutôt poſſible deux flaccons d'Elixir Antigoutteux, par la diligence de Bâle, me trouvant au mieux de ce remède, qui me ſoulage infiniment. Je vous prie de me dire, par un mot de réponſe, s'il n'y a point d'inconvénient à continuer d'en uſer. Quoique depuis long-tems je ne ſois plus incommodé de la goutte, je ſoupçonne néanmoins d'avoir encore du virus goutteux dans le ſang, et voudrois en être délivré, et faire paſſer les nodus qui ſe ſont formés aux pieds & aux mains qui paroiſſent s'amolir. J'ai l'honneur d'être......

Signé, DE STUBLER, Baillif à Biberſtein.

Autre.

De Monclar d'Agenois, le 25 Avril 1789.

Monsieur,

Le tems paſcal m'a privé de vous écrire plutôt, pour vous faire part de l'uſage avantageux que je crois très juſtement avoir retiré de vote Elixir que vous avez eu la bonté de m'envoyer, avec la réponſe à une de mes lettres, dont vous voulûtes l'accompagner, et par laquelle vous me diſiez de ne point faire de remède ſans néceſſité, et de ſuſpendre juſques au moment que quelque attaque ou quelque malaiſe ſurviendroit. Je me ſuis très ſcrupuleuſement conformé à cet ordre.

Vers les Rois, je ſentis une attaque de goutte ſe manifeſter. J'en fus d'abord attaqué aux épaules, aux clavicules & à la gorge. Sans aucune préparation je pris l'Elixir conſécutivement pendant quatre jours, me repoſai deux, après leſquels je le repris deux jours avec pareil intervalle de repos; puis repris deux jours & deux jours de repos, même uſage encore & même

même ſuſpenſion ; après j'en uſai trois priſes de ſuite, ce qui fait treize priſes en tout. Les premieres déplacerent l'humeur & me la fixerent aux pieds & aux mains ſans grande douleur, ſinon au pied droit pendant l'eſpace de huit heures, après lequel je fus ſoulagé, & tous les différens changemens s'opérèrent pendant les huit ou dix premieres priſes. Je vous obſerverai de plus que j'avois une ſuſpenſion dans la circulation du ſang, que je ſentois très fréquemment par une pulſation supprimée que le cœur me rendoit fortement ſenſible. Cette fréquence de ſuppreſſion eſt fortement ralentie, enſorte que j'en reſſens à peine de loin en loin quelque foible atteinte ; mon attaque a été fort légere & m'a permis de deſcendre chaque jour de ma chambre dans mon ſalon, tandis que depuis dix ans il ne ſe paſſoit pas un hiver que je ne fuſſe retenu environ un mois au moins dans ma chambre, & l'hiver dernier, j'y ai été retenu trois mois entiers. Je marchois à la vérité avec peine dans ma derniere attaque ; mais je pouvois diſpoſer de moi et me déplacer ſans trop ſouffrir, au lieu que par le paſſé, je ne pouvois ſortir de mon lit qu'avec l'aide de pluſieurs domeſtiques, & cela plus de

quinze jours ou trois semaines de suite. La lecture de votre livre est ma boussole, je le lis souvent, il satisfait celui qui vous doit toute reconnoissance.

J'ai l'honneur......

Signé, l'abbé DELAVAISSIERE, curé de Monclar d'Agenois.

Extrait du Journal genéral de France,

Du samedi 5 mars 1787.

Manuel des Goutteux & des Rhumatistes, &c.

De nouveaux témoignages, tant en faveur de ce traité de la Goutte, que du spécifique que M. Gachet oppose à cette maladie, rendent l'un & l'autre de plus en plus recommandables. Les goutteux & les rhumatistes trouveront dans cet ouvrage un côde pratique des moyens de prévenir les maux qu'ils ont à craindre, de s'en delivrer lorsqu'ils en sont atteints, & de se mettre à l'abri de la récidive. S'il est vrai que la connoissance du mal soit le premier pas vers sa guérison, le second, celle des remèdes curatifs, le troisieme celle du régime à tenir, tant dans le traitement, qu'après la gué-

rison & dans la santé; les personnes sujettes à la goutte, aux rhumatismes, ou à la complication de ces deux cruelles maladies, ne peuvent faire l'acquisition d'un ouvrage qui leur soit plus convenable.

Extrait de la Feuille Hebdomadaire de la Généralité de Limoges.

Du Mercredi 7 Février 1787.

Lettre au Rédacteur.

MONSIEUR,

Deux motifs louables ont dicté ma lettre, mon attachement à ma patrie & ma reconnoissance à l'égard de celui à qui je dois la guérison d'une maladie cruelle, & le recouvrement de la plus parfaite santé. Je vous prie donc, Monsieur, d'insérer dans votre feuille l'annonce, & si vous le jugez à propos, l'analyse du livre que je vous envoie; qui, outre les excellents préceptes qu'il renferme sur l'art de traiter les maladies qui sont son objet, instruit des propriétés d'un spécifique certain contre la goutte, le rhumatisme & leur compli-

cation. Je ſerois peut-être un peu plus réſervé, ſi je n'étois fondé que ſur la ſeule expérience de ma cure, mais elle même a été le fruit de la confiance, que m'ont juſtement inſpiré les plus nombreux & les plus authentiques certificats de guériſons radicales. La lecture du Manuel *des Goutteux & des Rhumatistes*, vous convaincra de l'utilité de ma demande, qui prouvera à M. Gachet, ſi vous rendez ma lettre publique, les ſentimens de gratitude que je lui ai voués pour moi, & au nom de l'humanité entière, auquel l'ont conſacré ſes talens & ſes veilles.

En conſéquence, je me ſuis déterminé pour le bien de mes compatriotes, à faire venir des exemplaires du *Manuel des Goutteux & des Rhumatiſtes*, ainſi que des flaccons de l'Elixir Anti-goutteux, que l'on pourra ſe procurer chez moi, au même prix qu'à Paris.

J'ai l'honneur, &c....

Signé, GANNY.

Extrait des Annonces & Affiches du Pays Chartrain.

Mois de décembre 1787.

Manuel des Goutteux & des Rhumatiſtes, &c.

Nous nous faiſons un devoir de publier les ouvrages qui peuvent procurer à la ſociété des avantages réels. Celui que nous annonçons eſt de ce genre. Enſeigner l'art de ſe guérir de la Goutte, c'eſt mériter eſſentiellement du public, où tant d'infortunés goutteux ſouffrent de cette maladie. Tel eſt l'ouvrage de M. Gachet. Il doit inſpirer à ceux qui ſont affligés de la goutte, la plus grande confiance dans ſes remèdes, & l'eſpérance certaine de ſe délivrer de leurs longues ſouffrances.

Lettre à M. Gachet, Docteur en Médecine.

De Pontorſon, le 28 janvier 1789.

MONSIEUR,

Je vous prie de m'envoyer par la

meſſagerie un flaccon de votre Elixir Anti-goutteux. Le malade qui en a déjà conſommé une phiole, s'en trouve bien en ce que cet élixir a porté l'humeur à l'extérieur; les organnes néceſſaires à la vie ont été préſervés depuis qu'il en fait uſage. Je regrette que tous nos goutteux n'en faſſent pas de même. Vous recevrez franc de port 24 livres, ſuivant le reçu ci-inclus du directeur des poſtes. J'ai l'honneur......

Signé, ANQUETIL, Maître en Chirurgie, Apothicaire.

Autre.

De Saint-Mihiel en Lorraine, le 3 mai 1787.

Nous avons déjà eſſayé ſur trois ou quatre malades de notre hôpital les bons effets de votre élixir contre un des plus cruels fléaux de l'humanité. Mais le prix excède les facultés de pluſieurs individus qni en ſont affligés; en ce moment je charge un avocat, connu même à Paris, pour plaider les cauſes des malheureux, & le prie de vouloir bien vous engager à diminuer du prix, ce que vous pour-

rez, sans compromettre votre bourse; vous ferez une charité bien grande; c'est un égard que vous témoignerez aux personnes qui font les avances de ce remède, & qui me chargent de vous écrire. J'ose espérer cette grace d'un fils qui se complaît tant à rappeler les sentimens de la tendresse filiale, qui s'accorde si bien avec l'amour de la patrie & des hommes en général. J'ai l'honneur d'être avec la considération & l'estime que vous méritez.....

Signé, GOREY, Docteur en Médecine.

Autre.

De S. Barthelemy, près la Ferté-Gaucher.

Le 20 Avril 1789.

MONSIEUR,

Je n'ai tardé à répondre à votre derniere que pour avoir occasion de vous annoncer de nouveaux succès de votre Elixir que j'ai fait prendre à un *pauvre* & antique goutteux de ma paroisse, qui s'en est trouvé soulagé à la cinquieme

priſe. Comme c'eſt à votre charité qu'il doit ce ſoulagement, je dois m'empreſſer de vous en témoigner ſa reconnoiſſance & la mienne, en vous envoyant la modique ſomme à laquelle vous avez bien voulu vous reſtreindre en faveur de la *pauvre* humanité ſouffrante, ſi les éloges de votre livre & de votre remède, ſi la publication de vos talens & de vos vertus peuvent ſuppléer au prix fixé de vos flaccons; je puis vous certifier que celui que vous avez eu la complaiſance de m'envoyer pour mon *pauvre* paroiſſien, ne vous ſera pas le moins lucratif. Car pluſieurs perſonnes diſtinguées ſe propoſent de vous en demander au prix énoncé, par la raiſon qu'un remède auſſi facile & auſſi efficace, ne peut jamais être payé trop cher. D'après vos honnêtes & généreux procédés à mon égard, je me ferai toujours un devoir de rendre les plus éclatants témoignages à votre juſte célébrité, & de vous aſſurer qu'on ne peut être avec plus d'eſtime, de reſpect & de gratitude....

Signé, GUICHARD, Curé de Saint Barthelemi.

Autre.

De Munster en Westphalie, le 17 avril 1787.

MONSIEUR,

Les trois flaccons que vous envoyâtes à M. le baron de Schmising, étant arrivés trop tard ici, parce qu'entre tems, il eut une attaque d'apoplexie qui l'emporta; on en fit l'essai sur une dame incommodée d'un rhumatisme depuis neuf ans, & cela avec succès. Ceci me donna occasion de recommander votre remède à un seigneur goutteux, (M. le baron de Droste) qui vous prie très instamment de lui en envoyer quatre flaccons, pour que je puisse les répandre ici, car je suis votre apôtre! Soyez persuadé que je prendrai vos intérêts à cœur, & vous prouverai que c'est avec vérité que j'ai l'honneur.......

Signé LE PERS, Chanoine de Saint Ludger, de Munster.

Autre.

MONSIEUR,

Ayant employé avec succès votre Elixir Anti-goutteux, je désirerois connoître quelle est votre opinion sur les maladies pour lesquelles on doit l'administrer. Je suis avec une respectueuse considération......

Signé, VERNERD, Médecin à Seurre en Bourgogne.

Autre.

De Dijon, ce 16 février 1788.

Je n'ai différé si long-tems, Monsieur, de vous rendre témoignage des bons effets qu'a produit votre Elixir Anti-goutteux sur Madame Perrin, que pour vous en faire des remercimens plus positifs & plus complets....., en y ajoutant le certificat signé d'elle-même :

Je soussignée, déclare bien volontiers, qu'ayant été attaquée sur la fin du mois de juin 1787, d'embarras dans les jambes, & sur-tout à la jambe gauche, &

ayant reffenti des demangaifons violentes vers les reins, par une quantité de petits boutons qui fe portoient tantôt fur les jambes, fur les côtes & fur les reins, d'autrefois fur les cuiffes; ayant reffenti quelques accès de fièvre au commencement de juillet, & enfuite une douleur permanente dans la région du diaphragme, qui malgré les remèdes pratiqués avec ménagement, par le Médecin auquel j'ai confiance depuis plufieurs années, preffée de plus en plus par la douleur qui me réduifit aux portes de la mort dans les derniers jours d'août; alors je pris le parti de faire confulter M. Gachet, qui m'envoya un flaccon de fon Elixir anti-goutteux avec fon *Manuel*; j'ai fait ufage de ce remède le 8 feptembre, & les jours immédiatement de fuite, j'ai éprouvé dans les 36 heures des deux premieres prifes un foulagement confidérable; les jambes fe font enflées, & fuivant le régime & l'ufage alternatif de ce précieux remède, elles fe font défenflées; j'ai été en conféquence parfaitement délivrée de mes vives douleurs & de la Goutte. Fait à Dijon, ce 16 février 1788.

Signé, PANEY PERRIN, Préfidente de la Chambre des Comptes de Dole.

Trouvez bon, Monsieur, que je vous félicite de l'impression qu'a faite sur nous & sur beaucoup de monde, la cure de M. le Chevalier de Beauvernay, que nous avons pris pour exemple & vanté à bien des gens. Je suis.....

Signé, PERRIN, Président de la Chambre des Comptes de Dole.

Extrait du Journal Littéraire de Nancy.

Année 1786, nº. XV.

Manuel des Goutteux & des Rhumatistes, &c.

De toutes les maladies qui affligent l'humanité, il n'en est point d'aussi cruelles que la Goutte. Les douleurs qu'elle fait éprouver sont inexprimables, & ses ravages sont d'autant plus affreux, que l'homme le mieux fait, devient souvent l'être le plus difforme, quand il en est affecté à certain dégré. Quelle reconnoissance ne doit-on pas à celui dont les recherches, pour parvenir à la détruire, ont été couronnées du plus brillant succès? laissons dans leur sentiment ces entêtés, qui même sans être en état de donner

une définition de la Goutte, prétendent qu'il est impossible d'en guérir. Plus sages qu'eux, écoutons celui qui vient armé du flambeau de l'expérience, calmer nos inquiétudes, ranimer nos espérances & terrasser cette hydre dont les têtes renaissantes n'ont plus, par ses soins, la faculté de se reproduire.

L'ouvrage que nous annonçons est à sa seconde édition. La premiere a été épuisée en peu de tems. Celle-ci est considérablement augmentée. M. Gachet, observateur scrupuleux, n'a rien laissé échapper de tout ce qui pouvoit contribuer à donner à cette précieuse découverte, le dernier dégré de perfection. Son ouvrage n'a point la sécheresse que semble annoncer le titre. La lecture en est intéressante, il est écrit avec une noble simplicité. On voit que l'Auteur est plein de son sujet. Ses raisonnemens sont si bien enchaînés, que le lecteur impartial sent la persuasion se glisser dans son cœur. En effet, tout prouve que M. G. est fort instruit, & qu'il a long-tems, & mûrement réfléchi sur les moyens d'anéantir ce fléau destructeur......

Lettre écrite à M. Gachet, Docteur en Médecine.

De Blois, le 11 juin 1787.

Monsieur,

J'ai eu lieu de me féliciter, ainsi que ceux auxquels j'ai fait faire usage de l'Elixir de votre composition, d'y avoir eu confiance; recevez l'assurance de l'estime particuliere avec laquelle......

Signé, Lamotte, Docteur en Médecine.

Autre.

Paris, ce 19 janvier 1788.

Je ne puis, Monsieur, vous devoir la cessation presque subite des douleurs vives & cruelles que j'endurois encore il y a huit jours, & depuis plus de six semaines, & après avoir envain fait des frictions accoutumées en pareil cas, & usage des flanelles &c....., sans rendre justice à l'efficacité prompte & comme miraculeuse de votre Elixir, dont je n'ai pris que cinq prises.

J'en dois d'abord la connoiſſance à un digne Maréchal de Camp, eſtimable par ſes ſentimens d'humanité & de loyauté, (M. le Comte de Wargemont) qui en ayant éprouvé plus d'une fois les heureux effets par la ceſſation de ſes douleurs de goutte, a fixé ma confiance.

Mon obligation, Monſieur, eſt d'autant plus grande, que l'état foible de ma jambe & ſa conſtruction contre nature, me condamne à me ſervir le reſte de mes jours de béquilles, & que je crois être dans un cas tout particulier, non ſuſpect de goutte & de rhumatiſme proprement dits. Mes douleurs fixées dans la hanche & le genou gauche, & répondant au même côté le long d'une jambe dont les os tibia & péroné ont été fracaſſés en 1751, par l'appui ſur le pavé, d'un cheval renverſé ſur moi ; ſi je haſarde de dire, Monſieur, que mon mal ne procédoit pas de goutte ni de rhumatiſme proprement dits, c'eſt par l'obſervation que tant que je pouvois me tenir debout ou couché, je ne ſentois aucune douleur & pouvois même debout marcher ſans béquilles, & tranſporter un poids aſſez fort d'un lieu à un autre, deſcendre ou monter un eſcalier, ce qui me fait ſoupçonner que mon mal ne ve-

noit que d'un défaut de circulation des liqueurs, accru ou par l'humidité du tems, par le séjour dans une maison où il a été employé beaucoup de plâtre, ou causé par quelques fraicheurs prises autrement.

Si je crois, Monsieur, devoir rendre ce témoignage à l'efficacité de votre Elixir, c'est à cause de ma situation toute extraordinaire. Je vous en dois encore un particulier, pour m'avoir dirigé dans l'emploi, & m'avoir fait plusieurs visites qui m'en ont fait tirer le succès que vous en attendiez.

Ce sont les vrais sentimens de reconnoissance avec lesquels je suis....

Signé, Baron DE TUBEUF.

Autre.

De Magny en Vexin, ce 16 juillet 1787.

Un citoyen aussi respectable, aussi utile à l'humanité que vous l'êtes, ne doit point être oublié de ceux qui ont eu confiance en votre remède, & sur-tout lorsqu'ils en ont reçu un ample soulagement; or je puis dire, à votre louange,

que voilà 16 mois de passés sans avoir eu aucune attaque; malgré une marche de quatre à cinq lieues que j'ai été souvent obligé de faire à pied, je n'en ai ressenti aucune incommodité; bonheur que je n'ai pas eu depuis dix ans, la goutte ne m'ayant jamais manqué, surtout au printems; mais il faut dire que j'ai suivi exactement vos ordonnances.

Je demande au Seigneur qu'il vous accorde de longs & d'heureux jours, étant si précieux au genre humain; car je puis certifier qu'il y a guérison à la goutte & aux rhumatismes, moyennant qu'on lise bien votre *Manuel*, qu'on le suive très exactement, & qu'on mène une vie réglée. J'ai l'honneur d'être avec toute la reconnoissance qui vous est due.....

Signé, FASTIER, Bourgeois de Magny en Vexin.

Extrait du Journal Encyclopédique,

15 Novembre 1784.

Manuel des Goutteux & des Rhumatistes, &c.

Nous n'avons différé jusqu'à présent

de rendre compte de cet ouvrage, que parce qu'il nous a paru du nombre de ceux sur lesquels il est prudent d'attendre le suffrage des gens de l'art, à qui la connoissance en appartient de droit. Le jugement qu'un grand nombre de praticiens habiles en ont porté, nous fait aujourd'hui un devoir de contribuer autant qu'il est en nous à le répandre dans le public, où tant d'infortunés Goutteux pourront en tirer l'avantage de se délivrer de leurs longues souffrances.

Les Anciens & les Modernes ont beaucoup écrit & raisonné sur la Goutte. Plusieurs faits même rapportés à l'article de cette maladie, dans la premiere Encyclopédie, édition de Paris, prouvent qu'elle a été quelquefois guérie par divers remèdes ; mais ces succès n'étoient dûs probablement qu'à des ciconstances particulieres. Il est certain du moins que les Anciens regardoient la goutte, comme incurable, comme le *nec plus ultra* de la Médecine.

Solvere nodosum nescit Medecina podagram, disoit Ovide. Le préjugé de cette incurabilité n'étoit pas moins répandu parmi les Médecins modernes ; mais il est détruit dans l'ouvrage que nous annonçons. M. Gachet consacre toutes

ses études, tous ses travaux, toutes ses recherches, tous ses momens à découvrir une arme à laquelle la Goute, ce Prothée barbare, ne puisse résister. Il est assez heureux pour la trouver..... Son Elixir est non-seulement un remède préservatif & curatif de la Goutte, du Rhumatisme & de leur complication, mais il est encore dépuratif de toute humeur nuisible, qui peut affecter notre frêle machine. Comme un de ses grands effets est d'exciter la transpiration, l'Auteur a guéri des sciatiques causées par une galle rentrée, & que son Elixir a porté sur la peau.....

Ce n'étoit pas assez au gré de son zele; comme son spécifique étonne en guérissant, il a cru devoir instruire le public de ses vues dans la recherche de ce précieux Elixir, & lui faire connoître les principes sur lesquels il établit ses raisonnemens.....; ainsi l'humanité lui doit tout-à-la-fois, une théorie judicieuse contenue dans cet écrit, & un vrai spécifique contre une maladie terrible. Deux productions qui feront époques dans la Médecine, & rendront son nom célebre dans un art, dont, comme il le dit lui-même, il a toujours fait ses devoirs & ses délices.

Extrait du Journal politique, ou Gazette des Gazettes.

Premiere quinzaine de décembre 1786.

De Bouillon.

Lorſque nous avons annoncé dans la deuxieme quinzaine de Novembre le *Manuel des Goutteux* de M. Gachet, nous ignorions quelques circonſtances eſſentielles de la maladie qui a cédé à l'Elixir Anti-goutteux.

Malgré le régime & les ſecours méthodiques adminiſtrés le plus à propos, la femme nourrice dont nous avons parlé alloit devenir la victime d'une Goutte univerſelle, qui lui ôtoit entierement l'uſage de ſes membres. La tête & la poitrine étoient également priſes, ce qui lui a fait plus d'une fois courir le riſque de la ſuffocation. Ce fut dans une de ces circonſtances critiques, que M. Bretonneau, Chirurgien de Monſeigneur le Prince de Rohan, lui conſeilla l'Elixir Anti-goutteux. Dès la premiere priſe les douleurs aigues, qui ſans relâche arrachoient des cris à la malade, ſe calmèrent; après la troiſieme, toute l'humeur fut

chaſſée aux extrêmités, & enſuite ſpécifiquement diſſipée par l'uſage de ce remède ſouverain, ainſi que le prédit l'Auteur page 188, premiere édition, en parlant de la Goutte remontée.

Une autre circonſtance qui doit ajouter un dégré de confiance à ce ſpécifique, c'eſt que cette femme jouiſſoit à peine d'un mieux être, qu'elle eut l'imprudence de ſe laver les mains dans l'eau froide, & d'occaſionner ainſi le retour de ſes maux. Elle eut recours à l'Elixir dont une ſeule priſe fit abſolument ceſſer les douleurs. Dans la ſurpriſe d'un ſoulagement auſſi prompt, elle s'écria qu'elle vendroit plutôt ſa chemiſe que de ſe paſſer de ce remède. Les autres perſonnes de cette ville qui en font uſage, continuent de s'en trouver ſoulagées.

Copie fidele & mot-à-mot du certificat de M. le Chevalier d'Awans sur l'Elixir Anti-goutteux de M. Gachet (1).

Je soussigné chevalier de S. Louis, ancien capitaine de dragons dans la Légion Royale, avec rang de major, certifie qu'au commencement de 1763, dans la trente-neuvieme année de mon âge, immédiatement après la guerre de six ans, où un repos trop perfide succédoit aux mouvemens presque convulsifs des troupes légères, je fus attaqué de la goutte d'une maniere cruelle, aux pieds, aux genou, aux mains & aux coudes: que cette attaque dura plus de six mois, que depuis j'en ai été attaqué assez réguliérement deux fois par an; que malgré l'espérance que plusieurs Chirurgiens-majors & plusieurs Médecins m'avoient donnée de voir diminuer la fureur de la goutte à mesure que j'avancerois en âge, je la voyois tous les jours faire de nouveaux ravages sur mon existence phisique & mo-

(1) Ce certificat a été inséré dans la Gazette salutaire, du 5 mars 1789, n°. X.

rale ; & malgré la diette blanche qu'ils m'avoient conſeillée & la ſévérité du régime qu'ils m'avoient enſuite preſcrit, toutes les articulations de mes doigts & de mes mains ſe nouèrent. Le 25 octobre je ſentis les avant-coureurs d'une forte attaque ; je les combattis inutilement avec abondantes boiſſons de ſureau, d'eſquine & beaucoup d'exercices forcés. Je fus alité le 2 novembre ſuivant. Jamais attaque n'a été plus terrible ; les pieds, les genoux, les hanches, les mains, les poignets, les coudes, les épaules furent ſucceſſivement les objets de ſa fureur ; la tête dans toute ſa capacité, les yeux, les oreilles, le nez, les dents, & la poitrine en furent le ſiége juſqu'au 24 janvier de 1786, que je fis uſage de l'Elixir de M. Gachet ; j'en pris la doſe à ſix heures trois quarts du ſoir ; je ſentis en moins de cinq minutes une chaleur douce & bienfaiſante ſe répandre dans toute la capacité de mon corps ; je m'endormis avant ſept heures ; je ne me réveillai qu'une fois, preſſé par les urines que je rendis en abondance ; je me rendormis ; le même beſoin me réveilla le 25 à huit heures du matin ; je crus revenir d'un autre monde ; je reſpirois déjà plus facilement ; la tête étoit ſingulierement ſoulagée, & toutes

mes douleurs moins aiguës. Je pris confiance à cet Elixir, & j'attendis avec impatience la révolution des vingt-quatre heures. J'éprouvai un nouveau dégré de ſoulagement le 26 au matin ; le 27, après une troiſieme bonne nuit, mes pieds devinrent plus douloureux, & le ſoir toute la goutte ſembloit s'y être retirée. Je m'abſtins de l'Elixir ce ſoir-là, ainſi que les 29, 28, 30 & 31 Janvier. Pendant ces 4 jours & les 13 premiers de Février, que je fis conſtamment uſage de l'Elixir, je tins mes pieds enfermés dans de la flanelle. Le 14, je ne ſentois aucune douleur nulle part. L'humeur arthritique s'étoit diſſipée par d'abondantes, mais douces tranſpirations générales, & par une pouſſiere aſſez épaiſſe par la plante des pieds dont tous les calus ſont tombés. Je pris médecine le 16 ; je ſortis le 18, rendu à toutes mes facultés phyſiques & morales ; & de tous les nodus dont les doigts de mes mains étoient travaillés, il ne m'en reſte que le plus ancien au doigt annulaire de la main droite, encore puis-je le fermer ; ce que je n'avois pas fait depuis plus de 10 ans. J'ai ſuivi avec exactitude les dires de M. Gachet dans ſon livre. Je n'ai pas eu la moindre rechûte, je n'ai pas reſſenti de douleurs nulle part ; je fais

fort

on-
ne?
n-
le
n-
n-
vo-
on-
iat
é-
ifé-
es
e-
r,
ed
a
le
ré-
et
nt
e
-
o,
e,

et a
mêr
Mo
par
Ens
F
à c
cip
idé
ces
éle
que
atô
ils
leu
qu
Le
]
fin
ser
ru
—
(
hist
(
ibic
p. 3

fort bien mes trois lieues à pied ſans me gêner & ſans être fatigué, & dans un pays tuant par la roideur de ſes montagnes; en un mot, je me trouve à près de 64 ans, auſſi fort que lorſque je commençai la guerre de 57.

Je rends avec un vrai plaiſir ce témoignage public. Je crois le devoir à la reconnoiſſance, à la vérité, à l'humanité. Je ne dis d'ailleurs rien qui ne ſoit au vu de toutes les perſonnes reſpectables de cette ville, & au ſçu de toutes celles qui l'habitent.

La ſcience la plus accréditée ne peut légitimement rien contre des faits auſſi notoires que ceux que j'annonce. L'experience eſt un maître devant qui tous les raiſonnemens des écoles & leurs aſſertions doivent être anéantis.

Signé, le chevalier D'AWANS.

TABLE DES MATIERES.

DEDICACE, pag. 1.
Préface. 8.
Addition à la Préface. 31.
CHAP. I. *Division de l'Ouvrage.* 35.
CHAP. II. *Etymologie du mot de* Goutte, *définition de cette maladie, ses différens noms.* 37.
CHAP. III. *Sentimens des Anciens & des Modernes, sur les causes de la Goutte.* 40.
CHAP. IV. *Des Tempéramens.* 48.
CHAP. V. *D'où vient la Goutte chez les femmes?* 57.
CHAP. VI. *Comment se forme la Goutte? d'où procédent ses douleurs? quels sont ses symptômes, ses effets, ses suites?* 60.
CHAP. VII. *Des causes de la Goutte.* 67.
SECT. I. *Le défaut d'émanation, cause générale de la Goutte.* 69.

SECT. II. *Des causes particulieres de la Goutte.* 1ere. CAUSE. *Le défaut de transpiration.* 76.
SECT. III. 2e. CAUSE. *Les excès vénériens.* 95.
SECT. IV. 3e. CAUSE. *Les excès dans le manger.* 98.
SECT. V. 4e. CAUSE. *Les nourritures animales.* 102.
SECT. VI. 5e. CAUSE. *Les excès du vin.* 113.
SECT. VIII. 6e. CAUSE. *L'usages des liqueurs.* 118.
SECT. VIII. 7e. CAUSE. *L'acide vital & autres fermens ou levains.* 121.
SECT. IX. 8e. CAUSE. *Les passions.* 125.
SECT. X. 9e. CAUSE. *L'intemperie des saisons.* 136.
SECT. XI. 10e. CAUSE. *La vieillesse.* 146.
SECT. XII. 12e. CAUSE. *L'hérédité.* 150.
CHAP. VIII. *Détermination du résultat des différentes causes de la Goutte.*
Résultat du défaut d'émanation & de transpiration. 157.
CHAP. IX. *Résultat des autres causes.* 159.
CHAP. X. *Démonstration théorique de la cure.* 162.
CHAP. XI. *Régime.* 192.

CHAP, XII. *Observations générales & particulieres.* 210.

CHAP. XIII, *Dissertation relative à mon Elixir sur la possibilité de la cure de la Goutte & du Rhumatisme.* 265.

CHAP. XIV. *Autre dissertation pareillement relative à mon Elixir, sur la cure* radicale *de la Goutte & du Rhumatisme.* 282.

CHAP. XV. *Maniere de faire usage de mon Elixir contre la Goutte & le Rhumatisme.* 290.

PIECES *concernant l'Elixir Antigoutteux & le Manuel des Goutteux & des Rhumatistes.* pag. 303 & *suivantes.*

Fin de la Table.

ERRATA.

Dédicace, pag. 6. lig. 10e. *seconde*, lisez, troisieme.
(Ib.). ligne 11e. *la premiere*, lisez, les premieres.
Pag. 13. lig. 1ere. *à la gloire*, lisez, à gloire.
Pag. 45. lig. 25e: *articles*, lisez, *articulations.*
Pag. 88. lig. 1ere. *de personnes*, lisez, des personnes.
Pag. 65. lig. 23. *qu'il ait*, lisez, qu'il y ait.
Pag. 218. lig. 8 & 22. *pannier*, lisez, pauier.
Pag. 264. lig. 7e, *intention*, lisez, attention.

APPROBATION.

J'AI lu par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, un Ouvrage qui a pour titre: *le Manuel des Goutteux & des Rhumatiſtes*, par M. GACHET, Docteur en Médecine. Le régime & autres moyens réfléchis que l'Auteur indique dans cette ſeconde édition, ne peuvent être que très utiles aux perſonnes pour leſquelles il a pris le parti de la faire paroître. Je n'y ai rien trouvé qui m'ait paru devoir en empêcher l'impreſſion. A Paris, ce 10 Octobre 1786.

Signé LEBAS, Cenſeur Royal.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre: A nos amés & féaux Conſeillers, les gens tenans nos Cours de Parlemens, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conſeil, Prévôt de Paris, Baillif, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra, SALUT. Notre bien amé le ſieur GACHET, Docteur en Médecine, Nous a fait expoſer qu'il déſireroit imprimer & donner au Public, *le Manuel des Goutteux & des Rhumatiſtes*, s'il Nous plaiſoit lui ac-

corder nos Lettres de Privilêge pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis et permettons de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & le vendre, faire vendre par tout notre Royaume. Voulons qu'il jouisse de l'effet du présent privilége, pour lui et ses hoirs à perpétuité, pourvu qu'il ne le rétrocéde à personne, & cependant s'il jugeoit à propos d'en faire une cession, l'acte qui la contiendra sera enregistré en la Chambre Syndicale de Paris, à peine de nullité, tant du privilege que de la cession; & alors par le fait seul de la cession enregistrée, la durée du présent Privilége sera réduite à celle de la vie de l'Exposant, ou à celle de dix années à compter de ce jour, si l'Exposant décède avant l'expiration desdites dix années. Le tout conformément aux articles IV & V de l'Arrêt du Conseil du 30 août 1777, portant Réglement sur la durée des Priviléges en Librairie. FAISONS défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance, comme aussi d'imprimer, ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire ledit Ouvrage, sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de celui qui le représentera, à peine de saisie & de confiscation des Exemplaires contrefaits, de six mille livres d'amende qui ne pourra être modérée, pour la premiere fois, de pareille amende & de déchéance d'état en cas de récidive, & de tous dépens, dommages & intérêts, conformément à l'Arrêt du Conseil du 30 août 1777, concernant les contrefa-

ſons. A la charge que ces préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en beau papier & beaux caractères, conformément aux Reglemens de la Librairie, à peine de déchéance du préſent Privilege; qu'avant de l'expoſer en vente, le manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit ouvrage, ſera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès-mains de notre très cher & féal Chevalier le Garde des Sceaux de France, le ſieur HUE DE MIROMESNIL, Commandeur de nos Ordres; & qu'il en ſera enſuite remis deux exemplaires dans notre bibliotheque publique, un dans celle de notre château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France, le ſieur DE MAUPEOU, & un dans celle dudit ſieur HUE DE MIROMESNIL. Le tout à peine de nullité des Préſentes; du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit expoſant & ſes hoirs, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il lui ſoit fait aucun trouble ou empêchement. VOULONS que la copie des préſentes, qui ſera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, ſoit tenue pour duement ſignifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & feaux Conſeillers-Secretaires foi ſoit ajoutée comme à l'original. COMMANDONS au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion & nonobſtant Clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires. Car tel eſt

notre plaisir. Donné à Paris le neuvieme jour du mois de juin, l'an de grace mil sept cent quatre-vingt-quatre, & de notre Regne le onzieme. Par le Roi en son Conseil.

Signé LEBEGUE.

Registré sur le registre XXII de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, n° 3288, fol 109, conformement aux dispositions énoncées dans le présent Privilége: & à la charge de remettre à ladite Chambre les huit exemplaires prescrits par l'art. CVII du reglement de 1723. A Paris le 11 juin 1784.

Signé VALLEYRE, Adjoint.

A Paris, de l'Imp. de la Ve. DELAGUETTE, 1790.

être un moment recueilli en lui-
me dit, en me serrant la main :
un insecte qui entrevoit l'infini,
le la grandeur qui vous étonne.
ajouta :
es artistes qui ont passé leur vie
r et décomposer des mondes, Leu-
émocrite rejetant les nombres, les
proportions harmoniques et tous
udages que la métaphysique avoit
u'alors, n'admirent, à l'exemple de
hilosophes, que le fluide et les
ur principes de toutes choses; mais
lèrent ces atômes des qualités qu'on
attribuées, et ne leur laissèrent
ure et le mouvement (a). Écoutez
et Démocrite.
rs est infini. Il est peuplé d'une in-
ondes et de tourbillons qui, nais-
ssent et se reproduisent sans inter-
b). Mais une intelligence suprême

---

n. in Cudworth. cap. 1, §. 18, t. 1, p. 30. Bruck.
1, p. 1173.
. Laert. in Leucip. lib. 9, §. 30 etc. Id. in Democr.
uck. ibid. p. 1175 et 1187. Hist. des causes prem.